1981

Gazette officielle du Québec

Partie 1
Avis juridiques

113e année
17 octobre 1981
No 42

Éditeur officiel
Québec

PARTIE 1

AVIS AUX ANNONCEURS

1. La *Gazette officielle du Québec* est composée de deux parties conformément aux dispositions du règlement régissant sa publication.

2. La Partie 1 contient des avis généraux et est publiée tous les samedis en langue française. L'ultime délai pour la réception des avis, documents ou annonces, expire le lundi à midi. Les avis, documents ou annonces reçus en retard sont publiés dans une édition subséquente. De plus, l'Editeur officiel du Québec a le droit de retarder la publication de certains documents, à cause de leur longueur ou pour des raisons d'ordre administratif.

3. Indiquer le nombre d'insertions.

4. Payer comptant et avant publication le coût des annonces, suivant le tarif ci-dessous, excepté lorsque ces annonces doivent être publiées plusieurs fois. En ce cas, l'intéressé doit acquitter la facture sur réception et avant la deuxième insertion: sinon, cette dernière insertion est suspendue, sans autre avis et sans préjudice des droits de l'Editeur officiel du Québec, qui rembourse chaque fois, s'il y a lieu, toute somme versée en plus.

5. L'abonnement et l'achat de documents, entre autres des tirés-à-part, sont strictement payables à l'avance.

6. Tout paiement doit être fait par chèque ou mandat à l'ordre du ministre des Finances du Québec.

7. Toute demande d'annulation ou tout paiement sont soumis aux dispositions de l'article 4.

8. Si une erreur typographique se glisse dans une première insertion, les intéressés sont priés d'en aviser l'Editeur officiel du Québec avant la seconde insertion et ce, afin d'éviter de part et d'autre des frais onéreux de reprise.

TARIF DES ANNONCES, ABONNEMENTS, etc.

Première insertion: 60 cents la ligne agate.

Insertions subséquentes: 30 cents la ligne agate.
La matière tabulaire (liste de noms, de chiffres, etc.) est comptée double.
Traduction: 7,00 $ les 100 mots.
Exemplaire séparé: 2,00 $ chacun.
Feuilles volantes: 3,00 $ la douzaine.

Le prix de l'abonnement annuel à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, est de 30,00 $. Adresser les commandes à l'Editeur officiel du Québec, à l'adresse ci-dessous.

N.B. — Les chiffres placés au bas des avis ont la signification suivante:

Le premier nombre réfère à notre numéro de facture; le deuxième à celui de l'édition de la *Gazette* pour la première insertion; le troisième à celui du nombre d'insertions, et la lettre «o» signifie que la matière n'est ni de notre composition ni de notre traduction. Les avis publiés une seule fois ne sont suivis que de notre numéro de facture.

L'Editeur officiel du Québec.

Québec, le 16 janvier 1978.

Pour toute demande de renseignements concernant la publication d'avis, veuillez communiquer avec:

GEORGES LAPIERRE
Gazette officielle du Québec
Tél.: (418) 643-5195

Tirés-à-part ou abonnements:

Service commercial
Tél.: (418) 643-5150

Adresser toute correspondance à:

Gazette officielle du Québec
1283, boul. Charest ouest
Québec, QC, G1N 2C9

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe (permis no 167)

L'EDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC.

AVIS JURIDIQUES

Compagnies (Partie 1) — Lois sur les

Changement de dénomination sociale (Article 21)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de la dénomination sociale de chacune des corporations suivantes:

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
ALBEE MERCHANDISE CO. 1137-5607	PRODUITS ALBEE INC. ..... *ALBEE MERCHANDISE INC.*	62 03 06
ANTLERS LODGE 1571-8810	LES ENTREPRISES CAROLE LÉGARÉ	55 09 23
L'ASSOCIATION RÉGIONALE DES LAOTIENS DE QUEBEC (REGION 03) INC. 1642-4186	COMMUNAUTÉ LAO À QUÉBEC	80 03 03
ASTRAL ELECTRIC INC. 1112-9942	ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ ASTRAL INC. ..... *ASTRAL ELECTRIC INC.*	64 04 28
BEAUREGARD, HUTCHINSON, McCOY, LANDRY ET ASSOCIÉS, INC. 1510-0464	BEAUREGARD, HUTCHINSON, McCOY, CAPISTRAN ET ASSOCIÉS, INC.	78 01 10
DELIBERO BRICKLAYING CO. LTD. 1117-8308	MAÇONNERIE DELIBERO INC.	58 09 08
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE TEITEL INC. 1285-8577	SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE TEITEL INC. ..... *TEITEL REALTY INC.*	61 07 05

15146-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Changement de siège social (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a changé son siège social de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouvelle adresse du siège social
FERRAILLE & METAL H.S. INC. 1370-8763	75 01 03	1718, rue Berlier, ville de Laval

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouvelle adresse du siège social
GESTION J.L.F. INC. 1256-4985	70 10 05	4580, promenade Paton, app. 308, ville de Laval
LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES ROGER LACHAPELLE INC. 1466-0252	76 04 05	99, rang Petite-Noraie, Saint-Charles-Borromée
CONRAD LEBEAU INC. 1625-4690	78 04 14	814, rue Chartrand, Terrebonne

15146-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Changement du nombre d'administrateurs (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a modifié le nombre de ses administrateurs de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
ASSOCIATION DES INGÉNIEURS-CONSEILS DU QUÉBEC 1350-7991	73 12 13	9
ASSOCIATION DES MARCHANDS DE PLACE LAURIER INC. 1271-5256	63 02 22	12
L'ASSOCIATION DES PARENTS DES ENFANTS HANDICAPÉS DE LA REGION DE SAINT-HYACINTHE INC. 1332-0296	72 11 08	8
L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DE MACHINERIE FORESTIERE DU N.O. QUEBECOIS 1645-5248	80 06 19	10
CENTRE D'ENTRAIDE BENEVOLE DE NICOLET 1478-0845	77 09 06	11
CLUB ROTARY DE DRUMMONDVILLE (QUEBEC, CANADA) INC. 1639-1898	79 10 01	10
CORPORATION D'EXPLOITATION DES RESSOURCES FAUNIQUES VALLEE DE LA MATAPEDIA (C.E.R.F.) 1623-7315	78 02 21	9
CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN 1260-2421	63 05 31	14
DAKAR CORP. 1250-8859	49 09 23	3

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
LE DOMAINE DE LA BAIE GILLIES INC. 1639-0957	79 09 27	10
LES ECRITS DU CANADA FRANÇAIS 1846-2796	81 05 15	7
LES ENTREPRISES D'ELECTRICITE H.Y.M. INC. 1624-1861	78 03 07	4
EXCAVATIONS VIDOLO LTEE 1332-6558	73 02 08	3
FIDUCIAIRES DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL LIMITEE 1253-5647	30 01 10	9
GALT EQUIPEMENT LTEE 1149-2444	60 11 02	6
GARDERIE PINOCCHIO INC. 1465-2317	76 06 02	7
LES INVESTISSEMENTS K.H.M. LTÉE 1265-8993	64 02 17	6
VOYAGES TOUREX INC. 1640-6852	80 01 01	4

15146-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Dissolution (Article 28)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accepté de dissoudre chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
AGENCE MARITIME TURBIS LTÉE 1347-5694	72 06 14	81 11 06
AJUSTEMENT PROVINCIAL INC. 1229-3346	62 05 18	81 11 06
AMÉNAGEMENT INDUSTRIEL INTERNATIONAL INC. 1328-7297	72 11 16	81 11 07
LES ATELIERS MANUELS DE GRANBY INC. 1477-8815	77 11 14	81 11 06

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
BENETTIE INC. 1237-9467	61 06 06	81 11 07
BILL DUNLOP SERVICE STATION INC. 1128-8172	67 02 27	81 10 22
BIRCH EQUIPMENT CORPORATION 1238-9268	57 05 27	81 10 26
BOULANGERIE ROBERT LIMITÉE 1168-2481	58 07 15	81 10 24
C-I-L AMMUNITION INC. 1232-2228	66 02 11	81 11 07
CAMIRAM INC. 1109-4919	57 01 26	81 11 07
MAGLOIRE CAUCHON LIMITÉE 1158-0560	29 09 09	81 10 31
LA COMPAGNIE DES PRODUITS JITO LIMITÉE 1107-2998	35 08 09	81 11 07
CONSYST INC. 1364-0537	75 06 11	81 11 07
LA CORPORATION D'INVESTISSEMENT ORTEM 1354-4754	74 01 28	81 11 07
E.T. COULOMBE & FILS LTÉE 1156-0851	20 12 17	81 11 06
CRÉATIONS DIANE PARÉ INC. 1104-3171	67 10 27	81 10 24
MICHELINE CROTEAU INC. 1470-3862	76 09 24	81 11 06
DANTE INVESTMENT CORP. 1251-0715	59 11 06	81 11 06
L'ÉBÉNISTERIE ARTISANALE DE LAVAL INC. 1470-7210	76 10 08	81 11 07
LES ENGRAIS LAPRAIRIE LIMITÉE 1139-9870	65 09 13	81 11 07
LES ENTREPRISES B.R.W. LTÉE 1299-3796	59 04 02	81 10 26
LES ENTREPRISES BARHOW INC. 1369-2728	74 08 08	81 11 07
LES ENTREPRISES MANOWIN INC. 1341-8058	73 10 22	81 11 07

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
EVALEX LTÉE 1258-1146	71 04 23	81 10 30
MARC FAGES ET ASSOCIÉS, INC. 1507-2846	77 09 30	81 11 06
GARAGE DANIS & FILS LTÉE 1145-3115	59 11 20	81 11 07
GESPOBEC INC. 1470-3813	76 09 24	81 10 17
HUDSON MANAGEMENT INC. 1266-4793	66 11 24	81 11 07
JARDINS DES COMPAGNONS INC. 1479-5918	77 07 21	81 11 06
JONOMI CORP. 1269-0384	62 12 10	81 10 28
LABORATOIRE DE LECTURE S.R.L. INC. 1462-9943	75 11 11	81 10 22
LASALLE REALTY CORPORATION 1418-7884	40 02 07	81 11 06
LEAD INVESTMENT CORP. 1271-8219	64 12 23	81 11 07
LENNOXVILLE PRESS INCORPORATED 1551-3120	45 12 29	81 11 06
MATANE PULP & PAPER CO. LTD. 1274-6897	60 03 29	81 10 31
MITCHELL LEISURE TOGS LTD. 1115-0620	55 08 18	81 11 06
MONPAR INC. 1113-4624	63 05 01	81 11 07
NORTHLAND INVESTMENT CORP. 1328-3544	58 07 02	81 11 06
PERMANENT EQUITIES INC. 1257-4216	61 02 17	81 11 06
POSICOM INC. 1367-7927	74 02 15	81 11 07
POSTE D'ESSENCE R.G. INC. 1331-7375	73 04 18	81 11 06
ANDRÉ ST-ONGE INC. 1175-2706	59 10 27	81 11 07

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
SAMOCO INC. 1331-8399	73 05 04	81 11 07
STAT CORPORATION 1285-1549	67 06 09	81 11 07
TESMAR INC. 1223-9034	71 12 22	81 11 07
THREE SEVEN THREE LIMITED 1283-9569	58 10 10	81 11 07
VULCANISATION DE MATANE INC. 1169-4064	61 07 05	81 11 06

15146-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Établissement ou changement du domicile légal (Article 32)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a établi son domicile légal ou l'a changé de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
CAP NORD PROPERTIES LTD. 1243-0203	56 05 07	500, place d'Armes, bureau 1700, Montréal
CENTRE L'AMORCE INC. 1477-0366	77 04 27	5006, rue Garnier, Montréal
LES CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL ST-ANDRE DE SUTTON NO. 3326 1418-8015	74 01 01	1, rue Principale, Sutton
CONSTRUCTION CROMWELL INC. 1502-5000	76 03 10	18, avenue Pointe-Claire, Pointe-Claire
ENTREPOT DE LA CHAUSSURE DU QUEBEC INC. 1637-2823	79 06 26	8051, rue Jarry est, Anjou
GESTION DE BIENS-FONDS DE BEAUPRE INC. 1627-7048	78 06 28	169, rue Crémazie ouest, Québec
LIBRAIRIE L'ETINCELLE INC. 1636-0182	79 05 07	325, rue Ste-Catherine est, Montréal
LIBRAIRIE POPULAIRE DE RIMOUSKI INC. 1638-8761	79 09 17	6, rue St-Germain est, Rimouski

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
MONTBEC MORTGAGE INVESTORS LTD. 1267-5310	59 11 03	630, boulevard Dorchester ouest, Montréal
PLACEMENTS BELLEMARE INC. 1237-7255	65 06 21	2850, boulevard Napoléon, Brossard
SALON DE COIFFURE TESS INC. 1501-7627	76 01 15	6700, chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal
SOCIETE D'INVESTISSEMENT DACME INC. 1630-7068	78 10 23	220, avenue Grande-Allée est, bureau 960, Québec

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

15146-o

Lettres patentes

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
CHAN-MICHAUD COURTIERS EN DOUANES LTÉE ..... *CHAN-MICHAUD CUSTOMS BROKERAGE LTD.* 1850-1882	81 09 15	150, Loiselle, Cowansville
SPIREC INC. 1849-1837	81 08 06	181, rang Ste-Thérèse, Saint-Rémi

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

15146-o

Lettres patentes supplémentaires

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DU CENTRE VILLE DE ST-JEAN INC. 1367-2068	74 03 14	81 09 18	De la dénomination sociale: ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES DU CENTRE-VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU INC.

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
CENTRE DE DIFFUSION DE LA DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE FRANÇAISE AU QUÉBEC 1260-9335	66 04 20	81 07 03	1) De la dénomination sociale: CENTRE QUÉBÉCOIS DE BANQUES D'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE; 2) du siège social: Montréal; 3) des objets; 4) de la valeur des biens immobiliers; 5) des dispositions.
CLUB DE MOTONEIGE LES DEUX CANTONS INC. 1507-6615	77 12 14	81 09 15	1) De la dénomination sociale: CLUB DE MOTONEIGE, SKI DE FONDS, RAQUETTES, SENTIERS PÉDESTRES LES DEUX CANTONS INC.; 2) des objets; 3) de la valeur des biens immobiliers.
CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (CISO) 1357-9529	74 07 18	81 09 16	De la dénomination sociale: CENTRE INTERNATIONAL DE SOLIDARITÉ OUVRIÈRE (CISO)
ÉPICERIE CHEZ JOSÉE INC. 1644-1321	80 04 30	81 08 06	De la dénomination sociale: LES ALIMENTATIONS J.D. LAFONTAINE ET FILS INC.
GARDERIE ST-BRUNO (1975) INC. 1365-4785	75 07 30	81 06 30	De la valeur des biens immobiliers.
J.B. CASTING SALES LTD. 1191-3472	69 12 01	81 09 15	Du capital-actions.
MONTRÉAL OXYGEN INC. 1109-7938	61 08 31	81 08 27	De la dénomination sociale: LES ENTREPRISES G.E. HOUDE INC.
RESTAURANT LA PETITE FERMIÈRE INC. 1626-2230	78 05 08	81 09 24	De la dénomination sociale: RESTAURANT PLAZA ST-DENIS INC.
SHERBROOKE CARTAGE INC. 1311-8591	65 03 08	81 09 16	De la dénomination sociale: TRANSPORT SHERBROOKE INC.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

15146-o

Compagnies (Partie 1A) — Loi sur les

Délivrance d'un certificat de constitution

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
ALARME J.B. DION INC. 1850-5123	81 09 17	Terrebonne
ALLERGIE CONCORDE INC. 1850-0298	81 09 03	Montréal
AMÉNAGEMENT ST-GELAIS INC. 1850-5602	81 09 18	Québec
L'ASTRE INC. 1850-6261	81 09 22	Montréal
BAR LA LOUVE INC. 1850-6097	81 09 22	Montréal
BELOG INC. 1850-5859	81 09 21	Hull
BOUTIQUE ANOUSKA INC. 1850-5495	81 09 18	Frontenac
BOUTIQUE LE REFUGE INC. 1850-5412	81 09 18	Terrebonne
BOUTIQUE MANHATTAN INC. 1850-2187	81 09 09	Chicoutimi
BOUTIQUE MICHA LA BOULE INC. 1850-6428	81 09 23	Beauharnois
BOUTIQUE PATINAGE PLUS INC. 1850-5065	81 09 17	Montréal
BOUTIQUE PLUS POUR ELLE ET LUI INC. 1850-6410	81 09 23	Beauharnois
GÉRARD BRASSARD INC. 1850-3532	81 09 15	Saguenay
C. LA VIE INC. 1850-6287	81 09 23	Richelieu
CARTES KIROUAC INC. 1850-6121	81 09 22	Québec
CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE DE STE-ADÈLE INC. 1850-6188	81 09 23	Terrebonne
CENTRE DE VÉHICULES MOTEURS CRÉMAZIE INC. *CREMAZIE MOTOR VEHICLE CENTRE INC.* 1850-5453	81 09 18	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
CIE DE COMMERCE UNI AFRICAIN INC. *UNITED AFRICAN TRADING CO. INC.* 1850-5628	81 09 21	Montréal
CLINIQUE DELTA MÉDICO-DENTAIRE INC. 1850-5933	81 09 22	Montréal
RAYMOND CLOUTIER & FILS INC. 1850-5925	81 09 22	Arthabaska
AU COIN DES JEUNES LA TUQUE INC. 1850-3755	81 09 16	Saint-Maurice
COMMUNICATIONS CAPRICORNE INC. 1850-6642	81 09 24	Québec
CONSTRUCTION SANCO INC. 1850-6584	81 09 24	Montréal
DAIGLE ET ASSOCIÉS INC. 1850-5719	81 09 21	Abitibi
DÉNEIGEMENT LOUIS GASTON PELLETIER INC. 1850-5701	81 09 21	Kamouraska
DÉPANNEUR C.D.G.L. INC. 1850-5263	81 09 18	Joliette
DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER TREMCO INC. 1850-5941	81 09 22	Montréal
DIFFUSION NOUVELLE INC. 1850-6303	81 09 23	Québec
DISTRIBUTEUR ROCHEFOR INC. 1850-6139	81 09 22	Québec
LES DISTRIBUTIONS ET SERVICES OUELLET ET FILS INC. 1850-3045	81 09 14	Montréal
DISTRIPLUS INC. 1850-5693	81 09 21	Montréal
NORMAND DOIRE INC. 1850-5164	81 09 17	Montréal
LES ÉCLAIRAGES AURÈLE DION INC. 1850-5966	81 09 22	Saint-Hyacinthe
ÉDITIONS ACTON INC. 1850-5289	81 09 18	Saint-Hyacinthe
ÉDITIONS J.G. ASSELIN INC. 1850-5297	81 09 18	Saint-Hyacinthe
LES ÉDITIONS LEINAD INC. 1850-5669	81 09 21	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
ÉLECTRIONIQUE INC. 1850-6501	81 09 23	Drummond
ENTREPRENEUR G. ET M. MATHURIN INC. 1850-5974	81 09 22	Gaspé
LES ENTREPRISES CARON & FILS INC. 1850-5354	81 09 18	Montréal
LES ENTREPRISES FORESTIÈRES DUCHESNE INC. 1850-5636	81 09 21	Chicoutimi
LES ENTREPRISES HEMACAJU LTÉE 1850-5594	81 09 18	Saguenay
LES ENTREPRISES HÔTELIÈRES L.Y.R.G. INC. 1850-6352	81 09 23	Bedford
LES ENTREPRISES J. CHEVARIE INC. 1850-3748	81 09 16	Gaspé
LES ENTREPRISES MARCEL SAVARD INC. 1850-6295	81 09 23	Hauterive
LES ENTREPRISES RICHARD FOURNIER INC. 1850-2542	81 09 11	Québec
LES ENTREPRISES YVES MODÉRIE INC. 1850-5099	81 09 17	Terrebonne
L'ÉRABLIÈRE DE LINGWICK INC. 1850-6519	81 09 23	Saint-François
LES ESTAMPES J. R. P. INC. 1850-5818	81 09 22	Québec
ESTHÉTIQUE MARIE-CLAUDE INC. 1850-2583	81 09 11	Roberval
FERME CERPAJO INC. 1850-5842	81 09 21	Saint-Hyacinthe
FERME GIRARD & FRÈRES ROBERVAL INC. 1850-5388	81 09 18	Roberval
FERME HARVEY & FERLAND INC. 1850-5644	81 09 18	Saguenay
FERME J.-P. DION & FILS INC. 1850-5834	81 09 21	Saint-Hyacinthe
FERME JOYALE DE ST-PRIME INC. 1850-5396	81 09 18	Roberval
FERME L. ET R. BRUNEAU INC. 1850-5446	81 09 18	Saint-François

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
FERME M.C. ASSELIN INC. 1850-5578	81 09 18	Montmagny
FRAN-BEC IMPORTATIONS EXPORTATIONS INC. 1850-5651	81 09 18	Montréal
FRANCHISE PLUS INC. 1850-5305	81 09 18	Montréal
FRUITS ET LÉGUMES BRISSETTE INC. 1850-5339	81 09 18	Arthabaska
GARAGE EDMOND GAGNÉ & FILS LTÉE . 1850-5727	81 09 21	Roberval
GARAGE J.M. DÉSILETS INC. 1850-5826	81 09 21	Terrebonne
GESTION GUY FAFARD INC. 1850-6063	81 09 22	Saint-Hyacinthe
GESTION JEAN DURAND INC. 1850-5214	81 09 18	Québec
GESTION JEAN-PIERRE GAGNÉ INC. 1850-6345	81 09 23	Trois-Rivières
GESTION MIBORD INC. 1850-6147	81 09 22	Québec
GESTION MICHÈLE RINGUET INC. 1850-5230	81 09 18	Québec
GESTION ODEL LTÉE . 1850-5909	81 09 22	Saint-Hyacinthe
GESTION P R N INC. 1850-6550	81 09 24	Montréal
GESTION PIERRE JALBERT INC. 1850-5362	81 09 18	Québec
GESTION RAMBOIS INC. 1850-5222	81 09 18	Québec
GESTION SADU INC. 1850-5248	81 09 18	Québec
GESTION THÉO COUTURE INC. 1850-6576	81 09 24	Saint-Hyacinthe
GESTIONS JULIEN SYLVAIN LTÉE 1850-6451	81 09 23	Beauce
LES IMMEUBLES QUÉMASKA INC. 1850-5040	81 09 17	Saint-Hyacinthe

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
IMPRIMERIE LAIZÉ (1981) LTÉE 1850-3722	81 09 16	Hauterive
INVENTAIRES GLOBAL INC. 1850-6113	81 09 22	Terrebonne
J.M. LEROUX INC. 1850-5404	81 09 18	Saint-François
LITHO LE GARDEUR INC. 1850-5560	81 09 18	Joliette
LOCATION D'AUTOS LARPONT INC. 1850-6030	81 09 22	Terrebonne
LOUISASA LTÉE 1850-6253	81 09 22	Montréal
LES MAÇONNERIES MONTE CASSINO INC. 1850-5743	81 09 21	Montréal
MAINTENANCE CONCORDIA LTÉE 1849-1217	81 07 23	Montréal
MARTEL MACK INC. 1850-2781	81 09 11	Hull
MCNICOLL & MARTIN INC. 1850-6196	81 09 23	Chicoutimi
MÉTAL OUVRÉ VILLA INC. *VILLA METAL WORK INC.* 1850-6204	81 09 23	Montréal
MEUNERIE DE L'ÉRABLE INC. 1850-8002	81 09 24	Frontenac
MEUNERIE ST-NARCISSE INC. 1850-2666	81 09 11	Trois-Rivières
MIVADA INC. 1850-6014	81 09 22	Kamouraska
NATROFAN INC. 1850-5206	81 09 18	Québec
P.A.T. TRANSMISSION INC. 1850-3383	81 09 15	Montréal
ANSELME PÂQUET INC. 1850-6436	81 09 23	Rimouski
BERTRAND PÉPIN INC. 1850-6444	81 09 23	Rimouski

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
R. PERRON RADIO SERVICE INC. 1850-5438	81 09 18	Roberval
LES PÉTROLES A. BELZILE INC. 1850-6071	81 09 22	Roberval
PIÈCES D'AUTOS C.F.P.R. INC. 1850-6022	81 09 22	Montréal
PINET AUTO RADIATEUR INC. 1850-6006	81 09 22	Richelieu
PIZZA PATIO DU QUÉBEC (1981) INC. 1850-5867	81 09 18	Montréal
LES PLACEMENTS CHERIBOURG-ORFORD INC. 1850-3847	81 09 16	Saint-François
PLACEMENTS CORDÉLI LTÉE 1850-5347	81 09 18	Saint-Maurice
LES PLACEMENTS D.O.P. (GASPÉ) INC. 1850-6220	81 09 23	Gaspé
PLACEMENTS J.R. NADEAU INC. 1850-6170	81 09 23	Iberville
PLACEMENTS JACQUES BEAUCHAMP INC. 1850-0306	81 09 03	Montréal
PLACEMENTS JEAN-MARC LAFLEUR INC. 1850-0280	81 09 03	Montréal
PLACEMENTS MAGO INC. 1850-5883	81 09 22	Montréal
LES PLACEMENTS P.P.N. INC. 1850-6600	81 09 24	Abitibi
LES PRODUCTIONS FAUVETTE BRUNE INC. 1850-5271	81 09 18	Montréal
LES PRODUCTIONS JOHN FARLEY INC. 1850-5370	81 09 18	Montréal
PRODUITS DE CONSTRUCTION ET DE FINITION LAVAL-CÉLEC (1981) LTÉE 1850-5875	81 09 21	Montréal
LES PRODUITS PHOTOSTONE CANADA INC. ..... *CANADIAN PHOTOSTONE PRODUCTS INC.* 1850-5180	81 09 17	Montréal
LES PUBLICATIONS REF INC. ..... *REF PUBLISHING INC.* 1850-6089	81 09 22	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
QUÉBEC LIVRES INC. 1850-6311	81 09 23	Montréal
QUINCAILLERIE NORDIQUE INC. 1850-6634	81 09 24	Québec
RÉALISATIONS FLEURDELISÉES INC. 1850-5677	81 09 21	Québec
RESTAURANT LA GOGAILLE INC. 1850-5792	81 09 21	Québec
RESTAURANTS LES COURTISANES INC. 1850-5313	81 09 18	Longueuil
P.E. ROUSSEAU, ENTREPRENEUR-PEINTRE INC. 1850-5800	81 09 21	Rimouski
SALLE DE BILLARD ST-ÉMILE INC. 1850-6477	81 09 23	Québec
SARVI INC. 1850-5545	81 09 18	Abitibi
SCIERIE FORILLON INC. 1850-6212	81 09 23	Gaspé
SÉCURITÉ PATON INC. 1850-6329	81 09 23	Montréal
LES SERRES R. CASSAN INC. 1850-5784	81 09 21	Richelieu
SERVICE DE REMORQUAGE GUY INC. 1850-6048	81 09 22	Montréal
SERVICE DE SÉCURITÉ INTERNATIONAL S S I 2000 (QUÉBEC) INC. 1850-5917	81 09 22	Montréal
SERVICE D'ENTRETIEN C.M. INC. 1850-6618	81 09 24	Montréal
SERVICES ADMINISTRATIFS S.A.M. INC. 1850-5032	81 09 17	Montréal
SERVICES POUR L'AUTO NORMAND BAZINET INC. 1850-5479	81 09 18	Terrrebonne
LES SERVICES RÉCICOR INC. 1850-5172	81 09 17	Montréal
SOCIÉTÉ AUBIN & BISAILLON INC. 1850-2880	81 09 11	Montréal
SOCIÉTÉ DE GESTION C. BÉDARD INC. 1850-5529	81 09 18	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
SOCIÉTÉ DE GESTION R. PLANTE INC. 1850-5511	81 09 18	Québec
SOCIÉTÉ DESSINATEUR CONSULTANT S.L.T. INC. 1850-5081	81 09 17	Québec
SOCIÉTÉ D'EXPLORATION MINIÉRE BODUFOR LTÉE 1850-5891	81 09 22	Montréal
SONORISATION NORMAND INC. 1850-3250	81 09 22	Québec
SOURCE SOLAIRE INC. 1850-3599	81 09 15	Montréal
SPORPULSION INC. 1850-5461	81 09 18	Chicoutimi
STATION DE SERVICE MAURICE ROBILLARD INC. 1850-5685	81 09 21	Longueuil
STATION-SERVICE ROBERTSON INC. 1850-5487	81 09 18	Frontenac
STUDIO DE DANSE INTERNATIONALE VALENTINO INC. 1850-5255	81 09 18	Québec

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de continuation

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
AGENCE DE VOYAGES GREFFE INC. 1346-6198	73 10 30	81 09 21	
AGENCES FONTIGNY & ROCHON INC..... 1368-3297	74 05 17	81 09 22	AGENCES J.P. FONTIGNY INC.
ALIMENTATION LAROCHE & FILS INC. ... 1644-0950	80 06 10	81 09 22	
ANDEX INC. 1334-0427	72 12 15	81 09 18	
ASSURANCES R.M. BEAUCHEMIN INC..... 1330-5057	73 04 02	81 09 24	LES ENTREPRISES R. ET M. BEAUCHEMIN INC.

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
AUTOBUS ST-BASILE LTÉE 1299-3671	67 08 18	81 09 22	
AUTOMOBILES F.M. INC. 1370-5578	74 12 02	81 09 22	
ÉMILIEN BÉLANGER & FILS LIMITÉE 1132-3383	55 06 06	81 09 18	
BOIS IBERVILLE INC. 1109-0990	49 08 11	81 09 22	
BOIS TURCOTTE VAL D'OR LIMITÉE 1345-4723	49 09 27	81 09 21	
BOUCHERIE PIERRE GRUSLIN INC. 1362-2352	75 03 06	81 09 10	BOUCHERIE L'ENTRECÔTE INC.
BOUTIQUE DE PHOTOS 6 × 6 INC. 1475-3552	77 03 17	81 09 21	
BROUILLETTE & LAHAIE LTÉE 1354-4325	74 01 17	81 09 23	
BULK CARRIERS (QUEBEC) LIMITED 1243-4619	62 07 23	81 09 22	TRANSPORT EN VRAC (QUÉBEC) LTÉE *BULK CARRIERS (QUÉBEC) LTD.*
CAFÉ LA PAYSANNE INC. 1350-9914	73 12 04	81 09 22	
CENTRE DE RÉNOVATION P.D.G. INC. 1510-3328	78 01 19	81 08 10	
CENTRE MÉDICAL ROULEAU INC. 1356-1865	74 05 03	81 09 17	
CENTURY MANAGEMENT LIMITED 1244-4543	53 03 14	81 09 17	GESTION CENTURY LTÉE *CENTURY MANAGEMENT LTD.*
CHASE COMMERCIAL CENTER LTD. 1338-6651	71 12 31	81 08 25	CENTRE COMMERCIAL CHASE LTÉE *CHASE COMMERCIAL CENTER LTD.*
CHÂTEAUGUAY DRYWALL INC. 1245-5630	72 01 12	81 09 15	K.L.I.N. CONSTRUCTION INC.
H. COLPRON INC. 1476-7362	77 04 19	81 09 17	
COMPAGNIE D'ADMINISTRATION & DE GESTION C.A.G. INC. 1227-9196	71 03 15	81 09 24	TRANS-ACTION C.A.G. INC.
CONSTRUCTION KÉOPS INC. 1352-2149	74 02 15	81 09 21	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
JACQUES CORBEIL INC. 1349-2384	72 09 25	81 09 17	
CORPORATION NATIONALE D'HYPOTHÈQUE LTÉE 1363-6014	64 01 29	81 09 22	
CORPORATION SANIBEC 1158-3036	65 04 07	81 09 22	
THÉO COUTURE INC. 1354-4788	73 12 18	81 09 21	
CRÉDIT LORRAINE LTÉE 1639-1500	79 10 01	81 09 14	
DBM DIVERS AND MARINES WORKS LTD. 1223-3052	71 02 23	81 09 23	LES ENTREPRISES MARINES DBM INC.
DÉCORATION KING INC. 1160-6878	66 06 10	81 09 18	
DÉPANNEUR JEAN MARCHAL INC. 1367-1458	74 03 11	81 09 21	
DIFFUSION DU MONT-ROYAL INC. 1261-8161	71 08 11	81 09 22	
DISTRIBUTION ÉLECTRONIQUE B. & G. LTÉE 1365-3688	75 05 09	81 09 16	
DRAPERIES LAVAL PLUS INC. 1104-3114	65 10 20	81 09 23	JACQUES BÉLANGER GROUPE DESING INC.
DURAND & FRÈRE INC. 1462-5784	75 10 14	81 09 21	
ÉLECTRO-VOX INC. 1118-6632	47 02 13	81 09 24	
LES EMBALLAGES BÉDARD & DESAUTELS INC. 1623-5970	78 02 17	81 09 21	
LES ENTREPRISES D.D.S. INC. 1356-5676	74 05 16	81 09 17	
LES ENTREPRISES FRYPAL INC. 1479-4382	77 07 12	81 09 24	
LES ENTREPRISES GÉRARD G. BELZILES INC. 1357-9941	74 09 04	81 09 18	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
LES ENTREPRISES HUGUES DE MERLIS INC. 1630-4594	78 10 12	81 09 18	
LES ENTREPRISES J.M. LACOURSIÈRE LIMITÉE 1627-5422	78 06 16	81 09 22	
LES ENTREPRISES JOHAN BOUDREAU INC. 1475-6282	77 09 22	81 09 22	
LES ENTREPRISES M.J.M. INC. 1124-8051	64 11 16	81 09 18	
LES ENTREPRISES PAUL GAGNÉ INC..... 1331-4422	73 05 24	81 09 23	
LES ENTREPRISES ST-JUDE (1966) LTÉE 1269-3743	66 12 12	81 09 22	
LES ENTREPRISES SOLVEIG INC. 1284-7018	67 12 14	81 09 22	
EXCAVATION GILLES LACAILLE INC. 1504-9984	76 09 16	81 06 30	
LÉO FAVREAU INC. 1258-9354	66 11 28	81 09 22	
FERME AVICOLE DE CHÂTEAUGUAY INC. 1504-2732	76 07 15	81 09 21	FERME YVES SAUCIER INC.
FORSOM LTD. 1120-4534	68 05 31	81 09 21	FORSOM INC.
GARAGE LAURIER INC. 1332-6863	73 01 28	81 09 23	
GESTION BORITAN INC..... 1364-6666	75 07 16	81 09 23	
GESTION FONCTION QUATRE INC..... 1337-2206	73 01 09	81 09 11	
GESTION MARELLE INC. 1629-4258	78 09 05	81 09 22	
CHARLES GILBERT LIMITÉE..... 1134-0536	55 05 05	81 09 21	
PAUL GRAND MAISON INC. 1132-0819	64 03 17	81 09 18	PAUL GRAND'MAISON INC.

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
GRAND MÉNAGE C.Y.R.A.G. INC. 1464-6673	76 02 09	81 09 21	
HÔTEL DU HAVRE INC. 1173-7921	68 11 04	81 09 22	
LES IMMEUBLES BELLAVANCE INC. 1341-5401	73 09 17	81 09 03	
IMPRIMERIE ST-HILAIRE INC. 1477-6389	77 05 16	81 08 24	
LES INDUSTRIES BONAVISTA INC. 1341-8124	73 10 15	81 09 18	
INDUSTRO-TECH INC. 1636-0067	79 05 07	81 09 16	INDUSTRO-TECH (QUÉBEC) 1981 LTÉE
INFRAFINA LTÉE 1267-5039	63 20 12	81 09 16	
INSTITUT YVONNE GALLICO INC. 1125-7631	67 11 10	81 09 22	
INVESTISSEMENTS HENRI & ROGER INC. 1473-0212	77 01 11	81 09 17	
JALROU INC. 1155-4292	69 03 26	81 09 18	
JUTEAU & RUEL INC. 1201-3439	70 09 03	81 09 22	
LAFLEUR, BOSSÉ & ASSOCIÉS INC. 1507-3521	77 10 03	81 09 18	
MARCEL LAPORTE & FILS INC. 1629-7541	78 09 14	81 09 21	
RAOUL — RAYMOND LAVOIE INC. 1623-6606	78 02 20	81 09 21	
MARCEL LE MAT FLEURISTE LTÉE 1107-9795	55 01 13	81 09 08	
LIVRAISON PARDEL LTÉE 1474-2225	77 02 14	81 09 21	
LOUIS PHILIPPE CONSTRUCTION INC. 1222-2345	69 10 23	81 09 23	
MACHINERIE LAURIN INC. 1215-0215	71 06 23	81 09 22	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
MACHINES À CHÈQUES J.C. INC. 1625-9392	78 04 28	81 09 18	J.M. JACOB INC.
MAGASINS DES RÉCOLLETS INC. 1369-6042	74 09 10	81 09 23	
MARINE REAL ESTATE INC. 1305-1545	60 05 12	81 09 21	IMMEUBLE MARINE INC. *MARINE REAL ESTATE INC.*
LES MATÉRIAUX GASPÉSIENS LTÉE 1639-2136	79 10 03	81 09 21	CRUSTANOR INC.
PAUL R. MATTE INC. 1633-1803	79 01 24	81 09 21	
MÉCANICAIR INC. 1501-9391	76 01 29	81 09 23	
LES MEUBLES AMOS INC. 1177-3363	69 01 31	81 09 21	
MOTEL LAURENTIEN DE PRÉVOST INC. .. 1626-4905	78 05 15	81 09 18	
N.J. REALTY COMPANY LTD 1268-7729	69 10 21	81 09 17	BOULANGERIE NORANDA INC.
F. PANET-RAYMOND INC. 1335-8635	73 02 16	81 09 11	
PAQUETTE, ROY, SPERANO ET ASSOCIÉS INC. 1508-6549	77 11 16	81 09 18	
PEINTURE BLAINVILLE INC. 1371-2765	75 02 07	81 09 22	
LES PELOUSES BOULET INC. 1158-7441	53 10 09	81 09 17	
U. PERRAULT & CIE 1344-7925	25 11 07	81 09 18	
PHOTO INTERCITÉ INC. 1472-7671	76 12 29	81 09 21	
PLACEMENTS CAMBRAI INC. 1502-1728	76 02 17	81 09 17	
LES PLACEMENTS CÔTÉ-LAPOINTE INC. . 1291-5872	60 04 28	81 04 07	
LES PLACEMENTS DENAULT INC. 1251-9781	70 05 23	81 09 24	
POULIN & MERCIER (1968) INC. 1137-7066	68 03 29	81 09 16	LES INDUSTRIES DU PROGRÈS INC.

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
QUALIBOIS INC. 1631-1201	78 11 06	81 09 23	
RAMSGATE INVESTMENT CORPORATION 1281-5601	59 03 21	81 09 16	
E.A. RANGER & FILS LTÉE..... 1204-8302	68 05 15	81 09 21	
RESSORTS D'AUTO MÉNARD INC. 1159-8935	67 01 11	81 09 18	
RESTAURANT MISS LOUISEVILLE INC. ... 1339-6528	73 08 09	81 09 23	
RESTAURANT PHILIPPE LESAGE INC. 1472-2805	76 12 13	81 09 17	
ROBES VANITÉ INC. 1166-0396	59 07 13	81 09 18	
ROBYVON LTÉE..... 1282-6103	60 11 04	81 09 23	
LE ROUSSON INC. 1267-0667	59 06 25	81 09 11	
HERVÉ ST-AMOUR INC. 1232-2814	71 12 28	81 09 15	
SCOLICOR LTÉE 1624-0988	78 03 06	81 09 23	
SCRIBEC LIMITÉE 1366-4032	75 07 30	81 09 24	
LES SERVICES DE FOURRURES LISABETH INC. 1634-4541	79 03 09	81 09 18	
LES SERVICES DE RADIO M.R.M. LTÉE ... 1344-0334	73 10 03	81 09 02	
SOCIÉTÉ DE GESTION P.A. FOURNIER INC. 1166-3168	53 07 16	81 09 21	
SOCIÉTÉ DE GESTION ROY LTÉE 1289-3202	70 06 13	81 09 18	
SOCIÉTÉ DE GESTION VICTOR DUHAMEL INC. 1255-0174	67 05 05	81 09 16	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
SOLEC INC. 1175-5246	68 02 27	81 09 18	1175-5246 QUÉBEC INC.
TAVERNE L'ÉTRIER INC. 1206-1016	68 11 29	81 09 17	
TÉLÉLUX INC. 1226-3075	72 05 16	81 09 23	
TRANSPORT J.H. WILLIAMS (1975) INC.... 1463-7698	75 12 22	81 09 23	FERME LES FRÈRES BEAULIEU INC.
VERREAULT NAVIGATION INC. 1645-9265	80 06 30	81 09 23	
VOYAGENCE INC. 1627-5190	78 06 21	81 09 23	

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de fusion

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
AUTOBUS TREMBLAY & PARADIS INC. 1850-8432	AUTOBUS TREMBLAY & PARADIS INC. AUTOBUS SCOLAIRE DROLET LIMITÉE TREMPAR INC.	81 09 30	Québec
CAMPEAU, LAFONTAINE & DUVAL INC. 1850-8358	CAMPEAU, LAFONTAINE & DUVAL INC. CRÉATION DUVAL INC. SODISBEC INC.	81 09 30	Frontenac
LES CARTONNIERS ST-FRANCIS LTÉE *ST-FRANCIS PAPER-BOX MAKERS LTD.* 1850-9323	GESTION G.A.F.F.T. INC. ..... LES CARTONNIERS ST-FRANCIS LTÉE	81 10 01	Drummond
ÉDITIONS LE TÉLÉPHONE ROUGE INC. 1850-9208	ÉDITIONS LE TÉLÉPHONE ROUGE INC. LES PRODUCTIONS DUBUISSON LTÉE	81 09 30	Québec
LES ENTREPRISES LUDCO LTÉE .... *LUDCO ENTERPRISES LTD.* 1850-9034	LES ENTREPRISES LUDCO LTÉE ..... LES PLACEMENTS IRVCO LTÉE	81 10 01	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
GESTION G.A.M. INC. 1850-8820	GESTION G.A.M. INC. ..... GESTION G.L.J. INC.	81 09 30	Rimouski
IMPRIMERIE BOURGUIGNON LTÉE 1850-8846	SOCIÉTÉ DE GESTION BOURGUIGNON & FRÈRES INC. IMPRIMERIE BOURGUIGNON LIMITÉE	81 09 30	Montréal
MARCHÉ G.P. INC. 1850-9224	MARCHÉ G.P. INC. ..... MÉGAFIBRE INC.	81 09 30	Rimouski
MATÉRIAUX FRIGON LTÉE 1850-6865	MATÉRIAUX FRIGON LTÉE MATÉRIAUX FRIGON (LAVAL) LIMITÉE CENTRE DE RÉNOVATIONS FRIGON LTÉE MANUTENTION FRIGON LTÉE	81 09 25	Joliette
1850-9257 QUÉBEC INC. 1850-9257	1850-2906 QUÉBEC INC. ..... FAIRVIEW TOYOTA INC.	81 10 01	Montréal
1850-9315 QUÉBEC INC. 1850-9315	1850-9257 QUÉBEC INC. ..... SPINELLI TOYOTA INC.	81 10 01	Montréal
MOTEL LÉVESQUE INC. 1850-6709	MOTEL LÉVESQUE INC. ..... RESTAURANT LA TERRASSE INC.	81 10 01	Kamouraska
OLIVIER, OUELLET ET MORIN INC. 1850-9190	OLIVIER, OUELLET ET MORIN INC. ROBLET INC.	81 09 30	Québec
PLACAGE RUSTIC (1981) LTÉE 1850-6469	PLACAGE RUSTIC LTÉE ..... CONTRE-PLAQUÉS VICTO LTÉE	81 09 23	Arthabaska
VISONNIÈRE BEAUCHAMP & FILS INC. 1850-9232	VISONNIÈRE G.M.B. INC. ..... 1843-2773 QUÉBEC INC.	81 09 30	Saint-Hyacinthe

15146-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de modification

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
BOIS TURCOTTE VAL D'OR LIMITÉE 1345-4723	49 09 27	81 09 21	Du capital-actions
BOISSELLE AVITEC LTÉE 1849-2322	81 08 10	81 09 23	De la dénomination sociale: 1849-2322 QUÉBEC INC.

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
CENTRE DE RÉNOVATION P.D.G. INC. .. 1510-3328	78 01 19	81 08 10	Du capital-actions
LE CENTRE HORTICOLE DE LA PINIÈRE INC. 1629-1031	78 08 17	81 09 23	Du capital-actions
CLARICE HOSIERY MILLS LTD. 1115-5413	61 11 20	81 09 21	De la dénomination sociale: CLARICE MANUFACTURIERS DE BAS NYLON LTÉE *CLARICE HOSIERY MILLS LTD.*
COIFFURE ÎLE LAVAL INC. 1371-9182	75 04 01	81 09 22	De la dénomination sociale: FAROUCHE INTERNATIONALE MAISON DE BEAUTÉ INC.
COINAMATIC INC..... 1840-9581	80 12 01	81 09 15	De la dénomination sociale: SOCIÉTÉ COINAMATIC INC.
LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE TROIS ÉTOILES LTÉE 1332-1294	72 10 05	81 09 18	De la dénomination sociale: A. & L. BOGLER INC.
LES CREVETTES DU ST-LAURENT INC. . 1642-3865	80 02 29	81 09 21	Du capital-actions
RAYMOND DE ROSA INC. 1281-6906	49 05 06	81 09 23	Du capital-actions
DÉPANNEUR JEAN MARCHAL INC. 1367-1458	74 03 11	81 09 21	De la dénomination sociale: LES ENTREPRISES DE RESTAURATION JEAN MARCHAL INC.
LES ENTREPRISES J.M. LACOURSIÈRE LIMITÉE 1627-5422	78 06 16	81 09 22	De la dénomination sociale LES ENTREPRISES HENRI THIBEAULT LTÉE
LES ÉQUIPEMENTS ALAIN THIBODEAU INC. 1850-0918	81 09 09	81 09 22	De la dénomination sociale: LES ÉQUIPEMENTS LAINDEAU INC.
FERME ANDRÉ BEAUCHEMIN ET JOSÉE BEAUSÉJOUR INC. 1850-2005	81 09 08	81 09 22	Du capital-actions
FERME ANDRÉ LACHANCE INC. 1850-2856	81 09 14	81 09 24	De la dénomination sociale: ÉCURIES ANDRÉ LACHANCE INC.
FIXOPRO INC. 1842-1941	81 01 06	81 09 16	1) Du district: Longueuil; 2) du capital-actions; 3) des dispositions.
GESTION JACQUES LUSSIER INC. 1849-0771	81 08 06	81 09 21	Du capital-actions
A.T. KNOOPS INC..... 1845-9149	81 04 28	81 09 16	Du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
1643-9523 QUÉBEC INC. 1643-9523	80 04 24	81 09 18	1) De la dénomination sociale: GARAGE A.L. POIRIER INC.; 2) du district: Rouyn-Noranda
1644-6189 QUÉBEC INC. 1644-6189	80 05 16	81 09 17	De la dénomination sociale: J.G. FRANCIS INC.
1843-6196 QUÉBEC INC. 1843-6196	81 03 09	81 09 18	1) De la dénomination sociale: GESTION GERMAIN CLOUTIER INC.; 2) du district: Saint-Jérôme
1844-4679 QUÉBEC INC. 1844-4679	81 03 20	81 09 17	De la dénomination sociale: LES DÉVELOPPEMENTS ÉQUITAS INC.
1846-1541 QUÉBEC INC. 1846-1541	81 05 15	81 09 18	1) De la dénomination sociale: PLACEMENTS JYMS INC.; 2) du district: Terrebonne
1846-5906 QUÉBEC INC. 1846-5906	81 05 21	81 09 21	De la dénomination sociale: LES ALIMENTS COMEAU INC. COMEAU'S FOODS INC.
1848-1341 QUÉBEC INC. 1848-1341	81 07 02	81 09 23	De la dénomination sociale: MARCHÉ ÉPICURIEN SQUARE WESTMOUNT INC.
1849-2918 QUÉBEC INC. 1849-2918	81 08 19	81 09 17	De la dénomination sociale: STATION DE SERVICE RANVENNE INC.
1849-4906 QUÉBEC INC. 1849-4906	81 08 17	81 09 23	De la dénomination sociale: LES ENTREPRISES CHABOT (SHERBROOKE) INC.
MOUNT ROYAL CONCRETE FLOOR LTD. 1272-1999	64 04 27	81 09 18	De la dénomination sociale: CONSTRUCTION M.R.C. LTÉE
CAMILLE PICHÉ INC. 1362-9969	75 04 21	81 09 21	Du capital-actions
POLYCLINIQUE DE BEAUCE INC. 1848-8916	81 07 30	81 09 15	De la dénomination sociale: CENTRE DE CUISINES DE ST-GEORGES INC.
LE ROUSSON INC. 1267-0667	59 06 25	81 09 11	Du capital-actions
SERVICE ÉLECTRIQUE ROY-CORMIER INC. 1842-5850	81 01 16	81 09 21	De la dénomination sociale: LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES C.B. INC.
LES SERVICES DE RADIO M.R.M. LTÉE. 1344-0334	73 10 03	81 09 02	Du capital-actions
VOYAGES CARTIER INC. 1461-8417	75 09 09	81 09 23	Des dispositions

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Compagnies (Partie 3) — Loi sur les

Lettres patentes

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
ÂGE D'OR ET AMITIÉ ANJOU 1849-5648	81 08 28	7500, avenue Goncourt, Anjou
ARC-EN-SON DE SEPT-ÎLES 1850-1767	81 09 14	146, Cartier, Sept-Îles
LES ARTISANS DE L'AIDE DU COMTÉ DES DEUX-MONTANGES 1842-8326	81 09 16	151, rue Saint-Louis, Saint-Eustache
ASSOCIATION CULTURELLE DES ESTRIENS DE LANGUE ALLEMANDE *CULTURAL ASSOCIATION OF GERMAN SPEAKING TOWNSHIPPERS* 1848-3248	81 09 03	Chemin Jordan, route rurale numéro 3, Sutton
ASSOCIATION DE BALLON-PANIER DE LORRAINE INC. . 1850-4720	81 09 22	Lorraine
ASSOCIATION DE SOCCER DE TERREBONNE INC. 1847-0518	81 06 02	Terrebonne
ASSOCIATION DES BÉNÉVOLES DE L'HÔPITAL ST-FÉLIX INC. 1850-1635	81 09 11	650, chemin Chambly, Longueuil
ASSOCIATION DES BÉNÉVOLES DU CENTRE HOSPITALIER SOINS PROLONGÉS VILLE ÉMARD INC. 1850-1833	81 09 14	6935, rue Hamilton, Montréal
ASSOCIATION DES CONDUCTEURS DE CHEVAUX MINIATURES DE LACHENAIE 1850-4316	81 09 18	918, rue Sarrazin, lot 940, Lachenaie
ASSOCIATION DES COPAINS DE VENISE 1850-4514	81 09 21	Canton de Magog
ASSOCIATION DES JOYEUX SPORTIFS 1841-5356	81 05 07	3525, rue Ste-Émilie, Montréal
ASSOCIATION DES LOCATAIRES DES JARDINS ANGEVINS 1850-1528	81 09 10	7800, Châteauneuf, Anjou
ASSOCIATION DES POLICIERS-POMPIERS DE DOLBEAU INC. 1849-5036	81 08 21	171, 3e Avenue, Dolbeau

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE SALONS DE COIFFURE POUR DAMES RÉGION DE MONTRÉAL INC. 1850-1825	81 09 14	Montréal
ASSOCIATION DES RÉSIDANTS DE MAISONS-MOBILES « AU JARDIN DE MON PÈRE » 1847-6796	81 06 09	La Baie
ASSOCIATION DU BASEBALL MINEUR DE HAUTERIVE INC. 1850-4324	81 09 18	650, rue Henri, Hauterive
L'ASSOCIATION DU VILLAGE SHAUGHNESSY 1849-5705	81 08 31	Montréal
L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES VICTIMES DU TABAGISME 1842-7500	81 02 02	8270, de Gaspé, Montréal
ASSOCIATION PORTE OUVERTE 1850-4845	81 09 02	Ville de Laval
ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU LAC TAUREAU (BERTHIER) INC. 1849-3973	81 08 20	177, rue Tiffin, Saint-Lambert
LES BROUETTES À TRÉSORS 1849-3379	81 08 17	212, Demers, Montréal
CENTRE DE BÉNÉVOLAT ST-ALPHONSE-NOUVELLE INC. 1850-1510	81 09 10	Maria
CENTRE DE PLEIN AIR LE SOULIER VERT 1846-6961	81 09 23	376, Galt ouest, Sherbrooke
CLUB DE HOCKEY JUNIOR DU SECTEUR NORD INC. 1850-1064	81 09 04	Dolbeau
LE CLUB DE HOCKEY LES JETS DE LOUISEVILLE INC. .. 1850-4670	81 09 22	Louiseville
CLUB DE LA CHAÎNE INC. 1847-9238	81 06 30	Fermont
LE CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE LES GASPÉSIENNES INC. 1847-7232	81 06 11	Gaspé
CLUB DE SKI-NAUTIQUE DE RAWDON INC. 1846-1483	81 05 08	Montréal
LE CLUB DE SOCCER DES JETS D'AHUNTSIC DE MONTRÉAL INC. 1847-9014	81 06 26	1003, Fleury est, Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
CLUB DE SOCCER LE LAURENTIEN 1845-1807	81 04 08	Saint-Eustache
CLUB DE VOLLEY-BALL VANIER DE LAVAL 1846-6094	81 05 15	909, Étienne-Parent, ville de Laval
CLUB MINI-AILES 1850-1270	81 09 08	Lebel-sur-Quévillon
CLUB OPTIMISTE ST-DAVID DE YAMASKA, QUÉBEC, INC. 1847-0286	81 06 01	20, rue Principale, Saint-David
CLUB RICHELIEU DE LAC-MÉGANTIC INC. 1845-7523	81 04 27	6318, rue Salaberry, Lac-Mégantic
LE CLUB SOCIAL D'AGRI-TECH INC. 1847-0112	81 05 29	1311, Ampère, Boucherville
COMITÉ DE PROMOTION INDUSTRIELLE DE LA ZONE DE RICHMOND 1850-1379	81 09 09	Richmond
COMITÉ DES CITOYENS DE LAC HÉNAUT 1847-6804	81 06 09	169, Lac-Hénault sud, Saint-Charles-de-Mandeville
COMITÉ DES FÊTES POPULAIRES DE BEAUCANTON 1847-7570	81 09 16	Beaucanton
CONSERVATION — MÉKINAC 1847-1235	81 06 08	Chemin des Corbeaux, Saint-Joseph-de-Mékinac
CORPORATION DE RADIO MALIOTÉNAM 1842-7948	81 02 06	Sept-Îles
LE COUP D'ELLE INC. 1850-1650	81 09 11	Saint-Jean-sur-Richelieu
ÉCOLE DE MUSIQUE ALLÉGRO INC. 1850-4829	81 09 23	Trois-Pistoles
ÉCOLE NATIONALE DE WU SHU 1843-6253	81 03 16	1149 B, rue Mont-Royal est, Montréal
FESTIVAL FÊTE DU THÉÂTRE RÉGIONAL ABITIBI-TÉMISCAMINGUE INC. 1845-1138	81 04 03	102, avenue du Lac, Rouyn
FONDATION DE L'HÔTEL-DIEU D'ALMA INC. 1849-3338	81 08 14	300, boulevard Champlain sud, Alma
FONDATION MAISON DE LA FRANCOPHONIE, SECTION: « NÉRÉE BEAUCHEMIN » 1850-1841	81 09 14	980, chemin St-Louis, Sillery

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
LA GAILLARDE DES BOIS DE LATERRIÈRE INC. 1850-4803	81 09 23	79, Long-Sault nord, Jonquière
GROUPE RADIO-AMATEUR UHF MÉTROPOLITAIN 1845-6426	81 04 22	1, rue des Pinsons, Mercier
HAVRE JACQUES CARTIER, ÎLE AUX COUDRES INC. 1850-4530	81 09 21	35, Royale est, Saint-Bernard-de-l'Île-aux-Coudres
LA LIGUE CENTRALE C.N. INC. 1847-7992	81 06 17	2445, avenue Athènes, Brossard
LIGUE DE BALLE MOLLE CAMPI INC. 1849-5473	81 08 27	Saint-Timothée
LA LIGUE DES BEAUX DIMANCHES (1981) INC. 1850-1288	81 09 08	4627, rue Omer-Barrière, ville de Laval
LA LIGUE DES JOYEUX MOINEAUX INC. 1849-5101	81 08 24	2330, rue Nicolas, Brossard
LIGUE FÉMININE LE GARDEUR 1850-1312	81 09 08	19, Maple, Le Gardeur
LOISIRS MASKY JEUNESSE INC. 1850-4837	81 09 23	Lac-Sergent
MOUVEMENT LOISIR SANTÉ DE L'AMIANTE 1850-1726	81 09 15	483, rue Carrette, Thetford-Mines
L'OASIS SAINT-JOSEPH INC. 1850-4654	81 09 22	Saint-Joseph-de-Sorel
L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DES JEUNES D'ANJOU ... 1843-0181	81 09 24	Anjou
LES PRODUCTIONS AURORES BORÉALES INC. 1850-1809	81 09 14	Val-d'Or
REGROUPEMENT DES FEMMES DE GASPÉ INC. 1847-0351	81 06 01	Gaspé
LA TÉLÉVISION NATIONALE ARMÉNIENNE 1849-5739	81 08 31	Montréal
THÉÂTRE PLATES-FORMES 1850-1502	81 09 10	3738, St-Dominique, Montréal

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

15146-o

Compagnies étrangères — Loi sur les

Nouveau permis

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les compagnies étrangères, un nouveau permis a été accordé aux corporations suivantes:

* Nom de la compagnie ou sa version ** Nom d'emprunt	Date du nouveau permis
** AUTOBUS GREYHOUND, INC. 1114-1561	81 09 25
** LES PRODUITS EXTRUDÉS PHILLIPS LTÉE 1844-6450	81 09 25

Le directeur,
15146-o HUBERT GAUDRY.

Permis

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les compagnies étrangères, un permis a été accordé aux corporations suivantes:

* Nom de la compagnie ou sa version ** Nom d'emprunt	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
** LES PLACEMENTS MARINE INC. 1850-1262	81 09 25	M. Sheldon Mintzberg 1405, rue Peel bureau 500, Montréal	1405, rue Peel, bureau 500 Montréal
** SOCIÉTÉ COMMERCIALE SUCRONEL INC. 1847-8859	81 09 28	M. A.J. d'Ailly 4026, Notre-Dame est Montréal	4026, Notre-Dame est Montréal

Le directeur,
15146-o HUBERT GAUDRY.

Déclarations des compagnies et sociétés — Loi sur les

Amendement

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la déclaration de société en commandite suivante a été amendée à son bureau.

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Date d'amendement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CAPRI ..... *CAPRI LIMITED PARTNERSHIP*	81 05 29	81 09 29	666, Sherbrooke ouest, suite 1501, Montréal

Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure, district judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU.

15192-o

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la déclaration de société en commandite suivante a été enregistrée à son bureau.

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
PLACE DES VOSGES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	81 09 24	1650, avenue Lincoln, app. 201, Montréal, H3B 1E1

Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure, district judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU.

15192-o

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la déclaration de société en commandite suivante a été enregistrée à son bureau.

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE HÉLI VOYAGEUR	81 09 15	Aéroport de Val-d'Or, Val-d'Or, QC

Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure, district judiciaire d'Abitibi,
JEAN GRENIER.

15192-o

Commission des transports du Québec

Aux fins de faciliter la recherche, la Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi sur les transports (L.R.Q., c. T-12) et au Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne (A.C. 2619-73 et ses amendements). Ces rubriques sont identifiées de la façon suivante:

I — Avis de la Commission *proprio motu* (Règlement 2, a. 2.24)

II — Avis d'introduction de requêtes (Règlement 2, a. 2.3)

III — Avis d'opposition à une modification de certains tarifs (a. 2.64)

IV — Avis de désistement

V — Avis de décisions rendues

VI — Formules en usage à la Commission des transports du Québec prescrites par le président, en vertu de l'article 25 de la Loi sur les transports.

VII — Demandes relatives à des changements de contrôle ou de maintien de permis.

		Décisions			Dossiers	
Divisions administratives	**Secteurs**	**Numérotation Mtl**	**Qué.**	**Couleur**	**Préfixes des bureaux**	**Numéro**
Transport public	Voyageurs	MPV	QPV	Rose	Q ou M	Série: 000000
	Écoliers	MPE	QPE	Rouge foncé	Q ou M	Série: 100000
	Taxi	MPT	QPT	Jaune	Q ou M	Série: 200000
Transport général	Camionnage régulier et spécialisé	MCG	QCG	Orange brûlé	Q ou M	Série: 300000
	Produits nommés	MPN	—	Vert pâle	— M	Série: 400000
Transport en vrac		MCV	QCV	Vert foncé	Q ou M	Série: 500000
(Location)		ML	QL	Bleu pâle	Q ou M	Série: 600000
Transport spécialisé	Maritime	MSM	QSM	Bleu foncé	Q ou M	Série: 700000
	Déchets	MSD	QSD	Violet	Q ou M	Série: 710000
	Aérien	MSA	QSA	Mauve	Q ou M	Série: 800000
	Ferroviaire	MSF	QSF	Brun	Q ou M	Série: 900000

Avis pour sommation

Conformément aux dispositions de l'article 2.24.2 du Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne, toute personne intéressée doit faire connaître son intention d'être entendue dans les 10 jours francs à compter de la présente publication, ou, à moins d'avis particulier ou contraire.

Rôle Q-81-03539-5
(Q-50001M-101-SO)

MINISTRE DES TRANSPORTS

700, boul. St-Cyrille est
Québec, QC
G1R 5A9
Partie requérante,
contre
(0-Q-502-541-101-SO)

JOSEPH AUDET

123, Bertrand
Beauport, QC
G1B 1H8
(8-Q-500-356-102-SO)

CAROL BOISSONNEAULT

402, Marie-de-l'Incarnation
Québec, QC
G1N 3H2
(0-Q-503-929-101-SO)

OMER BOURGET

349, boul. Rochette
Beauport, QC
G1C 1A1
(8-Q-502-519-104-SO)

RÉJEAN BOURGET

9, rue Arthur-Cooper
Beaupré (Montmorency)
G0A 1E0
(5-Q-500-938-107-SO)

JEAN-BAPTISTE GAGNON

1025, 47e Rue est, app. 3
Charlesbourg, QC
G1H 2N5
(9-Q-502-534-101-SO)

JACQUES GENDREAU

2191, avenue Laure
Beauport, QC
G1C 4Z3
(1-Q-502-300-102-SO)

SERGE LAFLEUR

221, rue Anna
Québec, QC
G1N 3K5
(8-Q-500-943-107-SO)

GUY LAFOREST

429, boul. de Monaco
Québec, QC
G1P 3J6

Avis est donné qu'à la demande du ministre des Transports, une sommation est signifiée aux transporteurs intimés auxquels il est enjoint de comparaître devant la Commission le 3 décembre 1981 à 14 heures, division 1 au 585, boul. Charest est, 9e étage à Québec pour faire voir cause du maintien de leur permis de transport en vrac et être traités suivant les dispositions de l'article 40 de la Loi sur les transports (L.R.Q., c. T-12).

Les transporteurs intimés ont été déclarés coupables, par la Cour des Sessions de la Paix du district judiciaire de Québec, d'avoir commis un acte criminel relié à l'exploitation de leur moyen ou système de transport, savoir:

Nom du transporteur	Accusation	Date de condamnation	No de dossier C.S.P.
Joseph Audet (Q-502-541)	Fraude, fraude et corruption	29 octobre 1979	200-01-002552-796
Carol Boissonneault (Q-500-356)	Fraude, fraudes env. le gouvernement	31 octobre 1979	200-01-001606-791
Omer Bourget (Q-503-929)	Fraude, fraude env. le gouvernement	30 janvier 1980	200-01-001603-798
Réjean Bourget (Q-502-519)	Fraude, fraude env. le gouvernement	29 octobre 1979	200-01-001614-795
Jean-Baptiste Gagnon (Q-500-938)	Fraude, fraude env. le gouvernement	17 décembre 1979	200-01-001311-797
Jacques Gendreau (Q-502-534)	Fraude, faux, emploi de faux, fraude env. gouv.	29 octobre 1979	200-01-001599-798
Serge Lafleur (Q-502-300)	Fraude, fraude env. le gouvernement	30 janvier 1980	200-01-001610-793
Guy Laforest (Q-500-943)	Fraude, fraude env. le gouvernement	18 décembre 1979	200-01-001598-790
Serge Lajeunesse (Q-500-944)	Fraude, fraude env. le gouvernement	31 octobre 1979	200-01-001608-797
Jean-Claude Lévesque (Q-502-543)	Fraude, fraudes env. le gouvernement	30 janvier 1980	200-01-001609-795
Réjean Lévesque (Q-500-351)	Fraude, fraude env. le gouvernement	29 octobre 1979	200-01-001615-792
Laval Martel (Q-501-129)	Fraude, fraude env. le gouvernement	29 octobre 1979	200-01-002549-792
Philippe Paré (Q-502-538)	Fraude, faux, fraudes envers le gouvernement	30 janvier 1980	200-01-001602-790
Albert Rodrigue (Q-502-521)	Fraude, fraude env. le gouvernement	31 octobre 1979	200-01-001605-793

(7-Q-500-944-101-SO)

SERGE LAJEUNESSE

2085, avenue Costebelle
Québec, QC
G1P 1A3
(8-Q-502-543-101-SO)

JEAN-CLAUDE LÉVESQUE

58, Bessette
Beauport, QC
G2B 1R8
(3-Q-500-351-101-SO)

RÉJEAN LÉVESQUE

35, Gaboriau
Val-Bélair, QC
G0R 4T0
(2-Q-501-129-101-SO)

LAVAL MARTEL

1615, de la Capricieuse
Québec, QC
G1J 3W2
(5-Q-502-538-101-SO)

PHILIPPE PARÉ

60, Ruel
Beauport, QC
G1C 2E1
(4-Q-502-521-101-SO)

ALBERT RODRIGUE

814, avenue Ste-Thérèse
Beauport, QC
G1B 1E4
(3-Q-503-074-102-SO)

ROBERT VERRET

121, rue Sauriol, app. 116
Beauport, QC
G1E 3G9
Parties intimées

Robert Verret (Q-503-074)	Fraude, faux, emploi de faux, fraude env. gouv.	29 octobre 1979	200-01-001600-794

Conformément aux dispositions de l'article 2.24.2 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne, toute personne intéressée doit faire connaître son intention d'être entendue dans les 21 jours francs à compter de la présente publication au moyen d'une opposition ou intervention écrite, indiquant les conclusions recherchées et les motifs détaillés invoqués à leur appui; cependant le transporteur à qui la sommation est adressée peut comparaître sans être obligé de produire une opposition ou intervention écrite; la Commission procédera sur cette affaire aux temps et lieu indiqués sans autre avis que ceux prescrits.

15147-o

I — Avis de la Commission *proprio motu*

Conformément aux dispositions de l'article 2.24 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne, toute personne intéressée doit faire connaître son intention d'être entendue dans le nombre de jours francs indiqué dans l'avis particulier ci-dessous, ou s'il n'y a pas d'indication de délai, dans les 30 jours francs, à compter de la date de la présente publication; si la Commission reçoit une opposition ou une intervention ou une demande dans le délai prescrit, la Commission procédera à une audience publique avant de rendre une décision.

Rôle M-81-07085-1
M-60000C 128 P
LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
et
M-600243 101 P (1084-DY et 746-DYV)
THE IMPERIAL LEASING CO. LTD
666, rue Sherbrooke ouest
bureau 506
Montréal, QC
H3A 1E7
Intimée

ATTENDU QUE le 4 septembre 1973, la Commission des transports du Québec rendait la décision ML-98 et a délivré à The Imperial Leasing Co. Ltd un permis pour fournir un service de location de véhicules de promenade à long terme ainsi qu'un permis pour fournir un service de location de camions, tracteurs, remorques et semi-remorques à long terme à être exploités à: 666, rue Sherbrooke ouest, bureau 506, Montréal, QC, H3A 1E7.

ATTENDU QU'une enquête faite par la Commission a démontré que l'intimée n'exploitait plus ses permis à l'adresse susmentionnée mais à une nouvelle adresse, à savoir: 300, montée de Liesse, ville St-Laurent, QC.

ATTENDU QU'aucune requête de changement d'adresse n'a été produit à la Commission;

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 5 de l'Ordonnance générale no 4569 et l'article 6 (1) *c)* de l'arrêté en conseil 4476-77;

PAR CES MOTIFS, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

1. Décréter que le permis M-600243 n'est pas renouvelé ou, s'il a été renouvelé, l'annuler; ou

2. Rendre toute autre décision appropriée.

15147-o

II – Avis d'introduction de requêtes

La Commission donne avis de la nature des requêtes suivantes, conformément aux dispositions de l'article 2.13 du Règlement 2. Quiconque désire s'opposer ou intervenir doit le faire, suivant les règles prévues à l'article 2.14 dudit règlement, dans les 21 jours francs de la date de la présente publication.

Rôle M-81-06059-7
M-601294-102-D

98065 CANADA INC.

22, boulevard Greber,
Gatineau (Hull) QC
J8T 3P5
Requérante
Proc.: Bourget & Bourget

Cette requête remplace celle publiée à la *Gazette* no 34 du 22 août 1981, à la page 9383.

La requérante demande d'être autorisée à donner le service suivant de location: « Location à court terme (moins d'un an) de véhicules de promenade (automobiles et familiales), ainsi que de camionnettes et fourgonnettes comprises dans l'Ordonnance générale no 2 sur les locations. »

Rôle M-81-06695-8
M-300007-173-DT

SOUTHERN MOTOR CARRIERS RATE CONFERENCE

1307, Peachtree St., NE
Atlanta (GA)
30357

Modification tarifaire:

Supplément 35 au tarif de taux forfaitaires de classe et d'espèce no 319-E (Sud des États-Unis — Québec), ICC SMC 319-E et ICC NFB 319-E, s'appliquant entre des points situés dans le Sud des États-Unis, d'une part, et des points situés dans la province de Québec, d'autre part:

Les augmentations des taux et des frais s'établissent comme suit: *Augmentation*

Tarif de classe et d'espèce:
Chargements partiels et toutes quantités: 7,3%
Taux basés sur le volume ou le chargement 4,6%
Frais accessoires; taux accessoires:
Frais arbitraires et frais de cueillette et de livraison 7,3%
Frais minimaux 7,3%

Rôle M-81-06697-4
M-30007-174-DT

SOUTHERN MOTOR CARRIERS RATE CONFERENCE

1307, Peachtree St., NE
Atlanta (GA)
30357

Modification tarifaire:

Supplément 34 au tarif de taux forfaitaires de classe et d'espèce no 319-E (Sud des États-Unis — Québec), ICC SMC 319-E et ICC NFB 319-E, s'appliquant entre des points situés dans le Sud des États-Unis, d'une part, et des points situés dans la province de Québec, d'autre part:

Modification des dispositions réglementaires:

Au numéro 1450, adjonction d'une restriction, pour le compte de Ryder Truck Lines, Inc. afin de permettre l'application du tarif des transporteurs individuels.

Au numéro 10920, établissement de taux d'espèce réduits basés sur le volume s'appliquant au transport de produits assouplissants de Wellford (C.S.) à Lasalle (QC), pour le compte de Carolina Freight Carriers Corporation puis de Glengarry Transport Limited.

Au numéro 11580, établissement de taux d'espèce réduits basés sur le volume s'appliquant au transport du dioxyde de titane de Varennes (QC) à Memphis (TN) et Pisgah Forest (C.N.).

Rôle M-81-06751-9
M-30004-707-DT

CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N

1434, rue Ste-Catherine ouest, app. 404
Montréal, QC
H3G 1R4

Modification tarifaire:

On demande que les modifications suivantes entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur la présente requête.

Tarif de classe no 10-E entre le Québec et l'Ontario, C.T.Q. no 1500.

Le transporteur no 126, Harkema Express Lines Limited, est retiré comme transporteur adhérent de l'Ontario.

Addition des points suivants situés au Québec et publication en conséquence de taux établis d'après les barèmes applicables aux villes déjà inscrites, pour des distances équivalentes:

ÎLe Dupas	Saint-Didace
Lac Noir	Saint-Edmond-de-Berthier
Lachenaie	Saint-Gabriel-de-Brandon
Saint-Alexis-des-Monts	Saint-Ignace-de-Loyola
Sainte-Angèle-de-Prémont	Saint-Paulin
Saint-Charles-de-Mandeville	Saint-Paul-l'Ermite
Saint-Cléophas-de-Brandon	(Ville de Le Gardeur)
Saint-Damien-de-Brandon	Sainte-Ursule

Tarif d'espèce no 15-L entre le Québec et l'Ontario, C.T.Q. no 4096

Addition de nouveaux articles:
Adhésifs, à savoir:
Adhésifs thermoplastiques, dans des barils, bidons ou cartons

De	À	Taux	Minimum
Brantford (Ont.)	Montréal (QC)	205	40 000

Addition de nouveaux articles:
Pièces de machines agricoles; pièces de véhicules, savoir: pièces de camions, en chargements hétérogènes seulement.
Note 1: L'expéditeur fait le chargement
Note 2: Non assujetti au n° 5 de la règle 135 du Tarif n° 10-E.

De	À	Taux	Minimum
Burlington (Ont.)	Montréal (QC)	259	30 000

Addition de nouveaux articles:
Matériel et appareils commerciaux ou ménagers, savoir: systèmes de climatisation et pièces connexes.
Note: Non assujetti à la règle n° 225 du Tarif n° 10-E

Bramalea (Ont.)	Montréal (QC)	230	(N) 30 000

Addition de nouveaux articles:
Matériel et appareils commerciaux ou ménagers, savoir: articles de cuisine en cuivre

Montréal (QC)	Toronto (Ont.)	229	24 000

Addition au numéro 612:
Matériel ou appareils commerciaux ou ménagers, savoir: lessiveuses et sécheuses

Cambridge (Ont.)	Montréal (QC)	250	30 000
	Saint-Bruno (QC) (Chambly)	250	30 000

Remaniement du numéro 690:
Amiante, savoir: fibres, rebuts, fibres courtes, dans des sacs.
*Note: Deux remorques par jour, 45 000 livres chacune, suivant une seule lettre de voiture.

Black-Lake (QC)	Mississauga (Ont.)	170	70 000
	Toronto (Ont.)	170	70 000

Addition au numéro 803:
Articles de sport et d'athlétisme:
équipements de ski

Entre	Et	Taux	Minimum
Brockville (Ont.)	Montréal (QC)	195	15 000
		175	20 000

Addition au numéro 806.5:
Pièces d'automobiles, en fer ou acier, enduites de caoutchouc; pièces d'automobiles: pare-chocs, enduits de caoutchouc, bourrelets.
Note 2: Les taux comprennent un arrêt à Stratford (Ont.) pour chargement partiel.

Addition au numéro 811:
pièces d'automobiles et fournitures utilisées dans la fabrication des véhicules
Note: Le taux pour les conteneurs vides revenant de Sainte-Thérèse (QC) à Concord (Ont.) et à Mississauga (Ont.) est de 2.55 $ les cent livres, avec un minimum de 24 000 lb, lorsque le voyage de retour est effectué par le même transporteur que le voyage à destination de Sainte-Thérèse.

De	À	Taux	Minimum
Concord (Ont.)	Sainte-Trérèse (QC)	233	30 000
Mississauga (Ont.)		199	40 000
		196	45 000

Addition d'un nouvel article:
Coussinets à rouleaux

St-Thomas (Ont.)	Montréal (QC)	850	5 000
		625	10 000

Addition au numéro 1035:
Chaudières, fourneaux, radiateurs, accessoires ou pièces, savoir: chaudières et pièces.

Sherbrooke (QC)	Espanola (Ont.)	385	24 000
		350	30 000
		318	40 000
		302	45 000
		205	70 000

*Note: Lorsque les remorques sont chargées à 75% ou plus de leur capacité maximale utile, les frais sont établis selon le taux applicable au minimum de 30 000 livres.

Addition au numéro 1280:
Briques, à savoir: brique réfractaire, moules à briques.

De	À	Taux	Minimum
Bécancour (QC)	Sault Ste. Marie (Ont.)	300	45 000
		285	50 000

Remaniement du numéro 1430:
Cadmium, billes et baguettes, dans des cartons, attachés sur palettes; sable dans des barils; zinc, en lingots, dans des barils.
Ajouter à la description: "Cuivre, à savoir: cathodes".
Addition au numéro 1540:
Aliments en conserve, tels qu'ils sont inscrits sur la liste.
* Note: En excluant le chargement et le déchargement.

Leamington (Ont.)	Montréal (QC)	264	30 000
		215	40 000
		130	70 000

Addition au numréro 1792:
Produits du charbon, à savoir: charbon de bois, dans des sacs.

De	À	Taux	Minimum
Saint-Mathieu (QC) Rimouski	Toronto (Ont.)	1 020,51 $	36 000

Addition de nouveaux articles:
Produits chimiques sans dénomination précise, dans des sacs, barils ou bouteilles en acier.
Note: Les barils ou bouteilles vides sont retournés au taux applicable à 40 000 lb lors du voyage aller (minimum: 5 000 lb) lorsque les deux trajets sont effectués par le même transporteur.

De	À	Taux	Minimum
Cornwall (Ont.)	Valleyfield (QC)	90	30 000
		72	40 000
		68	45 000

Addition d'un nouvel article:
Composés, savoir: mélanges antimousse, savon doux.

St. Catharines (Ont.)	Valleyfielfd (QC)	204	40 000

Addition d'un nouvel article:
Cuivre, à savoir: tiges, baguettes.

De	À	Taux	Minimum
Montréal (QC)	Brockville (Ont.)	85	40 000
		80	50 000

Remaniement du numéro 2895:
Tissus: fil en nylon, sur bobines, dans des cartons.

Farnham (QC)	Brantford (Ont.)	327	24 000
	Collingwood (Ont.)	306	30 000
		C	40 000

Addition d'un nouvel article:
Nourriture pour animaux ou volaille

London (Ont.)	Montréal (QC)	180	70 000

Addition au numéro 3683:
Denrées alimentaires, à savoir: haricots secs, dans des boîtes ou sacs, tel qu'il est indiqué au numéro 35910 de la Désignation tarifaire des marchandises au Canada, nº 6000

Chatham (Ont.)	Montréal (QC)	155	50 000
Kent Bridge (Ont.)		155	50 000
Paincourt (Ont.)		155	50 000

Addition d'un nouvel article:
Articles de verre (excepté le cristal), sans dénomination précise, dans des barils ou boîtes; les risques de bris sont à la charge du propriétaire.

Montréal (QC)	Toronto (Ont.)	494	5 000
		389	10 000
		326	15 000

Addition de nouveaux articles:
Gants de caoutchouc, trousses de pouponnières, articles sanitaires, préparations de toilette, à savoir: shampooings.

De	À	Taux	Minimum
		5 000	10 000
Mississauga (Ont.)	Cap-de-la-Madeleine (QC)	824	716
	Drummondville (QC)	794	684
	Granby (QC)	789	680
	Grand-Mère (QC)	824	716
	Montréal (QC)	473	428
	Québec (QC)	900	776
	Saint-Hyacinthe (QC)	789	680
	Saint-Jean (QC)	725	622
	Saint-Jérôme (QC)	789	680
	Sainte-Thérèse (QC)	725	622
	Shawinigan (QC)	824	716
	Sherbrooke (QC)	824	716
	Thetford-Mines (QC)	869	752
	Trois-Rivières (QC)	824	716

Annuler le numéro 4680:
Produits des céréales: gluten de blé

Montréal (QC)	Bramalea (Ont.)
	Hamilton (Ont.)
	London (Ont.)
	Mississauga (Ont.)
	Toronto (Ont.)

Addition de nouveaux articles:
isolateurs, non autrement désignés, porcelaine, cuivre, laiton, bronze et acier combinés tel qu'il est indiqué au n° 52010 de la Désignation tarifaire des marchandises au Canada.

Georgetown (Ont.)	Montréal (QC)	558	5 000
		463	10 000
		424	15 000
		396	20 000

Addition de nouveaux articles:
Machinerie ou pièces de machines, à savoir:
laminoirs à acier

De	À	Taux	Minimum
Saint-Hyacinthe (QC)	Sault-Ste-Marie (Ont.)	285	40 000

Remaniement du numéro 5454:
Peintures et vernis, à savoir: asphalte ou goudron, dans des barils

St. Catharines (Ont.)	Trois-Rivières (QC)	274	40 000

Addition de nouveaux articles:
Produits du pétrole: paraffine chlorée.

Cornwall (Ont.)	Shawinigan (QC)	167	30 000
		134	40 000
		128	45 000

Remaniement du numéro 5610:
Tuyaux et parois, en vinyle.

Acton (Ont.)	Hull (QC)	203	Ⓝ 30 000
		153	Ⓝ 40 000
	Québec (QC)	297	Ⓝ 30 000
		238	Ⓝ 40 000
	Rivière-du-Loup (QC)	318	Ⓝ 40 000
		302	Ⓝ 45 000
	Sherbrooke (QC)	271	Ⓝ 30 000
		217	Ⓝ 40 000

Remaniement du numéro 5735:
Imprimés, à savoir: livres ou catalogues, en paquets ou sur palettes à patins, sous emballage moulant ou attachés

Entre	**Et**	**Taux**	**Minimum**
Owen Sound (Ont.)	Montréal (QC)	515	10 000
		430	15 000
		270	24 000

Addition au numéro 6170:
sable, silice, dans des sacs, sur palettes.

De	**À**	**Taux**	**Minimum**
Saint-Canut (QC)	Kirkland (Ont.)	378	24 000
		351	30 000
		316	40 000
		260	60 000

Addition d'un nouvel article:
rebuts d'aluminium

Toronto (Ont.)	Trois-Rivières (QC)	170	70 000

Remaniement du numéro 6658:
résine synthétique, savoir: film ou feuil, sur palettes à patins.

Georgetown (Ont.)	Montréal (QC)	**1 livraison**	
		355	15 000
		C	20 000
		2 livraisons	
		496	10 000
		367	15 000
		3 livraisons	
		510	10 000
		379	15 000

Addition au numéro 6920:
Feuilles de tabac, non traitées, en ballots, dans des boîtes ou barriques.

Québec (QC)	Guelph (Ont.)	334	30 000

Addition au numéro 7150:
fer ou acier, selon la liste, étriers de suspension.

Addition d'un nouvel article:
tuyaux et conduites.

De	**À**	**Taux**	**Minimum**
Saint-Jean (QC)	Toronto (Ont.)	164	40 000
		152	45 000
		112	70 000

Remaniement du numéro 7450:
poudre de fer, dans des sacs

Sorel (QC)	*Burlington (Ont.)	163	70 000
Tracy (QC)	*London (Ont.)	166	70 000
	*Windsor (Ont.)	171	70 000

* Note: dans des barils, sur palettes
* Note: sur palettes jetables

Addition d'un nouvel article:
grenaille d'acier

Thorold (Ont.)	Montréal (QC)	211	40 000
		177	50 000
		153	60 000
		135	70 000

Addition de nouveaux articles:
Sacs; carton multi-couches; boîtes de carton non gaufré, à plat; carton bois.

Entre	**Et**	**Taux**	**Minimum**
Montréal (QC)	London (Ont.)	273	30 000
		215	40 000
		199	45 000

Addition d'un nouvel article:
moules à gâteaux, descentes de bain, tapis de voitures, napperons, couvre-plateaux.

De	**À**	**Taux**	**Minimun**
Montréal (QC)	Toronto (Ont.)	386	5 000
		345	10 000
		299	15 000
		274	20 000
		246	24 000
		220	30 000
		171	40 000
		159	45 000

Annulation des taux au numéro 7880:
pâte mécanique, papier journal, papier d'impression, carton bois, papier d'emballage.

Alma (QC)	Ottawa (Ont.)		
Kénogami (QC)			

Remaniement du numéro 7970:
papier journal, en rouleaux ou en paquets, sur palettes.

Buckingham (QC)	Ottawa (Ont.)	45	42 000
Masson (QC)			
Buckingham (QC)	Kingston (Ont.)	96	40 000
Masson (QC)		96	40 000
Dolbeau (QC)	Trenton (Ont.)	169	45 000
Montréal (QC)	Peterborough (Ont.)	108	40 000
		101	45 000
		95	50 000

Addition au numéro 8015:
carton, papier laminé, à plat.

Cornwall (Ont.)	Richmond (QC)	478	5 000
		385	10 000
		192	24 000
		167	30 000

Addition et remaniement au numéro 8060:
Produits du papier: Groupes « A », « B », et « C » selon la liste.
Papier d'aluminium, moules à gâteaux, boîtes à beurre cirées, couches jetables, mouchoirs à démaquiller en papier et articles de même nature, papier paraffiné.

De	**À**	**Taux**	**Minimum**
Crabtree (QC)	Chatham (Ont.)	0	5 000
		0	10 000
	Chelmsford (Ont.)	884	5 000
		765	10 000
	Coniston (Ont.)	884	5 000
		765	10 000
	North Bay (Ont.)	765	5 000
		660	10 000
		457	Ⓝ 17 000
		350	Ⓝ 24 000
	Sturgeon Falls (Ont.)	843	5 000
		732	10 000
		0	Ⓝ 17 000
		0	Ⓝ 24 000
	Sudbury (Ont.)	838	5 000
		725	10 000
		518	Ⓝ 17 000
		396	Ⓝ 24 000

Addition au numéro 8297:
Rebuts, à savoir: papier, en ballots.

Magog (QC)	Thamesville (Ont.)	298	30 000

Addition de nouveaux articles:
papier hygiénique, serviettes, ouate, en rouleaux.

Huntsville (Ont.)	Montréal (QC)	306	20 000
	Saint-Hyacinthe (QC)	334	20 000

Addition au numéro 8340:
Pâte de bois en ballots

Thurso (QC)	Thorold (Ont.)	96	70 000

Addition au numéro 8390:
Carton bois.

Crabtree (QC)	Huntsville (Ont.)	229	40 000
		206	50 000
		172	70 000
	Toronto (Ont.)	156	40 000
		140	50 000
		117	70 000

Addition de nouveaux articles:
Denrées alimentaires, à savoir: huile de maïs; amidon; sucre de maïs (produit fini); mélasse; dextrine: glucose, sans dénomination précise; jus de citron et de lime; sucre d'érable en pains; beurre d'arachides; sirop de table; sauces aromatisées.
Produits céréaliers, à savoir: céréales de maïs.
Amidon et produits de l'amidon.
Dans des conteneurs de 20 pi ou de 40 pi, pour les marchés d'importation, d'exportation et intérieur.
Note: L'expéditeur fait le chargement et le compte.

Entre	Et	Taux	Minimum
Cardinal (Ont.)	Montréal (QC)	370 $	Maximum 40 000 le conteneur

Rôle M-81-06752-7
M-30004-708-DT

CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N

1434, rue Ste-Catherine ouest,
app. 404
Montréal, QC
H3G 1R4

Modification tarifaire:
Demande que les modifications suivantes entrent en vigueur le 46e jour suivant la date de la décision portant sur la présente requête.
Établissement d'un tarif d'espèce spécial au nom de Brazeau Transport Inc., Canadian Pacific Express Transport Ltd., CP Transport Division, Champlain Sept-Îles Express Interprovincial Inc., Direct Motor Express (Québec) Ltd., Direct Winters Transport Ltd., Glengarry Transport Ltd., Husband Transport Ltd., Inter-City Truck Lines (Canada) Inc., Kingsway Transports Ltd., Laidlaw Transport Ltd., Overland Western Ltd., Overnite Express (1980) Inc., Reliable-Scott Transport Limited, Thibodeau-Finch Express Ltd.
Papier impression.

De	À	Taux	Minimum
Montréal (QC)	London (Ont.)	199	45 000
	Mississauga (Ont.)	145	40 000
	Toronto (Ont.)	145	40 000

Rôle M-81-06797-2
M-300181-101-D

TRANS-ÎLE INC.
TRANS ÎLE INC.

1725, chemin Saint-François
Dorval (QC)
H9P 2S1
Requérante
M-301952-125-D

CHAMPLAIN SEPT-ÎLES EXPRESS INTERPROVINCIAL INC.

6500, boulevard Grande-Allée
St-Hubert (QC)
J3Y 1B8
Requérante conjointe
M-300038-112-D

FORGET TRANSPORT INC.

494, Blainville est, C.P. 425
Ste-Thérèse (QC)
J7E 1N9
Requérante conjointe
M-300037-117-D

TRANSPORT CHAMPLAIN EXPRESS INC.

411, rue Rivière
Cowansville (QC)
J2K 1N4
Requérante conjointe

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec en vue d'obtenir un permis de transport supplétif conforme au paragraphe 2*a)* de l'Ordonnance générale sur le camionnage, tel qu'amendé par le Décret 30.32.80 du 24 septembre 1980.
Transport supplétif:
La requérante est autorisée à effectuer des services de transport pour le compte de:
Trojan Freight Lines Limited
TNT Canada Inc.
Champlain Sept-Îles Express Inc.
Champlain Sept-Îles Express Interprovincial Inc.
Forget Transport Inc.
Transport Champlain Express Inc.
Transport Champlain Express International Inc.
dans le cadre du permis de ces derniers.
Conditions:
Ce permis ne sera valide que tant et aussi longtemps que la requérante, Trans-Île Inc. de même que TNT Canada Inc., Champlain Sept-Îles Express Inc., Champlain Sept-Îles Express Interprovincial Inc., Forget Transport Inc., Transport Champlain Express Inc. et Transport Champlain Express International Inc. et Trojan Freight Lines Limited seront sous le contrôle des mêmes compagnies et/ou personnes.

M-304556-112-D

TROJAN FREIGHT LINES LIMITED

6500, Grande-Allée
St-Hubert (QC) J3Y 1B8
Adresse d'affaires:
5280, Maingate Drive
Mississauga (Ontario)
L4W 1G5
Requérante conjointe
M-300044-176-D

CHAMPLAIN SEPT-ÎLES EXPRESS INC.

6500, boulevard Grande-Allée
St-Hubert (QC)
J3Y 1B8
Requérante conjointe
M-305214-110-D

TNT CANADA INC.

5280, Maingate Drive
Mississauga (Ontario)
L4W 1G5
Au Québec:
1725, chemin St-François
Dorval (QC)
H9P 2S1
Requérante conjointe
M-300397-116-D

TRANSPORT CHAMPLAIN EXPRESS (INTERNATIONAL) INC. CHAMPLAIN EXPRESS TRANSPORT (INTERNATIONAL) INC.

411, rue Rivière
Cowansville (QC)
J2K 1N4
Requérante conjointe
Proc.: Hogue & Ass.

Rôle M-81-06798-0
M-201374-107-D

LALLOUZ, FÉLIX

6802, Légaré
Montréal, QC
H3S 1Y4
Requérant-cessionnaire
M-201609-001-101-D

TESSIER, ROYAL

654, Samuel-de-Champlain
Boucherville, QC
J4B 5R3
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-201609-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-5 Est de Montréal.

Rôle M-81-06799-8
M-211318-101-D

MAWASSI, HASSAN

10165, Plaza
Montréal-Nord, QC
H1H 4L7
Requérant-cessionnaire
M-200603-001102-D

BERNARD, ANDRÉ

6852, Delorimier
Montréal, QC
H2G 2P9
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-200603-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-06800-4
M-211320-101-D

PEREZ, AMADOR

2875, Ekers, app. 8
Montréal, QC
H3S 1E2
Requérant-cessionnaire
M-207721-001-102-D

HARMEL, XAVIER

1216, Van Horne
Montréal, QC
H2V 1K3
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-207721-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-06801-2
M-509137-102-D

TRANSPORT DE GRAVIER DANIEL FOURNIER LTÉE

270, Principale, C.P. 1486
Senneterre
(Abitibi) QC
JOY 2M0
Requérante-cessionnaire
M-507983-101-D

CLOUTIER, CLAUDE

Rang 6-7, C.P. 734
Barraute
(Abitibi) QC
JOY 1AO
Requérant-cédant

Le requérant-cédant demande à la Commission des transports du Québec de transférer à la requérante-cessionnaire le permis numéro M-507983-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 08.

Les actions de la requérante-cessionnaire sont réparties comme suit: Daniel Fournier, 1 000 actions ordinaires

Rôle M-81-06803-8
M-211317-101-D

DAHLSTROM, EDMOND G.

2295, Sanguinet
Varennes, QC
JOL 2P0
Requérant-cessionnaire
M-208497-002-104-D

CHAYER, LAURIER

1865, 8e Avenue
Pointe-aux-Trembles, QC
H1B 4H7
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-208497-002 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-06804-6
M-510107-101-D

TREMBLAY, LOMER

15, Mgr.-Chagnon
Cadillac
(Abitibi) QC
J0Y 1C0
Requérant-cessionnaire
M-502369-102-D

PAUL SAVOIE INC.

245 A, rue Pierre
Val-d'Or
(Abitibi) QC
J9P 4L8
Requérante-cédante

La requérante demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Lomer Tremblay le permis no M-502369 001 qu'elle détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 08.

Rôle M-81-06805-3
M-211316-101-D

KURANT, RUBIN

2275, rue Gold
St-Laurent, QC
H4M 1S5
Requérant-cessionnaire
M-202893-001 101-D

MIHALY, GIZELLA

2845, place Darlington, app. 30
Montréal, QC
H5S 1L4
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-202893-001 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-06807-9
M-000227-103-D

SIMEONE, FRANCISCO

12215, St-Évariste
Montréal, QC
H4J 2B8
Requérant

Transport saisonnier – catégorie Économique
Transport scolaire pour enfants de 3 à 8 ans résidant dans Montréal-Ouest, ville Mont-Royal, Westmount, Outremont, Notre-Dame-de-Grâce et St-Laurent et fréquentant les écoles suivantes: École Ste-Rita, 187, Graham, ville Mont-Royal, QC, et Pensionnat Mont-Jésus-Marie, 1360, rue Mont-Royal, Montréal, QC.

Rôle M-81-06808-7
M-211307-101-D

PESANT, JACQUES

2910, Paul-Pau
Montréal, QC
H1L 4L8
Requérant-cessionnaire
M-205023-009 107-D

CRISPINO, RENÉ

6539, 26e Avenue
Montréal, QC
H1T 3K8
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-205023-009 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-06809-5
M-200805-101-D

CAMPOFREDANO, DANIEL

5778, rue Eadie, app. 5
Montréal, QC
H4E 3T4
Requérant-cessionnaire
M-210499-001-102-D

CHEVRIER, GÉRARD

235, 45e Avenue, app. 4
Lachine, QC
H8T 2L8
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-210499-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-12 Ouest de Montréal.

Rôle M-81-06812-9
M-000112-101-D

ROIREAU, EUGÈNE

Ste-Rosalie, Bagot, QC
J0H 1X0
Requérant

Le requérant, détenteur du permis M-000112, par une lettre en date du 8 septembre 1981, demande l'autorisation de supprimer totalement les services de transport que son permis l'autorise à fournir (voir copie des Permis p-2 et ordonnance en date du 28 mars 1967).
Le tout conformément aux dispositions de l'article 2.72.8 du Règlement 2.

Rôle M-81-06814-5
M-305660-102-D

BELISLE, VICTOR

8755, chemin Bourgeois
St-Augustin, QC
J0N 1J0
Voiturier-remorqueur
Q-300487-313-D

SPEEDWAY EXPRESS LTD.

C.P. 160
3600, boul. Hamel
Québec, QC
G2E 2G7
Voiturier-roulier

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:
Transport restreint — remorquage seulement — contrat
Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, en possession légale de la requérante conjointe: Speedway Express Ltd, détentrice du permis Q-300487, qui agira comme voiturier-roulier.
Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.
Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-81-06815-2
M-303558-105-D

MANITOULIN TRANSPORT INC.

Gore Bay, Ontario
P0P 1H0

Au Québec:
A/S Flynn, Rivard & Associés
2020, Université
Bureau 1738
Montréal (QC)
H3A 2A5
Proc.: Me Louise Baillargeon

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation d'effectuer le service suivant:
Transport général — longue distance — route restreinte
De la frontière Québec-Ontario (tous ports d'entrée) à destination du Montréal métropolitain et retour, pour le transport de marchandises générales pour le public en général.
Origine et/ou destination en Ontario:
1. tous les endroits, points, municipalités, villes et/ou villages sur la route no 17 entre et incluant les villes de North Bay et Sault-Ste-Marie, avec le droit de desservir tous les points et/ou toutes les zones urbaines à l'intérieur de la municipalité régionale de Sudbury;
2. tous les endroits, points, municipalités, villes et/ou villages sur la route 108, incluant la ville de Elliott-Lake;
3. tous les endroits, points, municipalités, villes et/ou villages sur la route 6 au nord du district de Manitoulin;
4. tous les endroits, points, municipalités, villes et/ou villages à l'intérieur des districts de Manitoulin, Cochrane et Témiscamingue;
5. tous les endroits, points, municipalités, villes et/ou villages sur les routes nos 11 et 17, entre un endroit connu sous le nom de Trout-Creek dans le district de Parry-Sound et le district de Témiscamingue;
6. tous les endroits, points, municipalités, villes et/ou villages sur la route 69, entre la municipalité régionale de Sudbury et son intersection avec la route no 522;

7. tous les endroits, points, municipalités, villes et/ou villages sur les routes 522, 524, 534 et 637;

Le droit de cueillette et de livraison s'étendra à tous points situés dans un rayon de 5 kilomètres des limites de tous les points, endroits, municipalités, villes, villages et zones urbaines mentionnés ci-dessus; cette distance devra être calculée selon les lois de l'Ontario et en ce qui a trait aux zones urbaines, la définition sera celle contenue dans les dispositions au paragraphe 1 (V) du Public Commercial Vehicle Act, R.S.O., 1980, c. 407 tel qu'amendé.

Droits additionnels:

1. En donnant les services ci-haut mentionnés, la requérante pourra utiliser des véhicules isothermes mais ne transportera pas de marchandises requérant de la réfrigération.

2. La requérante pourra utiliser également des fardiers lorsqu'elle donnera son service.

Restriction: Ce permis devra être opéré concurremment avec le permis à être émis par le Ministry of Transportation and Communications de l'Ontario.

Rôle M-81-06816-0
M-510108-101-D

RABOUIN, DENIS

C.P. 251
Rue Harricana
Amos
(Abitibi) QC
J9T 3A7
Requérant-cessionnaire
M-502832-101-D

RABOUIN, FERNAND

(Dame Aurore Gagnon-Rabouin, ès qual. exéc. test. et lég. univ.)
C.P. 251
Rue Harricana
Amos
(Abitibi) QC
J9T 3A7
Requérant-cédant

Avis est donné que Aurore Gagnon-Rabouin, ès qualités exécutrice testamentaire et légataire universelle, s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer une moitié indivise du permis no M-502832-001 région 08, antérieurement détenu par feu Fernand Rabouin, en faveur de la succession dame Aurore Gagnon-Rabouin, laquelle demande également à transférer le permis no M-502832-001, en faveur du requérant-cessionnaire, région 08.

Rôle M-81-06817-8
M-303523-104-DT

LES TRANSPORTS H. L. LTÉE

128, 82e Avenue
Pointe-aux-Trembles, QC
H1A 2K4

Les Transports H. L. Ltée s'adressent à la Commission des transports du Québec pour obtenir un changement de tarif concernant leur permis de livraison.

Le taux présentement en vigueur est de 0,0076 $ le litre livré et est valide jusqu'au 1er octobre 1981.

Est demandé à ce qu'un nouveau tarif soit accepté à compter du 1er octobre 1981 comme suit:

0,00814 $ le litre d'huile à chauffage à l'est du boulevard Pie-IX sur l'Île-de-Montréal.

0,00836 $ le litre à l'ouest du boulevard Pie-IX sur l'Île-de-Montréal.

0,00858 $ le litre pour la rive Sud.

Rôle M-81-06818-6
M-301751-102-DT

ALLIANCE BLINDE LTÉE

2540, Notre-Dame est
Montréal, QC
H2K 4K3

La requérante demande une modification de ses tarifs, compte tenu de la hausse de l'indice de prix à la consommation dans le domaine du transport et compte tenu de la hausse de ses coûts d'assurances.

Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter la présente demande déposée à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-81-06819-4
M-301952-120-D

CHAMPLAIN SEPT-ÎLES EXPRESS INTERPROVINCIAL INC.

6500, boul. Grande-Allée
St-Hubert, QC
J3Y 1B8
Requérante
M-305214-109-D

TNT CANADA INC.

5280, Maingate Drive
Mississauga (Ontario)
L4W 1G5

Au Québec:
1725, chemin St-François
Dorval, QC
H9P 2S1
Requérante conjointe
M-300044-175-D

CHAMPLAIN SEPT-ÎLES EXPRESS INC.

6500, boul. Grande-Allée
St-Hubert, QC
J3Y 1B8
Requérante conjointe
M-300037-116-D

TRANSPORT CHAMPLAIN EXPRESS INC.

411, rue Rivière
Cowansville, QC
J2K 1N4
Requérante conjointe
M-300038-111-D

FORGET TRANSPORT INC.

494, Blainville est, C.P. 425
Ste-Thérèse, QC
J7E 1N9
Requérante conjointe
M-300181-106-D

TRANS-ÎLE INC.

1725, chemin St-François
Dorval, QC
H9P 2S1
Requérante conjointe
M-304556-111-D

TROJAN FREIGHT LINES LIMITED

5280, Maingate Drive
Mississauga (Ontario)
L4W 1G5
Au Québec:
6500, boul. Grande-Allée
St-Hubert, QC
J3Y 1B8
Requérante conjointe

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec en vue d'obtenir un permis de transport supplétif conforme au paragraphe 2*a*) de l'Ordonnance générale sur le camionnage, tel qu'amendé par le Décret 30.32.80 du 24 septembre 1980.

Transport supplétif:

La requérante est autorisée à effectuer des services de transport pour le compte de:

Trojan Freight Lines Limited
TNT Canada Inc.
Champlain Sept-Îles Express Inc.
Forget Transport Inc.
Transport Champlain Express Inc.
Transport Champlain Express International Inc.
Trans-Île Inc.

dans le cadre du permis de ces derniers.

Conditions:

Ce permis ne sera valide que tant et aussi longtemps que la requérante, Champlain Sept-Îles Express Interprovincial Inc. de même que TNT Canada Inc., Champlain Sept-Îles Express Inc., Forget Transport Inc., Transport Champlain Express Inc., Transport Champlain Express International Inc., Trans-Île Inc. et Trojan Freight Lines Limited seront sous le contrôle des mêmes compagnies et/ou personnes.

M-300397-120-D

TRANSPORT CHAMPLAIN EXPRESS INTERNATIONAL INC.

411, rue Rivière
Cowansville, QC
J2K 1N4
Requérante conjointe
Proc.: Hogue, Chouinard & Ass.

Rôle M-81-06820-2
M-300044-171-D

CHAMPLAIN SEPT-ÎLES EXPRESS INC.

6500, boul. Grande-Allée
St-Hubert, QC
J3Y 1B8
Requérante
M-305214-107-D

TNT CANADA INC.

5280, Maingate Drive
Mississauga (Ontario)
L4W 1G5

Au Québec:
1725, chemin St-François
Dorval, QC
H9P 2S1
Requérante conjointe
M-300037-114-D

TRANSPORT CHAMPLAIN EXPRESS INC.

411, rue Rivière
Cowansville, QC
J2K 1N4
Requérante conjointe
M-300038-110-D

FORGET TRANSPORT INC.

494, Blainville est, C.P. 425
Ste-Thérèse, QC
J7E 1N9
Requérante conjointe
M-300181-104-D

TRANS-ÎLE INC.

1725, chemin St-François
Dorval, QC
H9P 2S1
Requérante conjointe
M-301952-123-D

CHAMPLAIN SEPT-ÎLES EXPRESS INTERPROVINCIAL INC.

6500, boul. Grande-Allée
St-Hubert, QC
J3Y 1B8
Requérante conjointe

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec en vue d'obtenir un permis de transport supplétif conforme au paragraphe 2*a)* de l'Ordonnance générale sur le camionnage, tel qu'amendé par le Décret 30.32.80 du 24 septembre 1980.

Transport supplétif:

La requérante est autorisée à effectuer des services de transport pour le compte de:

Trojan Freight Lines Limited
TNT Canada Inc.
Champlain Sept-Îles Express Interprovincial Inc.
Forget Transport Inc.
Transport Champlain Express Inc.
Transport Champlain Express International Inc.
Trans-Île Inc.

dans le cadre du permis de ces derniers.

Condition:

Ce permis ne sera valide que tant et aussi longtemps que la requérante, Champlain Sept-Îles Express Inc. de même que TNT Canada Inc., Champlain Sept-Îles Express Interprovincial Inc., Forget Transport Inc., Transport Inc. Transport Champlain Express Inc., Transport Champlain Express International Inc., Trans-Île Inc. et Trojan Freight Lines Limited seront sous le contrôle des mêmes compagnies et/ou personnes.

M-304556-109-D

TROJAN FREIGHT LINES LIMITED

5280, Maingate Drive
Mississauga (Ontario)
L4W 1G5

Au Québec:
1725, chemin St-François
Dorval, QC
H9P 2S1
Requérante conjointe
M-300397-118-D

TRANSPORT CHAMPLAIN EXPRESS INTERNATIONAL INC.

411, rue Rivière
Cowansville, QC
J2K 1N4
Requérante conjointe
Proc.: Hogue, Chouinard & Ass.

Rôle M-81-06821-0
M-304556-107-D

TROJAN FREIGHT LINES LIMITED

5280, Maingate Drive
Mississauga (Ontario)
L4W 1G5

Au Québec:
6500, boul. Grande-Allée
St-Hubert, QC
J3Y 1B8
Requérante
M-305214-106-D

TNT CANADA INC.

5280, Maingate Drive
Mississauga (Ontario)
L4W 1G5

Au Québec:
1725, chemin St-François
Dorval, QC
H9P 2S1
Requérante conjointe
M-300044-173-D

CHAMPLAIN SEPT-ÎLES EXPRESS INC.

6500, boul. Grande-Allée
St-Hubert, QC
J3Y 1B8
Requérante conjointe
M-300037-113-D

TRANSPORT CHAMPLAIN EXPRESS INC.

411, rue Rivière
Cowansville, QC
J2K 1N4
Requérante conjointe

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec en vue d'obtenir un permis de transport supplétif conforme au paragraphe 2*a)* de l'article 22 de l'Ordonnance générale sur le camionnage, tel qu'amendé par le Décret 30.32.80 du 24 septembre 1980.

Transport supplétif:

La requérante est autorisée à effectuer des services de transport pour le compte de:

TNT Canada Inc.
Champlain Sept-Îles Express Inc.
Champlain Sept-Îles Express Interprovincial Inc.
Forget Transport Inc.
Transport Champlain Express Inc.
Transport Champlain Express International Inc.
Trans-Île Inc.

dans le cadre du permis de ces derniers.

Conditions:

Ce permis ne sera valide que tant et aussi longtemps que la requérante, Trojan Freight Lines Limited de même que TNT Canada Inc., Champlain Sept-Îles Express Inc., Champlain Sept-Îles Express Interprovincial Inc., Transport Champlain Express International Inc. et Trans-Île Inc. seront sous le contrôle des mêmes compagnies et/ou personnes.

M-300038-109-D

FORGET TRANSPORT INC.

494, Blainville est, C.P. 425
Ste-Thérèse, QC
J7E 1N9
Requérante conjointe
M-300181-103-D

TRANS-ÎLE INC.

1725, chemin St-François
Dorval, QC
H9P 2S1
Requérante conjointe
M-301952-122-D

CHAMPLAIN SEPT-ÎLES EXPRESS INTERPROVINCIAL INC.

6500, boul. Grande-Allée
St-Hubert, QC
J3Y 1B8
Requérante conjointe
M-300397-117-D

TRANSPORT CHAMPLAIN EXPRESS INTERNATIONAL INC.

411, rue Rivière
Cowansville, QC
J2K 1N4
Requérante conjointe
Proc.: Hogue, Chouinard & Ass.

Rôle M-81-06822-8
M-305659-102-D

LES ENTREPRISES R.C. ENRG

1088, rue des Pins
Blainville, QC
J7C 1V3
Voiturier-remorqueur
Q-301765-110-D

L.R. TRANSPORT INC.

538, rue Théodore
Montréal, QC
H1V 3A9
Siège social:
248, 9e Rue
Noranda, QC
J9X 2C2
Voiturier-roulier
Proc.: Corbeil, Groleau & Dufresne

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint — remorquage seulement — contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, en possession légale de la requérante conjointe: L.R. Transport Inc., détentrice du permis Q-301765, qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-81-06823-6
M-305535-103-D

LES TRANSPORTS PIERRE DEMERS INC.

12, carré Dominique
Blainville, QC
J7C 3E6
Voiturier-remorqueur

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint — remorquage seulement — contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, en possession légale de la requérante conjointe: L.R. Transport Inc., détentrice du permis Q-301765, qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Q-301765-108-D

L.R. TRANSPORT INC.

538, rue Théodore
Montréal, QC
H1V 3A9

SSOC:
248, 9e Rue
Noranda, QC
J9X 2C2
Voiturier-roulier
Proc.: Me Jacques Dufresne

Rôle M-81-06826-9
M-211315-101D

JOLIN, ROBERT

1072, Dufferin
Granby, QC
J2G 8C9
Requérant-cessionnaire
M-204415-001-101D

DESGRENIERS, RAYMOND

398, rue St-Hubert
Granby, QC
J2G 5N8
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-204415-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-33 Granby.

Rôle M-81-06874-9
M-600559-102-D

DRAGON CONSTRUCTION LTÉE

262, chemin de l'Anse
Rigaud, Vaudreuil, QC
J0P 1P0
Requérante

La requérante, détentrice du permis M-600559, demande à être autorisée à faire la location à court terme de véhicules motorisés ou non, d'équipement lourd ou hors route et destiné à être loué exclusivement à l'industrie de la construction, tel que: tracteurs, tracteurs munis d'un treuil ou d'équipement hydraulique ou de tracteurs conventionnels, remorques ou semi-remorques type ordinaire, plate-forme, fardier, plate-forme hydraulique, plate-forme munie d'un cadrage en forme de A, et généralement des véhicules qui peuvent recevoir sur leur châssis ou être munis d'une pièce de machinerie utilisée dans la construction, au 262, chemin de l'Anse, Dragon, Rigaud, QC.

Rôle M-81-06875-6
M-601407-101-D

AUTOMOBILE A. BÉLANGER INC.

118, montée Masson
Mascouche (L'Assomption) QC
J0N 1C0
Requérante

Automobile A. Bélanger Inc. fait la demande à la Commission des transports du Québec pour l'obtention d'un permis pour location à long terme de véhicules de promenade (familiales) au 118, montée Masson, Mascouche.

Rôle M-81-06876-4
M-302031-102-D

SHERWOOK HUME TRANSPORTATION LIMITÉE

141, Healey Road
Bolton (Ont.)
L0P 1A0

Au Québec:
a/s: Paquette & Ass.
200, St-Jacques, bureau 900
Montréal, QC
H2Y 1M1
Proc.: Me Adrien R. Paquette

La requérante, détentrice du permis M-302031, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le permis suivant:

Transport restreint — longue distance – route restreinte — contrat

De la frontière Québec-Ontario (tous ports d'entrée) à destination de Montréal, Québec, Fortierville, Lauzon, St-Georges-Est, Thetford-Mines, Plessisville, ville de L'Islet, St-Jean, Montmagny et St-Raymond, pour le transport de l'acier, de sous-produits de l'acier et de la machinerie en rapport avec les activités de l'expéditrice, pour le compte de Sonco Steel Tube Company, division de Jannock Industries Limited, Brampton, Ontario depuis leurs installations de Brampton dans la province de l'Ontario, et retour avec marchandise refusée ou avariée.

Condition:

Ce permis est complémentaire au permis X-1713 émis par le Département du transport de l'Ontario.

Rôle M-81-06878-0
M-301646-105-D

C & G TRANSPORT LTÉE

1, Lachapelle
St-Constant, QC
J0L 1X0
Proc.: Flynn, Rivard & Ass.

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation d'effectuer le service suivant:

Transport restreint — longue distance — rayon — contrat

De Côte-Ste-Catherine à tous les points sis dans un rayon de 200 milles des limites d'icelle et retour, pour le transport de bois ne tombant pas sous le coup du Règlement sur le camionnage en vrac (Règlement no 12), de laine isolante et de panneaux de gypse et de mélamine, pour le compte de Produits Forestiers Généraux Ltée.

En donnant ce service, la requérante devra effectuer des livraisons multiples.

Rôle M-81-06879-8
M-305174-105-D

ST-ARNEAULT, RÉGILLES

C.P. 84
La Reine (Abitibi)
J0Z 2L0
Proc.: Me Jocelyn Leclerc

Le requérant, détenteur du permis M-305174, s'adresse respectueusement à la Commission des transports du Québec afin qu'il soit autorisé à donner le service additionnel suivant:

Transport restreint — longue distance — route restreinte

De tous les points des comtés électoraux provinciaux de Abitibi-Est, Abitibi-Ouest et Rouyn-Noranda à la frontière Québec-Ontario (ports de sortie: Notre-Dame-du-Nord, Virginia Town, Cheminis et Témiscamingue) en transit à travers la province de l'Ontario, à destination de l'État du Michigan, l'un des États des États-Unis, pour le transport de bois ouvré (ayant subi d'autres opérations que l'ébranchage, l'écorçage et le sciage longitudinal), et retour avec marchandise refusée ou endommagée.

Restriction

Ce permis sera opéré concurremment avec les permis émis par les autorités concernées s'il y a lieu.

Rôle M-81-06882-2
M-300015-104-D

TRANSPORT ROUTAIR LIMITÉE
ROUTAIR TRANSPORT LIMITED

C.P. 501
Aéroport Dorval
Dorval, QC
H4Y 1B3

Aff:
Air Cargo Building
App. 1, route C
Aéroport Dorval
Dorval, QC
H4Y 1B3
Proc.: Me Serge Coulombe

La requérante, détentrice du permis no M-300015, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le permis suivant:

Transport général — longue distance — route restreinte

De l'Aéroport international de Dorval à la frontière Québec-Ontario (tout port d'entrée) et retour pour le transport de marchandises ayant eu ou devant avoir un transport aérien.

Destination: Aéroport international d'Ottawa.

Transport général — longue distance — route restreinte

De l'Aéroport international de Montréal, à Mirabel, à la frontière Québec-Ontario (tout port d'entrée) et retour pour le transport de marchandises ayant eu ou devant avoir un transport aérien;

Destination: Aéroport international d'Ottawa.

Rôle M-81-06884-8
M-305474-104-D

DÉMÉNAGEMENT OUTAOUAIS INC.

815, rue St-René ouest
Pointe-Gatineau (Hull)
J8P 1T2
Proc.: Me Jocelyn Leclerc

La requérante, détentrice du permis M-305474, lequel permis se lit comme suit:

Transport restreint — longue distance — rayon

De Gatineau à tous les endroits situés dans un rayon de 160,9 km (100 milles) dudit endroit, et retour, pour le transport de meubles usagés (déménagement).
s'adresse respectueusement à la Commission des transports du Québec afin qu'il soit ajouté audit permis le droit additionnel suivant:

Droit additionnel

La détentrice est autorisée à utiliser dans l'exploitation de son permis, les véhicules et l'équipement spécialisés tels que définis à l'article 51 de l'Ordonnance générale 4995 sur le camionnage.

Rôle M-81-06889-7
M-600417-166-D

U-HAUL CO (CANADA) LIMITED

8101, boul. Montréal-Toronto
Montréal-Ouest, QC
H4X 1N1
S.S. 2289, Fairview St., 425
Burlington, Ontario
L7R 2E3
Requérante
Proc.: Corbeil, Groleau & Dufresne

La requérante, U-Haul Co. (Canada) Ltd, détentrice du permis de location portant le numéro M-600417, s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir le permis suivant: « Location à court terme de camions spécialement agencés pour le déménagement, à l'adresse de location suivante: 4220, boul. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux, QC ».

Rôle M-81-06892-1
M-600417-167-D

U-HAUL CO (CANADA) LIMITED

8101, boul. Montréal-Toronto
Montréal-Ouest, QC
H4X 1N1
S.S. 2289, Fairview St., 425
Burlington, Ontario
L7R 2E3
Requérante
Proc.: Corbeil, Groleau & Dufresne

La requérante, U-Haul Co. (Canada) Ltd, détentrice du permis de location portant le numéro M-600417, s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir le permis suivant: « Location à court terme de camions spécialement agencés pour le déménagement, à l'adresse de location suivante: 83, Visitation, St-Charles-Borromée, QC. »

Rôle M-81-06893-9
M-601195-103-D

LOCATION L'ÉPICIER INC.

632, rue de Lanaudière
Joliette, QC
J6E 3M7
Requérante

Faisant suite à la lettre de l'administrateur de la Commission des transports nous avisant que le droit afférant au renouvellement n'a pas été acquitté, nous vous informons par la présente que Location L'Épicier Inc. n'a pas encore débuté ses opérations.

Plusieurs raisons nous ont incités à agir de cette façon, dont le niveau des taux d'intérêt ainsi que le ralentissement considérable des affaires nous ont suggéré la prudence dans ce domaine.

Nous vous demandons donc, par la présente, une suppression temporaire et partielle des services que Location L'Épicier Inc. est autorisée à donner avec les permis en question.

Nous croyons qu'une période de suppression de 12 mois serait suffisante.

Rôle M-81-06894-7
M-601404-101-D

LES AUTOMOBILES FOUQUET INC.

615, Craig est, C.P. 370
Richmond (Richmond)
QC
JOB 2H0
Requérante

La requérante demande à la Commission des transports du Québec les permis de location suivants:

1. Location à long terme (1 an et plus) de véhicules de promenade (incluant familiales) et véhicules de commerce (camions légers et moyens) au public en général.

2. Location à court terme (1 an et moins) pour véhicules de promenade (incluant familiales) et véhicules de commerce (camions légers et moyens) au public en général.

Rôle M-81-06899-6
M-601409-101-D

BEAUGRAND DODGE CHRYSLER CANADA (1980) LTÉE

7871, Notre-Dame est
Montréal, QC
H1L 3K7
Requérante

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de donner le service de location à ses clients de service et de voitures neuves comme suit:

Location à court terme (1 année et moins) de véhicules de promenade (automobiles et station wagons) et de véhicules de commerce et livraison (camions 2 tonnes et moins) au 7871, Notre-Dame est, Montréal.

Suivant l'article 2.58.1 et selon les règles et pratiques de la Commission des transports du Québec.

Rôle M-81-06923-4
M-510020-101-D

ROCHELEAU, GERMAINE

450, Principale
Dunham
(Missisquoi) QC
J0E 1M0
Requérante-cessionnaire

M-502604-101-D

ROCHELEAU, PHILIPPE

(Dame Germaine
Desjardins-Rocheleau
ès qualités légataire universelle et
exécutrice testamentaire)
450, Principale
Dunham
(Missisquoi) QC
J0E 1M0
Requérante-cédante

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer la moitié indivise du permis M-502604-001, région 05, antérieurement détenu par feu Philippe Rocheleau en faveur de la succession Philippe Rocheleau, laquelle demande également à transférer le permis en faveur de la requérante-cessionnaire pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 05.

Rôle M-81-06931-7
M-510110-101-D

LEMERISE, MARTIN

R.R. no 4,
Amos
(Abitibi) QC
J9T 3A4
Requérant-cessionnaire
M-508351-101-D

ALBERT & MARTIN LEMERISE ENRG.

(En société)
R.R. no 4,
Trécesson
(Abitibi) QC
J0Y 2S0
Requérante-cédante
Proc.: Viens, Godbout, Gagnon — Ass.

Nous demandons à la Commission des transports du Québec d'autoriser le transfert d'un permis que nous détenons en société sous le no M-508351-001, au requérant-cessionnaire, lequel permis autorise le camionnage en vrac dans la région 08.

Rôle M-81-06938-2
M-300015-105-D

TRANSPORT ROUTAIR LIMITÉE ROUTAIR TRANSPORT LIMITED

C.P. 501
Aéroport Dorval
Dorval (Montréal)
H4Y 1B3

Adresse d'affaires:
Air Cargo Building
App. 1
Route C
Aéroport Dorval
Dorval, Montréal
H4Y 1B3
Proc.: Me Serge L. Coulombe

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le service suivant:

Transport restreint — longue distance — route restreinte

De l'Aéroport de Dorval et de l'Aéroport international de Montréal à Mirabel à la frontière Québec/Ontario (tout port d'entrée) et retour, pour le transport de cargo aérien, destiné ou originant de l'Aéroport international de Toronto.

Restriction: En donnant ce service, la détentrice devra utiliser des équipements munis de système intégré à roulement.

Rôle M-81-06939-0
M-305665-101-D

LES GESTIONS LUC MARTEL INC.

30, place Neptune
Ste-Marie-de-Monnoir (Rouville)
J0L 1J0

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation d'effectuer le service suivant:

Transport restreint — longue distance — rayon — contrat-citerne

Montréal et tout point dans un rayon de trente (30) milles des limites de ladite ville, pour la livraison d'huile à chauffage no 2 pour le compte de Texaco Canada Inc.

Le camion utilisé sera muni d'un compteur et aura une capacité maximale de 2 400 gallons.

Rôle M-81-06940-8
M-304483-101-D

MICHEL BASTIEN TRANSPORT ENRG.

R.R. no 1, chemin Fogarty
5e Rang
Pointe-Gatineau (Hull)
J8T 4Y6
Proc.: Me Gérard Desjardins

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation d'effectuer le service suivant:

Transport restreint — longue distance — rayon — contrat

De Hull à tous les points situés dans un rayon de 20 milles de ladite localité pour le transport de commandes d'épicerie, pour le compte de IGA (Mont-Bleu).

Rôle M-81-06944-0
M-000011 110 D

LÉO BEAUREGARD & FILS LTÉE

R.R. no 3
St-Hilaire (Richmond)
QC
J3G 4S6
Requérante
Proc.: Me Benoit Groleau

La requérante, Léo Beauregard & Fils Ltée, détentrice du permis portant le numéro M-000011, laquelle est détentrice d'un droit additionnel rattaché au service no 1, lequel se lit comme suit:

Droit additionnel, réf.: service no 1:

À l'heure des écoles, la requérante pourra desservir, matin, midi et soir, l'école Desrochers, l'école Hertel ainsi que l'école Sacré-Coeur.

s'adresse à la Commission des transports du Québec pour modifier ledit droit additionnel pour qu'il se lise à l'avenir comme suit:

Droit additionnel, réf.: service no 1:

À l'heure des écoles, la requérante pourra desservir, matin, midi et soir, l'école Desrochers, l'école Hertel, l'école Sacré-Coeur, l'école la Pommerai et la polyvalente Osias-Leduc.

Rôle M-81-06945-7
M-211319-101-D

ENGLISH, MAURICE

1260, Beauchamp
Longueuil, QC
J4K 1S2
Requérant-cessionnaire
M-208381-001 102-D

FAVREAU, MARCEL

6765, 19e Avenue
Montréal, QC
H1X 2L9
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-208381-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-06951-5
M-203710-104-D

L.H. VINITSKY TAXI CO. LTD.

3906, St-Urbain
Montréal, QC
H2W 1T7
Requérante

Avis est donné que L. H. Vinitsky Taxi Co. Ltd., 3906, St-Urbain, Montréal, QC, détenteur du permis no M-203710-001, s'adressera à la Commission des transports du Québec pour que son permis soit maintenu à la suite d'un changement de contrôle de cette compagnie.

Distribution avant la transaction:

Vinitsky, Lottie	1 action votante
Shugar, Ruth	1 action votante
Vininsky, David N.	18 actions votantes

Distribution après la transaction:

Vinitsky, Lottie	1 action votante
Shugar, Ruth	1 action votante
Vininsky, Eve	18 actions votantes

Conformément aux dispositions de la Loi sur les transports (a. 41.1, c. T-12).

Rôle M-81-06952-3
M-211321-101-D

LUDOVIC, FERNAND

10550, place l'Acadie, app. 16
Montréal, QC
H4N 1A2
Requérant-cessionnaire
M-208433-002-103-D

SUCCESSION SALOMON OHANA

(Ruby Ouaknine Ohana tutrice de
Nathalie et Valérie Ohana)
5740, Cavendish, app. 2008
Côte-St-Luc, QC
H4N 2T8
Requérante-cédante

La requérante-cédante tutrice pour Valérie et Nathalie Ohana dans la succession Salomon Ohana demande à la Commission des transports du Québec que le permis M-208433-002, agglomération A-11 Montréal, catégorie Ordinaire soit maintenu suite au transfert dudit permis en faveur de Ludovic, Fernand.

Rôle M-81-06953-1
M-211322-101-D

DUBÉ, JACQUES

756, Villeray
Montréal, QC
H2R 1J3
Requérant-cessionnaire
M-203359-001-101-D

GAUTHIER, GABRIELLE

4842, de La Roche
Montréal, QC
H2J 3J7
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-203359-001 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-06954-9
M-211323-101-D

LACAS, LUCIEN

2210, Labelle, app. 8
Longueuil, QC
J4J 3K9
Requérant-cessionnaire
M-207635-004 106-D

MEDIOTAXI INC.

1179, boul. Taschereau
Longueuil, QC
J4K 2X6
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-207635-004 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-2 Longueuil.

Rôle Q-81-03408-3
Q-300,815-109-D (20913-V)

LAURENT MARCOTTE

(Marcotte, Laurent)
45, rue Jolicoeur
Ste-Catherine (Portneuf)
G0A 3M0
Proc.: St-Hilaire, DeBlois & Ass.

Le requérant, Laurent Marcotte, 45, rue Jolicoeur, Ste-Catherine, QC, détenteur du permis Q-300,815, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisé à donner aux conditions réglementaires le service de transport suivant:

Transport restreint — longue distance — route restreinte — contrat

De Parc Chibougamau (millage 154), Notre-Dame-de-la-Doré, Dolbeau, St-Thomas-Didyme, Normandin, St-Félicien, St-Prime, Roberval, L'Ascension-de-Notre-Seigneur, St-David-de-Falardeau, Chicoutimi, La Pocatière, Tourville, Price, Amqui, Matane, Cap-Chat, Marsoui, Cabano, Lac-Frontière aux frontières Québec – États-Unis (tous ports d'entrée) à destination de tous points dans la province d'Ontario pour le transport de bois ouvré et retour avec produits refusés ou avariés pour le compte de G.A. Grier & Sons Ltd et Léonard Ellen Inc..

Restriction: La présente clause sera restreinte à l'émission des certificats complémentaires appropriés.

Rôle Q-81-03420-8
Q-301,958-110-D

TRANSPORT ARMAND DUPUIS INC.

1142, rue Champlain
C.P. 609
Val-Bélair, QC
G0A 1G0
Requérante-tireur
Q-300,127-138-D (2278-V)

TRANSPORT HAMEL INC.
HAMEL TRANSPORT INC.

1041, rue St-Christophe
St-Félicien (Lac-St-Jean-Ouest)
G0W 2N0
Place d'affaires
4205, boul. Hamel
Ancienne-Lorette, QC
G2E 2H3
Requérante-tirée
Q-300,605-137-D (16903-V)

TRANSPORT CARTIER INC.
CARTIER TRANSPORT INC.

153, rue Maltais
Sept-Îles (Saguenay)
G4R 3J9
Place d'affaires
4205, boul. Hamel
Ancienne-Lorette, QC
G2E 2H3
Requérante-tirée

Prenez avis que Transport Armand Dupuis Inc., détentrice du permis Q-301,958, 1142, rue Champlain, C.P. 609, Val-Bélair, G0A 1G0, s'adressera à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'émission de deux (2) permis visant à l'autoriser à tirer avec son tracteur dûment enregistré les remorques de Transport Hamel Inc. et Transport Cartier Inc., selon toutes les clauses des permis de ces dernières portant les numéros Q-300,127 et Q-300,605 et lesdites Transport Hamel Inc. et Transport Cartier Inc. demanderont les permis correspondants.

Rôle Q-81-03425-7
Q-700063-105-DT

LES TOURS TRIDENT INC.

31, rue Denis
Repentigny (L'Assomption)
J6A 4W5

La requérante demande l'autorisation de modifier ses tarifs pour le transport de passagers par eau pour l'année 1982.

Les nouveaux taux proposés sont les suivants:
Adultes: 6,00 $ par personne
Enfants: 3,00 $ par personne (moins de 12 ans)
Prix spéciaux pour groupes
Durée de la croisière: 2 heures

Rôle Q-81-03427-3
Q-600,607-103-D

LOCATION AUBÉ LTÉE

50, 4e Avenue
Val-d'Or (Abitibi)
J9P 1G1
Proc.: Me François Rouette

La requérante, détentrice du permis Q-600,607 et qui en vertu de ce permis, est autorisée, entre autres, à donner le service suivant:

(Q-600,607-004) Location à long terme de camions, tracteurs et remorques à 50, 4e Avenue, Val-d'Or (Abitibi).

s'adresse à la Commission des transports du Québec afin que ledit permis soit modifié en y ajoutant le droit de donner les services suivants:

Location à court terme de camions, tracteurs, remorques et semi-remorques (à l'exclusion de tout type de véhicules citernes) à l'adresse suivante: 50, 4e Avenue, Val-d'Or (Abitibi).

Rôle Q-81-03430-7
Q-000,501-107-D

TRANSPORT TRACADIÈCHE ENR.

(Allard, Jean-Louis)
C.P. 1236
St-Omer (Bonaventure)
G0C 2Z0
Adresse de correspondance
St-Omer
G0C 2Z0
Place d'affaires

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner les mêmes services pour lequel un permis lui a été émis l'an dernier.

Transport saisonnier de catégories Économique et Régulière.

Service no 2 Transport saisonnier de catégorie Régulière pour le transport de personnes participant à des activités de groupes notamment activités religieuses, sportives, récréatives, culturelles à partir de Maria, Carleton, Nouvelle à tous les endroits dans la province de Québec. Du 1er octobre 1981 au 30 septembre 1982.

Service no 3 Transport saisonnier de catégorie Économique pour transporter des travailleurs (bûcherons, planteurs d'arbres, opérateurs et journaliers) à partir de Bonaventure, St-Siméon, Caplan, New-Richmond, Cascapédia, Maria, Carleton, St-Omer, Nouvelle et Escuminac sur une distance de 100 à 150 milles par jour, aller et retour, situées dans le bois au nord de cesdites municipalités pour le compte du ministère des Terres et Forêts, C.I.P. et Syndicat des travaux forestiers (comprennent la séviculture, plantation des arbres et opération forestière). Du 1er octobre 1981 au 30 septembre 1982.

Service no 4 Transport de personnes participant à des activités religieuses, sportives, récréatives et culturelles à partir de New-Carlisle et Bonaventure à ailleurs dans un rayon de 150 milles. Catégorie Régulière. Du 1er octobre 1981 au 30 septembre 1982.

Service no 5 Transport saisonnier, catégorie Régulière, pour le transport de personnes participant à des activités religieuses, sportives, récréatives, parascolaires, culturelles à partir de Matapédia et Cross-Point sur un rayon de 150 milles. Du 1er octobre 1981 au 30 septembre 1982.

Service no 6 Transport saisonnier, catégories Régulière et Économique pour le transport de personnes participant à des activités religieuses, sportives, récréatives, parascolaires et culturelles à partir de New-Richmond, Caplan et St-Siméon, comté de Bonaventure, sur un rayon de 200 milles. Du 1er octobre 1981 au 30 septembre 1982.

Rôle Q-81-03435-6
Q-203,670-101-D

JEAN-CLAUDE HÉTU ENR.

(Hétu, Jean-Claude)
Rang 16
St-Pierre-de-Broughton (Beauce)
G0N 1T0

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir un permis de propriétaire de taxi de catégorie Région et de catégorie Ordinaire pour la municipalité de St-Pierre-de-Broughton 03-2370.

Rôle Q-81-03439-8
Q-000,541-103-D

TRANSPORT E. POULIN INC.

C.P. 61
La Guadeloupe (Frontenac)
G0M 1G0
Adresse postale
336, 15e Avenue
La Guadeloupe (Frontenac)
G0M 1G0
Adresse d'affaires

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir un permis de transport saisonnier, catégorie Économique.

Transport d'étudiants de l'école secondaire de St-Évariste et primaire de La Guadeloupe à leur domicile et retour, pour le transport du midi.

Ce transport s'effectuera du 1er septembre 1981 au 30 juin 1982.

Rôle Q-81-03445-5
Q-302330-102-D

LES LIVRAISONS LE ROCHER ENRG.

En société
1420, 18e Rue
Grand-Mère (Champlain)
G9T 5W3

La requérante demande l'autorisation de donner les services de transport suivants:

1. Transport restreint — service local

1. Grand-Mère et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas cinq (5) milles des limites de ladite municipalité.

2. Transport restreint — longue distance — rayon

2. De Grand-Mère à tous les endroits situés dans un rayon de trente (30) milles des limites de ladite municipalité et retour avec marchandises refusées ou avariées.

Dans les deux (2) cas, pour la livraison à domicile de mets préparés pour le compte du restaurant Champlain Pizzeria et du restaurant Au Coin du Rocher.

Les sociétaires de la requérante sont MM. Robert Hubert et Gilles Mongrain.

Rôle Q-81-03446-3
Q-600446-106-DT

LOCATION D'AUTOS HAUTERIVE LTÉE

675, boul. Laflèche
Hauterive (Saguenay)
G5C 1C4

La requérante s'adresse à la Commission des transports afin d'obtenir l'autorisation d'augmenter ses taux de location de véhicules de promenade et de camions.

Les intéressés qui désirent obtenir copie des nouveaux taux proposés doivent s'adresser à la Commission des transports du Québec.

Rôle Q-81-03459-6
Q-202,641-101-D

HÉLÈNE T. BÉDARD

(Bédard T., Hélène)
1650, rue Georges
Shawinigan (St-Maurice)
G9N 2M8

Le requérant détient un permis Q-202,641-001 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire pour l'agglomération de Shawinigan A-42.

Dans une lettre du 14 septembre 1981 et reçue le 17 septembre 1981, le requérant demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de supprimer totalement les services que son permis autorise à fournir.

Rôle Q-81-03461-2
Q-302,332-101-D

TRANSPORT GILLES LAROUCHE INC.

227-A, Saguenay
St-Fulgence (Chicoutimi)
G0V 1S0
Proc.: St-Hilaire, DeBlois & Ass.

Prenez avis que la requérante Transport Gilles Larouche Inc., 227-A, Saguenay, St-Fulgence, Chicoutimi, P.Q., s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisée à donner aux conditions réglementaires les services de transport suivants:

1. Transport restreint — service local — transport spécialisé — contrat

1. Chicoutimi et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas 5 milles des limites de ladite ville pour le transport et la livraison par camion-citerne d'huile à chauffage et retour avec marchandises refusées ou avariées pour le compte de Castel, division d'Ultramar Canada Inc.

2. Transport restreint — longue distance — rayon — contrat — transport spécialisé

2. De Chicoutimi à tous points situés dans un rayon de 30 milles de Chicoutimi pour le transport et la livraison par camion-citerne d'huile à chauffage et retour avec marchandises refusées ou avariées pour le compte de Castel, division d'Ultramar Canada Inc.

Restrictions re/clauses 1 et 2:

Le présent service exclut tout transport avec ensemble de véhicules-remorques et/ou semi-remorques.

Rôle Q-81-03462-0
Q-300,310-139-D (8077-V)

TRANSPORT BRAZEAU INC.
BRAZEAU TRANSPORT INC.

2725, Dalton
Ste-Foy, QC
G1P 3T1
Place d'affaires
6600, chemin St-François
St-Laurent (Île-de-Montréal)
H4S 1B7
Proc.: Corbeil, Groleau & Dufresne

La requérante, détentrice du permis no Q-300,310, s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir la clause de permis suivante:

Transport général — longue distance — territoire

De tout point à tout point dans les districts électoraux provinciaux de Chicoutimi, Dubuc, Jonquière, Lac-St-Jean et Roberval.

Rôle Q-81-03470-3
Q-000,585-105-D

AUTOCAR SHAWINIGAN LTÉE

1282, 47e Rue
Shawinigan (St-Maurice)
G9N 5B4

La requérante, détentrice d'un permis pour le transport de personnes par autobus de Trois-Rivières à Shawinigan et retour, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin de modifier son service.

Service proposé: Du lundi au vendredi (excluant les jours fériés)

De Grand-Mère pour Trois-Rivières: 6 h — 9 h 30 — 15 h 30

De Shawinigan pour Trois-Rivières: 6 h 15 — 10 h — 16 h

De Trois-Rivières pour Shawinigan et Grand-Mère: 7 h — 11 h — 17 h 10

La requérante demande l'entrée en vigueur selon l'article 2.58.1 du Règlement no 2 (1976).

Rôle Q-81-03472-9
Q-600,662-101-D

BEL AUTOMOBILES (1961) INC.

126, Mgr-Blanche
Sept-Îles (Saguenay)
G4R 3G8

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner les services de location de véhicules au sens du Code de la route, comme suit:

1. Location à long terme (plus d'une année) de véhicules de promenade incluant familiale et de commerce et livraison; excluant autobus scolaire et camion-citerne.

2. Véhicule automobile court terme, courtoisie pour clients de service qui attendent leur véhicule en réparation.

Rôle Q-81-03473-7
Q-507,616-101-D

TRANSPORT B.S.T. ENR.

En société
582, route 169
Ste-Jeanne-d'Arc
(Lac-St-Jean-Ouest)
GOW 1EO
Requérante-cessionnaire
Q-502,959-103-D

SAVARD, JULIEN

665, Principale
St-Augustin
(Lac-St-Jean-Ouest)
GOW 1KO
Requérant-cédant

Transfert de permis:

Le requérant-cédant s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but de faire autoriser le transfert de son permis de transport en vrac Q-502,959-002 émis pour la région no 02 en faveur de Transport B.S.T. Enr.

Rôle Q-81-03474-5
Q-300040-108-D (434-V)

J.G. BERNIER ET FRÈRES LTÉE

197, rue St-André
Métabetchouan (Lac-St-Jean-Est)
GOW 2AO
Proc.: Me André Noreau

La requérante, détentrice du permis Q-300040, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisée à fournir les services suivants:

Transport restreint — longue distance — route restreinte — contrat

De Sainte-Foy aux districts électoraux provinciaux de Roberval, Lac-St-Jean, Jonquière, Chicoutimi, Dubuc, pour le transport d'engrais chimique en sacs, pour le compte de Nutrite Inc.

Rôle Q-81-03476-0
Q-300040-109-D (434-V)

J.G. BERNIER ET FRÈRES LTÉE

197, rue St-André
Métabetchouan (Lac-St-Jean-Est)
G0W 2A0
Proc.: Me André Noreau

La requérante, détentrice du permis Q-300040, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisée à fournir les services suivants:

Transport restreint — longue distance — route restreinte — contrat

De Charny aux districts électoraux provinciaux de Roberval, Lac-St-Jean, Jonquière, Chicoutimi, Dubuc, pour le transport d'engrais chimique en sacs, pour le compte de Les Engrais chimiques Lévis Ltée.

Rôle Q-81-03481-0
Q-507,195-102-D

LAURENT BERNARD & FILS INC.

R.R. no 6
St-Honoré (Beauce)
GOM 1VO
Proc.: Dutil, Deblois & Garneau

La requérante demande à la Commission des transports du Québec de maintenir en vigueur le permis de camionnage en vrac no Q-507,195-001 suite au changement intervenu dans le contrôle de la compagnie et d'y inscrire le changement en question comme suit:

Distribution actuelle:	*Nouvelle distribution:*
Laurent Bernard	Gilles Blais
100% des actions	100% des actions
(100 actions ordinaires)	(100 actions ordinaires)

DEMANDES DE PERMIS INTRODUITES EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LE TRANSPORT DE DÉCHETS (A.C. 3707-78)

Rôle	Numéro de requête nom et adresse	Nature	Pour la région
M-81-06887-1	M-710847-101-D **PARADIS, FRANÇOIS** Saguay (Labelle) QC J0W 1L0	Déchets solides	07
Q-81-03428-1	Q-710,392-103-D **MERCIER, ISIDORE** 148, St-Georges Ste-Agathe (Lotbinière) G0S 2A0	Boues liquides	03

V — Avis de décisions rendues

La Commission donne avis de la nature des décisions suivantes, prises par elle, conformément aux dispositions de l'article 2.53 du Règlement no 2. Dans le cas d'une décision rendue par un membre siégeant seul, conformément à l'article 14 de la Loi des transports, la révision peut en être demandée dans les 15 jours de la présente publication.

VOYAGEUR

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-81-05049-9	81 09 25	Décision: MPV-2167-S 0-M-000542-104-D ROY, MICHEL Requérant	G.O.Q. no 27 p. 8048	81 07 04	Demande de permis Accordée Date d'expiration: 82 09 22
M-81-05083-8	81 09 25	Décision: MPV-2168-S 5-M-000208-102-D LES AUTOBUS JODOIN LTÉE Requérante	G.O.Q. no 28 p. 8188	81 07 11	Demande de permis Accordée Date d'expiration: 82 09 22
M-81-05363-4	81 10 01	Décision: MPV-2183-S 6-M-000447-102-D BROUSSEAU, ANDRÉ Requérant	G.O.Q. no 33 p. 9084	81 08 15	Demande de permis Accordée Date d'expiration: 82 06 30
M-81-05775-9	81 09 25	Décision: MPV-2162-S 2-M-000235-103-D SPENARD, GUY Requérant	G.O.Q. no 33 p. 9102	81 08 15	Demande de permis Accordée Date d'expiration: 82 06 30
M-81-05813-8	81 09 25	Décision: MPV-2166-S 3-M-000135-103-D MAUGER, JEAN Requérant	G.O.Q. no 33 p. 9104	81 08 15	Demande de permis Accordée Date d'expiration: 82 06 30
M-81-05823-7	81 09 25	Décision: MPV-2165-S 0-M-000047-103-D MATERNELLE MYRIELLE GOUIN LEMIRE Requérante	G.O.Q no 33 p. 9105	81 08 15	Demande de permis Accordée Date d'expiration: 82 09 24
M-81-05824-5	81 09 25	Décision: MPV-2164-S 3-M-000168-103-D P.H.A. LAVIGNE TRANSPORT ENRG. Requérante	G.O.Q no 33 p. 9105	81 08 15	Demande de permis Accordée Date d'expiration: 82 08 31

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-81-05874-0	81 09 25	Décision: MPV-2163-S 5-M-000075-103-D TRANSPORT AMESSE INC. Requérante	G.O.Q. no 33 p. 9125	81 08 15	Demande de permis Accordée Date d'expiration: 82 06 30
M-81-05928-4	81 09 29	Décision: MPV-2176-S 4-M-000092-103-D STEGER, JACK Requérant	G.O.Q. no 33 p. 9131	81 08 15	Demande de permis Accordée Date d'expiration: 82 08 31
M-81-06132-2	81 09 25	Décision: MPV-2169-S 6-Q-000003-113-DS LES AUTOBUS DESHAIES LTÉE Requérante	Le Devoir	81 07 20 81 07 21 81 07 22	Demande de permis Rejetée
M-81-06569-5	81 09 30	Décision: MPV-2177-S 5-M-000059-107-DS AUTOBUS UNCLE HARRY INC. Requérante	Le Devoir	81 08 20 81 08 21 81 08 22	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 11 02 jusqu'au: 82 06 30
M-81-06683-4	81 09 29	Décision: MPV-2172HPT 3-M-000028-104-HPT LES AUTOBUS GAUDREAULT INC. Requérante	Le Journal de Montréal Affichée dans les autobus	81 09 04 81 09 05 81 09 06 du 81 09 04 au 81 09 06	Modification d'horaire Accordée
M-81-06684-2	81 09 29	Décision: MPV-2171HPT 3-M-000028-103-HPT LES AUTOBUS GAUDREAULT INC. Requérante	Le Journal de Montréal Affichée dans les autobus	81 09 04 81 09 05 81 09 06 du 81 09 04 au 81 09 06	Modification d'horaire Accordée
M-81-06756-8	81 09 24	Décision: MPV-2161-HP 5-M-000018-105-HPT AUTOBUS DE COATICOOK INC. Requérante	La Tribune Affichée dans les autobus	81 08 11 81 08 12 81 08 13 du 81 08 11 au 81 08 13	Modification d'horaire et de taux Accordée Entrée en vigueur: 81 09 24
M-81-06806-1	81 09 29	Décision: MPV-2175-S 7-M-000362-104-DS MAURICE LEFEBVRE INC. Requérante	Le Devoir G.O.Q. no 50	81 09 08 81 09 09 81 09 10	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 11 15 jusqu'au: 82 04 15
Q-80-25084-7	81 09 09	Décision: MPV-2178-TF et MPT-16571-TF 2-Q-000049-102-DT SYNDICAT COOPÉRATIF DES TAXIS DE MONT-JOLI INC. Requérante	p. 11966 G.O.Q. no 1	80 12 13	Modification des taux et tarifs Accordée Annexe Entrée en vigueur: 81 11 01
Q-80-25194-4	81 09 29	Décision: QPV-1899-S 8-Q-000613-101-D P.E. QUIRION & FILS INC. Requérante	p. 54 G.O.Q. no 19	81 01 03	Demande de permis Désistement
Q-81-01629-6	81 08 10	Décision: QPV-1846-TF 8-Q-000530-112-DT AUTOBUS COUTURE ET CAHILL INC. Requérante	p. 6389 G.O.Q. no 33	81 05 09	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 08 10 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-02444-9	81 09 28	Décision: QPV-1891-S 4-Q-000336-104-D AUTOBUS LA QUÉBÉCOISE INC. Requérante	p. 9153 G.O.Q. no 33	81 08 15	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 28 jusqu'au: 82 06 30
Q-81-02549-5	81 10 02	Décision: QPV-1905-S 3-Q-000253-103-D ROGER DUPONT ENR. Requérante	p. 9159 G.O.Q. no 33	81 08 15	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 10 02 jusqu'au: 82 06 30
Q-81-02598-2	81 09 28	Décision: QPV-1892-S 0-Q-000041-106-D AUTOBUS ROBERVAL LTÉE Requérante	p. 9164	81 08 15	Demande de permis Accordée Validité jusqu'au 30 août 1982.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
Q-81-02616-2	81 09 29	Décision: QPV-1895 9-Q-000158-101-D ROGER MORIN Requérant	G.O.Q. no 33 p. 9165	81 08 15	Modification de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 29
Q-81-02622-0	81 09 25	Décision: QPV-1890-H 0-Q-000009-103-D AUTOBUS VICTORIAVILLE LTÉE Requérante	G.O.Q. no 33 p. 9166	81 08 15	Demande selon l'article 43 de la Loi sur les transports Accordée
Q-81-02662-6	81 09 29	Décision: QPV-1896 8-Q-000308-104-D MME JOCELYNE TREMBLAY Requérante	G.O.Q. no 33 p. 9169	81 08 15	Modification de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 29
Q-81-02666-7	81 09 29	Décision: QPV-1897 5-Q-000160-101-D GILLES MORIN Requérant	G.O.Q. no 33 p. 9170	81 08 15	Modification de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 29
Q-81-02843-2	81 10 02	Décision: QPV-1903-S 8-Q-000530-113-D AUTOBUS COUTURE ET CAHILL INC. Requérante	G.O.Q. no 34 p. 9396	81 08 22	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 10 02
Q-81-02847-3	81 10 02	Décision: QPV-1904-S 6-Q-000607-103-D LES AUTOBUS LÉON ST-ONGE INC. Requérante	G.O.Q. no 34 p. 9397	81 08 22	Demande de permis Accordée Valide jusqu'au 28 septembre 1982
Q-81-03341-6	81 09 28	Décision: QPV-1893TFH 3-Q-000014-105-HPT AUTOBUS DUPONT LTÉE Requérante	Le Journal de Québec	81 09 02 81 09 03 81 09 04	Modification d'horaire et de taux Rejetée
Q-81-03348-1	81 09 28	Décision: QPV-1894 6-Q-000508-102-HPT AUTOBUS BÉLAIR INC. Requérante	Le Journal de Québec	81 09 02 81 09 03 81 09 04	Modification d'horaire et de taux Rejetée
Q-81-03489-3	81 10 02	Décision: QPV-1905-S 3-Q-000253-104-DS ROGER DUPONT ENR. Requérante	Le Journal de Québec	81 09 23 81 09 24 81 09 25	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 10 02 jusqu'au: 82 06 30

TAXI

M-80-54592-9	81 09 02	Décision: MPT-16560 9-M-210662-101-D CHÉRUBIN, BERTUS Requérant-cessionnaire 1-M-203772-110-D MARTIN SERVICE STATION LTD Requérante-cédante	G.O.Q. no 44 p. 10632	80 11 01	Transfert de permis Accordée A-11
M-81-02947-7	81 08 18	Décision: MPT-16515 0-M-211073-101-D BIMBE-GOURDET, EUCANETTE Requérant-cessionnaire 8-M-210408-102-D DI PALMA, LUIGI Requérant-cédant	G.O.Q. no 19 p. 6382	81 05 09	Transfert de permis Accordée A-11 Entrée en vigueur: 81 08 18
M-81-04047-4	81 07 08	Décision: MPT-16485 5-M-211102-101-D RÉGIS, GHISLAINE Requérante-cessionnaire 3-M-207292-102-D PELLETIER, ALCIDA Requérant-cédant	G.O.Q. no 23 p. 7338	81 06 06	Transfert de permis Accordée A-11

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-81-04049-0	81 08 04	Décision: MPT-16506 4-M-211103-101-D NÉCOL, ARLETTE Requérante-cessionnaire 1-M-206965-102-D PARÉ, CLAUDE Requérante-cédante	G.O.Q. no 23 p. 7339	81 06 06	Transfert de permis Accordée A-2
M-81-04498-9	81 09 09	Décision: MPT-16569 2-M-207459-102-D TAXI R.H. ENR Requérante-cessionnaire 6-M-205558-101-D SAMPLE, RAYMOND Requérant-cédant	G.O.Q. no 25 p. 7706 G.O.Q. no 25 p. 7706	81 06 20 81 06 20	Transfert de permis Accordée Région de Lennoxville 05-3602
M-81-04499-7	81 09 04	Décision: MPT-16564 2-M-211121-101-D DUMESNIL, JEANNE Requérante-cessionnaire 8-M-202801-103-D ROUSSILLE, MAURICE Requérant-cédant	G.O.Q. no 25 p. 7707 G.O.Q. no 25 p. 7707	81 06 20 81 06 20	Transfert de permis Accordée A-5
M-81-04769-3	81 08 25	Décision: MPT-16524 9-M-211132-101-D DHALLA, SHAMSHOUDIN Requérant-cessionnaire 4-M-209024-101-D MONDOR, RICHARD Requérant-cédant	G.O.Q. no 25 p. 7714 G.O.Q. no 25 p. 7714	81 06 20 81 06 20	Transfert de permis Accordée A-2 Entrée en vigueur: 81 08 25
M-81-04847-7	81 08 31	Décision: MPT-16552 6-M-208610-103-D LÉTOURNEAU, JEAN-JACQUES Requérant-cessionnaire 5-M-207803-104-D BEAUVAIS, CLAUDE Requérant-cédant	G.O.Q. no 26 p. 7893	81 06 27	Transfert de permis Accordée A-26
M-81-04947-5	81 08 31	Décision: MPT-16559 3-M-211146-101-D CONSTANTIN, BERTHIN Requérant-cessionnaire 2-M-208408-104-D SAINT FLEUR, JOSETTE Requérante-cédante	G.O.Q. no 26 p. 7901	81 06 27	Transfert de permis Accordée A-11
M-81-04965-7	81 09 14	Décision: MPT-16577 2-M-211139-102-D ROY, MARCEL Requérant-cessionnaire 1-M-209233-101-D LABOSSIÈRE, MAUREEN Requérant-cédant	G.O.Q. no 27 p. 8045	81 07 04	Transfert de permis Accordée A-11 Entrée en vigueur: 81 09 14
M-81-04969-9	81 09 14	Décision: MPT-16580 6-M-211150-101-D BOND, PAULETTE Requérante-cessionnaire 0-M-207733-101-D MONTREUIL, YVES Requérant-cédant	G.O.Q. no 27 p. 8046	81 07 04	Transfert de permis Accordée A-5 Entrée en vigueur: 81 09 14
M-81-05056-4	81 09 14	Décision: MPT-16582 5-M-211151-101-D SULTAN, JACOB Requérant-cessionnaire 0-M-210067-102-D RIBEIRO, FERNANDO Requérant-cédant	G.O.Q. no 27 p. 8050	81 07 04	Transfert de permis Accordée A-11 Entrée en vigueur: 81 09 14

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
M-81-05059-8	81 09 21	Décision: MPT-16593 2-M-211154-101-D LE CHEMINANT, MARYVONNE Requérante-cessionnaire 3-M-207441-104-D MARTINEZ, JOSÉ Requérant-cédant	G.O.Q. no 27 p. 8050	81 07 04	Transfert de permis Accordée A-11
M-81-05060-6	81 09 21	Décision: MPT-16585 1-M-211155-101-D EDWARDS, DANIEL Requérant-cessionnaire 1-M-209639-102-D SALHANY, GEORGES Requérant-cédant	G.O.Q. no 27 p. 8051	81 07 04	Transfert de permis Accordée A-11
M-81-05099-4	81 09 21	Décision: MPT-16590 8-M-210945-102-D HERIVAUX, PAULETTE Requérante-cessionnaire 4-M-203563-103-D KOUTSKY, FRANTISEK Requérant-cédant	G.O.Q. no 28 p. 8189	81 07 11	Transfert de permis Accordée A-11
M-81-05186-9	81 09 21	Décision: MPT-16587 3-M-211161-101-D ESKENAZI, ROLAND Requérant-cessionnaire 4-M-208182-101-D DESFORGES, YVON Requérant-cédant	G.O.Q. no 28 p. 8192	81 07 11	Transfert de permis Accordée A-11
M-81-05306-3	81 09 25	Décision: MPT-16602 5-M-210906-102-D LECLERC TAXI Requérante	G.O.Q. no 33 p. 9075	81 08 15	Annulation de permis Accordée R-08-9909-V Lebel-sur-Quévillon (permis annulé)
M-81-05328-7	81 09 25	Décision: MPT-16604 1-M-210322-102-D DURAND, LIONEL Requérant	G.O.Q. no 33 p. 9077	81 08 15	Annulation de permis Accordée R-06-7122-V St-Polycarpe (permis annulé)
M-81-05347-7	81 09 28	Décision: MPT-16643 2-M-211188-101-D JOHNSON, NORMAND Requérant-cessionnaire 3-M-200701-107-D COALLIER, LUCIEN Requérant-cédant	G.O.Q. no 33 p. 9081	81 08 15	Transfert de permis Désistement
M-81-05411-1	81 09 25	Décision: MPT-16619 8-M-204716-101-D PONTON, JEAN-BAPTISTE Requérant	G.O.Q. no 33 p. 9088	81 08 15	Suppression totale de service Accordée A-54
M-81-05429-3	81 09 25	Décision: MPT-16614 2-M-210461-102-D LESSARD, MARCEL Requérant-cessionnaire 1-M-208532-101-D VIAU, JEAN-AIMÉ Requérant-cédant	G.O.Q. no 33 p. 9089	81 08 15	Transfert de permis Accordée A-11
Q-81-01821-9	81 09 09	Décision: MPT-16571TF 9-Q-20048L-103-DT LA LIGUE DE TAXIS DE ROUYN-NORANDA INC. Requérante	G.O.Q. no 21 p. 6878	81 05 23	Modification des taux et tarifs Accordée Annexe Entrée en vigueur: 81 11 01

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	

Annexe

Accordée suivant l'annexe ci-après qui dispose également de la cause: Q-80-25084-7 (MPV-2178-TF)

La Commission:

1. Décrète la présente décision comme étant une fixation générale d'un nouveau tarif de transport par véhicule-taxi, obligatoirement mis en vigueur pour tous les détenteurs de permis de propriétaires émis dans le cadre du Règlement no 6.

2. Fixe et décrète comme légaux les taux suivants:

a) Zone tarifaire du Saguenay-Lac-St-Jean

i) pour les agglomérations de: Alma (A-20); la Baie (A-27); Dolbeau-Mistassini (A-28); Chibougamau (A-46); Ouest du Saguenay (A-51) et Saguenay (A-52);

a) au départ à la chute 1,00 $

b) pour chaque kilomètre parcouru 0,70 $;

c) pour chaque minute d'attente 0,20 $

ii) pour les titulaires de permis de catégorie Région dont le véhicule est muni d'un taximètre:

a) au départ à la chute 1,00 $

b) pour chaque kilomètre parcouru 0,65 $

c) pour chaque minute d'attente 0,20 $

b) Zone tarifaire de l'Abitibi-Témiscamingue

i) pour les agglomérations de: Amos (A-45); Matagami (A-47); Rouyn-Noranda (A-48); Val-d'Or (A-49);

a) au départ à la chute 1,10 $

b) pour chaque kilomètre parcouru 0,70 $

c) pour chaque minute d'attente 0,20 $

ii) pour les titulaires de permis de catégorie Région dont le véhicule est muni d'un taximètre, sauf pour Lebel-sur-Quévillon:

a) au départ à la chute 1,10 $

b) pour chaque kilomètre parcouru 0,65 $

c) pour chaque minute d'attente 0,20 $

iii) pour les titulaires de permis de catégorie Région pour Lebel-sur-Quévillon dont le véhicule est muni d'un taximètre:

a) au départ à la chute 1,20 $

b) pour chaque kilomètre parcouru 0,65 $

c) pour chaque minute d'attente 0,20 $

c) Zone tarifaire de la Côte-Nord

i) pour les agglomérations de: Côte-Nord (A-21); Sept-Îles (A-53);

a) au départ à la chute 1,20 $

b) pour chaque kilomètre parcouru 0,70 $

c) pour chaque minute d'attente 0,20 $

ii) pour les titulaires de permis de catégorie Région dont le véhicule est muni d'un taximètre:

a) au départ à la chute 1,20 $

b) pour chaque kilomètre parcouru 0,65 $

c) pour chaque minute d'attente 0,20 $

d) Zone tarifaire du Sud du Québec

i) pour toutes les autres agglomérations du Québec non mentionnées ci-dessous:

a) au départ à la chute 0,90 $

b) pour chaque kilomètre parcouru 0,70 $

c) pour chaque minute d'attente 0,20 $

ii) pour les titulaires d'un permis de catégorie Région dans les municipalités de La Malbaie, Pointe-au-Pic, Clermont dont le véhicule est muni d'un taximètre:

a) au départ à la chute 1,10 $

b) pour chaque kilomètre parcouru 0,65 $

c) pour chaque minute d'attente 0,20 $

iii) pour les titulaires d'un permis de catégorie Région dans les municipalités de Mont-Laurier, Maniwaki dont le véhicule est muni d'un taximètre:

a) au départ à la chute 1,00 $

b) pour chaque kilomètre parcouru 0,65 $

c) pour chaque minute d'attente 0,20 $

iv) pour les titulaires de permis de catégorie Région à l'intérieur des autres régions non mentionnées ci-dessus et dont le véhicule est muni d'un taximètre:

a) au départ à la chute 0,90 $

b) pour chaque kilomètre parcouru 0,65 $

c) pour chaque minute d'attente 0,20 $

e) Pour tous les véhicules non munis d'un taximètre ou pour le service extérieur effectué sur l'ensemble du Québec: 0,55 $ du kilomètre parcouru avec le requérant de service.

3. Maintient, pour le secteur fermé de Fermont, sauf pour le service extérieur, les taux présentement en vigueur, ces derniers étant jugés compatibles avec l'ensemble des taux fixés pour les différentes agglomérations et régions du territoire québécois.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

4. Cette décision entre en vigueur à compter du 1er novembre 1981 et n'est applicable qu'en autant que le taximètre, le cas échéant, de chaque véhicule en service aura été modifié en conséquence, le tout devant être fait avant le 31 décembre 1981

5. Décrète que les tarifs apparaissant à l'annexe « A » intitulée « Recueil de tarifs de transport par véhicule-taxi — Tarif 6 — Volume 6 », font partie intégrante de la décision.

M-81-07028-1	81 09 28	Décision: MI-20089-81 1-M-208789-102-PSS FADEL, JÉRÔME Requérant			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 09 28
M-81-07030-7	81 09 23	Décision: MI-20087-81 2-M-210347-102-PSS RICHARD ROY ENR Requérante			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 09 23
Q-81-01649-4	81 06 19	Décision: QPT-5525 O-Q-203587-101-D MALOUIN, JEAN Requérant-cessionnaire 1-Q-202935-101-D DUMAIS, MME MICHELINE Requérante-cédante	G.O.Q no 20 p. 6621	81 05 16	Transfert de permis Accordée A-36 Entrée en vigueur: 81 06 19
Q-81-01802-9	81 06 22	Décision: QPT-5528 3-Q-201158-101-DS GENDRON, RÉMI Requérant-cessionnaire 6-Q-203565-102-DS DONTIGNY, GILLES Requérant-cédant	Le Nouvelliste	81 04 23 81 04 24 81 04 25	Transfert de permis Accordée A-40 Entrée en vigueur: 81 06 22
Q-81-01826-8	81 07 17	Décision: QPT-5544 7-Q-203564-101-D AUGER, JEAN-MARIE Requérant-cessionnaire 7-Q-200859-101-D AUGER, MME JEAN-MARIE Requérante-cédante	G.O.Q. no 21 p. 6878	81 05 23	Transfert de permis Accordée 04-3664-V Entrée en vigueur: 81 07 17
Q-81-02167-6	81 09 09	Décision: QPT-5561 8-Q-203613-101-D JEAN-CLAUDE ROMPRÉ Requérant-cessionnaire 5-Q-201321-101-D DESCHATELETS, ANDRÉ Requérant-cédant	G.O.Q. no 26 p. 7907	81 06 27	Transfert de permis Accordée A-45 Entrée en vigueur: 81 09 09
Q-81-02184-1	81 09 09	Décision: QPT-5562 9-Q-203612-101-D JEAN-FRANÇOIS DESROSIERS ENR. Requérante-cessionnaire 6-Q-203268-102-D MARIUS DESROSIERS Requérant-cédant	G.O.Q. no 26 p. 7908	81 06 27	Transfert de permis Accordée A-36 Entrée en vigueur: 81 09 09
Q-81-02355-7	81 09 23	Décision: QPT-5577 7-Q-203622-101-D LAROUCHE, FERNAND Requérant-cessionnaire 2-Q-202397-101-D BÉRARD, HENRI PAUL Requérant-cédant	G.O.Q. no 33 p. 9142	81 08 15	Transfert de permis Accordée A-29 Entrée en vigueur: 81 09 23
Q-81-02370-6	81 09 23	Décision: QPT-5575 3-Q-203618-101-D QUIRION, ROBERT Requérant-cessionnaire 0-Q-202878-101-D JEAN CLAUDE BOIVIN ENR Requérante-cédante	G.O.Q. no 33 p. 9144	81 08 15	Transfert total de permis Accordée A-36 Entrée en vigueur: 81 09 23

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
Q-81-02485-2	81 09 22	Décision: QPT-5580 2-Q-203619-101-D PELLETIER, ODETTE Requérante-cessionnaire 7-Q-200867-101-D GENDRON, ALPHONSE-JEAN Requérant-cédant	G.O.Q. no 33 p. 9157	81 08 15	Transfert de permis Accordée A-53 Entrée en vigueur: 81 09 22
Q-81-02785-5	81 10 02	Décision: QPT-5604 1-Q-200319-101-D BÉRUBÉ, VALMONT Requérant	G.O.Q. no 34 p. 9388	81 08 22	Suppression totale de service Accordée
Q-81-02797-0	81 10 02	Décision: QPT-5605 1-Q-200228-101-D DESCHÊNES, HENRI Requérant	G.O.Q. no 34 p. 9390	81 08 22	Suppression totale de service Accordée
Q-81-02877-0	81 10 02	Décision: QPT-5603 4-Q-203609-102-D BACON, LAURENT Requérant	G.O.Q. no 35 p. 9567	81 08 29	Suppression totale de service Accordée
Q-81-03485-1	81 09 28	Décision: QI-20041 0-Q-203355-103-PSS VIRGINIA BOURBONNAIS ENR. Requérante			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 09 28
Q-81-03486-9	81 09 29	Décision: QI-20042 0-Q-203041-102-PSS LETEMPLIER, BÉATRICE Requérante			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 09 29

CAMIONNAGE RÉGULIER SPÉCIALISÉ

M-80-27726	81 09 28	Décision: MDI-3145 M-303209-D-2 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant ROY & LESSARD Intimée CORPORATION TRANSPORT LAMOTHE COMPAGNIE DE CONSTRUCTION CRIS (QUÉBEC) LTÉE J.P. BLANCHETTE TRANSPORT LTÉE MAGNY TRANSPORT INC. LES TRANSPORTS DE LA BAIE D'HUDSON INC. Mises en cause			Décision incidente Requête pour péremption d'instance suivant l'article 2.41.1 du Règlement 2 (1976) Requête accordée, cautionnement confisqué
M-80-38686	81 04 27	Décision: MDI-3009 M-304626-D-1 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant F.T.C. INC. Intimée TRANSPORT BERGERON (1974) LTÉE L. BOUGIE TRANSPORT ENRG. SUMMERSIDE TRANSPORT ENR. ATOMIC TRUCK CARTAGE LTD FORTIER TRANSFERT LIVRAISON WILLIAMS LTÉE SUPER TRANSPORT (1966) LTÉE CROTEAU TRANSPORT INC.			Décision incidente Requête pour péremption d'instance suivant l'article 2.41.1 du Règlement 2 (1976) Requête rayée du rôle.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
		KINGSWAY TRANSPORTS LTD DRUMMOND TRANSIT LTD LAURENTIDE TRANSPORT INC. Mises en cause			
M-80-39700	81 09 28	Décision: MDI-3144 M-304653-D-1 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant DANIEL CARPENTIER Intimé L'ACADIE TRANSPORT LTÉE GEO. BROWN CARTAGE INC. FILLION TRANSPORT INC. MICHAEL'S CARTAGE LTD. SNYDER H.G. TRUCKING INC. PUROLATOR COURRIER LTÉE GENDRON & FRÈRES TRANSPORT INC. C.P. CARTAGE CORP. A & F BAILLARGEON EXPRESS INC. Mises en cause			Décision incidente Requête pour péremption d'instance suivant l'article 2.41.1 du Règlement 2 (1976) Requête accordée. cautionnement confisqué.
M-80-40161	81 04 27	Décision: MDI-3000 M-301004-D-4 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant WILLS TRANSFER LIMITED Intimée LAURIER TRANSPORT LTD DURHAM TRANSPORT INC. MAISLIN TRANSPORT LTD CHALUT TRANSPORT (1974) INC. ROBERVAL EXPRESS LTÉE LARIVIÈRE TRANSPORT LTÉE RELIABLE TRANSPORT LTD. Mises en cause			Décision incidente Requête pour péremption d'instance suivant l'article 2.41.1 du Règlement 2 (1976) Requête rayée du rôle.
M-80-44429	81 09 28	Décision: MDI-3148 M-304890-D-102 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant LES SERVICES PÉTROLIERS ROCHON LTÉE Intimée TRANSPORTEURS DE LIQUIDES MÉTRO LTÉE METRO FLAME INC. RICHELIEU MILKS TANKERS INC. INTER-CITÉ TRANSPORT LTÉE PROVOST CARTAGE INC. TRANSPORT BRAZEAU INC. BULK CARRIERS (QUÉBEC) LTD. Mises en cause			Décision incidente Requête pour péremption d'instance suivant l'article 2.41.1 du Règlement 2 (1976) Requête accordée, cautionnement confisqué.
M-80-45210	81 09 23	Décision: MCG-985 M-303418-101-D LACHINE TRANSPORT LTÉE	G.O.Q. no 44 p. 9815 G.O.Q. no 13 p. 4529	79 11 03 80 03 29	Modification de permis Désistement
M-80-54611-7	81 09 25	Décision: MCG-999 6-M-305317-101-D TAYLOR, BRIAN JAMES Requérant	G.O.Q. no 44 p. 10636	80 11 01	Demande de permis Accordée en partie

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
M-80-54616-6	81 09 25	Décision: MCG-1001 2-M-300270-107-D R.H. REDIKER TRANSPORT LIMITÉE Requérante	G.O.Q. no 44 p. 10637	80 11 01	Demande de permis Accordée telle qu'amendée
M-81-01234-1	81 09 29	Décision: MCG-00810-C 0-M-305446-101-D L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant HERMAN R. EWELL INC. Intimée CANADIEN PACIFIQUE EXPRESS & TRANSPORT LTÉE Mise en cause			Correction de décision La Commission: Corrige la décision MCG-810 du 8 juillet 1981 en ajoutant le mot « contrat » à la fin du premier alinéa du paragraphe 3 de la décision, de sorte que ledit alinéa se lit dorénavant comme suit: « Transport spécialisé — longue distance — route restreinte — citerne — — contrat ».
M-81-01878-5	81 09 28	Décision: MCG-1006 7-M-305480-101-D RAE'S TRANSPORT LIMITED Requérante	G.O.Q. no 16 p. 5795	81 04 18	Demande de permis Accordée en partie
M-81-02505-3	81 09 25	Décision: MCG-1005 4-M-305459-101-D GARAGE PAUL GRAVELINE Requérante	G.O.Q. no 18 p. 6182	81 05 02	Demande de permis Accordée telle qu'amendée
M-81-02924-6	81 09 18	Décision: MCG-00804-C M-305243-102-D L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant ROUSSEL, LAURIER Intimé			Correction de décision La Commission: Corrige la décision MCG-804 du 3 juillet 1981, au deuxième paragraphe du dispositif de la décision, à la page 2, en supprimant le mot « remorquage ».
M-81-02957-6	81 09 25	Décision: MCG-1000 4-M-305483-101-D COOMBS TRANSPORT LTD Requérante	G.O.Q. no 19 p. 6383	81 05 09	Demande de permis Accordée telle qu'amendée
M-81-04946-7	81 09 28	Décision: MCG-1003 1-M-301261-106-D NORMAND CLOUTIER TRANSPORT INC Requérante	G.O.Q. no 26 p. 7900	81 06 27	Demande de permis Désistement
M-81-04960-8	81 09 10	Décision: MCG-960-TF 1-M-302087-103-DT STERIVAN INC. Requérante	G.O.Q. no 27 p. 8044	81 07 04	Modification des taux et tarifs Accordée
M-81-04981-4	81 09 10	Décision: MCG-961-TF 1-M-30007E-166-DT SOUTHERN MOTOR CARRIERS RATE CONFERENCE Requérante	G.O.Q. no 28 p. 8176	81 07 11	Modification des taux et tarifs Accordée
M-81-04983-0	81 09 10	Décision: MCG-962-TF 1-M-30007E-167-DT SOUTHERN MOTOR CARRIERS RATE CONFERENCE Requérante	G.O.Q. no 28 p. 8176	81 07 11 81 07 11	Modification des taux et tarifs Accordée
M-81-05132-3	81 09 29	Décision: MCG-1032 3-M-301376-101-D GERVAIS, RAYMOND Requérant	G.O.Q. no 28 p. 8190	81 07 11	Annulation de permis Accordée
M-81-05133-1	81 09 30	Décision: MCG-1038 8-M-304623-145-D TRANSPORTS KINGSWAY LIMITÉE Requérante	G.O.Q. no 28 p. 8190	81 07 11	Annulation de permis Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
M-81-05135-6	81 09 29	Décision: MCG-1031 9-M-301834-101-D MIRON, GAÉTAN Requérant	G.O.Q. no 28 p. 8191	81 07 11	Annulation de permis Accordée
M-81-05136-4	81 09 30	Décision: MCG-1039 8-M-304623-144-D TRANSPORTS KINGSWAY LIMITÉE Requérante	G.O.Q. no 28 p. 8191	81 07 11	Annulation de permis Accordée
M-81-05270-1	81 09 25	Décision: MCG-1002 6-M-303056-101-D LANGEVIN, ROGER Requérant	G.O.Q. no 33 p. 9067 G.O.Q. no 33 p. 9067	81 08 15 81 08 15	Demande de permis Accordée
M-81-05277-6	81 09 28	Décision: MCG-1008 1-M-301790-111-D LAIDLAW TRANSPORT LTD Requérante	G.O.Q. no 33 p. 9068 G.O.Q. no 33 p. 7068	81 08 18 81 08 15	Permis de corridor Accordée
M-81-05286-7	81 10 01	Décision: MCG-1058 5-M-305565-101-D TRUCHON, JEAN-EUDES Requérant	G.O.Q. no 33 p. 9071	81 08 15	Demande de permis Désistement
M-81-05288-3	81 09 25	Décision: MCG-1007 6-M-304484-101-D PATENAUDE, GÉRARD Requérant	G.O.Q. no 33 p. 9071	81 08 15	Annulation de permis Accordée
M-81-05296-6	81 09 25	Décision: MCG-1001 9-M-302113-101-D GARAND, BERNARD Requérant	G.O.Q. no 33 p. 9073	81 08 15	Annulation de permis Accordée
M-81-05299-0	81 09 30	Décision: MCG-1043 9-M-304721-101-D AUTOMOBILES JACQUES GÉNÉREUX INC Requérante	G.O.Q. no 33 p. 9073	81 08 15	Demande de permis Accordée
M-81-05571-2	81 09 25	Décision: MCG-996 6-M-300714-114-D SALABERRY CARTAGE LTD Requérante 8-Q-300310-134-D TRANSPORT BRAZEAU INC. Requérante conjointe	G.O.Q. no 33 p. 9097	81 08 15	Demande de permis supplétif Accordée
M-81-05572-0	81 09 25	Décision: MCG-997 6-M-300714-115-D SALABERRY CARTAGE LTD Requérante 1-Q-300028-111-D TREMBLAY EXPRESS LIMITÉE Requérante conjointe	G.O.Q. no 33 p. 9098	81 08 15	Demande de permis supplétif Accordée
M-81-05652-0	81 07 14	Décision: MT-856 3-M-305591-101-SI ALCOVE BOAT CARRIERS INC Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 07 21
M-81-05724-7	81 09 30	Décision: MCG-1044 8-M-305430-102-D REMORQUAGE D & R ENR. En société Requérante	G.O.Q. no 33 p. 9101	81 08 15	Demande de permis Accordée
M-81-05870-8	81 09 28	Décision: MCG-1026 1-M-300099-106-D SUPER TRANSPORT (1966) LTÉE Requérante	G.O.Q. no 33 p. 9124	81 08 15	Modification de permis Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
M-81-05893-0	81 10 01	Décision: MCG-1065 8-M-304623-147-D TRANSPORTS KINGSWAY LIMITÉE Requérante 3-M-304370-104-D ENTREPRISES MAURICE RICHARD ENR Requérante conjointe	G.O.Q. no 33 p. 9128	81 08 15	Annulation de permis Accordée
M-81-05894-8	81 10 01	Décision: MCG-1066 8-M-304623-146-D TRANSPORTS KINGSWAY LIMITÉE Requérante 0-Q-302199-103-D ROGER DURAND ENRG. Requérante conjointe	G.O.Q. no 33 p. 9128	81 08 15	Annulation de permis Accordée
M-81-05896-3	81 10 01	Décision: MCG-1064 8-M-304623-150-D TRANSPORTS KINGSWAY LIMITÉE Requérant 2-M-305352-103-D LITTAU, JOHN Requérant conjoint	G.O.Q. no 33 p. 9129	81 08 15	Annulation de permis Accordée
M-81-05898-9	81 10 01	Décision: MCG-1063 8-M-304623-148-D TRANSPORTS KINGSWAY LIMITÉE Requérante 9-M-305264-104-D LES ENTREPRISES MARCEL JOHNSON ENR Requérante conjointe	G.O.Q. no 33 p. 9129	81 08 15	Annulation de permis Accordée
M-81-06287-4	81 08 13	Décision: MT-875 3-M-305591-SI ALCOVE BOAT CARRIERS INC Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 08 27
M-81-06688-3	81 09 11	Décision: MT-899 1-M-301261-130-SI NORMAND CLOUTIER TRANSPORT INC Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 12 jusqu'au: 81 09 16
M-81-06694-1	81 09 16	Décision: MCG-975-TF 5-M-30006B-257-TT NIAGARA FRONTIER TARIFF BUREAU INC. Requérante			Modification des taux et tarifs Accordée
M-81-06709-7	81 09 28	Décision: MCG-1004 7-M-305555-101-D INDEPENDENT MOVING & STORAGE (PEACE RIVER) LIMITED Requérante			Demande de permis Désistement
M-81-06711-3	81 09 17	Décision: MS-7194 0-M-304712-103-S FRANCHA TRANSPORT INC. Requérante-tireur 8-M-300001-206-S LES TRANSPORTS INTER-CITÉ LTÉE Requérante-tirée	Le Devoir	81 09 03 81 09 04 81 09 05	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 17 jusqu'au: 82 09 16
M-81-06811-1	81 09 23	Décision: MT-903 3-M-305591-103-SI ALCOVE BOAT CARRIERS INC Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 10 02
M-81-06942-4	81 09 25	Décision: MT-904 5-M-305672-101-SI TRANSPORT I. BIJEAU LTÉE Requérante-tireur 8-Q-300310-140-SI TRANSPORT BRAZEAU INC Requérante-tirée			Demande de permis Rejetée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
M-81-06943-2	81 09 24	Décision: MR-31800-81 5-M-305177-102-PSS HENRI BOEVER ENRG Requérante			Renouvellement de contrat annuel Rejetée
M-81-06948-1	81 09 24	Décision: MR-31799-81 8-M-302288-102-PSS CARTRAN INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-06949-9	81 09 24	Décision: MR-31798-81 7-M-301471-106-PSS C. LINE INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-06950-7	81 09 24	Décision: MR-31797-81 7-M-301471-107-PSS C. LINE INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-06980-4	81 09 29	Décision: MT-905 6-M-305242-107-SI TRANSPORT ARCTIQUE LIMITÉE Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-06984-6	81 09 17	Décision: MR-31796-81 4-M-305244-103-PSS DULUDE, YVES Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-06985-3	81 09 17	Décision: MR-31795-81 2-M-301849-101-PSS CAMLEX TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-06986-1	81 09 17	Décision: MR-31794-81 2-M-301849-102-PSS CAMLEX TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-06987-9	81 09 15	Décision: MR-31793-81 8-M-304888-105-PSS TRANSPORT B.J. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-06988-7	81 09 18	Décision: MR-31792-81 6-M-300417-105-PSS TRANSPORT LAURENTIEN LIMITÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-06989-5	81 09 18	Décision: MR-31355-81 2-M-304389-102-PSS PAUL LACROIX TRANSPORT Requérante			Renouvellement de contrat annuel Rejetée
M-81-06990-3	81 09 18	Décision: MR-31354-81 2-M-304389-103-PSS PAUL LACROIX TRANSPORT Requérante			Renouvellement de contrat annuel Rejetée
M-81-07065-3	81 09 11	Décision: MI-30055-81 0-M-302419-101-PSS AVERY, RICHARD Requérant			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 09 11
M-81-07067-9	81 09 22	Décision: MI-30057-81 8-M-302932-102-PSS GUARDIAN CARTAGE & STORAGE LTD Requérante			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 09 22
M-81-07068-7	81 09 24	Décision: MI-30058-81 3-M-303471-101-PSS THE ONTARIO NORTHLAND TRANSPORTATION COMMISSION Requérante			Demande de permis identique *instanter* Rejetée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
M-81-07070-3	81 09 24	Décision: MI-30059-81 1-M-304612-101-PSS WALLACE MARLOW COMPANY LTD Requérante			Demande de permis identique *instanter* Rejetée
M-81-07071-1	81 09 22	Décision: MI-30060-81 8-M-300969-101-PSS EHRLICK TRANSPORT LTD. Requérante			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 09 22
M-81-07072-9	81 09 23	Décision: MI-30061-81 4-M-301698-101-PSS GARCEAU, RÉMI Requérant			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 09 23
M-81-07073-7	81 09 28	Décision: MI-30062-81 5-M-303339-103-PSS BIO-MED-HU INC. Requérante			Demande de permis identique *instanter* Désistement Entrée en vigueur: 81 09 28
M-81-07075-2	81 09 25	Décision: MI-30064-81 3-M-303042-101-PSS DOEHL, DENNIS Requérant			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 09 25
M-81-07076-0	81 09 25	Décision: MI-30065-81 3-M-302580-101-PSS ZACK, MICHEL Requérant			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 09 25
M-81-07077-8	81 09 25	Décision: MI-30066-81 9-M-300349-103-PSS NEPTUNE WORLD-WIDE MOVING INC. Requérante			Demande de permis identique *instanter* Rejetée
M-81-07078-6	81 09 25	Décision: MI-30063-81 1-M-303044-101-PSS ASSOCIATED VAN LINES LTD Requérante			Demande de permis identique *instanter* Rejetée
M-81-07080-2	81 09 28	Décision: MI-30067-81 3-M-301095-102-PSS MELBURN TRUCK LINES (TORONTO) CO. LTD Requérante			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 09 28
M-81-07081-0	81 09 28	Décision: MI-30068-81 6-M-303114-103-PSS ST-JÉRÔME EXPRESS ENRG Requérante			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 09 28
M-81-07082-8	81 09 28	Décision: MI-30070-81 6-M-304500-101-PSS LEFEBVRE, MICHAEL E. Requérant			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 09 28
M-81-07087-7	81 09 28	Décision: MI-30071-81 5-M-305060-102-PSS ALBERTA PIANO & FURNITURE MOVERS LTD Requérante			Demande de permis identique *instanter* Rejetée Entrée en vigueur: 81 09 28
M-81-07089-3	81 09 28	Décision: MI-30072-81 9-M-302824-102-PSS DELL THE MOVER LIMITED Requérante			Demande de permis identique *instanter* Rejetée
M-81-07090-1	81 09 28	Décision: MI-30073-81 3-M-303398-103-PSS M.P.C. TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis identique *instanter* Rejetée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
M-81-07091-9	81 09 29	Décision: MI-30074-81 3-M-303182-105-PSS CGI TRANSPORT LIMITED Requérante			Demande de permis identique *instanter* Rejetée
Q-80-24370-1-I01	81 09 28	Décisions: QCG-761 QDI-1591 9-Q-99000C ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant 9-M-300463-112-DS TRANSPORT RICHMOND INC. 9-M-300083-104-DS TRANSPORT JIM LYNN (1976) INC. Intimées			Péremption d'instance (A. 2.41.1) Périmée
Q-81-00048-0	81 10 01	Décision: QCG-765 9-Q-300335-115-D TRANSPORT QUIRION INC. Requérante	G.O.Q. no 5 p. 987	81 01 31	Demande de permis Rejetée
Q-81-00057-1	81 09 28	Décision: QCG-760 1-Q-302065-103-D MESSAGERIE DU LAC LTÉE Requérante	G.O.Q. no 5 p. 989	81 01 31	Modification de permis Désistement
Q-81-00059-7	81 10 01	Décision: QCG-768 9-Q-300541-119-D ST-BASILE TRANSPORT INC. Requérante	G.O.Q. no 5 p. 989	81 01 31	Modification de permis Accordée
Q-81-00069-6	81 10 01	Décision: QCG-766 5-Q-301774-114-D SOLIVRAC SERVICES INC. Requérante	G.O.Q. no 6 p. 1539	81 02 07	Modification de permis Désistement
Q-81-00841-8	81 09 25	Décision: QCG-752 3-Q-300778-102-D GRANICO TRANSPORT LTÉE Requérante	G.O.Q. no 13 p. 4982	81 03 28	Demande de permis Désistement
Q-81-02050-4	81 09 29	Décision: QCG-763 3-Q-300927-124-D CHO-BO INC. Requérante	G.O.Q. no 25 p. 7719	81 06 20	Demande de permis Accordée Annule le permis spécial Q-300927-123-S
Q-81-02411-8	81 09 28	Décision: QCG-757 6-Q-300197-117-D CABANO TRANSPORT LTÉE Requérante	G.O.Q. no 33 p. 9148	81 08 15	Annulation de permis Accordée Annule les clauses *l), x), y), z), aa)* et *bb)* du permis Q-300197
Q-81-02412-6	81 09 22	Décision: QCG-738 9-Q-302273-102-D YVON FORTIN Requérant-tireur 1-Q-301190-123-D TRANSPORT NORDIQUE (1975) INC. Requérante-tirée	G.O.Q. no 33 p. 9148	81 08 15	Demande de permis Accordée
Q-81-02413-4	81 09 29	Décision: QCG-762 9-Q-301895-102-D DALLAIRE, ROSAIRE Requérant	G.O.Q. no 33 p. 9149	81 08 15	Demande de permis Accordée
Q-81-02473-8	81 10 01	Décision: QCG-767 9-Q-302281-101-D YVES SAVARD ENR. Requérante	G.O.Q. no 33 p. 9156	81 08 15	Demande de permis Accordée telle qu'amendée
Q-81-02555-2	81 10 02	Décision: QCG-770 9-M-300026-111-D AUDET & MÉGANTIC TRANSPORT LTÉE Requérante	G.O.Q. no 33 p. 9159	81 08 15	Transfert, demande ou modification de permis (44.6) Désistement

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
Q-81- 02595-8	81 09 30	Décision: QCG-764 2-Q-300712-110-D LES TRANSPORTS MANICOUAGAN INC. Requérante	G.O.Q. no 33 p. 9163	81 08 15	Demande de permis Accordée
Q-81- 02705-3	81 09 23	Décision: QCG-736 5-Q-302277-102-D R. E. P. ENR. En société Requérante-tireur 3-Q-300927-130-D CHO-BO INC. Requérante-tirée	G.O.Q. no 33 p. 9172	81 08 15	Demande de permis Accordée
Q-81- 02850-7	81 10 02	Décision: QCG-774 1-M-300677-101-D TRANSPORT CLARKE MONTRÉAL INC. Requérante 3-M-300865-133-D CLARKE TRANSPORT ROUTIER LTÉE 2-Q-300258-117-D CHICOUTIMI TRANSPORT LIMITÉE 9-Q-300053-104-D CHARLEVOIX EXPRESS INC. Requérantes conjointes	G.O.Q. no 34 p. 9398	81 08 22	Demande de permis supplétif Accordée Ce permis ne demeurera valide que tant et aussi longtemps que les détentrices de permis ci-haut mentionnées demeureront sous le contrôle des mêmes personnes.
Q-81- 02879-6	81 10 02	Décision: QCG-773 6-Q-300197-119-D CABANO TRANSPORT LTÉE Requérante	G.O.Q no 35 p. 9567	81 08 29	Modification de permis Accordée
Q-81- 02964-6	81 09 28	Décision: QCG-758 0-Q-300144-111-DS TRANSPORT JEAN CÔTÉ LTÉE Requérante	Le Devoir	81 07 29 81 07 30 81 07 31	Maintien de permis — changement de contrôle Désistement
Q-81- 03111-3 -I01	81 09 28	Décisions: QCG-759 QDI-1590 9-Q-99000C ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant 9-M-300083-103-D TRANSPORT JIM LYNN (1976) INC. Intimée			Péremption d'instance (A. 2.41.1) Périmée
Q-81- 03115-4	81 08 31	Décision: QS-3551 9-Q-300723-112-S BEL-MONT TRANSIT INC. Requérante	Le Soleil	81 08 14 81 08 15 81 08 17	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 08 31 jusqu'au: 82 04 30
Q-81- 03163-4	81 09 02	Décision: QCG-686-TF 1-M-300164-162-PSS ATLAS TRUCKING COMPANY LTD Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 09 02 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81- 03219-4	81 09 09	Décision: QCG-691-TF 4-Q-300322-103-PSS DOLBEC TRANSPORT INC. Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 09 09 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81- 03238-4	81 09 10	Décision: QCG-697-TF 9-Q-300053-108-PSS CHARLEVOIX EXPRESS INC. Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 09 10 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81- 03255-8	81 09 10	Décision: QCG-702-TF 5-M-30005E-147-PSS MIDDLE ATLANTIC CONFERENCE Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 09 21 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
Q-81-03263-2	81 09 10	Décision: QCG-707-TF 3-M-300238-354-PSS LES TRANSPORTS PROVOST INC. Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 10 01 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-03316-8	81 09 11	Décision: QCG-713-TF 0-M-40003B-487-PSS CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS BUREAU ASSOCIATION Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 82 01 01 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-03318-4	81 09 11	Décision: QT-1235 6-Q-300148-105-SI JOS TREMBLAY & FILS LTÉE Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 14 jusqu'au: 81 09 22
Q-81-03326-7	81 09 11	Décision: QCG-719-TF 0-M-40003B-489-PSS CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS BUREAU ASSOCIATION Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 09 11 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-03328-3	81 09 11	Décision: QCG-718-TF 0-M-40003B-488-PSS CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS BUREAU ASSOCIATION Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 09 11 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-03329-1	81 09 11	Décision: QCG-723-TF 0-M-40003B-490-PSS CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS BUREAU ASSOCIATION Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 10 05 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-03419-0	81 09 11	Décision: QR-31722 2-Q-302171-103-PSS LES PÉTROLES ROBERT LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 08 31
Q-81-03482-8	81 09 30	Décision: QT-1256 7-Q-300386-107-SI CAYER TRANSPORT LTÉE Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 30 jusqu'au: 81 10 06

PRODUITS NOMMÉS

M-81-06946-5	81 09 15	Décision: MPN-15244 7-M-402568-222-PSS SCHAFFER TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 15
M-81-06966-3	81 09 15	Décision: MPN-15245 7-M-402568-223-PSS SCHAFFER TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 15
M-81-06967-1	81 09 15	Décision: MPN-15246 7-M-402568-224-PSS SCHAFFER TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 15
M-81-06968-9	81 09 15	Décision: MPN-15247 7-M-402568-225-PSS SCHAFFER TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 15
M-81-06969-7	81 09 15	Décision: MPN-15248 7-M-402568-226-PSS SCHAFFER TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 15

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
M-81-06970-5	81 09 15	Décision: MPN-15249 7-M-402568-227-PSS SCHAFFER TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 15
M-81-06971-3	81 09 15	Décision: MPN-15250 7-M-402568-228-PSS SCHAFFER TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 15
M-81-06972-1	81 09 15	Décision: MPN-15251 7-M-402568-229-PSS SCHAFFER TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 15
M-81-06973-9	81 09 15	Décision: MPN-15252 7-M-402568-230-PSS SCHAFFER TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 15
M-81-06974-7	81 09 15	Décision: MPN-15226 7-M-402568-231-PSS SCHAFFER TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 15
M-81-06975-4	81 09 15	Décision: MPN-15227 7-M-402568-232-PSS SCHAFFER TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 15
M-81-06976-2	81 09 15	Décision: MPN-15228 7-M-402568-233-PSS SCHAFFER TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 15
M-81-06977-0	81 09 15	Décision: MPN-15229 7-M-402568-234-PSS SCHAFFER TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 15
M-81-06978-8	81 09 15	Décision: MPN-15230 7-M-402568-235-PSS SCHAFFER TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 15
M-81-06979-6	81 09 15	Décision: MPN-15231 7-M-402568-236-PSS SCHAFFER TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 15
M-81-06981-2	81 09 15	Décision: MPN-15232 7-M-402568-237-PSS SCHAFFER TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 15
M-81-07004-2	81 09 28	Décision: MPN-15313 4-M-400607-101-PSS SINGLETON, O.M. Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 28
M-81-07005-9	81 09 28	Décision: MPN-15312 8-M-402849-101-PSS ENTREPRISE P. MORRISSETTE INC Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 28
M-81-07006-7	81 09 28	Décision: MPN-15311 5-M-400002-102-PSS LACAILLE (ROUVILLE) TRANSPORT INC. Requérante			Demande de permis Accordée
M-81-07007-5	81 09 28	Décision: MPN-15310 5-M-400002-103-PSS LACAILLE (ROUVILLE) TRANSPORT INC. Requérante			Demande de permis Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
M-81-07008-3	81 09 25	Décision: MPN-15298 7-M-402824-106-PSS COPPERT CITY TRANSPORT INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 25
M-81-07009-1	81 09 25	Décision: MPN-15297 7-M-402824-107-PSS COPPERT CITY TRANSPORT INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 25
M-81-07010-9	81 09 25	Décision: MPN-15296 7-M-402824-108-PSS COPPERT CITY TRANSPORT INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 25
M-81-07011-7	81 09 25	Décision: MPN-15295 7-M-402824-109-PSS COPPERT CITY TRANSPORT INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 25
M-81-07012-5	81 09 25	Décision: MPN-15294 7-M-402824-110-PSS COPPERT CITY TRANSPORT INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 25
M-81-07013-3	81 09 24	Décision: MPN-15293 2-M-402563-101-PSS MONTY, STEVEN W. Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 24
M-81-07014-1	81 09 25	Décision: MPN-15292 4-M-402843-106-PSS HARLAND RAYVALS TRANSPORT LTD Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 25
M-81-07015-8	81 09 25	Décision: MPN-15291 4-M-402843-107-PSS HARLAND RAYVALS TRANSPORT LTD Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 25
M-81-07017-4	81 09 25	Décision: MPN-15287 4-M-402843-108-PSS HARLAND RAYVALS TRANSPORT LTD Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 25
M-81-07018-2	81 09 25	Décision: MPN-15286 4-M-402843-109-PSS HARLAND RAYVALS TRANSPORT LTD Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 25
M-81-07020-8	81 09 25	Décision: MPN-15285 4-M-402843-110-PSS HARLAND RAYVALS TRANSPORT LTD Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 25
M-81-07022-4	81 09 25	Décision: MPN-15284 5-M-402503-102-PSS JOHNSON'S TRUCKING CO. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 25
M-81-07024-0	81 09 23	Décision: MPN-15282 8-M-402062-101-PSS A & B TRANSPORT Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 23
M-81-07025-7	81 09 23	Décision: MPN-15281 8-M-402476-101-PSS CHAPERON, RICHARD Requérant			Demande de permis Accordée
M-81-07026-5	81 09 21	Décision: MPN-15280 1-M-402838-101-PSS SHEAFFER, A.L. Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 21
M-81-07027-3	81 09 18	Décision: MPN-15279 8-M-402138-109-PSS DECKER TRANSPORT Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 18

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
M-81-07029-9	81 09 28	Décision: MPN-15309 5-M-400002-104-PSS LACAILLE (ROUVILLLE) TRANSPORT INC. Requérante			Demande de permis Accordée
M-81-07031-5	81 09 28	Décision: MPN-15308 5-M-400002-105-PSS LACAILLE (ROUVILLE) TRANSPORT INC. Requérante			Demande de permis Accordée
M-81-07032-3	81 09 25	Décision: MPN-15307 4-M-400961-123-PSS R.C. MOORE INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 25
M-81-07033-1	81 09 25	Décision: MPN-15306 4-M-400961-124-PSS R.C. MOORE INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 25
M-81-07034-9	81 09 25	Décision: MPN-15305 4-M-400961-125-PSS R.C. MOORE INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 25
M-81-07035-6	81 09 25	Décision: MPN-15304 4-M-400961-126-PSS R.C. MOORE INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 25
M-81-07036-4	81 09 25	Décision: MPN-15303 4-M-400961-127-PSS R.C. MOORE INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 25
M-81-07037-2	81 09 25	Décision: MPN-15302 4-M-400961-128-PSS R.C. MOORE INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 25
M-81-07038-0	81 09 25	Décision: MPN-15301 7-M-402824-111-PSS COPPERT CITY TRANSPORT INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 25
M-81-07039-8	81 09 25	Décision: MPN-15300 7-M-402824-112-PSS COPPERT CITY TRANSPORT INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 25
M-81-07040-6	81 09 25	Décision: MPN-15299 7-M-402824-113-PSS COPPERT CITY TRANSPORT INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 25
M-81-07047-1	81 09 25	Décision: MPN-15290 4-M-402843-111-PSS HARLAND RAYVALS TRANSPORT LTD Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 25
M-81-07048-9	81 09 25	Décision: MPN-15289 4-M-402843-112-PSS HARLAND RAYVALS TRANSPORT LTD Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 25
M-81-07049-7	81 09 25	Décision: MPN-15288 4-M-402843-113-PSS HARLAND RAYVALS TRANSPORT LTD Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 25

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
		LOCATION			
M-80-34099	81 09 28	Décision: MDI-3150 M-601050-D-1 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant MIRABEL LEASING REG'D Intimée			Décision incidente Requête pour péremption d'instance suivant l'article 2.41.1 du Règlement 2 (1976). Requête accordée, cautionnement confisqué.
M-80-37546	81 04 27	Décision: MDI-2997 M-600013-2-D L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant LOCATION DE VÉHICULES NADEAU INC. Intimée ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES D'AUTOBUS DU QUÉBEC LOVEC LIMITÉE Mises en cause			Décision incidente Requête pour péremption d'instance suivant l'article 2.41.1 du Règlement 2 (1976). Requête rayée du rôle
M-80-40151	81 08 28	Décision: MDI-3149 M-600701-D-3 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant WEST SHORE TRUCK LEASE LTD. Intimée			Décision incidente Requête pour péremption d'instance suivant l'article 2.41.1 du Règlement 2 (1976). Requête accordée, suivant ses conclusions, cautionnement confisqué.
M-80-40368	81 04 27	Décision: MDI-3004 M-600001-D-17 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant TILDEN RENT-A-CAR COMPANY Intimée LOVEC LIMITÉE ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES D'AUTOBUS DU QUÉBEC Mises en cause			Décision incidente Requête pour péremption d'instance suivant l'article 2.41.1 du Règlement 2 (1976). Requête rayée du rôle
M-81-00273-0	81 09 29	Décision: ML-2714 5-M-601310-101-D OUEST LADA INC. Requérante	G.O.Q. no 7 p. 1748	81 02 14	Demande de permis Rejetée
M-81-04976-4	81 09 28	Décision: ML-2711 9-M-601381-102-D LAMOTOVAL INC. Requérante	G.O.Q. no 27 p. 8046	81 07 04	Demande de permis Accordée
M-81-05122-4	81 09 28	Décision: ML-2712 7-M-601383-101-D MERCIER DATSUN INC. Requérante	G.O.Q. no 28 p. 8189	81 07 11	Demande de permis Accordée
M-81-05123-2	81 09 28	Décision: ML-2710 7-M-601383-102-D MERCIER DATSUN INC. Requérante	G.O.Q. no 28 p. 8189	81 07 11	Demande de permis Accordée
M-81-05931-8	81 09 25	Décision: ML-2708 9-M-600417-138-D U-HAUL CO (CANADA) LIMITED Requérante	G.O.Q. no 33 p. 9131	81 08 15	Demande de permis Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-81-05931-8	81 09 25	Décision: ML-2708 9-M-600417-138-D U-HAUL CO (CANADA) LIMITED Requérante	G.O.Q. no 33 p. 9131	81 08 15	Demande de permis Accordée
M-81-05981-3	81 09 24	Décision: ML-2707 5-M-601393-101-D 107693 CANADA LTÉE Requérante	G.O.Q. no 33 p. 9135	81 08 15	Demande de permis Accordée
M-81-06955-6	81 09 23	Décision: MI-60006-81 1-M-601223-102-PSS LOCATION DELORME INC. Requérante			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 09 23
M-81-07063-8	81 09 23	Décision: MI-60008-81 6-M-600980-101-PSS BARNABÉ CAMPBELL AUTO INC. Requérante			Demande de permis identique *instanter* Rejetée
Q-81-00007-6	81 10 01	Décision: QL-1336 4-Q-600010-109-D BOULEVARD CHEVROLET INC. Requérante	G.O.Q. no 4 p. 541	81 01 24	Modification de permis Accordée en partie
Q-81-00060-5	81 10 01	Décision: QL-1337 2-Q-600558-102-D GILLES NADEAU CIE LIMITÉE Requérante	G.O.Q. no 6 p. 1538 G.O.Q. no 33 p. 9140	81 02 07 81 08 15	Demande de permis Accordée
Q-81-01877-1	81 07 03	Décision: QL-1280-TF 5-Q-600050-105-DT LAVIOLETTE AUTO LOCATION INC. Requérante	G.O.Q. no 22 p. 7082	81 05 30	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 07 03 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-02193-2	81 09 21	Décision: QL-1324-TF 4-Q-600002-101-D LEMIEUX LOCATION INC. Requérante	G.O.Q. no 26 p. 7909	81 06 27	Modification des taux et tarifs Accordée Approuve la nouvelle distribution des actions. Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-02612-1	81 09 28	Décision: QL-1334 5-Q-600639-102-D FORTIN AUTO NEIGE ENR. Requérante	G.O.Q. no 33 p 9164	81 08 15	Demande de permis Accordée
Q-81-03028-9	81 08 24	Décision: QL-1309-TF 9-Q-600510-104-PSS 96296 CANADA LTÉE Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-03030-5	81 08 24	Décision: QL-1308-TF 0-M-601380-102-PSS 106611 CANADA LTÉE Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-03031-3	81 08 24	Décision: QL-1310-TF 8-M-600004-101-PSS LAUZON DRIVE YOURSELF INC. Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-03032-1	81 08 24	Décision: QL-1311-TF 6-M-600386-122-PSS COMPACT RENT A CAR LIMITED Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-03033-9	81 08 24	Décision: QL-1312-TF 9-Q-600494-104-PSS 93629 CANADA LTÉE Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
Q-81-03140-2	81 08 26	Décisions: QL-1316-TF, QCG-663-TF 2-M-600307-107-PSS ELIAKIM NESSIM Requérant			Dépôt de taux et tarifs Accordée Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-03252-5	81 09 10	Décision: QL-1318-TF 2-M-600307-108-PSS ELIAKIM NESSIM Requérant			Dépôt de taux et tarifs Accordée Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-03495-0	81 09 29	Décision: QL-60021 8-Q-600529-103-PSS LOCATION D'AUTOS BONAVENTURE ENR. Requérante			Demande de permis identique *instanter* Rejetée Entrée en vigueur: 81 09 29

TRANSPORT

M-80-48001	81 09 28	Décision: MDI-3146 M-500068-D-101 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant MERCURE TRANSPORT ENRG. Intimée			Décision incidente Requête pour péremption d'instance suivant l'article 2.41.1 du Règlement 2 (1976) Requête accordée, sauf à ce pourvoir.
M-81-01635-9	81 09 30	Décision: MCV-18155 6-M-508894-104-DS EXCAVATION GILLES BLAIS LTÉE Requérante-cessionnaire 7-M-507481-101-DS M. COALLIER EXCAVATION ENRG Requérante-cédante	Le Devoir	81 03 04 81 03 05 81 03 06	Tranfert de permis Désistement
M-81-02978-2	81 08 13	Décision: MCV-18039 8-M-509908-101-DS CONRAD ET EDGAR LACASSE INC. Requérante-cessionnaire 8-M-505286-101-DS LACASSE & FRÈRE TRANSPORT ENR En société Requérante-cédante	Journal de Montréal Journal de Montréal	81 03 13 81 03 14 81 03 15 81 04 08 81 04 09 81 04 10	Transfert de permis Accordée R-07 Entrée en vigueur: 81 08 13
M-81-03470-9	81 09 29	Décision: MCV-18149 4-M-506346-101-DS RICHER, DORIMA Requérant-cessionnaire 6-M-508746-101-DS GUY ALBAN Requérant-cédant	Le Droit	81 04 13 81 04 14 81 04 15	Transfert de permis Désistement
M-81-03932-8	81 09 25	Décision: MCV-18136 4-M-509969-101-D POULIOT, HILAIRE Requérant-cessionnaire 9-M-508131-101-D SAVOIE, PAUL Requérant-cédant	G.O.Q. no 22 p. 7072	81 05 30	Transfert de permis Désistement

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
M-81-05139-8	81 08 21	Décision: MCV-18080 8-M-510005-101-DS RONALD RICARD ENR Requérante-cessionnaire 8-M-502085-101-DS RICHARD, ACHILLES Requérant-cédant	Le Droit	81 05 28 81 05 29 81 05 30	Transmission par décès et transfert de permis Accordée R-07 Entrée en vigueur: 81 08 21
M-81 05238-8	81 09 22	Décision: MCV-18108 8-M-510039-101-DS ROY, GAÉTAN Requérant-cessionnaire 1-M-501316-104-DS OZANAM ROY INC. Requérante-cédante	Le Droit	81 06 02 81 06 03 81 06 04	Transfert de permis Accordée R-07 Entrée en vigueur: 81 09 22
M-81-05239-6	81 09 22	Décision: MCV-18106 9-M-510038-101-DS ROY, YOLANDE Requérante-cessionnaire 1-M-501316-103-DS OZANAM ROY INC. Requérante-cédante	Le Droit	81 06 02 81 06 03 81 06 04	Transfert de permis Accordée R-07 Entrée en vigueur: 81 09 22
M-81-05240-4	81 09 22	Décision: MCV-18107 0-M-510037-101-DS ROY, ALAIN Requérant-cessionnaire 1-M-501316-102-DS OZANAM ROY INC. Requérante-cédante	Le Droit	81 06 02 81 06 03 81 06 04	Transfert de permis Accordée R-07 Entrée en vigueur: 81 09 22
M-81-05318-8	81 09 22	Décision: MCV-18103 1-M-510051-101-DS BÉLAIR & MASSEAU LTÉE Requérante-cessionnaire 4-M-507674-102-DS BÉLAIR & MASSEAU ENRG. Requérante-cédante	Journal de Montréal	81 06 10 81 06 11 81 06 12	Transfert de permis Accordée R-07 Entrée en vigueur: 81 09 22
M-81-05482-2	81 09 22	Décision: MCV-18104 1-M-510051-102-DS BÉLAIR & MASSEAU LTÉE Requérante-cessionnaire 6-M-502822-101-DS SOUCIE, ARCHILLE Requérant-cédant	Le Droit	81 06 25 81 06 26 81 06 27	Tranfert de permis Accordée R-07 Entrée en vigueur: 81 09 22
M-81 05483-0	81 09 24	Décision: MCV-18127 4-M-500638-101-D YVON THIBODEAU INC. Requérante	G.O.Q. no 33 p. 9093	81 08 15	Suppression totale de service Accordée
M-81-06802-0	81 09 25	Décision: MCV-18128 1-M-507925-101-VE TOMALTY, KENNETH L Requérant			Demande de permis Accordée
M-81-06846-7	81 10 01	Décision: MT-906 2-M-501323-104-SI LACROIX, DORVAL Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-06847-5	81 10 01	Décision: MT-907 7-M-509800-105-SI HEAFEY, DAVID Requérant			Demande de permis Rejetée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
M-81-06956-4	81 09 22	Décision: MI-50039-81 8-M-509288-102-PSS CASTONGUAY, GUY Requérant			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 09 22
M-81-06957-2	81 09 21	Décision: MI-50038-81 9-M-508479-102-PSS CLOUTIER, DENIS Requérant			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 09 21
M-81-06991-1	81 09 28	Décision: MI-50040 5-M-504035-101-PSS TÉTREAULT, RENÉ Requérant			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 09 28
Q-81-02038-9	81 09 30	Décision: QCV-13308-C LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant d'office Q-506 937-104-DS TRANSPORT GUY LEVASSEUR INC. et Q-507 046-102-DS GUY COULOMBE Mis en cause			Correction de décision dans le cadre des articles 2.59.11 et 2.59.12 Accordée
Q-80-25155-5	81 06 16	Décision: QCV-13271 4-Q-507413-101-DS PARENT, LISE Requérante-cessionnaire 5-Q-506851-101-DS ROLLAND MESSIER ENR. Requérante-cédante	Le Nouvelliste	80 11 27 80 11 28 80 11 29	Transfert de permis Accordée R-02 Entrée en vigueur: 81 06 16
Q-81-02198-1	81 09 28	Décision: QCV-13404 7-Q-500175-104-DS LANDRY, LUCIPPE Requérant-cessionnaire 4-Q-507009-102-DS LUDGER DROUIN ENREGISTRÉ Requérante-cédante	Journal de Québec	81 04 28 81 04 29 81 04 30	Transfert de permis Accordée R-03 Entrée en vigueur: 81 09 28
Q-81-02252-6	81 08 27	Décision: QCV-13371 5-Q-507560-101-DS CYR, GUY Requérant-cessionnaire 2-Q-501079-101-DS CYR, FERNAND Requérant-cédant	Le Nouvelliste	81 05 28 81 05 29 81 05 30	Transfert de permis Accordée R-04 Entrée en vigueur: 81 08 27
Q-81-02743-4	81 08 05	Décision: QT-1193 1-Q-501393-104-SI BEAULIEU, RAYNALD Requérant			Demande de permis — Région 09 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 06 jusqu'au: 81 08 20
Q-81-02810-1	81 08 05	Décision: QT-1197 7-Q-501439-105-SI BEAULIEU, BERTRAND Requérant			Demande de permis — Région 09 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 06 jusqu'au: 81 08 20
Q-81-03360-6	81 09 17	Décision: QT-1239 6-Q-501596-101-SI TREMBLAY, DEVAY Requérant			Demande de permis — Région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 09 17 jusqu'au: 81 09 24

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
Q-81-03386-1	81 09 28	Décision: QS-3575 4-Q-507157-105-S LAFOND, GAÉTAN Requérant	Le Devoir	81 09 08 81 09 09 81 09 10	Demande de permis — Région 08 Rejetée
Q-81-03390-3	81 09 28	Décision: QS-3574 4-Q-501762-104-S PERRON, RICHARD Requérant	Le Devoir	81 09 08 81 09 09 81 09 10	Demande de permis — Région 08 Rejetée
Q-81-03421-6	81 09 28	Décision: QT-1248 2-Q-505419-103-SI TURCOTTE, BENOÎT Requérant			Demande de permis — Région 08 Rejetée
Q-81-03422-4	81 09 28	Décision: QT-1249 2-Q-504966-101-SI TREMBLAY, JEAN-CLAUDE Requérant			Demande de permis — Région 08 Rejetée
Q-81-03436-4	81 09 28	Décision: QCV-13402 1-Q-507424-105-VE HIGGINS TRUCKING LTD. Requérante			Demande de permis Accordée
Q-81-03447-1	81 09 24	Décision: QF-50050 7-Q-503328-102-PSS BOUCHARD, LÉOPOLD Requérant			Demande de permis de location en forêt Accordée Entrée en vigueur: 81 09 24 jusqu'au: 82 05 31
Q-81-03448-9	81 09 24	Décision: QF-50051 7-Q-503328-103-PSS BOUCHARD, LÉOPOLD Requérant			Demande de permis de location en forêt Accordée Entrée en vigueur: 81 09 24 jusqu'au: 82 05 31
Q-81-03449-7	81 09 24	Décision: QF-50052 7-Q-503328-104-PSS BOUCHARD, LÉOPOLD Requérant			Demande de permis de location en forêt Accordée Entrée en vigueur: 81 09 24 jusqu'au: 82 05 31
Q-81-03450-5	81 09 24	Décision: QF-50076 7-Q-503328-105-PSS BOUCHARD, LÉOPOLD Requérant			Demande de permis de location en forêt Accordée Entrée en vigueur: 81 09 24 jusqu'au: 82 05 31
Q-81-03466-1	81 09 30	Décision: QT-1257 5-Q-505721-103-SI GUY TREMBLAY ENR. Requérante			Demande de permis — Région 08 Rejetée
Q-81-03468-7	81 09 30	Décision: QT-1258 5-Q-506604-101-SI TREMBLAY, ÉRIC Requérant			Demande de permis — Région 08 Rejetée
Q-81-03478-6	81 10 02	Décision: QCV-13422 7-M-508828-101-VE ALEX E. FLETT LTD Requérante			Demande de permis Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
		DÉCHETS			
M-80-49566	81 09 28	Décision: MDI-3147 M-710664-101-D L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante E.A. MULLEN & SON INC. Intimée ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS EN SERVICES SANITAIRES DU QUÉBEC INC. Mise en cause			Décision incidente Requête pour péremption d'instance suivant l'article 2.41.1 du Règlement 2 (1976). Requête accordée, cautionnement confisqué.
M-81-05925-0	81 09 30	Décision: MSD-756 6-M-710839-102-D SANITAIRE LAMBTON ENR. Requérante	G.O.Q. no. 33 p. 9177	81 08 15	Demande de permis Accordée R-05
M-81-06965-5	81 09 18	Décision: MA-71004-81 0-M-710397-101-PSS SERVICE SANITAIRE B.R.K. ENR. Requérante			Demande d'autorisation de louer (déchets) Accordée Entrée en vigueur: 81 09 18
M-81-07002-6	81 09 14	Décision: QI-71022-81 8-M-710530-101-PSS LES TRANSPORTS BRAVO INC. Requérante			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 09 14
M-81-07050-5	81 09 24	Décision: MA-71005-81 0-M-710637-102-PSS SERVICES SANITAIRES JACQUES ET PIERRE MICHAUD LTÉE Requérante			Demande d'autorisation de louer (déchets) Accordée Entrée en vigueur: 81 09 24
Q-81-00835-0	81 10 01	Décision: QSD-646 6-Q-710767-101-D MARCEL BOUCHER ENR. Requérante	G.O.Q. no 13 p. 4984	81 03 28	Demande de permis — Région 04 Rejetée
Q-81-03451-3	81 09 15	Décision: QI-71023 6-Q-710528-101-PSS LÉVESQUE, ARMAND Requérant			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 09 15
Q-81-03487-7	81 04 27	Décision: QI-71011 1-Q-710572-102-PSS PLOURDE, JEAN-MARC Requérant			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 04 27
Q-81-03488-5	81 09 24	Décision: QI-71026 0-Q-710532-101-PSS MÉTAL BLONDEAU INC. Requérante			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 09 24
		MARITIME			
Q-81-02795-4	81 10 02	Décision: QSM-264 0-Q-700103-102-D SERVICES MARITIMES PIEKOUAGAMI INC. Requérante	G.O.Q. no 34 p. 9390	81 08 22	Demande de permis Déclare qu'il n'y a pas lieu de donner suite à la demande.

15147-o

Errata

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision MR-31331-81, rôle M-81-05629-8, apparaissant à la page 9270 de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, numéro 33A, dans le dispositif de la décision, au lieu de « **Pendante** » on devrait y lire: « **La Commission retient sa décision pendant trois (3) mois de la date de la présente; si, à l'expiration de ce délai, le requérant n'a pas produit cette documentation, la clause sera alors annulée; dans le cas contraire, la Commission statuera à nouveau sur la requête** ».

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision MR-31335-81, rôle M-81-5633-0, apparaissant à la page 9270 de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, numéro 33A, dans le dispositif de la décision, au lieu de « **Pendante** » on devrait y lire: « **La Commission retient sa décision pendant trois (3) mois de la date de la présente; si, à l'expiration de ce délai, le requérant n'a pas produit cette documentation, la clause sera alors annulée; dans le cas contraire, la Commission statuera à nouveau sur la requête** ».

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision MPT-16539, cause M-80-55811-2, apparaissant à la page 10239, de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, numéro 39 en date du 26 septembre 1981, on ne devrait pas y lire la phrase suivante: « **Voir dispositif de la décision MPT-16571-TF se rapportant au numéro de rôle M-81-00368-8** ».

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision rendue dans la cause: M-81-04456-7, apparaissant à la page 10250 de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, numéro 39 en date du 26 septembre 1981, le numéro de la décision devrait se lire « **MCG-901-TF** » au lieu de « **MCG-907-TF** ».

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Prendre note que dans l'avis de publication de l'annexe de la décision MPT-16571-TF, cause M-81-00368-8 etc., apparaissant à la page 10239 de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, numéro 39 en date du 26 septembre 1981, le numéro de la décision devrait porter le suffixe « **TF** » ainsi que dans la liste des causes le no « **Q-81-01445-7** » ne devrait pas y figurer.

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Veuillez prendre note qu'à la *Gazette officielle du Québec*, no 40 du 3 octobre 1981, à la page 10425, lors de la publication du numéro de rôle Q-81-03272-3, on aurait dû lire comme numéro de dossier du requérant-cédant **Q-506533-101-D** au lieu de **Q-506553-101-D**.

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

15147-o

Avis de non-renouvellement de permis de transport

À la *Gazette officielle du Québec*, numéro 33A, du 15 août 1981, à la page 9178, l'administrateur a fait publier des avis de non-renouvellement de permis de transport. Ces avis ont été élaborés à partir des données informatiques obtenues au préalable. Depuis, la preuve d'immatriculation, dans les délais prescrits pour le renouvellement, a été versée au dossier. Il y a donc lieu de retirer des avis en question les noms suivants:

Transport général

Q-300048 ÉMOND TRANSPORT LTÉE

Q-300078 TRANSPORT STE-CLAIRE INC.

Q-300106 ALPHONSE FOURNIER & FILS LTÉE

Q-300107 BOURASSA, JULES

Q-300109 TRANSPORT PHILIPPE INC.

Q-300130 LATULIPPE, RÉMI

Q-300132 DESCHÊNES, GÉRARD

Q-300134 PARENT, GRÉGOIRE

Q-300144 TRANSPORT JEAN CÔTÉ LTÉE

Q-300171 ERNEST LAMOTHE & FILS INC.

Q-300205 GABRIEL BOURASSA TRANSPORT INC.

Q-300221 RIMOUSKI TRANSPORT LTÉE

Q-300227 THIBAULT, GEORGES

Q-300247 GÉRARD LESAGE INC.

Q-300279 TRANSPORT GÉNÉRAL RÉJEAN AUCLAIR

Q-300312 DUCLOS & FILS LTÉE

Q-300320 GOSSELIN EXPRESS LTÉE

Q-300360 TRANSPORT CAPCO INC.
CAPCO TRANSPORT INC.

Q-300363 LORETTEVILLE TRANSPORT INC.

Q-300372 CHAMBERLAND, GEORGES

Q-300400 PRATTE, PIERRE

Q-300420 MAURICE THIBAULT LTD

Q-300451 BRIÈRE & FRÈRES ENR.

Q-300453 BOILY TRANSPORT ENR.

Q-300522 DION TRANSPORT ENR.
(En société)

Q-300523 RONDEAU, GILLES

Q-300588 NORWAY TRANSPORT INC.

Q-300612 SAVOIE, BENOÎT

Q-300621 BEN TRANSPORT LTÉE

Q-300697 SAVOIE INC.

Q-300730 BARON, GÉRARD

Q-300734 GAGNON, HENRI (ARTHUR)

Q-300747 LESAGE, FERNAND

Q-300757 LA CIE DE CONSTRUCTION DOLLARD LTÉE

Q-300783 LÉVESQUE, LÉONARD

Q-300785 SAVOIE EXPRESS INC.

Q-300812 PAQUET, LUCIEN

Q-300826 S.A.F. ÉQUIPEMENT INC.
S.A.F. EQUIPMENT INC.

Q-300840 NÉRON, ALCIDE

Q-300841 ENTREPRISES BLANCHET LTÉE

Q-300861 ANTONIN GAULIN ENR.

Q-300886 NOËL GAGNON ENRG.

Q-300912 ST-LAURENT, MARIE-JEANNE BERNIER

Q-300939 BOUCHARD, GUSTAVE

Q-300947 C/O WESTWAY FORWARDING LTD

Q-301035 VACHON, PATRICE

Q-301074 LÉO BERGERON TRANSPORT ENR.

Q-301091 ARISTIDE BROUSSEAU & FILS LTÉE

Q-301135 ABATTOIR LABBÉ & FILS INC.

Q-301150 BEAULIEU TRANSPORT ENR.

Q-301161 BICKFORD TRANSPORTATION LTD.

Q-301188 EXPRESS MARCO INC.

Q-301217 IRENÉE ST-LAURENT & FILS INC.

Q-301309 PLOURDE, SIMON

Q-301366 OUELLET, JEAN

Q-301386 YVON GRENIER ENR.

Q-301408 CAMILLE OUELLET ENR.

Q-301449 GONZAGUE TREMBLAY

Q-301470 P.F. PLANTE ENR.
(En société)

Q-301506 TRANSPORT PAUL MARCHAND INC.

Q-301512 TRANSPORT FERMONT INC.

Q-301538 LUDGER PERKINS ENR.

Q-301600 LÉONCE HOVINGTON ENR.

Q-301661 TRANSPORT FERNAND GAGNON LIMITÉE

Q-301669 TRANSPORT TUKTU INC.
TUKTU TRANSPORT INC.

Q-301693 LES ENTREPRISES AUDET-TREMBLAY INC.

Q-301694 LA SUCCESSION DE GEORGES LEMIEUX

Q-301695 MAISONS MOBILES ANGE-AIMÉ BOUFFARD INC.

Q-301701 JARDINE TRANSPORT LTD

Q-301750 TREMBLAY, ROBERT

Q-301766 TRANSPORT CLAUDE FREDETTE INC.

Q-301788 G. BOILY TRANSPORT INC.

Q-301790 TRANSPORT PAUL LESSARD (1978) INC.

Q-301791 EXPRESS LOUISEVILLE (1978) INC.

Q-301809 GASTON GOSSELIN

Q-301812 TRANSPORT HARDY LTÉE

Q-301836 ROMAIN MATHIEU

Q-301837 TRANSPORT LAINÉ INC.

Q-301855 TRANSPORT D'ANJOU LTD

Q-301856 RAYMOND LAVOIE

Q-301878 SERVICE SANITAIRE FRÉGEAU & FILS ENR.

Q-301889 MACHA TRANSPORT INC.

Q-301913 CODERRE, ROGER

Q-301929 JEAN-PAUL GENEST

Q-301957 MAURICE LEBEL TRANSPORT ENR.

Q-302018 GAGNÉ, GÉRALD

Q-302047 ÉQUIPEMENT ASSELIN INC.

Q-302120 TRANSPORT LÉONCE BÉLANGER ENRG.

Q-300208 TRANSPORT PAUL NÉRON INC.

Q-300696 ROLAND GILBERT

Q-300990 ROBERT L. GAUDET ENT.

Q-301288 DISTRIBUTION DES ÎLES

Q-300379 BUISSON, ALBERT

Q-300590 I.B. PURCELL LTD

Q-300677 A.B.C.D. ENR.

Q-301094 RONALD BÉDARD ENRG.
(Bédard, Ronald)

Q-301591 NORMAND CORRIVEAU ENR.
(Corriveau, Normand)

Q-301761 LIVRAISONS CENTRE-VILLE INC.

Q-301891 MESSAGE TÉLÉJET EXPRESS (1979) INC.

Transport général par remorquage

Courtier

Q-300285
McMAHON TRANSPORT LTÉE

Q-300724
ST-LAMBERT TRANSPORT INC.

Voiturier-remorqueur :

Q-300087
ÉLOI CAUCHON
Q-300168
THETFORD TRANSPORT LTÉE
M-303502
LES ENTREPRISES GRATIEN FORCIER LTÉE

Q-301992
95371 CANADA LIMITÉE

Location

Q-600018 AUTOBUS À LOUER (RIMOUSKI) INC.

Q-600045 THIBEAULT, CLÉMENT

Q-600060 MAURICE LAHOUD FORD VENTE & SERVICE INC.

Q-600065 PREMIER DRIVE YOURSELF INC.

Q-600072 BLANC SABLON DRIVE YOURSELF INC.

Q-600082 ARNAUD AUTOMOBILE INC.

Q-600105 LOCATION D'AUTOS REMPART (1975) INC.

Q-600120 DU VALLON CHRYSLER PLYMOUTH LTÉE

Q-600142 LES LOCATIONS VIEILLES FORGES LTÉE

Q-600166 LÉTOURNEAU, ROBERT

Q-600235 LOCATION GAÉTAN LÉVESQUE INC.

Q-600261 LE GRAND TRIANON AUTOMOBILE LTÉE

Q-600263 LOCATION D'AUTOS J.P. CLOUTIER INC.

Q-600271 LOCATION ABITIBI INC.

Q-600290 COLTRAC INC.

Q-600294 POULIOT CHEVROLET OLDSMOBILE INC.

Q-600296 LE CARREFOUR MERCURY VENTES LTÉE

Q-600297-001 BÉGIN, PLYMOUTH-CHRYSLER LIMITÉE

Q-600307 ROUSSEAU INC.

Q-600336 CAROLL CÔTÉ INC.

Q-600342 CHIBOUGAMAU AUTOMOBILE INC.

Q-600348 LOCATION DE GRUES T.R. INC.

Q-600356 LOCATION DES ÎLES INC.

Q-600365 4 SAISONS FORD VENTES LTÉE

Q-600396 REMORQUES TRANS-CAPITALE INC.

Q-600400 SALON DE LA ROULOTTE MÉTROPOLITAIN ENR.

Q-600409 LOCATION D'AUTOMOBILES K.R.T. INC.

Q-600416 GARAGE TURBIDE & LABRIE INC.

Q-600430 LOCATION P.L.M. (1978) INC.

Q-600457 ALMA AUTOMOBILE LTÉE

Q-600475 SOLIVRAC SERVICES INC.

Q-600480-003 LES VENTES MÉDAILLONS FORD LTÉE

Q-600490 LOCALAC INC.

Q-600491 LOCATION ANDRÉ B. VINCENT LTÉE

Q-600494 93629 CANADA LTÉE

Q-600510 96196 CANADA LTÉE

Q-600532 GARAGE JEAN-ROCH THIBEAULT INC.

Q-600550 LEMAY AUTOMOBILES INC.

Q-600562 BOUCHER, ANDRÉ

Q-600569 GEORGES DUSSAULT ENR.

Q-600570 RJ'S SNOWMOBILES INC.

Q-600589 LE VACANCIER MOTORISÉ B.F. ENR.

Q-600605 102397 CANADA INC.

Q-600607 LOCATION AUBÉ LTÉE

Location à court terme selon Ordonnance générale numéro 2

Q-600041-003 LOCATION CLICHE LTÉE

Q-600043-007 MONTPLAISIR AUTO LTÉE

Q-600095-001 LOCATION D'AUTOS BEAUPRÉ INC.

Q-600130-001 PAVILLON FORD (VENTES & SERVICE) LTÉE

Q-600134-003 BAIE COMEAU PLYMOUTH CHRYSLER INC.

Q-600139-003 CHATEL AUTOMOBILES LTÉE

Q-600154-001 MASSIE AUTOMOBILES LTÉE

Q-600158-002 SOVEA AUTOS LTÉE

Q-600163-003 LOCATION C.C.P. LTÉE

Q-600278-006 LA TUQUE LEASING LTD.

Q-600303-001 LOCECO ÉQUIPEMENT LTÉE

Q-600381-003 THÉRIAULT AUTO INC.

Q-600424-001 DRUMMONDATSUN INC.

Q-600032-002 LOCATION SAINT-MAURICE LTÉE

Q-600056-001 ROBERT TÊTU LIMITÉE

Q-600057-001 DOLBEAU AUTOMOBILES LTÉE

Q-600062-002 LOCATION HERVÉ CANTIN

Q-600080-002 JOS BOUCHARD AUTOMOBILES LTÉE

Q-600130-002 PAVILLON FORD (VENTES & SERVICE) LTÉE

Q-600133-002 LAURIER AUTO INC.

Q-600154-003 MASSIE AUTOMOBILES LTÉE

Q-600160-001 LOCATION D'AUTOMOBILES MATTEAU INC.

Q-600161-001 ROCH ROY AUTO INC.

Q-600167-001 EASTERN RENTALS LTD.

Q-600277-001 GAREAU AUTO INC.

Q-600278-005 LA TUQUE LEASING LTD.

Q-600305-001 LOCATION D'AUTO PARÉ INC.

Q-600314-002 LOCATION D'AUTOS L.P. BROUILLARD INC.

Q-600376-003 LOCATION MAISONNEUVE INC.

Q-600415-002 FILION & FRÈRES (1976) INC.

Q-600421-001 L.D. AUTO INC.

Q-600478-002 LOCATION ALBERT & FILS LTÉE

Q-600500-002 PASCAL CHEVROLET OLDSMOBILE LTÉE

Q-600506-002 LOCATION D'AUTOS DU PALAIS INC.

Q-600507-002 NICOL AUTO INC.

Q-600517-002 BEAUCE AUTOMOBILE INC.

Q-600535-002 MASSE & PLANTE AUTO (1979) LTÉE

Q-600552-002 LOCATION D'AUTOMOBILES DE FERMONT INC.

Location selon arrêté en conseil 4476-77

Q-600043-008 MONTPLAISIR AUTO LTÉE

Q-600100-003-004 PRIMA AUTOMOBILES INC.

Q-600319-002 LOCATION D'AUTO LAROUCHE INC.

Q-600332-002-004 MICH-O-TOMOBILES LTÉE

Transport de déchets

Q-710027 LAVOIE, PAUL-ÉMILE

Q-710048 CARON & FILS TRANSPORT INC.

Q-710125 ENTREPRISES BERTHIER INC.

Q-710152 JOYAL, LUCIEN

Q-710166 LES SERVICES SANITAIRE CHARLEVOIX INC.

Q-710176 GARAGE CHARLEVOIX ENR.

Q-710179 LES ENTREPRISES DE TRANSPORT M. BOIVIN INC.

Q-710181 DESCHÊNES, GABRIEL

Q-710187 RACINE, GERMAIN

Q-710195 PELLETIER, HÉBERT

Q-710198 LEBLANC, PAMPHILE

Q-710234 LEFEBVRE, FERNAND

Q-710241 MAGNAN, MAXIMIN

Q-710439 LES SERVICES SANITAIRE D'ALMA INC.

Q-710445 TRANSPORT D'HUILE LASALLE 1975 INC.

Q-710493 BRASSARD, LÉON-GEORGES

Q-710520 HARVEY, ZÉNON

Q-710522 ROBERT PÉLOQUIN & FILS LTÉE

Q-710525 GIRARD, GILLES

Q-710528 LÉVESQUE, ARMAND

Q-710532 MÉTAL BLONDEAU INC.

Q-710555 TRANSPORT A. SAVARD INC.

Q-710568 SÉVIGNY, JEAN-ROCH

Q-710575 BRIÈRE & FILS LTÉE

Q-710584 DESJARDINS, LOUIS J.

Q-710591 IMBEAULT, MAURICE

Q-710597 FERRIER MARCOUILLER TRANSPORT ENR.

Q-710599 TRANSPORT DE LA MATAPÉDIA INC.

Q-710624 MC CARTNEY, LÉONARD

Q-710643 BOUCHARD, PHILIAS

Q-710678 SERVICE SANITAIRE DE BEAUCE INC.

Q-710654 LEVASSEUR, RENÉ

Q-710681 SERVICE SANITAIRE GINGRAS INC.

Q-710712 MAGNAN, BENOÎT

Taxi

Q-200033-001	R-1419	DUMAS, ALBERT
Q-200097-002-003	R-1311	TAXIS DANY ENR.,
Q-200263-001	A-36	BÉRUBÉ, JEAN-MARC
Q-200397-001	R-3364	BELLEROSE, OMER
Q-200478-001	R-2222	FORTIN, PAUL
Q-200523-001	A-37	TREMBLAY, EDGAR
Q-200533-001	A-09	COUTURE, ROSAIRE
Q-200560-001	A-10	ROSS, ARTHUR
Q-200564-001	R-3231	MAGNY, PAUL
Q-200619-001	R-3422	GRÉGOIRE, RENÉ
Q-200760-001	R-1501	TARDIF, FERNAND
Q-200778-001	A-36	VÉZINA, ROLAND
Q-200799-001	A-38	ROY, LÉO
Q-200857-001	R-1114	SAVARD, ÉGIDE
Q-200982-001	R-9023	VERREAULT, JEAN-MARC
Q-201017-001	A-36	GUIMOND, YVON
Q-201057-001	A-51	LÉTOURNEAU, PHILIPPE
Q-201066-001002	A-36	MARTEL, MICHEL
Q-201294-001	A-36	PARADIS, JEAN-BAPTISTE
Q-201318-001	A-36	PAGEAU, ROLAND
Q-201365-001	A-36	BLOUIN, MICHEL
Q-201373-001	R-2204	VAILLANCOURT, FRANÇOIS
Q-201405-001	A-36	LIRETTE, MICHEL
Q-201424-002	A-36	BLANKE, GREGORY
Q-201444-001	A-36	BÉDARD, RENÉ
Q-201473-001-002	A-40	MONTAMBEAULT, FERNAND
Q-201593-001	A-36	MORAIS, MARCEL
Q-201619-001	R-9081	RICHARD, ARTHUR-PAUL
Q-201753-001	A-36	ROCHETTE, VICTOR

Q-201802-006	R-2126	HAMEL, MARCEL
Q-201825-001	R-0220	CAIN, CLIFTON
Q-201846-001	R-1316	LORD, ROLLAND
Q-201873-001	A-20	BEAUMONT, LAURENT
Q-201876-001	R-9046	VILLENEUVE, GÉRARD
Q-201918-001	R-2340	LESSARD, ANDRÉA
Q-201933-001	R-2303	MC COLLOUGH, HENRI-LOUIS
Q-201990-003	A-38	SAUVAGEAU, MARCEL
Q-202047-001	R-2371	FORTIN, ARTHUR
Q-202129-001	A-38	FORTIN, FERNAND
Q-202151-001	R-1406	RICHARD, ROGER
Q-202182-001	R-1711	CAUCHON, MARCEL
Q-202262-001	A-51	MATHIEU, LOUIS
Q-202342-002	A-40	LAROUCHE, SERGE
Q-202350-001	R-9731	AUDET, GUY
Q-202358-001	R-9013	BOLDUC, RÉAL
Q-202410-001	A-29	LETENDRE, GÉRARD
Q-202484-002	A-36	MARTEL, LEVESQUE, MME COLOMBE
Q-202612-001	R-8481	MERCIER, YVES
Q-202641-001	A-42	HÉLÈNE T. BÉDARD
Q-202701-001	A-40	LAROCHE, JEAN-GUY
Q-202727-001	A-31	SYLVESTRE, GEORGES-HENRI
Q-202747-001	A-53	BELLEFLEUR, ROCK
Q-202820-001	A-19	MOREAU, GILLES
Q-202867-001	R-3419	HOULE, FLORIAN
Q-202933-001	A-52	ROGER MALTAIS TAXI ENR.
Q-202934-001	A-36	ROCHETTE, SERGE
Q-202945-001	A-40	DARGIS, YVES EDDY
Q-202960-001	A-36	LAROCHELLE, JACQUES
Q-202968-003	A-38	86713 CANADA LTÉE
Q-203008-001	A-28	GILBERT, RÉJEAN

Q-203018-001-002	R-9749	HUARD, ARMAND
Q-203041-002	R-9751	LETEMPLIER, MME BÉATRICE
Q-203056-001	R-0821	TAXI ALPHA ENR.
Q-203076-001	R-8481	JÉRÔME, LOUIS
Q-203077-001	A-36	GAGNON, MICHEL
Q-203117-001	A-46	TRUCHON, MME MAGELLA
Q-203133-001	A-40	ROLAND MAROIS ENRG.
Q-203149-001	A-48	BARIBEAU, MARC
Q-203173-001	A-36	ALLAN WEST ENR.
Q-203180-001	A-36	JEAN-PAUL CHOUINARD ENR.
Q-203269-001	A-36	BOUCHARD, YVON
Q-203295-001	A-36	MORIN, GÉRARD
Q-203330-001	A-49	TAXI LAMOTHE & FRÈRES ENR.
Q-203331-001-002	A-36	GILLES PICHÉ ENR.
Q-203355-002	R-9018	VIRGINIA BOURBONNAIS ENR.
Q-203363-001-002	A-42	LAFORME TAXI
Q-203368-001-002	R-2126	LAJOIE, MME RITA
Q-203373-001	A-30	OUELLET, ANDRÉ
Q-203377-001	R-1003	ASSELIN, FERNAND
Q-203423-001	R-9013	PARENT, GASTON
Q-203427-001	A-46	SIOUI, ADRIEN
Q-203474-001	R-2238	TAXI WINICK ENR.

Voyageur

Q-000352 TRANSPORT MARIO CHIASSON ENR

Q-000553 ROLAND RENY

15147-o

Associations coopératives — Loi sur les

CO-OP D'HABITATION DE LA GRANDE COUR VERDUNOISE
(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « CO-OP D'HABITATION DE LA GRANDE COUR VERDUNOISE », dont le siège social est situé à Verdun, QC, dans la circonscription électorale de Sainte-Anne.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
15241-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

COOPÉRATIVE D'HABITATION DU SAULT, BEAUPORT
(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPÉRATIVE D'HABITATION DU SAULT, BEAUPORT », dont le siège social est situé à Beauport, QC, dans la circonscription électorale de Montmorency.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
15182-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

COOPÉRATIVE D'HABITATION « LA COURONNE » DE ST-CYRILLE-DE-LESSARD
(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPÉRATIVE D'HABITATION « LA COURONNE » DE ST-CYRILLE-DE-LESSARD », dont le siège social est situé à Saint-Cyrille-de-Lessard, QC, dans la circonscription électorale de Montmagny-L'Islet.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
15218-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

COOPÉRATIVE D'HABITATION LA MAISONNÉE (LÉVIS)
(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPÉRATIVE D'HABITATION LA MAISONNÉE (LÉVIS) », dont le siège social est situé à Lévis, QC, dans la circonscription électorale de Lévis.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
15183-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

COOPÉRATIVE D'HABITATION RUE DES ARTISTES DE MONTRÉAL
(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPÉRATIVE D'HABITATION RUE DES ARTISTES DE MONTRÉAL », dont le siège social est situé à Montréal, QC, dans la circonscription électorale de Saint-Louis.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
15219-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Avis divers

Communauté « Sainte Association » des Congrégations juives unifiées

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a approuvé le Règlement numéro 218 de « Community Holy Association of United Jewish Congregations », constituée en vertu de la Loi érigeant en corporation Community Holy Association of United Jewish Congregations, 1959, 8-9 Élizabeth II, c. 197, changeant son nom en celui de « Communauté « Sainte Association » des Congrégations juives unifiées », et ce en vertu de l'article 2 de la Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.
15146-o 1122-3237

Église Chrétienne Congrégationaliste du Québec

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., c. C-71), il a accordé des lettres patentes, en date du 21e jour de janvier 1981, constituant en corporation régie par la Loi sur les corporations religieuses M. Jean-Marie Brunet, postier, 5976, d'Aragon, Montréal, M. Claude Laperle, fonctionnaire, 566, Curé-Vermette, ville de Laval, M. Michel Tétrault, pasteur, et M. Gilles Martin, fonctionnaire, tous deux du 251, River, Verdun, Mme Francine Tétrault, ménagère, et M. Marcel Tétrault, manutentionnaire, tous deux du 250, Notre-Dame, Le Gardeur, M. John Brisson, électricien, route rurale numéro 2, Saint-Albert, et Mme Suzanne Morin, ménagère, 486, Bois-Franc, Arthabaska.

La valeur des biens immobiliers que peut posséder la corporation est limitée à 500 000,00 $.

Le siège social de la corporation est situé au 251, River, Verdun, district judiciaire de Montréal.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
JEAN-MARIE BOUCHARD.

15146-o 1842-4929

Ville de Le Gardeur
Augmentation du nombre de quartiers

Attendu que la ville de Le Gardeur (anciennement ville de Saint-Paul-l'Ermite) fut constituée en ville par lettres patentes en date du 13 novembre 1973;

Attendu que la ville de Le Gardeur comprend trois (3) quartiers et que le Conseil municipal est composé d'un maire et de six (6) conseillers;

Il est résolu de présenter une requête au gouvernement pour modifier les lettres patentes pour que le nombre de quartiers soit augmenté de trois (3) à six (6) quartiers, le nombre de conseillers demeurant à six (6).

Toute personne peut, dans les trente (30) jours suivant cet avis transmettre par écrit, au ministre des Affaires municipales, son opposition à ladite requête.

Repentigny, le 1er octobre 1981.

Le procureur,
15220-o GÉRALD TREMBLAY.

Succession Georges Dubois

Avis est donné que dame Janet Nadeau, professeur, de Plessisville (1074, avenue Saint-Louis), comté de Mégantic, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de Georges Dubois, décédé le neuf mars mil neuf cent quatre-vingt-un, en son vivant entrepreneur en excavation demeurant à Plessisville (1074, avenue Saint-Louis), comté de Mégantic, tel qu'il appert d'un acte reçu devant Jean Tétreault, notaire, le 28 septembre 1981 et enregistré au bureau de la division de Mégantic à Inverness, le 1er octobre 1981, sous le no 144151.

Les réclamations devront être adressées au soussigné.

Plessisville, le 5 octobre 1981.

Le procureur,
15247-o JEAN TÉTREAULT, *notaire*.

Succession Renald St-Louis

Avis est, par les présentes, donné que M. Réjean St-Louis, sans occupation, domicilié au 263 de la rue Saint-Roch à Asbestos, agissant en sa qualité de tuteur *ad hoc* de l'enfant mineur, Julie St-Louis, âgée de cinq ans (5), suivant jugement de la Cour supérieure du district de Saint-François, rendu le 1er septembre 1981 dans un dossier portant le numéro 450-14-000323-814 et révisé le 9 septembre 1981, lequel jugement a été enregistré à Sherbrooke, le 24 septembre 1981 sous le numéro 281052, ladite Julie St-Louis étant héritière à la succession *ab intestat* de son père, feu Renald St-Louis, en son vivant inspecteur, domicilié au 56 de la rue Clark à Sherbrooke, et décédé accidentellement le trente juillet 1981, a accepté sous bénéfice d'inventaire, pour et au nom de ladite Julie St-Louis, ladite succession, suivant acte reçu devant Robert Bergeron, notaire à Sherbrooke, le 30 septembre, et enregistré à Sherbrooke le 1er octobre 1981 sous le numéro 281229.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant Robert Bergeron, notaire, au 988 de la rue Galt ouest, Sherbrooke, QC, et peut être consulté à son bureau.

Après deux mois du présent avis, le bénéficiaire paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront selon la loi.

Sherbrooke, le 2 octobre 1981.

Le procureur,
15184-o ROBERT BERGERON, *notaire*.

Caisses d'épargne et de crédit — Loi sur les

Caisse populaire Notre-Dame de l'Espérance

Avis est donné que le ministre des Institutions financières et Coopératives a approuvé le règlement adopté le 25 mai 1981 par la « Caisse populaire Notre-Dame de l'Espérance » modifiant son territoire qui était « la paroisse de Notre-Dame de l'Espérance » en celui de: « la paroisse de Notre-Dame de l'Espérance et la ville de Beauport ».

Québec, le 6 octobre 1981.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
15248-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Accordés

Marie-Paule Annonciade Anne Blouin

Par le certificat numéro 81-323 du 17 septembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Paule Annonciade Blouin, née le 20 mai 1936, en celui de Marie-Paule Annonciade Anne Blouin.

Sainte-Foy, le 1er octobre 1981.

Le sous-registraire du Québec,
15192-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Armand Michel Brosseau

Par le certificat numéro 81-237, du 2 juillet 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Armand Michel Laberge, né le 23 septembre 1957, en celui de Joseph Armand Michel Brosseau.

Sainte-Foy, le 28 septembre 1981.

Le sous-registraire du Québec,
15192-o GERMAIN HALLEY.

Carol Cohen

Par le certificat numéro 81-238 du 2 juillet 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Carol Levine, né le 17 février 1955, en celui de Carol Cohen.

Sainte-Foy, le 28 septembre 1981.

Le sous-registraire du Québec,
15192-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Frédéric Ephraim Roland Courtemanche

Par le certificat numéro 81-225, du 2 juillet 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Frédéric Ephraim Courtemanche, né le 5 décembre 1925, en celui de Joseph Frédéric Ephraim Roland Courtemanche.

Sainte-Foy, le 28 septembre 1981.

Le sous-registraire du Québec,
15192-o GERMAIN HALLEY.

William Frigault

Par le certificat numéro 81-328 du 17 septembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Ursulin Frigault, né le 3 mai 1933, en celui de William Frigault.

Sainte-Foy, le 1er octobre 1981.

Le sous-registraire du Québec,
15192-o GERMAIN HALLEY.

Marie Hélène Nathalie Gagnon

Par le certificat numéro 81-234, du 2 juillet 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Hélène Nathalie El Masry, née le 23 mai 1962, en celui de Marie Hélène Nathalie Gagnon.

Sainte-Foy, le 28 septembre 1981.

Le sous-registraire du Québec,
15192-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Lionel Henri

Par le certificat numéro 81 - 235, du 2 juillet 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Lionel, né le 17 juin 1952, en celui de Joseph Lionel Henri.

Sainte-Foy, le 28 septembre 1981.

Le sous-registraire du Québec,
15192-o GERMAIN HALLEY.

Pierre Héroux

Par le certificat numéro 81 - 327 du 17 septembre 1981, le ministre de la Juctice a effectué le changement de nom de Joseph Roger Namphy, né le 12 juin 1952, en celui de Pierre Héroux.

Sainte-Foy, le 1er octobre 1981.

Le sous-registraire du Québec,
15192-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Gérard Georges Michel Maurice Karras

Par le certificat numéro 81 - 322 du 17 septembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Gérard Georges Michel Maurice Karavasilis, né le 20 octobre 1940, en celui de Joseph Gérard Georges Michel Maurice Karras.

Sainte-Foy, le 1er octobre 1981.

Le sous-registraire du Québec,
15192-o GERMAIN HALLEY.

Sandra Laframboise

Par le certificat numéro 81-326 du 17 septembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement d'indication de sexe et de prénom de Joseph Léo François Laframboise, né le 11 novembre 1959, en celui de Sandra Laframboise.

Sainte-Foy, le 1er octobre 1981.

Le sous-registraire du Québec,
15192-o GERMAIN HALLEY.

Marie France Sylvie Lamontagne

Par le certificat numéro 81-325 du 17 septembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie France Sylvie Racicot, née le 12 mai 1962, en celui de Marie France Sylvie Lamontagne.

Sainte-Foy, le 1er octobre 1981.

Le sous-registraire du Québec,
15192-o GERMAIN HALLEY.

Gérard Carl Nadeau

Par le certificat numéro 81-229, du 2 juillet 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Gérard Roland Nadeau, né le 1er avril 1921, en celui de Gérard Carl Nadeau.

Sainte-Foy, le 28 septembre 1981.

Le sous-registraire du Québec,
15192-o GERMAIN HALLEY.

Marie Thérèse Dolorès Pellerin

Par le certificat numéro 81-329 du 17 septembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Thérèse Georgette Pellerin, née le 5 juillet 1934, en celui de Marie Thérèse Dolorès Pellerin.

Sainte-Foy, le 1er octobre 1981.

Le sous-registraire du Québec,
15192-o GERMAIN HALLEY.

Marie Anna Marjolaine Rioux

Par le certificat numéro 81-232 du 25 mai 1956, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Anna Marjolaine Cadrin, née le 25 mai 1956, en celui de Marie Anna Marjolaine Rioux.

Sainte-Foy, le 28 septembre 1981.

Le sous-registraire du Québec,
15192-o GERMAIN HALLEY.

Jerry Paul Zell

Par le certificat numéro 81-324 du 17 septembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Jerome Paul Zelikovsky, né le 6 février 1949, en celui de Jerry Paul Zell.

Sainte-Foy, le 1er octobre 1981.

Le sous-registraire du Québec,
15192-o GERMAIN HALLEY.

Demandes

Joao Antonio Alpalhao

Avis est, par la présente, donné que Joao Antonio Alpalhao, andragogue, domicilié et résidant au 5750, boulevard Rosemont, ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Joao Antonio Alpalhao D'Alcaravela.

Montréal, le 24 septembre 1981.

Les procureurs du requérant,
15064-41-2-o POULIOT, MERCURE & ASSOCIÉS.

Gérald Bélanger dit Jerry Bélanger

Avis est donné que Gérald Bélanger dit Jerry Bélanger, domicilié au 2470, rue Saint-Jean, Saint-Prosper, Dorchester (Beauce-Sud), QC, G0M 1Y0, tailleur de sa profession, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en ajoutant le prénom Jerry à son acte de naissance, de façon à ce que son acte de naissance contienne les prénoms et nom suivants: Joseph Alcide Gérald Jerry Bélanger.

Saint-Prosper, le 2 octobre 1981.

Le procureur du requérant,
15205-42-2-o JEAN-ROCH BOLDUC, *notaire*.

Marguerite Bilodeau

Avis est, par la présente, donné que Marguerite Bilodeau, domiciliée et résidant au 995, Mélançon, Chicoutimi, district de Chicoutimi, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Françoise Bilodeau. Ce changement n'affecte aucune autre personne que la requérante elle-même.

Chicoutimi, le 28 septembre 1981.

Les procureurs de la requérante,
ROY, PÉRIGNY, VÉZINA, BEAULIEU
15101-41-2-o & FILLION, *avocats*.

Liette Blais

Avis est, par la présente, donné que Liette Blais, étudiante, domiciliée au 4728 B, Gaboury, Saint-Augustin, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Liette Pinard-Blais.

Québec, le 8 septembre 1981.

Les procureurs de la requérante,
15169-42-2-o PROULX, MARQUIS & ROY.

Joseph Pierre Noël Désaulniers

Avis est, par la présente, donné que monsieur Joseph Pierre Noël Désaulniers, artiste, domicilié et résidant au 3442, rue Laval, dans les ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Jean Pierre Noël Désaulniers.

Montréal, le 21 septembre 1981.

Les procureurs du requérant,
BORENSTEIN, DUQUETTE,
15012-41-2-o BROTT & TSIMBERIS.

Lyne Duchaine

Avis est, par les présentes, donné que Lyne Duchaine, domiciliée au 10, Rocher, Saint-Émile, district de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Lyne Fitzback.
Aucune autre personne ne verra son nom changé suite au changement de nom de Lyne Duchaine.

Québec, le 9 juillet 1981.

Les procureurs de la requérante,
15077-41-2-o BERGERON, LEMAY & BROCHU.

Henrietta Gazella Fox

Avis est donné que Henrietta Gazella Fox, artiste, épouse de Gary Moscowitz, domiciliée au 612, avenue Victoria, Westmount, district de Montréal, province de

Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Honey Henrietta Fox.

Montréal, le 9 septembre 1981.

Les procureurs de la requérante,
15026-41-2-o SEAL & ASSOCIÉS.

Marie-Ange Gaudreault

Avis est donné que Marie-Ange Gaudreault, résidant et domiciliée à La Rédemption, district de Rimouski, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Marie Gaudreault.

Rimouski, le 16 septembre 1981.

Le procureur de la requérante,
15035-41-2-o J-CLAUDE GAGNON.

Joseph Philippe Daniel Jalbert

Il est, par la présente, donné que Joseph Philippe Daniel Jalbert, né a Granby, le 19 octobre 1960, fils d'Armand Jalbert et de Aurore Leroux, domicilié et résidant au 1140, rue Simonds, appartement 1, Granby, district de Bedford, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Joseph Philippe Daniel Leroux.

Granby, le 18 septembre 1981.

Les procureurs du requérant,
15149-42-2-o SMITH, SAVOIE & GIARD, *avocats*.

Joseph Elzéar Réal Jean

Avis est, par la présente, donné que Joseph Elzéar Réal Jean, domicilié et résidant au 2005, Bastille, appartement 4, Québec, district de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Joseph Elzéar Réal Tremblay.

Québec, le 23 septembre 1981.

Les procureurs du requérant,
MALTAIS, DUPLESSIS,
15027-41-2-o BERNIER & ASSOCIÉS.

Joseph Lambert Pierre

Avis est donné que Joseph Lambert Pierre, contremaître, domicilié au 315, rue Labrecque, Arvida, province de Québec, district de Chicoutimi s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Joseph Robert Hallahan.
La personne dont le nom peut être changé à la suite de la requête est Julie Baco Pierre, épouse du requérant, domiciliée à la même adresse que le requérant.

Montréal, le 22 septembre 1981.

Le procureur du requérant,
15028-41-2-o MICHEL P. ARCHAMBAULT.

Clarissa Karp

Avis est par les présentes donné que Clarissa Karp, ménagère, résidant et domiciliée au 4406, 9e Avenue, Chomedey, ville de Laval, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lisa Karp.

Montréal, le 21 septembre 1981.

Le procureur de la requérante,
15043-41-2-o ISSIE MYSZKA.

Grzegorz Kulczycki

Avis est, par les présentes, donné que Grzegorz Kulczycki, domicilié au 5552, King Edward, ville et district de Montréal, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Ihor Gregory Kulczycky.

Les noms de son épouse, dame Marie-Josée Miot Kulczycki et de ses enfants, Eric Andrew Kulczcki et Marc Borys Kulczycki, domiciliés à la même adresse, seront affectés par le changement de nom de Grzegorz Kulczycki.

Montréal, le 24 septembre 1981.

Les procureurs du requérant,
15065-41-2-o MCGILTON & JOHNSTON.

Joseph Jean-Jacques Lafleur

Prenez avis que Joseph Jean-Jacques Lafleur, résidant et domicilié dans les ville et district de Montréal, 2236, rue Oxford, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Jean-Jacques Perreault.

Montréal, le 17 septembre 1981.

Les procureurs du requérant,
15078-41-2-o MES ZIZIAN & SCHETAGNE.

Joseph Laurent Lagacé

Avis est, par les présentes, donné que Joseph Laurent Lagacé, vendeur, domicilié et résidant au 3469, Saint-Pierre, Mascouche, district de Joliette, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Joseph Bernard Lagacé.

Charlemagne, le 2 septembre 1981.

Les procureurs du requérant,
15036-41-2-o DUPONT & LANGLOIS, *avocats*.

Joseph Robert Narcisse Landry

Avis est, par les présentes, donné que Joseph Robert Narcisse Landry, célibataire, résidant et domicilié au 2143, boulevard Gouin est, en les ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat ajoutant le prénom Armand aux siens.

Montréal, le 25 août 1981.

Les procureurs du requérant,
15079-41-2-o PATERAS & IEZZONI.

Thérèse Élian Hanna Marine

Prenez avis que Thérèse Élian Hanna Marine, domiciliée au 10855, Drouart, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Nada Thérèse Mahmoud Diab.

Montréal, le 4 septembre 1981.

Le procureur de la requérante,
15206-42-2-o HUGUETTE TURCOTTE.

Jeanne Nadeau

Prenez avis que Jeanne Nadeau, domiciliée et résidant au 16, Ontario, appartement 16, Sherbrooke, district de Saint-François, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Jeannette Nadeau.

Sherbrooke, le 18 septembre 1981.

Les procureurs de la requérante,
15170-42-2-o LEMAY, DUBÉ, GERVAIS, MORIN & PERRON.

Thi Thu Oanh Quach

Avis est donné que Van Be Quach, ingénieur, domicilié au numéro 109, rue Trenton, ville Mont-Royal, H3P 1Z3, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant le nom de sa fille mineure Thi Thu Oanh Quach en celui de Nathalie Thi Thu Oanh Quach.

La personne dont le nom peut être changé à la suite de cette requête est uniquement la fille mineure susmentionnée Thi Thu Oanh Quach, domiciliée à la même adresse que le requérant.

Montréal, le 9 septembre 1981.

Le procureur du requérant,
15037-41-2-o J. PIERRE GUIMOND, *notaire*.

Marie Marguerite Linda Rocheleau

Avis est donné que Marie Marguerite Linda Rocheleau, caissière, domiciliée et résidant au 900, rue Riopel, Trois-Rivières-Ouest, district de Trois-Rivières, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Marie Marguerite Linda Marchand.

Trois-Rivières, le 23 septembre 1981.

Les procureurs de la requérante,
1524-41-2-o HARDY, VIGEANT, *ET AL.*

Jeanne d'Arc Sanschagrin

Avis est, par les présentes, donné que Jeanne d'Arc Sanschagrin, domiciliée et résidant au 736, rue Saint-Joseph, Lauzon, district de Québec, s'adressera au

ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Jeannine Morissette.

Les procureurs de la requérante,
TURGEON, LAMONTAGNE,
15123-41-2-o FORTIN & PATRY.

Noella Sivret

Avis est, par les présentes, donné que dame Noella Sivret, résidant au 263, rue Saint-Louis, Sainte-Croix, comté de Lac-Saint-Jean, district de Roberval, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Noella Villeneuve. Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Alma, le 2 septembre 1981.

Les procureurs de la requérante,
15150-42-2-o MALTAIS, TREMBLAY & GAUTHIER,
avocats.

Marie Élise Tanguay

Avis est par les présentes donné que dame Marie Élise Tanguay (connue sous le nom de Lise Tanguay) résidant au 69, Laizé est à Hauterive, district de Hauterive, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Lise Tanguay.

Baie-Comeau, le 11 mai 1981.

Les procureurs de la requérante,
15044-41-2-o BOIVIN, DANDENAULT & BACHIR.

Edwin David Tooth

Avis est, par les présentes, donné que Edwin David Tooth, domicilié au 400, Mount Pleasant, appartement 9, Westmount, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Edwin David Heylen.

Montréal, le 8 septembre 1981.

Les procureurs du requérant,
15045-41-2-o WORSOFF, MASS & TEITELBAUM.

Code de procédure civile — Article 139

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-012387-815

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social ou sa principale place d'affaires au 909, Dorchester ouest, ville et district de Montréal, demanderesse, contre JOSEPH WEIZMAN, autrefois résidant et domicilié en les villes et district de Montréal, présentement d'adresse inconnue *et al.*, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montréal, mise en cause.

Ordre de la Cour

Le défendeur, Joseph Weizman, est, par les présentes, requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de la présente publication.

Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis au défendeur (a. 119*a* C.P.C.) a été laissée au greffe de la Cour supérieure au Palais de justice de Montréal à l'intention du défendeur.

Montréal, le 2 octobre 1981.

Le procureur adjoint,
15221-o ARMAND BEAULIEU.

Compagnies — Loi sur les

Demandes de dissolution

ADMEDICO INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « ADMEDICO INC. » constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Saint-Antoine-des-Laurentides, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Antoine-des-Laurentides, le 1er octobre 1981.

Les procureurs de la compagnie,
15193-o LAPOINTE, ROSENSTEIN.

ASSURANCES RICHARD CHALIFOUX & FILS INC.

Prenez avis que la compagnie « ASSURANCES RICHARD CHALIFOUX & FILS INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Jérôme, le 21 septembre 1981.

Le procureur de la compagnie,
15194-o DANIEL DÉSILETS, *notaire.*

BIJOUTERIE RIMOUSKI (1978) INC.

Avis est, par la présente, donné que « BIJOUTERIE RIMOUSKI (1978) INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 5 octobre 1981.

Les procureurs de la compagnie,
15222-o ROUSSY, BLANCHARD & ASSOCIÉS.

BOUCHERIE R. JOLY INC.

Prenez avis que la compagnie « BOUCHERIE R. JOLY INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Trois-Rivières, le 2 octobre 1981.

Le procureur de la compagnie,
15223-o CLAUDIA BLAIS, *notaire.*

BOUTIQUE LE PETIT PRINCE INC.

Prenez avis que la compagnie « BOUTIQUE LE PETIT PRINCE INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Alma, le 30 septembre 1981.

Le procureur de la compagnie,
15249-o PIERRE TREMBLAY, *notaire.*

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE BÉLANGER, BOUTIN & ASSOCIÉS INC.

Prenez avis que la compagnie « CLINIQUE VÉTÉRINAIRE BÉLANGER, BOUTIN & ASSOCIÉS INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Plessisville, le 1er octobre 1981.

Le procureur de la compagnie,
15185-o GILLES POULIN, *notaire.*

CLUB D'ATHLÉTISME CHAPARAL INC.

Prenez avis que la compagnie « CLUB D'ATHLÉTISME CHAPARAL INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 22 septembre 1981.

La secrétaire,
15151-o MME PAULINE LAVOIE.

L. DUGUAY TEXTILES INC.

Avis est, par la présente, donné que « L. DUGUAY TEXTILES INC. », corporation formée en vertu des dispositions de la partie 1 de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Salaberry-de-Valleyfield, district de Beauharnois, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Salaberry-de-Valleyfield, le 6 août 1981.

Le procureur de la requérante,
15152-o RICHARD LAFONTAINE, *avocat.*

DYSON ROY ET ASSOCIÉS INC.
DYSON ROY & ASSOCIATES INC.

Prenez avis que la compagnie « DYSON ROY ET ASSOCIÉS INC. — DYSON ROY & ASSOCIATES INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 2 septembre 1981.

Le procureur de la compagnie,
15153-o LORRAINE ROY, *avocate.*

EDDY METAL PRODUCTS CO. LTD.

Prenez avis que « EDDY METAL PRODUCTS CO. LTD. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 16 septembre 1981.

Le secrétaire-trésorier,
15195-o HYMAN STERN.

THE ENGINEERS CLUB OF MONTRÉAL

Prenez avis que la compagnie « THE ENGINEERS CLUB OF MONTRÉAL » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 28 septembre 1981.

Les procureurs de la compagnie,
15154-o KIERANS & GUAY.

HYMAN J. FREEMAN INC.

Prenez avis que la compagnie « HYMAN J. FREEMAN INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Westmount, le 29 septembre 1981.

Le procureur de la compagnie,
15196-o ME ÉRIC S. HELFIELD.

GARAGE LÉO BELLEROSE INC.

Avis est donné que la compagnie « GARAGE LÉO BELLEROSE INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Félix-de-Valois, le 22 septembre 1981.

Le procureur de la compagnie,
15171-o ME JEAN-LIN BONIN.

GESTION F.B.R. INC.

Prenez avis que la compagnie « GESTION F.B.R. INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 5 octobre 1981.

Les procureurs de la compagnie,
FORTIN, DALLAIRE, FORTIER
15250-o & CHAMPAGNE.

LES IMMEUBLES DU LAC RENÉ INC.

Prenez avis que la compagnie « LES IMMEUBLES DU LAC RENÉ INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Jérôme, le 21 septembre 1981.

Le procureur de la compagnie,
15197-o DANIEL DÉSILETS, *notaire*.

LES IMMEUBLES DU MOULIN INC.

Prenez avis que la compagnie « LES IMMEUBLES DU MOULIN INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Chicoutimi, le 17 septembre 1981.

Le procureur de la compagnie,
15155-o ANDRÉ TREMBLAY, *notaire*.

KAMILUKUAK HOLDINGS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « KAMILUKUAK HOLDINGS INC. », constituée en vertu de la première partie de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, province de Québec, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 24 septembre 1981.

Les procureurs de la compagnie,
HEENAN, BLAIKIE, JOLIN,
15207-o POTVIN, TRÉPANIER, COBBETT.

LAURENTIDE PRESS LTD.

Avis est, par les présentes, donné que « LAURENTIDE PRESS LTD. », compagnie incorporée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social en la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 22 septembre 1981.

Les procureurs de la compagnie,
RAPPAPORT, WHELAN, BESSNER,
15242-o FELDMAN & ROSS.

MAGASIN J.N. PARADIS INC.

Prenez avis que la compagnie « MAGASIN J.N. PARADIS INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 6 mai 1981.

Le procureur de la compagnie,
15172-o LOUIS BAILLARGEON, *notaire*.

MANHATTAN WIRE WORKS LTD.

Prenez avis que « MANHATTAN WIRE WORKS LTD. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 16 septembre 1981.

Le secrétaire,
15198-o HARRY FREED.

MARCHÉ LANGLOIS ET FILS INC.

Prenez avis que la compagnie « MARCHÉ LANGLOIS ET FILS INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Granby, le 15 juillet 1981.

La secrétaire de la compagnie,
15243-o ROLLANDE BROUILLET LANGLOIS.

PIERRE MARTEL INC.

Prenez avis que « PIERRE MARTEL INC. », compagnie constituée en corporation en vertu de la Loi sur les compagnies et dont le siège social se trouve à Lorette-ville, Québec, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Toronto, le 12 août 1981.

Le secrétaire,
15199-o KENNETH HEALY.

MILLER BRASS FOUNDRY (1971) INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « MILLER BRASS FOUNDRY (1971) INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Trois-Rivières, le 18 septembre 1981.

Les procureurs de la compagnie,
15208-o GODIN, LACOURSIÈRE & ASSOCIÉS.

PERFECT HOMES LIMITED

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « PERFECT HOMES LIMITED » constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 10 décembre 1980.

Les procureurs de la compagnie,
15224-o SEAL & ASSOCIÉS.

THE OSISKO LODGE TEMPLE COMPANY LIMITED

Prenez avis que la compagnie « THE OSISKO LODGE TEMPLE COMPANY LIMITED » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Rouyn, le 21 septembre 1981.

Les procureurs de la compagnie,
15156-o COUTU, FORTIN, BÉDARD & ASSOCIÉS.

LES PLACEMENTS EXTRA INC.

Prenez avis que la compagnie « LES PLACEMENTS EXTRA INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Longueuil, le 17 septembre 1981.

Les procureurs de la compagnie,
BRISSETTE, ST-JACQUES,
15157-o TRÉPANIER, LAMARRE.

QUACIAR INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « QUACIAR INC. », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 16 septembre 1981.

Les procureurs de la compagnie,
DOHENY, MACKENZIE, GRIVAKES,
15225-o GERVAIS & LEMOYNE.

RICARD & FILS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « RICARD & FILS INC. », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant un siège social dans la ville de Grand-Mère, province de Québec, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Grand-Mère, le 29 septembre 1981.

Le procureur de la compagnie,
15209-o PIERRE OCTEAU, *notaire*.

ROY, ARSENAULT & ASSOCIÉS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « ROY, ARSENAULT & ASSOCIÉS INC. » constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Québec, QC, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 30 septembre 1981.

Les procureurs de la compagnie,
STIKEMAN, ELLIOTT, TAMAKI,
15226-o MERCIER & ROBB.

SALAISON DUGUAY PACKING (1963) INC.

Prenez avis que la compagnie « SALAISON DUGUAY PACKING (1963) INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 30 septembre 1981.

Les procureurs de la compagnie,
15158-o PAQUETTE & MELOCHE, *avocats*.

LA SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS GÉNÉRALES ET CULTURELLES SODEGEC INC.

Prenez avis que la compagnie « LA SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS GÉNÉRALES ET CULTURELLES SODEGEC INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Nicolas-Est, le 2 octobre 1981.

Le président,
15159-o RENÉ WATY.

TC ÉLECTRONIQUES INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « TC ÉLECTRONIQUES INC. », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institution financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 15 septembre 1981.

Les procureurs de la compagnie,
BLANSHAY, BLANSHAY &
15173-o EIDINGER, *avocats*.

TENETTE ENTERPRISES LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « TENETTE ENTERPRISES LTD. », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, demandera au

ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 16 septembre 1981.

Le secrétaire-trésorier,
15200-o HARRY FREED.

TWINHOLDINGS LIMITED

Avis est donné qu'en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies « TWINHOLDINGS LIMITED » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 16 septembre 1981.

Le président,
15186-o MARK BERCUVITZ.

LA VISONNIÈRE DU CHÂTEAUGUAY INC.

Prenez avis que « LA VISONNIÈRE DU CHÂTEAUGUAY INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 17 septembre 1981.

Le procureur de la compagnie,
15174-o GUY CHATELAIN, *notaire*.

Curatelle publique — Loi sur la

Succession Maurice Anctil

Succession de Anctil, Maurice, en son vivant du 8102, Maurice-Duplessis, Montréal, décédé le 28 avril 1981. Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.
Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6 15175-o

Succession Guy Budack

Succession de Budack, Guy, en son vivant du 978, rue Cooke, Trois-Rivières, décédé le 8 septembre 1981.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.
Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6 15210-o

Succession Mme Jacques Laurin (née Lucienne Chabot)

Succession de Laurin, Mme Jacques (née Lucienne Chabot), en son vivant du 12103, place Deschamps, Montréal, décédée le 3 juillet 1981.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.
Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6 15211-o

Décret(s)

Gouvernement du Québec
Décret 2704-81, 29 septembre 1981

CONCERNANT la soustraction de certains projets du ministère des Transports du Québec de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement visée dans la section IV.1 du chapitre I de la Loi sur la qualité de l'environnement.

ATTENDU QUE la section IV.1 du chapitre I de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2) prévoit une procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement pour certains projets de

construction, certains ouvrages, certaines activités, certaines exploitations et certains travaux exécutés suivant un plan ou un programme, dans les cas visés par règlement du gouvernement;

ATTENDU QUE le gouvernement a adopté un Règlement général relatif à l'évaluation et à l'examen des impacts sur l'environnement par le Décret numéro 3734-80 du 3 décembre 1980 publié à la Partie 2 de la *Gazette officielle du Québec* le 30 septembre 1980, 112e année, numéro 63, aux pages 7077 à 7086;

ATTENDU QUE le paragraphe *e)* de l'article 2 du Règlement général relatif à l'évaluation et à l'examen des impacts sur l'environnement assujettit la construction, la reconstruction ou l'élargissement de certaines catégories de routes ou d'infrastructures routières publiques;

ATTENDU QUE le ministère des Transports du Québec a l'intention d'entreprendre la construction, la reconstruction ou l'élargissement de certaines routes visées au paragraphe *e)* de l'article 2 du Règlement général relatif à l'évaluation et à l'examen des impacts sur l'environnement;

ATTENDU QUE l'article 31.6 de la Loi sur la qualité de l'environnement prévoit que le gouvernement peut soustraire en tout ou en partie de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement un projet dont la réalisation physique doit commencer au plus tard un an après l'entrée en vigueur du règlement du gouvernement assujettissant ce projet à ladite procédure;

ATTENDU QUE le ministère des Transports du Québec a conçu des projets de construction, de reconstruction ou d'élargissement susmentionnés en assurant la protection de l'environnement et en y intégrant des mesures destinées à mitiger les conséquences défavorables de ces projets sur l'environnement;

ATTENDU QUE la réalisation physique de ces projets de construction, de reconstruction ou d'élargissement de routes ou d'infrastructures routières publiques doit commencer avant le 30 décembre 1981;

ATTENDU QUE le paragraphe *e)* de l'article 2 du Règlement général relatif à l'évaluation et à l'examen des impacts sur l'environnement est entré en vigueur le 30 décembre 1980;

ATTENDU QUE le Gouvernement du Québec a publié un avis à la *Gazette officielle du Québec* le 11 juillet 1981, 113e année, numéro 28, à la page 8265, annonçant son intention de soustraire les projets de construction, de reconstruction ou d'élargissement de routes ou d'infrastructures routières mentionnés en annexe de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement prévue à la section IV.1 du chapitre I de la Loi sur la qualité de l'environnement, tel que prévu aux trois premiers alinéas de l'article 31.6 de la Loi sur la qualité de l'environnement;

ATTENDU QU'il y a lieu pour des motifs d'intérêt public de soustraire les projets mentionnés en annexe de ladite procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement;

IL EST ORDONNÉ, sur la proposition du ministre de l'Environnement:

QUE les projets du ministère des Transports du Québec de construire, reconstruire ou élargir des routes ou des infrastructures routières visées dans l'annexe ci-jointe soient soustraits de l'ensemble de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement prévue dans la section IV.1 du chapitre I de la Loi sur la qualité de l'environnement;

QU'avis de la décision soit publié à la *Gazette officielle du Québec* conformément aux dispositions du troisième alinéa de l'article 31.6 de la Loi sur la qualité de l'environnement;

QUE le présent décret constitue un certificat d'autorisation en faveur du ministère des Transports du Québec pour les projets de construction de routes ou d'infrastructures routières publiques visés dans l'annexe ci-jointe, aux conditions y indiquées.

Le greffier du Conseil exécutif,
LOUIS BERNARD.

Annexe

a) Route 122 (Victoriaville), de la rue Cantin à la route 116. Construction d'une route à quatre voies contiguës sur une longueur de 3,5 km. Plan de construction CH-79-17-1010.

Condition: Le promoteur devra entreprendre les mesures de mitigation appropriées pour que le niveau de bruit (L10) ne soit supérieur à 70 dB(A).

b) Route 269, municipalité de Sacré-Coeur-de-Marie. Reconstruction de la route existante sur une longueur de 2,3 km. Plan de construction TL-80-12-0008.

Condition: Le promoteur devra respecter les recommandations contenues dans la demande d'autorisation

du ministère des Transports datée du 30 avril 1981, signée par Jacques-L. Charland, sous-ministre adjoint et dans les rapports d'environnement l'accompagnant:

1. Rapport d'évaluation d'impact du 17 mars 1981 signé par Philippe Paulin;

2. Rapport du service de l'environnement du 6 février 1980, signé par Bernard Letarte, Philippe Paulin et Claude Mathieu;

3. Proposition du service des Tracés du 10 juin 1980, signée par Fernand Bédard;

4. Rapport concernant les sources d'approvisionnement en eau potable, du 22 juillet 1980, signé par André Drolet.

15181-o

Demande(s) à la Législature

Ville de Charlesbourg

Avis public est donné, par les présentes, par les procureurs soussignés, que la ville de Charlesbourg s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec au cours de la présente session, ou lors d'une prochaine session, pour demander l'adoption d'un projet de loi pour les motifs suivants:

1. Pour modifier la procédure à suivre par la ville ou ses officiers et agents de la paix pour fins d'application d'un règlement municipal relatif à la circulation et au stationnement, ou du Code de la route (L.R.Q., c. C-24);

2. Pour établir, dans certains cas, une procédure d'annulation d'une poursuite ou du paiement d'un billet de contravention, ou de révision d'un jugement, pour infraction à un règlement municipal relatif à la circulation et au stationnement;

Et toutes autres matières utiles à la bonne administration des affaires de la ville.

Charlesbourg, le 1er octobre 1981.

Les procureurs de la ville de Charlesbourg,
15141-41-4-o DUSSAULT & PELLETIER, *avocats.*

Communauté urbaine de Montréal

Avis est, par les présentes, donné que la Communauté urbaine de Montréal, ayant son siège social dans la ville de Montréal, s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, à sa présente ou à sa prochaine session, afin d'obtenir l'adoption d'une loi pour:

1. modifier les pouvoirs du comité exécutif, la procédure de ses séances, créer le poste de directeur général de la Communauté et prévoir ses fonctions;

2. préciser les attributions du trésorier de la Communauté et certains pouvoirs du directeur du service d'assainissement de l'air et du directeur du service d'inspection des aliments;

3. préciser les pouvoirs de la Communauté en matière de parcs régionaux;

4. modifier certaines sanctions aux règlements et ordonnances de la Communauté et rendre certaines personnes, associations ou organismes responsables de la violation de ces règlements et ordonnances;

5. modifier les pouvoirs d'emprunts de la Communauté et de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal et la procédure de ces emprunts et préciser certaines dispositions financières;

6. déterminer la répartition entre les municipalités intéressées des dépenses encourues pour la construction du boulevard Métropolitain et ses voies latérales;

et à diverses autres fins.

Montréal, le 7 octobre 1981.

Les procureurs,
BEAUPRÉ, TRUDEAU,
Avocats de la
15251-42-4-o *Communauté urbaine de Montréal.*

Congrégation des Petits Frères de Marie dits Frères Maristes

Avis est, par les présentes, donné que la « Congrégation des Petits Frères de Marie dits Frères Maristes » (la « Corporation ») s'adressera sous peu à l'Assemblée nationale du Québec pour l'adoption d'une loi visant à:

1. confirmer son existence;
2. régulariser le statut de son organisation initiale, de sa régie interne et des faits et actes juridiques auxquels la Corporation est ou a été partie; et

3. confirmer les personnes qui sont administrateurs de la Corporation et celles qui en sont les membres.

Les procureurs,
15000-40-4-o OGILVY, RENAULT.

Coopérative agricole régionale de Papineau

Prenez avis que « Coopérative agricole régionale de Papineau », coopérative légalement constituée en vertu de la Loi sur les sociétés coopératives agricoles (L.R.Q., C. S-24), ayant son siège social à Plaisance, province de Québec, déposera aussitôt que possible devant l'Assemblée nationale, un projet de loi visant à changer son nom en celui de « Coopérative agro-alimentaire des Vallées, Outaouais-Laurentides ».

Cependant, ce changement de nom n'apporte pas de modification aux droits et obligations de la coopérative; et les procédures qui auraient pu être commencées ou continuées par ou contre elle sous son nom actuel, pourront l'être par ou contre elle sous son nouveau nom.

Montréal, le 23 septembre 1981.

Le procureur de la requérante,
15001-40-4-o Me ALAIN GARNEAU.

Ville de La Prairie

Avis est, par les présentes, donné que la ville de La Prairie s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, à sa prochaine session, pour l'adoption d'une loi amendant sa charte en lui accordant des pouvoirs spéciaux sur les matières suivantes:

1. Accorder à la ville le pouvoir d'acquérir, de gré à gré, ou par expropriation, tout immeuble pour fins de réserve foncière, d'habitation ou d'aménagement;

2. Accorder à la ville le pouvoir de détenir, de louer, d'administrer et de disposer des immeubles ainsi acquis, de démolir ou de restaurer les bâtiments érigés sur ces immeubles, ainsi que de les aménager et y construire de nouveaux bâtiments d'habitation, de loisirs, de récréation et pouvant servir à d'autres fins accessoires;

3. Accorder à la ville le pouvoir de créer une corporation sans but lucratif ayant pour objet l'acquisition d'immeubles d'habitation pour personnes ou familles autres que celles à faible revenu ou à revenu modique visées par l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8) et l'exercice des autres pouvoirs que la ville désire se voir accorder par sa présente demande;

4. Accorder à la ville le pouvoir d'emprunter, par règlements, les sommes nécessaires et demander les subventions prévues par la loi pour l'exercice de ces pouvoirs et aux fins d'effectuer des prêts à la corporation sus-mentionnée;

5. Et pour toutes autres fins.

Montréal, le 14 septembre 1981.

Les procureurs de la ville de La Prairie,
14887-39-4-o VIAU, BÉLANGER & ASSOCIÉS.

Ville de Mont-Joli

Avis est, par la présente, donné que la ville de Mont-Joli s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, lors de sa prochaine session ou de la suivante, lui demandant d'adopter une loi annexant à la ville de Mont-Joli la municipalité (sans désignation) de Saint-Jean-Baptiste.

Mont-Joli, le 7 octobre 1981.

Les procureurs,
15253-42-4-o GENDREAU PELLETIER & ASSOCIÉS.

Ville de Mont-Joli

Avis est, par la présente, donné que la ville de Mont-Joli dans le comté de Matapédia s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec à sa prochaine session, ou à la subséquente, pour l'adoption d'une loi amendant sa charte en lui accordant les pouvoirs spéciaux sur la matière suivante:

1. Accorder à la ville le pouvoir d'acquérir de gré à gré ou par expropriation tout immeuble pour fins de réserve foncière ou d'aménagement.

2. Accorder à la ville le pouvoir de détenir, louer, administrer ou restaurer les bâtiments érigés sur les immeubles ainsi acquis pour fins d'utilité publique, d'administration municipale, de planification, d'aménagement urbain, d'habitation, de loisir, de récréation et autres fins accessoires.

3. Accorder à la ville le pouvoir de créer une corporation sans but lucratif ayant pour objet l'acquisition d'immeubles d'habitation pour personnes ou familles autres que celles à faible revenu ou à revenu modique visé par l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8) et l'exercice des autres pouvoirs que la présente loi confie à la ville.

4. Accorder à la ville le pouvoir d'emprunter par règlement les sommes nécessaires et demander les subventions prévues par la loi pour l'exercice de ces pouvoirs et aux fins d'effectuer un prêt à la corporation formée en vertu de la présente requête.

Mont-Joli, le 7 octobre 1981.

Les procureurs,
15252-42-4-o GENDREAU PELLETIER & ASSOCIÉS.

Ville de Saint-Léonard

Avis est, par les présentes, donné que la ville de Saint-Léonard s'adressera à l'Assemblée nationale, à sa présente ou à sa prochaine session, pour l'adoption d'une loi modifiant sa charte, et notamment pour:

1. Permettre au Conseil d'autoriser la destruction des dossiers terminés depuis plus de cinq ans relatifs à des infractions aux lois du Québec, aux règlements municipaux et à toute autre législation en vigueur sur le territoire de la ville;

2. Modifier, pour la ville, l'article 369 de la Loi sur les cités et villes, afin de porter de 300,00 $ à 500,00 $, le maximum des amendes pour infractions aux règlements municipaux;

3. Remplacer, pour la ville, le paragraphe 17 de l'article 412 de la Loi sur les cités et villes, afin de permettre à la ville, par règlement, de réglementer, restreindre ou prohiber la garde d'animaux et obliger le propriétaire ou gardien de tels animaux à recueillir ou à nettoyer les excréments et à se munir des instruments nécessaires à cette fin;

4. Remplacer, pour la ville, le paragraphe 20 de l'article 412 de la Loi sur les cités et villes, afin d'apporter, dans le cas d'infractions à un règlement municipal relatif à la circulation, au stationnement ou à la sécurité publique, diverses modifications à la procédure d'émission des billets d'infractions, au paiement libératoire, d'augmenter les maximums des amendes pour infractions à de tels règlements, et de simplifier la procédure d'émission d'un bref de sommation et l'administration de preuve devant la cour municipale;

5. Modifier, pour la ville, le paragraphe 10 de l'article 415 de la Loi sur les cités et villes, afin d'augmenter les frais de touage à 30,00 $;

6. Permettre à la ville, par règlement, de réglementer ou prohiber la circulation ou le stationnement sur les terrains, propriété de la ville;

7. Permettre à la ville, par règlement, de réglementer ou prohiber le stationnement sur tout terrain ou dans tout bâtiment destinés au stationnement, après entente avec le propriétaire;

8. Remplacer, pour la ville, le paragraphe 31 de l'article 415 de la Loi sur les cités et villes, afin de permettre à la ville, par règlement, d'obliger tout propriétaire de bicycle à obtenir un permis annuel n'excédant pas cinq dollars, et de conclure des ententes avec toute personne pour l'émission et la perception des permis de bicycles;

9. Remplacer, pour la ville, le paragraphe 3 de l'article 460 de la Loi sur les cités et villes, afin de permettre à la ville, par règlement, d'autoriser, moyennant un permis, de réglementer ou prohiber les jeux de boules, les jeux électroniques, les jeux de billard, poule, trou-madame, quilles, bagatelle, les salles de tir et les arcades de jeux;

10. Permettre à la ville, par règlement, de réglementer les boutiques où l'on offre en vente des marchandises à caractère érotique et les salons de massage;

11. Modifier, pour la ville, l'article 461 de la Loi sur les cités et villes, afin de permettre à la ville de disposer à titre onéreux, de gré à gré, à l'enchère ou par soumissions publiques, les véhicules automobiles confiés à sa garde, abandonnés ou trouvés et non réclamés après un délai de trente jours, s'ils sont fabriqués depuis plus de sept ans, et dans les 10 jours dans le cas d'un véhicule sans moteur ou constituant un objet de rebut;

12. Modifier, pour la ville, le paragraphe 2 de l'article 463 de la Loi sur les cités et villes, afin que les frais encourus par la ville pour enlever ou faire enlever des nuisances constituent contre la propriété où elles étaient situées une charge assimilée à la taxe foncière;

13. Obliger, par règlement, les personnes qui souillent le domaine public à effectuer le nettoyage qui s'impose ou, à défaut à payer le coût du nettoyage effectué par la ville et à imposer les amendes aux contrevenants;

14. Décréter, par règlement, aux conditions et dans les secteurs déterminés de la ville, que la ville accorde une subvention pour la restauration de tout bâtiment utilisé à des fins résidentielles ou commerciales, ou de toute construction présentant un intérêt architectural, historique ou culturel;

15. Décréter, par règlement, aux conditions et dans les secteurs déterminés de la ville, que la ville accorde au propriétaire de tout bâtiment ou de toute construction ayant bénéficié d'un programme municipal de subvention à la restauration, une subvention destinée à compenser l'augmentation des taxes foncières résultant de la nouvelle évaluation du bâtiment ou de la construction ainsi restauré;

16. Permettre à la ville de conserver les amendes réclamées et recouvrées devant la Cour municipale;

17. Permettre à la ville d'acquérir de gré à gré ou par expropriation tout immeuble pour fins de réserve foncière ou d'habitation;

18. Permettre à la ville d'administrer, de louer et de restaurer les bâtiments érigés sur les immeubles ainsi acquis et à y construire de nouveaux bâtiments pour fins d'habitation, de loisirs, de récréation ou autres fins accessoires.

19. Permettre à la ville de créer une corporation sans but lucratif ayant pour objet l'acquisition d'immeubles d'habitation et l'exercice des autres pouvoirs conférés à la ville en matière de réserves foncières ou d'habitation;

20. Permettre à la ville d'acquérir de gré à gré ou par expropriation tout immeuble nécessaire à la réalisation harmonieuse du centre-ville et des aires d'influences des installations des systèmes de transport en commun intégrés, d'y construire tout édifice ou tout ensemble d'édifices pour fins de marché public, de loisir, de culture, résidentielles, communautaires, commerciales, publiques, gouvernementales, ou pour fins de stationnement et de garage, et, avec l'approbation de la Commission municipale du Québec, de louer ces immeubles, par bail emphytéotique ou autrement, ou de les vendre, pour fins résidentielles, communautaires, commerciales, publiques ou gouvernementales;

21. Permettre à la ville d'acquérir, à l'extérieur des limites de son territoire, de gré à gré ou par expropriation tout immeuble, partie d'immeuble ou servitude nécessaire à l'établissement et à l'exploitation de dépotoirs à neige;

22. Permettre à la ville de disposer, à titre onéreux, à l'enchère par soumissions publiques ou de toute autre façon approuvée par la Commission municipale du Québec des terrains qu'elle a acquis pour fins de parcs ou de terrains de jeux, lorsqu'ils ne sont plus requis à ces fins, nonobstant quelque restriction relative à l'utilisation ou à la destination de ces terrains et résultant d'une stipulation contractuelle ou autre;

23. Permettre à la ville de constituer un fonds de stabilisation des dépenses de déneigement;

24. Permettre à la ville de créer un fonds de réserve pour fins d'auto-assurance pour la responsabilité civile découlant des dommages causés aux tiers et résultant d'inondations par refoulement d'égout public, bris d'aqueduc public ou toute autre cause imputable à la ville;

25. Permettre la constitution de sociétés d'initiative et de développement de district commercial;

26. Déclarer valide et incontestable le Règlement 999 de la ville et que les immeubles y décrits sont soumis aux dispositions de la Loi sur les fonds industriels (L.R.Q., c. F-4).

Et pour toutes autre fins.

Saint-Léonard, le 23 septembre 1981.

Le procureur de la ville de Saint-Léonard,
14988-40-4-o RAYMOND TREMBLAY.

Ville de Saint-Raymond

Avis est, par les présentes, donné que la corporation municipale de la ville de Saint-Raymond, comté de Portneuf, s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, pour demander l'adoption d'un projet de loi privé, afin de procéder à l'annexion des parties de lots numéros 500, 501, 502, 503, 504, 505 et 506 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Raymond, comté de Portneuf, situées dans le territoire de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Raymond, comté de Portneuf, et ce, comme étant en date du 1er avril 1964.

Les procureurs de la requérante,
TREMBLAY, MORISSET,
14775-39-4-o BOIS & MIGNAULT.

Ville de Ville-Marie

Avis public est donné que la ville de Ville-Marie s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, à sa présente cession, pour demander l'adoption d'un projet de loi privé.

La ville de Ville-Marie entend faire régulariser l'acquisition de terrains d'Eugène Ringuette et des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, suivant les actes enregistrés sous les numéros 74269 et 88255 à la division d'enregistrement de Témiscamingue, et leurs ventes ou échanges subséquents à des particuliers.

De plus, la ville de Ville-Marie entend obtenir le pouvoir d'acquérir des terrains pour fins de lotissement. Ville-Marie, le 21 septembre 1981.

Le procureur,
15029-41-4-o ROGER MARCOTTE, *notaire.*

Ministères — Avis concernant les

Affaires municipales

Divers

Municipalité de Saint-Charles de Bourget

Avis est donné par le soussigné que le gouvernement a adopté, en date du 29 septembre 1981 un décret ayant pour objet de changer le nom de la municipalité du canton de Saint-Charles-de-Bourget, en celui de « municipalité de Saint-Charles de Bourget ».

Conformément à l'article 48 du Code municipal, ce changement de nom entre en vigueur après la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec.*

Québec, le 2 octobre 1981.

Le sous-ministre,
15204-o PATRICK KENNIFF.

Énergie et Ressources

Cadastres

Canton d'Ascot

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 16E-126, 16E-127, rang IX, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 août 1981.

Remplacer: le lot 16E-115, rang IX, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 août 1981.

Cadastre: Ascot, canton d'
Division d'enregistrement: Sherbrooke
Municipalité: la ville de Sherbrooke

Québec, le 4 septembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

15148-o 238959

Canton d'Ascot

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 19D-105, rang IV en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 août 1981.

Remplacer: le lot 19D-28 et une partie du lot 19D-27 rang IV en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 août 1981.

Cadastre: Ascot, canton d'
Division d'enregistrement: Sherbrooke
Municipalité: Fleurimont

Québec, le 4 septembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

15148-o 238913

Canton d'Ascot

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: une partie du lot 19C-25, rang V, en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 août 1981.

Cadastre: Ascot, canton d'
Division d'enregistrement: Sherbrooke
Municipalité: Fleurimont

Québec, le 4 septembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

15148-o 239439

Canton de Brome

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 1449, 1450, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 août 1981.

Remplacer: les lots 1436, 1437, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 août 1981.

Cadastre: Brome, canton de
Division d'enregistrement: Brome
Municipalité: la ville de Bromont

Québec, le 1er septembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

15148-o 239229

Canton de Chicoutimi

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 15-261 à 15-272 rang XIII S.-O. en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 septembre 1981.

Remplacer: les lots 15-161, 15-168, 15-169, 15-173, 15-175, 15-176 et une partie des lots 15-155, 15-156, 15-159, 15-163, 15-164, 15-165, 15-166, 15-167, 15-170, 15-171, 15-172, 15-174, 15-177 et deux parties du lot 15-162, rang XIII S.-O. en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 septembre 1981.

Cadastre: Chicoutimi, canton de
Division d'enregistrement: Chicoutimi
Municipalité: la ville de Jonquière

Québec, le 8 septembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

15148-o 241819

Paroisse de Contrecoeur

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 181-89 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 10 septembre 1981.

Remplacer: le lot 181-59 et une partie du lot 181-60 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 10 septembre 1981.

Cadastre: Contrecoeur, paroisse de
Division d'enregistrement: Verchères
Municipalité: Contrecoeur

Québec, le 15 septembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

15148-o 240809

Paroisse de Laprairie-de-la-Madeleine

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 669-38 à 669-40 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 septembre 1981.

Remplacer: les lots 669-22, 669-24 et 669-25 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 septembre 1981.

Cadastre: Laprairie-de-la-Madeleine, paroisse de
Division d'enregistrement: Laprairie
Municipalité: la ville de Sainte-Catherine

Québec, le 11 septembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

15148-o 088906

Paroisse de Longue-Pointe

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 403-1521 à 403-1523 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 août 1981.

Remplacer: les lots 403-62 à 403-66 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 août 1981.

Cadastre: Longue-Pointe, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 4 septembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

15148-o 090425

Village de Mégantic

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 1727-130 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 10 septembre 1981.

Remplacer: une partie des lots 1727-51, 1727-52 et 1727-57 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 10 septembre 1981.

Cadastre: Mégantic, village de
Division d'enregistrement: Frontenac
Municipalité: la ville de Lac-Mégantic

Québec, le 11 septembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
15148-o 240603

Paroisse de
Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 21-98 à 21-102 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 10 septembre 1981.

Remplacer: les lots 21-18 à 21-23 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 10 septembre 1981.

Cadastre: Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Repentigny

Québec, le 15 septembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
15148-o 090288

Paroisse de
Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 21-93 à 21-97 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 10 septembre 1981.

Remplacer: les lots 21-9 à 21-13 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 10 septembre 1981.

Cadastre: Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Repentigny

Québec, le 15 septembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
15148-o 090144

Canton d'Orford

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 234-34, 234-35, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 août 1981.

Remplacer: les lots 234-32, 234-33, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 août 1981.

Cadastre: Orford, canton d'
Division d'enregistrement: Sherbrooke
Municipalité: Rock-Forest

Québec, le 4 septembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
15148-o 239373

Paroisse de Pointe-aux-Trembles

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 184-889 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 août 1981.

Remplacer: les lots 184-91 et 184-92 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 août 1981.

Cadastre: Pointe-aux-Trembles, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Pointe-aux-Trembles

Québec, le 4 septembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
15148-o 089687

Paroisse de Pointe-Claire

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 227 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 août 1981.

Remplacer: une partie du lot 42 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 août 1981.

Cadastre: Pointe-Claire, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Pointe-Claire

Québec, le 4 septembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
15148-o 089557

Paroisse de Rivière-des-Prairies

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 154-153 à 154-172 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 août 1981.

Remplacer: les lots 154-75-1, 154-75-2, 154-76-1, 154-76-2, 154-77-1, 154-77-2, 154-78-1, 154-78-2, 154-79-1, 154-79-2, 154-80-1, 154-80-2, 154-81-1, 154-81-2, 154-82-1, 154-82-2, 154-83-1, 154-83-2, 154-84-1, 154-84-2, 154-87-1, 154-87-2, 154-88-1, 154-88-2, 154-89-1, 154-89-2, 154-90-1, 154-90-2, 154-91-1, 154-91-2, 154-92-1, 154-92-2, 154-93-1, 154-93-2, 154-94-1, 154-94-2, 154-95-1, 154-95-2, 154-96-1, 154-96-2, 154-97-1, 154-75 à 154-96 et une partie du lot 154-97 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 août 1981.

Cadastre: paroisse de Rivière-des-Prairies
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: ville de Montréal

Québec, le 9 septembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
15148-o 90693

Paroisse de Rivière-des-Prairies

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 134-1028 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 septembre 1981.

Remplacer: les lots 134-700 à 134-702, 134-739 à 134-741 et une partie des lots 134-699 et 134-742 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 septembre 1981.

Cadastre: Rivière-des-Prairies, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 4 septembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
15148-o 089751

Paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 11C-192, rang III, canton de Beresford, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 août 1981.

Remplacer: le lot 11C-8 et une partie du lot 11C-9, rang III, canton de Beresford, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 août 1981.

Cadastre: Sainte-Agathe-des-Monts, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: la ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Québec, le 17 septembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
15148-o 089817

Paroisse de Sainte-Angélique

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 63-1, 64-1, 64-2, 65-1, 65-2, côté du front, en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 septembre 1981.

Cadastre: Sainte-Angélique, paroisse de
Division d'enregistrement: Papineau
Municipalité: la paroisse de Sainte-Angélique

Québec, le 11 septembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
15148-o 241635

Paroisse de Saint-Benoît

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 300-10 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 août 1981.

Remplacer: le lot 300-8 et une partie du lot 300-9 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 août 1981.

Cadastre: Saint-Benoît, paroisse de
Division d'enregistrement: Deux-Montagnes
Municipalité: la ville de Mirabel

Québec, le 4 septembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
15148-o 089459

Paroisse de Saint-Bruno

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 460-46, en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 9 septembre 1981.

Remplacer: le lot 460-44, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 9 septembre 1981.

Cadastre: Saint-Bruno, paroisse de
Division d'enregistrement: Chambly
Municipalité: la ville de Saint-Basile-le-Grand

Québec, le 15 septembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
15148-o 240949

Paroisse de Sainte-Cécile

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 258-516 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 10 septembre 1981.

Remplacer: une partie des lots 258-4 et 258-45 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 10 septembre 1981.

Cadastre: Sainte-Cécile, paroisse de
Division d'enregistrement: Beauharnois
Municipalité: la cité de Salaberry-de-Valleyfield

Québec, le 15 septembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
15148-o 090087

Paroisse de Sainte-Cécile

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 33-116 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 septembre 1981.

Ajouter: le lot 33-117 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 septembre 1981.

Remplacer: les lots 33-89 et 33-99 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 septembre 1981.

Cadastre: Sainte-Cécile, paroisse de
Division d'enregistrement: Beauharnois
Municipalité: Grande-Île

Québec, le 15 septembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

15148-o 089952

Paroisse de Saint-Eustache

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 292-244 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 août 1981.

Remplacer: la partie restante du lot 292-152 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 août 1981.

Cadastre: Saint-Eustache, paroisse de
Division d'enregistrement: Deux-Montagnes
Municipalité: la ville de Saint-Eustache

Québec, le 4 septembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

15148-o 089847

Paroisse de Saint-Eustache

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 1-347 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 août 1981.

Remplacer: le lot 1-130 et une partie du lot 1-131 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 août 1981.

Cadastre: Saint-Eustache, paroisse de
Division d'enregistrement: Deux-Montagnes
Municipalité: la ville de Saint-Eustache

Québec, le 4 septembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

15148-o 089909

Paroisse de Saint-Georges

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 95-33-7, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 15 septembre 1981.

Remplacer: le lot 95-33-6 et une partie du lot 95-33-5, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 15 septembre 1981.

Cadastre: Saint-Georges, paroisse de
Division d'enregistrement: Beauce
Municipalité: la ville de Saint-Georges-Ouest

Québec, le 16 septembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

15148-o 239412

Paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 1065-40 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 10 septembre 1981.

Remplacer: les lots 1065-24 et 1065-25 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 10 septembre 1981.

Cadastre: Saint-Henri-de-Mascouche, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la paroisse de La Plaine

Québec, le 15 septembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
15148-o 089769

Paroisse de Saint-Hippolyte

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 18C-21 et 18C-22, rang 111, canton d'Abercrombie, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 août 1981.

Remplacer: les lots 18C-16, 18C-17, rang 111, canton d'Abercrombie, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 août 1981.

Cadastre: Saint-Hippolyte, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: Prévost

Québec, le 17 septembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
15148-o 089980

Paroisse de Saint-Isidore

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 169-2 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 septembre 1981.

Remplacer: une partie du lot 169-1 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 septembre 1981.

Cadastre: Saint-Isidore, paroisse de
Division d'enregistrement: Dorchester
Municipalité: la paroisse de Saint-Isidore

Québec, le 15 septembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
15148-o 240659

Paroisse de Saint-Jean-Chrysostome

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 549-7 et 549-8 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 septembre 1981.

Remplacer: les lots 549-5 et 549-6 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 septembre 1981.

Cadastre: Saint-Jean-Chrysostome, paroisse de
Division d'enregistrement: Lévis
Municipalité: la ville de Saint-Jean-Chrysostome

Québec, le 15 septembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
15148-o 240497

Paroisse de Saint-Joachim-de-Châteauguay

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 150-635 et 150-636 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 septembre 1981.

Remplacer: les lots 150-1 à 150-3 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 septembre 1981.

Cadastre: Saint-Joachim-de-Châteauguay, paroisse de
Division d'enregistrement: Châteauguay
Municipalité: la ville de Châteauguay

Québec, le 15 septembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
15148-o 089836

Paroisse de Saint-Jude

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 1075, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 août 1981.

Remplacer: les lots 456, 469 et une partie des lots 442 à 444, 446, 448 à 455, 457 à 468 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 août 1981.

Cadastre: Saint-Jude, paroisse de
Division d'enregistrement: Saint-Hyacinthe
Municipalité: la paroisse de Saint-Jude

Québec, le 2 septembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
15148-o 236892

Paroisse de Saint-Martin

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 12-381, 12-382, 16A-222 et 16A-223 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 31 août 1981.

Remplacer: les lots 12-289, 12-363, 16A-175 et 16A-176 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 31 août 1981.

Cadastre: Saint-Martin, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval

Québec, le 9 septembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
15148-o 090398

Paroisse de Saint-Martin

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 199-91 à 199-138 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 août 1981.

Remplacer: les lots 199-36 à 199-46, 199-48 à 199-77 et une partie du lot 199-47 et la partie restante des lots 199-35 et 199-78 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 août 1981.

Cadastre: Saint-Martin, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval

Québec, le 9 septembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
15148-o 089159

Paroisse de Saint-Martin

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 354-336 à 354-350 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 août 1981.

Remplacer: une partie des lots 354-212 à 354-215 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 août 1981.

Cadastre: Saint-Martin, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval

Québec, le 9 septembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
15148-o 090476

Paroisse de Saint-Martin

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 704 et 705 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 août 1981.

Remplacer: les lots 700 et 701 et une partie du lot 678 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 août 1981.

Cadastre: Saint-Martin, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval

Québec, le 9 septembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
15148-o 089614

Paroisse de Saint-Martin

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 703 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 août 1981.

Remplacer: une partie des lots 39-93, 47-62, 39, 47 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 août 1981.

Cadastre: Saint-Martin, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval

Québec, le 10 septembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
15148-o 089378

Paroisse de Saint-Martin

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 373-7, 373-8, 374-12, 374-13 et 374-14 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 août 1981.

Remplacer: les lots 373-4, 373-5, 374-7-4 et 374-7-5 et une partie du lot 374-7, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 août 1981.

Cadastre: Saint-Martin, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval

Québec, le 9 septembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
15148-o 089372

Paroisse de Saint-Mathieu-de-Beloeil

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 127-321 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 septembre 1981.

Remplacer: une partie des lots 127-29 et 127-61 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 septembre 1981.

Cadastre: Saint-Mathieu-de-Beloeil, paroisse de
Division d'enregistrement: Verchères
Municipalité: la ville de Beloeil

Québec, le 11 septembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
15148-o 089783

Paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 220-440 et 220-441 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 août 1981.

Remplacer: les lots 220-41 à 220-45 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 août 1981.

Cadastre: Sainte-Thérèse-de-Blainville, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: la ville de Sainte-Thérèse

Québec, le 17 septembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
15148-o 089813

Paroisse de Saint-Vincent-de-Paul

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 42-495-8 à 42-495-22 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1er septembre 1981.

Remplacer: les lots 42-495-2 à 42-495-6 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1er septembre 1981.

Cadastre: Saint-Vincent-de-Paul, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval

Québec, le 9 septembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

15148-o 090254

Paroisse de Saint-Vincent-de-Paul

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 51-247 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 31 août 1981.

Ajouter: le lot 51-246 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 31 août 1981.

Remplacer: les lots 51-165 et 51-166 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 31 août 1981.

Cadastre: Saint-Vincent-de-Paul, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval

Québec, le 9 septembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

15148-o 089451

Ville de Salaberry-de-Valleyfield

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 529-35 et 529-36 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 septembre 1981.

Remplacer: le lot 529-30-2 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 septembre 1981.

Cadastre: Salaberry-de-Valleyfield, ville de
Division d'enregistrement: Beauharnois
Municipalité: la cité de Salaberry-de-Valleyfield

Québec, le 15 septembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

15148-o 090086

Paroisse de Sault-au-Récollet

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 34-16 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 août 1981.

Remplacer: le lot 34-11 et une partie du lot 34-10 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 août 1981.

Cadastre: Sault-au-Récollet, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal-Nord

Québec, le 4 septembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

15148-o 089690

Paroisse de Sault-au-Récollet

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 487-112 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 août 1981.

Remplacer: une partie des lots 487-2 et 487-2-10 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 août 1981.

Cadastre: Sault-au-Récollet, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 4 septembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
15148-o 089566

Ville de Sherbrooke (quartier Est)

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 5-283, 5-284, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 août 1981.

Remplacer: le lot 5-148, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 août 1981.

Cadastre: Sherbrooke, ville de (quartier Est)
Division d'enregistrement: Sherbrooke
Municipalité: la ville de Sherbrooke

Québec, le 4 septembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
15148-o 238960

Ville de Sherbrooke (quartier Nord)

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 9-10 et 10-25 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 août 1981.

Remplacer: les lots 9-4, 10-12 et partie des lots 9-5 et 10-13 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 août 1981.

Cadastre: Sherbrooke, ville de (quartier Nord)
Division d'enregistrement: Sherbrooke
Municipalité: la ville de Sherbrooke

Québec, le 4 septembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
15148-o 238915

Canton de Simpson

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 1K-37, rang II, en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 9 septembre 1981.

Remplacer: le lot 1K-1, rang II, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 9 septembre 1981.

Cadastre: Simpson, canton de
Division d'enregistrement: Drummond
Municipalité: cantons unis de Wendover et Simpson

Québec, le 10 septembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
15148-o 240605

Institutions financières et Coopératives

Assurances — Loi sur les

Société mutuelle d'assurance contre l'incendie de Salaberry
Délivrance de permis

Avis est, par les présentes, donné que la Société mutuelle d'assurance contre l'incendie de Salaberry a obtenu un permis d'assureur l'autorisant à pratiquer les catégories d'assurance suivantes:

— Biens
— Garantie
— Contre la grêle
— Responsabilité

La société a déposé auprès du ministre des Finances un cautionnement en garantie d'exécution de ses obligations pour un montant de 20 000,00 $.

Le siège social de la société est situé au 124, rue Notre-Dame, bureau 20, Saint-Chrysostome, comté de Châteauguay, J0S 1R0.

Ministère des Institutions financières et Coopératives, Québec, le 5 octobre 1981.

Le surintendant des assurances,
15146-o JACQUES M. ROY.

Société mutuelle d'assurance contre l'incendie de Témiscouata
Demande de permis

Avis est, par les présentes, donné que la Société mutuelle d'assurance contre l'incendie de Témiscouata, ci-après appelée la société, a soumis une demande de permis d'assureur pour pratiquer au Québec les catégories d'assurance suivantes:

— Biens
— Garantie
— Responsabilité

Le siège social de la société est situé au 553, 6e Rue, ville Dégelis.

Le public est invité à présenter à mon bureau, dans les quinze (15) jours de la publication du présent avis, toute éventuelle opposition à la délivrance d'un permis à la requérante.

Ministère des Institutions financières et Coopératives, Québec, le 5 octobre 1981.

Le surintendant des assurances,
15212-o JACQUES M. ROY.

Les Souscripteurs d'Assurance Non Maritime, Membres du LLoyd's de Londres (Angleterre)

Demande de modification de permis

Avis est, par les présentes, donné que Les Souscripteurs d'Assurance Non Maritime, Membres du LLoyd's de Londres (Angleterre), ci-après appelée la compagnie, a soumis une demande de modification de son permis d'assureur pour étendre la pratique de son assurance de dommages à la catégorie d'assurance suivante:

Frais juridiques

Son principal établissement d'affaires au Québec est situé au 635, boulevard Dorchester ouest, Montréal, QC, H3B 1S3.

Le public est invité à présenter à mon bureau, dans les quinze (15) jours de la publication du présent avis, toute éventuelle opposition à la modification du permis de la requérante.

Ministère des Institutions financières et Coopératives, Québec, le 29 septembre 1981.

Le surintendant des assurances,
15160-o JACQUES M. ROY.

Régie des marchés agricoles du Québec

Coopérative fédérée du Québec
(Oeufs d'incubation — Accréditation)

Avis est, par les présentes, donné qu'en date du 9 septembre 1981, la Régie des marchés agricoles du Québec a rendu l'ordonnance qui suit sur une demande d'accréditation de la « Coopérative fédérée de Québec » pour les fins prévues à l'article 58 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles.

Le secrétaire,
ME GILLES LE BLANC.

Ordonnance 3231 du 9 septembre 1981

En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 58 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, la Régie des marchés agricoles du Québec décrète ce qui suit:

1. Pour les fins de la présente ordonnance, les expressions ou mots suivants signifient ou désignent:

a) « Entreprise coopérative »: une société coopérative agricole, un syndicat coopératif d'agriculteurs, une association coopérative d'agriculteurs ainsi qu'une entreprise non coopérative dont une entreprise coopérative

est propriétaire ou dont elle détient la majorité des actions;

b) « Plan conjoint »: le plan conjoint des producteurs d'oeufs d'incubation du Québec tel que publié à la *Gazette officielle du Québec* le 17 juin 1981.

2. Aux fins de l'article 58 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, la Régie accrédite la Coopérative Fédérée de Québec pour représenter les entreprises coopératives intéressées à la mise en marché du produit visé par le plan conjoint.

3. La présente ordonnance entre en vigueur à la date de sa publication à la *Gazette officielle du Québec*.

15201-o

Les Couvoiriers du Québec Inc.
(Oeufs d'incubation — Accréditation)

Avis est, par les présentes, donné qu'en date du 9 septembre 1981, la Régie des marchés agricoles du Québec a rendu l'ordonnance qui suit sur une demande d'accréditation de « Les Couvoiriers du Québec Inc. » pour les fins prévues à l'article 58 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles.

Le secrétaire,
ME GILLES LE BLANC.

Ordonnance 3230 du 9 septembre 1981

En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 58 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, la Régie des marchés agricoles du Québec décrète ce qui suit:

1. Pour les fins de la présente ordonnance les expressions ou mots suivants signifient ou désignent:

a) « Entreprise coopérative »: une société coopérative agricole, un syndicat coopératif d'agriculteurs, une association coopérative d'agriculteurs ainsi qu'une entreprise non coopérative dont une entreprise coopérative est propriétaire ou dont elle détient la majorité des actions;

b) « Plan conjoint »: le plan conjoint des producteurs d'oeufs d'incubation du Québec tel que publié à la *Gazette officielle du Québec* le 17 juin 1981.

2. Aux fins de l'article 58 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, la Régie accrédite Les Couvoiriers du Québec Inc. pour représenter les couvoiriers et les acheteurs d'oeufs d'incubation du Québec intéressés à la mise en marché du produit visé par le plan conjoint, à l'exception des entreprises coopératives.

3. La présente ordonnance entre en vigueur à la date de sa publication à la *Gazette officielle du Québec*.

15202-o

Soumissions — Demandes de

Ville d'Amos
(Abitibi-Ouest)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la ville d'Amos » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 3 311 000 $ d'obligations de la ville d'Amos datées du 30 novembre 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 17% ni supérieur à 19½% payable semi-annuellement les 30 mai et 30 novembre de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le lundi 2 novembre 1981.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Division des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice « G », Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 30 novembre 1981.

Tableau d'amortissement — 3 311 000 $

Année	Capital
30 novembre 1982	72 000 $
30 novembre 1983	90 000
30 novembre 1984	102 000
30 novembre 1984	3 047 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville d'Amos s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 30 novembre 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 346 — 397 000 $ renouvellement d'emprunt; A-136 — 1 462 000 $ puits, station de pompage et conduite; A-145 — 290 000 $ prog. d'amélioration de quartier; A-162 — 520 000 $ ag. ég. voirie etc.; A-183-1 — 260 000 $ acq. de mach. et d'équip.; A-185 — 129 000 $ prolongement de la piste de l'aéroport municipal; A-186 — 223 000 $ séparation du réseau combiné d'égouts; A-190 — 30 000 $ frais de refinancement.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice « G », 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec à 15 h, le lundi 2 novembre 1981.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 2 novembre 1981 à 20 h, à l'hôtel de ville, 182, 1re Rue est, ville d'Amos, comté d'Abitibi-Ouest, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville d'Amos, comté d'Abitibi-Ouest, le 5 octobre 1981.

Le greffier,
JEAN COTTEN.

Hôtel de ville
182, 1re Rue est
ville d'Amos
comté d'Abitibi-Ouest, QC, J9T 2G1
téléphone: 732-3254, code 819 15213-o

Ville de Boisbriand
(Groulx)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la ville de Boisbriand » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 1 014 000 $ d'obligations de la ville de Boisbriand datées du 30 novembre 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 17% ni supérieur à 19½% payable semi-annuellement les 30 mai et 30 novembre de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le mardi 3 novembre 1981.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Division des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice « G », Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 30 novembre 1981.

Tableau d'amortissement — 1 014 000 $

Année	Capital
30 novembre 1982	27 000 $
30 novembre 1983	30 000
30 novembre 1984	33 000
30 novembre 1984	924 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Boisbriand s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 30 novembre 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 189 — 60 500 $; 204 — 10 900 $; 277 — 108 000 $; 278 — 43 500 $; R-292 — 45 000 $; 303 — 436 100 $ renouvellements d'emprunt; RV-245 — 2 000 $; RV-265 — 2 500 $ pavage, bordures, éclairage, etc.; RV-270 — 10 500 $ tr. de voirie; RV-276B — 1 000 $ pavage, éclairage, bordures-rue; RV-278A — 8 500 $ aq. ég.; RV-278B — 33 000 $ fondation, pavage; RV-293(RV-306) — 4 000 $ achat de terrains; RV-295(RV-316) — 9 500 $ honoraires professionnels; RV-296(RV-313) — 230 500 $ aq. ég. voirie, éclairage; RV-308 — 8 500 $ pavage, drainage.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice « G », 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 h, le mardi 3 novembre 1981.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 3 novembre 1981 à 20 h, à la salle du Conseil, 901, Grande-Allée, ville de Boisbriand, comté de Groulx, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Boisbriand, comté de Groulx, le 5 octobre 1981.

Le greffier,
BERNARD OUELLET.

Hôtel de ville
940, Grande-Allée
ville de Boisbriand
comté de Groulx, QC, J7G 2J7
téléphone: 435-1954, code 514 15214-o

Ville de Charlemagne
(L'Assomption)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Léo M. Lepage, secrétaire-trésorier, à l'hôtel de ville, 82, rue Sacré-Coeur, ville de Charlemagne, comté de L'Assomption, QC, jusqu'à 20 h, le mardi 3 novembre 1981, pour l'achat de 1 393 000 $ d'obligations de la ville de Charlemagne datées du 30 novembre 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 17% ni supérieur à 19½% payable semi-annuellement les 30 mai et 30 novembre de chaque année.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 30 novembre 1981.

Tableau d'amortissement — 1 393 000 $

Année	Capital
30 novembre 1982	19 000 $
30 novembre 1983	20 000
30 novembre 1984	24 000
30 novembre 1984	1 330 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Charlemagne s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 30 novembre 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 120 — 57 000 $ renouvellement d'emprunt; 02-171-80 — 6 500 $; 02-172-80 — 18 200 $; 02-173-80 — 7 300 $ reconst. de rue, voirie; 04-176-80 — 512 000 $ aqueduc, égouts; 07-177-80 — 157 000 $ tr. de pavage; 03-183-81 — 565 000 $ aqueduc, égouts, fondation de rue; 05-184-81 — 4 000 $ frais de refinancement; 07-185-81 — 66 000 $ pavage sur des rues.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du Conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 20 h, le mardi 3 novembre 1981 à l'hôtel de ville, 82, rue Sacré-Coeur, ville de Charlemagne, comté de L'Assomption, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Charlemagne, comté de L'Assomption, le 7 octobre 1981.

Le secrétaire-trésorier,
LÉO M. LEPAGE.

Hôtel de ville
82, rue Sacré-Coeur
ville de Charlemagne
comté de L'Assomption, QC, J5Z 1W8
téléphone: 581-2541, code 514 15256-o

Paroisse de La Plaine
(L'Assomption)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la paroisse de La Plaine » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 700 000 $ d'obligations de la paroisse de La Plaine datées du 30 novembre 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 17% ni supérieur à 19½% payable semi-annuellement les 30 mai et 30 novembre de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le jeudi 5 novembre 1981.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Division des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice « G », Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 30 novembre 1981.

Tableau d'amortissement — 700 000 $

Année	Capital
30 novembre 1982	27 000 $
30 novembre 1983	33 000
30 novembre 1984	40 000
30 novembre 1984	600 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La paroisse de La Plaine s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 30 novembre 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règlement suivant: 218(218-A) — 700 000 $ travaux d'aqueduc.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice « G », 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 h, le jeudi 5 novembre 1981.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le jeudi 5 novembre 1981 à 20 h, au bureau municipal, 675, de l'Église, paroisse de La Plaine, comté de L'Assomption, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Paroisse de La Plaine, comté de L'Assomption, le 7 octobre 1981.

Le secrétaire-trésorier,
MARCEL HARDY.

Bureau municipal
675, de l'Église
paroisse de La Plaine
comté de L'Assomption, QC, J0N 1B0
téléphone: 478-2555, code 514 15257-o

Ville de Longueuil

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Claude Gauthier, greffier, à l'hôtel de ville, 300, rue Saint-Charles ouest, ville de Longueuil, QC, jusqu'à 14 h, le lundi 2 novembre 1981 et l'adjudication sera faite à 20 h, le même jour, au même endroit, pour l'achat de 10 000 000 $ d'obligations de la ville de Longueuil datées du 30 novembre 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt

à un taux non inférieur à 17% ni supérieur à 19½% payable semi-annuellement les 30 mai et 30 novembre de chaque année.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 30 novembre 1981.

Tableau d'amortissement — 10 000 000 $

Année	Capital
30 novembre 1982	609 000 $
30 novembre 1983	673 000
30 novembre 1984	361 000
30 novembre 1984	8 357 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Longueuil s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 30 novembre 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de différents règlements de renouvellements d'emprunt pour un montant de 676 000 $; 76-844 — 25 000 $; 76-853 — 37 000 $; 77-977 — 51 000 $; 77-978 — 21 000 $; 79-1444 — 132 000 $ aq. ég. voirie etc.; 79-1560 — 23 000 $ tr. d'égouts; 80-1640 — 47 000 $ aq. égouts, pavage etc.; 80-1689 — 7 000 $ amén. pour fins de loisirs; 80-1693 — 1 312 000 $ aq. ég. voirie, pavage etc.; 80-1703 — 46 000 $ agrand. garage mun.; 80-1704 — 289 000 $ const. 2e partie station de pompage; 80-1707 — 5 000 $; 80-1708 — 45 000 $; 80-1709 15 000 $ tr. d'amén. de parc; 80-1712 — 1 100 000 $ resurfaçage de rues; 80-1713 — 296 000 $ tr. d'amén. de la base plein-air; 80-1721 — 17 000 $ tr. d'amén.; 80-1736 — 88 000 $; 80-1737 — 48 000 $ aq. ég. voirie etc.; 80-1738 — 24 000 $ pose de gicleurs dans la partie existante du garage municipal; 80-1749 — 12 000 $ tr. de modification à la station de pompage; 80-1771 — 405 000 $ égouts; 80-1777 — 5 215 000 $ tr. à l'usine de filtration; 80-1811 — 64 000 $ aq. ég. voirie etc.

Les soumissions seront ouvertes à 14 h, et considérées à une séance publique du Conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 20 h, le lundi 2 novembre 1981 à l'hôtel de ville, 300, rue Saint-Charles ouest, ville de Longueuil, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Longueuil, le 6 octobre 1981.

Le greffier,
CLAUDE GAUTHIER.

Hôtel de ville
300, rue Saint-Charles ouest
ville de Longueuil, QC, J4K 4Y7
téléphone: 651-4100, code 514 15258-o

Ville de Sainte-Catherine
(Châteauguay)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la ville de Sainte-Catherine » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 785 000 $ d'obligations de la ville de Sainte-Catherine datées du 1er décembre 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 17% ni supérieur à 19½% payable semi-annuellement les 1er juin et 1er décembre de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le mardi 3 novembre 1981.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Division des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice « G », Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 1er décembre 1981.

Tableau d'amortissement — 785 000 $

Année	Capital
1er décembre 1982	29 000 $
1er décembre 1983	32 000
1er décembre 1984	33 000
1er décembre 1984	691 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Sainte-Catherine s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 1er décembre 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 77 — 15 000 $; 94 — 55 000 $; 19 — 160 500 $; 122 — 88 500 $; 123 — 2 500 $; 124 — 24 000 $; 130 — 10 500 $ renouvellements d'emprunt; 253-80 — 350 500 $ aq. ég. voirie, pavage, éclair.; 259-80 — 10 000 $ aq. ég. voirie, pavage; 260-80 — 27 000 $ aq. ég. voirie; 257-80 — 41 500 $ acq. de lots.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice « G », 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 h, le mardi 3 novembre 1981.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 3 novembre 1981 à 20 h, à la salle du Conseil, 5405, Marie-Victorin, ville de Sainte-Catherine, comté de Châteauguay, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Sainte-Catherine, comté de Châteauguay, le 5 octobre 1981.

Le secrétaire-trésorier,
GUY DEROME.

Hôtel de ville
5465, Marie-Victorin
ville de Sainte-Catherine
comté de Châteauguay, QC, J0L 1E0
téléphone: 632-0590, code 514

15215-o

Syndicats professionnels — Loi sur les

L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS D'ÉCOLES DE CHAMPLAIN

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis que le 9 juin 1981 il a autorisé le changement de nom de « L'ASSOCIATION DES PRINCIPAUX D'ÉCOLES DE LA RÉGION DE CHAMPLAIN » dont la constitution, sous le nom originaire de « ASSOCIATION DES PRINCIPAUX DU DIOCÈSE DE SAINT-JEAN-DE-QUÉBEC », a été autorisée le 15 novembre 1965 et dont le siège social est située au 190, rue Laurier, Saint-Jean, en celui de « L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS D'ÉCOLES DE CHAMPLAIN », et ce, en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels (L.R.Q., c. S-40).

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

15161-o 1304-2379

ASSOCIATION DES EMPLOYÉS CADRES DE DRUMMONDVILLE

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis que le 9 septembre 1981 il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel sous le nom de « ASSOCIATION DES EMPLOYÉS CADRES DE DRUMMONDVILLE », avec siège social situé à Drummondville, district judiciaire de Drummondville.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

15162-o 1849-3346

ASSOCIATION DES RÉALISATEURS ET RÉALISATRICES DE FILM DU QUÉBEC

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis que le 17 juillet 1981 il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel sous le nom de « ASSOCIATION DES RÉALISATEURS ET RÉALISATRICES DE FILM DU QUÉBEC », avec siège social situé à Montréal, district judiciaire de Montréal.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

15163-o 1848-3321

SYNDICAT DES PRODUCTEURS CAPRINS DE LA RÉGION DE SAINT-HYACINTHE

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis que le 9 septembre 1981, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de « SYNDICAT DES PRODUCTEURS CAPRINS DE LA RÉGION DE SAINT-HYACINTHE », avec siège social situé au 850, boulevard Casavant ouest, Saint-Hyacinthe.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

15176-o 1848-4063

Vente(s) par shérif

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les TERRES et HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Beauharnois

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauharnois
Nos 500-02-019153-803
760-18-000009-81

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, corporation légalement constituée ayant son siège social à Toronto et une place d'affaires au 1155, boulevard Dorchester ouest en les ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre GEORGES LAURIN, résidant et domicilié au 3270, rue Barclay, appartement 50, en les ville et district de Montréal partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Châteauguay, mis en cause.

a) Une propriété située dans le village d'Ormstown, dans le comté de Châteauguay, constituée d'une partie non subdivisée du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-huit (ptie 288) sur le plan et dans le livre de renvoi du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Malachie, division d'enregistrement de Châteauguay, bornée au nord-est par le lot no 62-191, au sud-est par une autre partie non subdivisée du lot 288, au sud-ouest par une partie non subdivisée du lot 287 (rue Bay) et au nord-ouest par la rue Wellington, mesurant cent quinze pieds et trente-cinq centièmes (115,35 pi) sur ses lignes nord-est et sud-ouest, soixante-douze pieds et quatre-vingt-seize centièmes (72,96 pi) sur ses lignes nord-ouest et soixante-douze pieds et cinquante-neuf centièmes (72,59 pi) sur sa ligne sud-est, y compris les bâtiments y érigés;

b) Une partie du lot deux cent soixante-huit (ptie 268) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Malachie-d'Ormstown, mesurant trente-quatre pieds (34 pi) de largeur, plus ou moins, en mesures anglaises, soit le reste de la largeur du lot, sur la pleine profondeur dudit lot, soit deux cent cinquante pieds et demi (250½ pi), en mesures françaises, ce qui équivaut à deux cent soixante-sept pieds (267 pi) en mesures anglaises, bornée au sud-est par la rue Wellington, au nord-est par le lot no 267, au nord-ouest par le lot no 265 et au sud-ouest par le résidu dudit lot 268, sans bâtiment;

c) Le lot de terrain connu et désigné sur le plan et dans le livre de renvoi susmentionnés comme étant le lot numéro deux cent soixante-sept (267), mesurant soixante-dix-neuf pieds (79 pi) de largeur sur deux cent cinquante pieds et demi (250½ pi) de profondeur, en mesures françaises, ce qui équivaut à deux cent soixante-sept pieds (267 pi) de profondeur en mesures anglaises, borné au sud-est par la rue Wellington, au nord-est par le lot numéro 62-53 et au sud-ouest par la partie dudit lot 268 décrite à l'alinéa *b*, sans bâtiment.

La mise à prix est fixée à 7 221,25 $, montant que l'adjudicataire devra verser, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu en bloc au bureau d'enregistrement de la division de Châteauguay, 164, rue Saint-Joseph, Sainte-Martine, le DOUZIÈME jour du mois de JANVIER 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
DANIELLE MICHAUD.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Valleyfield, le 21 septembre 1981. 15164-o

Bedford

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bedford
Nos 455-05-SH-000017-81
500-02-010582-810

LA CAISSE POPULAIRE STE-CÉCILE DE MONTRÉAL, régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 300, de Castelnau est, des ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre GUY AUMAIS, résidant et domicilié au 257, 1re Avenue, appartement 1 à Verdun, district de Montréal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Missisquoi, ayant ses bureaux au 1, rue Principale, Bedford, et ANDRÉ GILBERT, résidant et domicilié au 5155, rue Donville, ville Saint-Hubert, district de Montréal, mis en cause.

Premier immeuble:
« Un certain immeuble situé dans la municipalité de Venise-en-Québec, désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Georges-de-Clarenceville, sous la subdivision deux cent vingt du lot originaire numéro cent quatre-vingt-onze (191-220). Avec bâtisses y érigées.

Avec un droit de passage en faveur du terrain ci-haut décrit, en commun avec d'autres, sur une lisière de terrain d'une largeur d'environ quarante pieds (40 pi) pour donner accès au chemin public jusqu'aux eaux de la baie Missisquoi, cedit droit de passage étant désigné comme étant la resubdivision un de la subdivision cinquante-huit du lot originaire numéro cent quatre-vingt-onze 191-58-1 sous la subdivision deux cent soixante-neuf dudit lot originaire numéro cent quatre-vingt-onze (191-269) et sous la resubdivision douze de la subdivision quatre-vingt-quatorze dudit lot originaire numéro cent quatre-vingt-onze (191-94-12) »

Deuxième immeuble:
« Un certain emplacement situé dans la municipalité de Venise-en-Québec, désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Georges-de-Clarenceville, sous la resubdivision deux de la subdivision trois cent dix-neuf du lot originaire numéro cent quatre-vingt-onze (191-319-2). Avec bâtisses y érigées.

Avec un droit de passage en faveur du terrain vendu en commun avec d'autres, sur une lisière de terrain d'une largeur d'environ quarante pieds (40 pi) pour donner accès au chemin public jusqu'aux eaux de la baie Missisquoi, cedit droit de passage étant désigné comme étant la resubdivision un de la subdivision cinquante-huit dudit lot originaire numéro cent quatre-vingt-onze (191-58-1) sous la subdivision deux cent soixante-neuf dudit lot originaire numéro cent quatre-vingt-onze (191-269) et sous la resubdivision douze de la subdivision quatre-vingt-quatorze dudit lot originaire numéro cent quatre-vingt-onze (191-94-12). »

Troisième immeuble:
« Un certain morceau de terrain situé dans la municipalité de Venise-en-Québec, désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Georges-de-Clarenceville sous la subdivision cent quatre-vingt du lot originaire numéro cent-quatre-vingt-onze (191-180). Avec bâtisses y érigées et à être érigées.

Avec un droit de passage en faveur du terrain en commun avec d'autres, sur une lisière de terrain d'une largeur d'environ quarante pieds (40 pi) pour donner accès au chemin public jusqu'aux eaux de la baie Missisquoi; cedit droit de passage étant désigné comme étant la resubdivision un de la subdivision cinquante-huit dudit lot originaire numéro cent quatre-vingt-onze (191-58-1) sous la subdivision deux cent soixante-neuf dudit lot originaire numéro cent quatre-vingt-onze (191-269) et sous la resubdivision douze de la subdivision quatre-vingt-quatorze dudit lot originaire numéro cent quatre-vingt-onze (191-94-12). »

La mise à prix est fixée à 4 452,63 $, soit le quart de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur comparatif établi pour ce rôle (1,79) pour le lot 191-220 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

La mise à prix est fixée à 7 953,12 $, soit le quart de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur comparatif établi pour ce rôle (1,79) pour le lot 191-319-2 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

La mise à prix est fixée à 3 848,50 $, soit le quart de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur comparatif établi pour ce rôle (1,79) pour le lot 191-180 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement du comté de Missisquoi, Bedford, province de Québec, le NEUVIÈME jour de DÉCEMBRE 1981 à QUATORZE heures.

Le shérif,
P.-É. BÉLISLE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Cowansville, le 30 septembre 1981. 15187-0

Chicoutimi

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Chicoutimi
No 150-05-000640-79
S. 150-18-000029-81

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA, corps politique et incorporé ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans les ville et district de Montréal, demanderesse, contre GILLES PRÉVOST, demeurant et domicilié aux fins des présentes au 629 de la rue Louis-Hémon, Chicoutimi, dit district, défendeur.

1. Un terrain connu et désigné comme étant la subdivision cent vingt-trois du lot originaire numéro soixante-huit (68-123), du Premier Rang nord-est, chemin Sydenham, dans le canton de Chicoutimi, au cadastre officiel de la paroisse de Chicoutimi, division d'enregistrement de Chicoutimi.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

2. Une lisière de terrain, de figure trapézoïdale, connue et désigné comme étant une partie du lot numéro soixante-huit — cent vingt-neuf (ptie du lot 68-129) dans le Premier Rang nord-est, chemin Sydenham, au cadastre officiel de la paroisse de Chicoutimi, division d'enregistrement de Chicoutimi; mesurant huit pieds (8 pi) de largeur du côté nord-ouest, soixante-dix-neuf pieds et cinq dixièmes (79,5 pi) pour le côté nord-est, trente-sept pieds et huit dixièmes (37,8 pi) et quarante-deux pieds et soixante-six centièmes (42,66 pi) pour les côtés sud-ouest et borné comme suit: vers le nord-ouest par le lot soixante-huit — quatre-vingt-six (68-86), (rue des Franciscaines), vers le nord-est par le lot soixante-huit — cent vingt-trois (68-123), vers le sud-ouest par le résidu du lot soixante-huit — cent vingt-neuf (68-129), restant la propriété de M. André Lajoie ou représentants et contient en superficie de quatre cent quatre-vingt-neuf pieds carrés (489 pi^2), mesures anglaises.

Le tout tel que montré sur un plan préparé par l'arpenteur-géomètre Jeannot Thomas, en date du quinze juillet mil neuf cent soixante-seize (1976), numéro 1248 de ses minutes. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688*a* C.P.C. au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé est fixé à 20 787,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale, multiplié par le facteur comparatif établi pour ce rôle.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chicoutimi au 326, des Saguenéens, Chicoutimi, le VINGT-QUATRIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GABRIELLE L'ESPÉRANCE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Chicoutimi, le 21 septembre 1981. 15165-o

Fieri Facias
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Chicoutimi
No 165-02-000180-81
S. 150-18-000036-81

DENIS MUNGER, plombier, faisant affaires sous les nom et raison sociale de Léo-Paul Munger et Fils Enr., ayant une place d'affaires au 725, rue Montfort, ville de Jonquière, district de Chicoutimi, demandeur, contre MARTIAL DUBOIS, administrateur, domicilié au 576, rue Père-Lalement, ville de Jonquière, district de Chicoutimi, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Chicoutimi, mis en cause.

« *a*) Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro deux cent vingt-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro vingt-sept-A (no 27-A-222) dans le rang Trois (rg III), aux plan et livre officiels du cadastre du canton de Jonquière;

b) Un emplacement connu et désigné comme formant partie du lot numéro vingt-sept-A (ptie no 27-A) dans le rang Trois (rg III), aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Jonquière, borné vers le nord et l'ouest par partie résiduelle du lot no 27-A, vers l'est par le lot no 27-A-222, et vers le sud par une partie du lot no 27-B-456, mesurant trente pieds (30 pi) de largeur de l'est à l'ouest, sur cinquante pieds (50 pi) de profondeur du nord au sud;

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688*a* C.P.C. au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé est fixé à 8 096,88 $, soit 25% de l'évaluation municipale multiplié par le facteur comparatif établi pour ce rôle.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chicoutimi au 326, des Saguenéens, Chicoutimi, le VINGT-CINQUIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GABRIELLE L'ESPÉRANCE.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Chicoutimi, le 23 septembre 1981. 15166-o

Drummond

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Drummond
No 405-05-000158-81

LA CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DRUMMOND, corporation régie par la Loi sur les caisses d'entraide économique et ayant une place d'affaires au 905, boulevard Saint-Joseph, Drummondville, district de Drummond, QC, demanderesse, contre SERGE MONDOU, domicilié sur la rue Baril, Saint-Nicéphore, district de Drummond, QC, défendeur.

« Un immeuble situé dans la municipalité de Saint-Nicéphore, connu et désigné au cadastre du canton de Wickham comme étant une partie du lot numéro cinquante, mesurant cent pieds (100 pi) en front sur cent pieds (100 pi) de profondeur, plus ou moins, mesures anglaises, borné en front au nord-ouest par la rue portant le numéro 50-1, au sud-est par une autre partie du même lot appartenant à M. Robert Côté, au nord-est par une autre partie du même lot appartenant à M. Robert Baril ou représentants, et au sud-est par une autre partie du même lot appartenant à M. Archambault ou représentants, la ligne nord-est est parallèle et distante de deux cents pieds de la ligne sud-ouest du chemin du Deuxième Rang (ptie 50, Wickham).

Avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances.

Un soixante-huitième (1/68) indivis d'un lac artificiel connu et désigné au cadastre officiel du canton de Wickham, sous le numéro quatre de la subdivision du lot numéro cinquante et un et sous le numéro quatre de la subdivision du lot numéro cinquante.

La mise à prix est fixée à 45 220,00 $ que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Drummond, 1680, boulevard Saint-Joseph, Drummondville, QC, le JEUDI VINGT-SIXIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
STEPHEN DOLAN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Drummondville, le 2 octobre 1981. 15190-o

Frontenac

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Frontenac
No 450-05-000313-81 (Saint-François)
Shérif Frontenac S.31-81

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 2532, rue King, Sherbrooke, district de Saint-François, partie demanderesse, contre LES ACCESSOIRES D'AUTOMOBILE DE L'EST DISRAÉLI (1975) INC., a/s Normand Boilard, secrétaire, 1087, Gervais, Disraeli, district de Frontenac, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Wolfe, mis en cause.

« La resubdivision deux de la subdivision trente-deux du lot originaire vingt-neuf A (29A-32-2), du Cinquième Rang du cadastre officiel du canton de Garthby.

Le resubdivision un de la subdivision trente-deux du lot originaire vingt-neuf A (29A-32-1), du Cinquième Rang au cadastre officiel du canton de Garthby.

Avec toutes les bâtisses et améliorations y érigées ou en voie de construction. »

La mise à prix est fixée à dix-sept mille huit cent vingt-trois dollars et soixante-quinze sous (17 823,75 $), soit vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Frontenac, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication;

Pour être vendus en bloc au bureau de la division d'enregistrement de Wolfe à Ham-Sud, le VINGT-

SEPTIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
CLAUDE RANCOURT.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Thetford-Mines, le 6 octobre 1981. 15259-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Frontenac
No 235-05-000148-818
Re: 235-02-000767-804
(S. 34-81)

L. GOSSELIN & FILS LIMITÉE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 70, boulevard Smith nord, Thetford-Mines, district de Frontenac, partie demanderesse, contre ALBERT VACHON, domicilié et résidant au 1392, rue Saint-Alphonse ouest, Thetford-Mines, district de Frontenac, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Thetford, mis en cause.

« 1. Un emplacement situé en la ville de Black-Lake, connu et désigné comme étant le lot numéro un de la subdivision du lot numéro deux cent quatre-vingt-sept de la subdivision du lot numéro trois cent vingt-six (no 326-287-1) au cadastre officiel pour le canton d'Ireland, avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, sous la réserve des mines et droits de mines pour appartenir à qui de droit.

Sujet ledit immeuble à une servitude en faveur d'Hydro-Québec enregistrée au bureau d'enregistrement de Thetford sous le numéro 64311 et sujet également à toutes les conditions de concession;

2. Un morceau de terrain de figure triangulaire situé en la ville de Black-Lake, mesurant quinze mètres et quatre-vingt-dix-sept centièmes (15,97 m) vers le nord-ouest, vingt mètres et trente-six centièmes (20,36 m) vers l'est et seize mètres et quatre-vingt-sept centièmes (16,87 m) vers le sud-ouest, connu et désigné comme étant le lot numéro deux de la subdivision du lot numéro deux cent quatre-vingt-sept de la subdivision du lot numéro trois cent vingt-six (no 326-287-2) au cadastre officiel pour le canton d'Ireland, circonstances et dépendances, sous la réserve des mines et droits de mines pour appartenir à qui de droit, ledit morceau de terrain contenant en superficie cent trente et un mètres carrés (131 m^2). »

La mise à prix est fixée à huit mille cinquante dollars (8 050,00 $), soit vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Frontenac, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Thetford, au 693, Saint-Alphonse ouest, Thetford-Mines, le TRENTIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
CLAUDE RANCOURT.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Thetford-Mines, le 6 octobre 1981. 15260-o

Gaspé

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure
No 110-05-000091-80

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corps politique et incorporé ayant sa principale place d'affaires à Montréal, demanderesse, et DAME JEANNETTE BRISEBOIS-PAQUET et LOUIS-PHILIPPE PAQUET, demeurant et résidant à Sainte-Anne-des-Monts, district de Gaspé, défendeurs.

« Un terrain sis et situé à Sainte-Anne-des-Monts, avec toutes bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, connu et désigné comme étant une partie du lot vingt-quatre, subdivision A et resubdivision trois (ptie 24-A-3) et une partie du lot vingt-quatre, subdivision A et resubdivision douze (ptie 24-A-12) pour le Premier Rang du cadastre officiel et révisé du fief Sainte-Anne-des-Monts Notre-Dame.

Tel terrain de forme irrégulière, mesurant quinze mètres soixante-trois (15,63) au nord-est, soixante-six mètres trente-deux (66,32) au nord-est, treize mètres dix (13,10) au sud-est et soixante-treize mètres soixante (73,60) au sud-ouest, le tout étant ici donné en système métrique international (soit 51,3 pieds au nord-ouest, 217,6 pieds au nord-est, 43 pieds au sud-est et 241,5 pieds au sud-ouest, suivant une mesure anglaise.

Ce terrain est borné au nord-ouest par une ruelle et par le lot 24-K, vers le nord-est partie par le lot 24-D de M. Louis-Marie Keable et partie par le lot 24-C et partie par le lot 24-B-2, partie par le lot 24-B-1 et une autre partie résiduelle du lot 24-A-12 de Oscar Lévesque ou représentants, partie par un autre résidu du lot 24-A-12 de M. Lorenzo Pouliot ou représentants, ceci dans sa ligne sud-est; vers le sud-ouest par un autre résidu du lot 24-A-12 de M. Lorenzo Pouliot ou représentants, et partie par le lot 24-A-3 de J. Robert Lévesque ou représentants. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication est fixé à 7 492,00 $, ce qui représente 25% de l'évaluation municipale, multiplié par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales et vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Sainte-Anne-des-Monts, palais de justice de Sainte-Anne-des-Monts, le LUNDI TRENTIÈME jour du mois de NOVEMBRE 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
PIERRETTE B. CLOUTIER.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Percé, le 25 septembre 1981. 15167-o

Hull

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
No 550-05-000819-80

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Montréal, étant aux droits de la Banque Canadienne Nationale et de la Banque Provinciale du Canada par la fusion de ces deux dernières telle qu'approuvée par le gouverneur en conseil en date du 1er novembre 1979 suivant arrêté 1979-2921, le tout en conformité de la Loi sur les banques, partie demanderesse, contre HERVÉ PATRY, domicilié et résidant au 1180, rue Faubert, Gatineau, QC, et HERVÉ PATRY CONSTRUCTION LTÉE, corps politique et incorporé, ayant sa place d'affaires au 1180, rue Faubert, Gatineau, QC, partie défenderesse.

« Un immeuble, propriété de Hervé Patry, situé à Gatineau (Templeton-Est), province de Québec, comté de Papineau, division d'enregistrement de Hull, connu et désigné comme étant partie du lot neuf A deux (9A-2 partie), rang Un (rg 1), au cadastre officiel pour le canton de Templeton, étant la subdivision non officielle numéro quatre-vingt (80), mesurant quatre-vingts pieds (80 pi) de largeur sur cent vingt-cinq pieds (125 pi) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit: au nord, par le chemin Bellevue, au sud par partie du même lot, propriété d'un nommé Chapman ou représentants; à l'est par partie du même lot, propriété de Ubald Bourgeois ou représentants, et à l'ouest par partie du même lot propriété de la succession J.E. Campeau ou représentants. Avec bâtisses y érigées, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 1180, rue Faubert, Gatineau (Templeton-Est), province de Québec.

Sujet ledit immeuble à toutes servitudes actives ou passives pouvant l'affecter. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est de onze mille quarante dollars (11 040,00 $). Ce montant minimal, fixé par le shérif, est égal à vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multiplié par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 72). Ce montant devra être payé soit en argent, soit par chèque visé et au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Hull, 170, rue Hôtel-de-Ville, Hull, QC, le PREMIER jour de DÉCEMBRE 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
LISE LEBLANC.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 24 septembre 1981. 15203-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
No 550-05-000999-80

MONIQUE PETERSON-BRISSON, enseignante, domiciliée et résidant au 3, rue Danis, ville de Gatineau (secteur Templeton), district judiciaire de Hull, partie demanderesse, contre MICHEL BRISSON, domicilié et résidant au 355, boulevard Gréber, ville de Gatineau (secteur Pointe-Gatineau), district judiciaire de Hull, partie défenderesse.

« Un immeuble situé à Templeton, QC, comté de Papineau, division d'enregistrement de Hull, connu et désigné comme étant le numéro vingt-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro douze (12-29), rang Deux (rg 2) au cadastre officiel pour le canton de Templeton.

Avec bâtisses y érigées, ou en voie de construction, circonstances et dépendances. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est de huit mille neuf cent soixante dollars (8 960,00 $). Ce montant minimal fixé par le shérif est égal à vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multiplié par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 72). Ce montant devra être payé soit en argent, soit par chèque visé et au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Hull, 170, rue Hôtel-de-Ville, Hull, QC, le PREMIER jour de DÉCEMBRE 1981 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
LISE LEBLANC.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 24 septembre 1981. 15188-o

Joliette

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Joliette
No 705-11-000009-812

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, corporation bancaire légalement constituée par une loi du Parlement du Canada, 23, Élizabeth II (1974) chapitre 14 et amendements, ayant un bureau au 800, carré Victoria en les ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre LES INDUSTRIES FRO-VERT LTÉE, 135, Grand-Rang, Sainte-Émélie-de-l'Énergie; PERRAS, FAFARD GAGNON INC., 1400, tour de la Bourse, place Victoria, Montréal, PIERRE FROMENT, 135, Grand-Rang, Sainte-Émélie-de-l'Énergie, DENIS RIVEST, 40, rue Denis, Repentigny, LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Joliette, partie défenderesse et mise en cause.

Un emplacement situé en la municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie, étant une partie du lot numéro vingt-quatre (ptie 24) au cadastre officiel du Premier Rang du canton de Joliette, division d'enregistrement de Joliette, mesurant cent pieds (100 pi) de largeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest et mille cinquante pieds (1 050 pi) de profondeur dans ses lignes sud-ouest et nord-est, mesures anglaises, borné à un bout au sud-est par la ligne de division séparant le Premier Rang du canton de Joliette et les terres de la seigneurie, à l'autre bout au nord-ouest, par un chemin de passage de cinquante pieds (50 pi) anglais de largeur, propriété de Georges H. Durand Limitée, d'un côté au sud-ouest par une autre partie dudit lot numéro 24, soit à une distance de deux cent dix pieds (210 pi) anglais du chemin public, (route numéro 131) et de l'autre côté au nord-est par la partie du même lot appartenant à Georges H. Durand Limitée.

Avec toutes bâtisses y érigées et améliorations.

Seront également vendus, puisque déclarés immeubles par destination, les biens meubles suivants, savoir:

1. Compresseur Devil Biss, série no 142 790 (1)
2. Scie à ruban (petite) Poitras, sans moteur, série no J7324726 (1)
3. « Cross Cut » fait sur mesure, sans moteur (1)
4. Moteur pour « Cross-Cut » (1)
5. Scie à ruban 54 po (1)
6. Brocheuse à air (1)
7. Stecker (planneur) (1)
8. Machine faite pour coin rond, faite sur mesure (1)
9. Déligneuse ou « Straight Line » (1)
10. Bureau (1)
11. Chaise (1)
12. Machine à additionner

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimal que l'adjudicataire devra verser, conformément à l'article 688.1 du C.P.C., soit en argent, soit par chèque certifié payable au nom du shérif du district de Joliette, est fixé à la somme de 21 116,64 $, représentant 25% de l'évaluation municipale de l'immeuble et des meubles et multiplié par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Pour être vendus ensemble le MARDI HUITIÈME jour de DÉCEMBRE 1981 au bureau de la division d'enre-

gistrement de Joliette, 577 de la rue Notre-Dame à Joliette à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEANNNE MATTE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 2 octobre 1981. 15216-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Joliette
No 500-05-010923-73

PIERRE CORBEIL, demeurant et domicilié au 48, rue Varin, Repentigny, district de Joliette, partie demanderesse, contre PAUL A. LIGNEL EYMARD, domicilié et résidant au 238, rue de Blois, Pont-Viau, ville de Laval, district de Montréal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montcalm, mis en cause.

1. Un immeuble connu comme étant une partie du lot trente-quatre aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Esprit, telle que montrée par les lettres a, b, c, d, e et a sur un plan préparé par Gérard Larose, arpenteur-géomètre en date du seize novembre mil neuf cent soixante-dix-sept sous le numéro 20299 de ses minutes et bornée comme suit: vers le nord-est, dans sa ligne ab, mesurant trois cent trente-huit pieds et quarante-six centièmes de pied (338,46 pi), par une partie du lot 33, vers le sud-est, dans sa ligne bc, mesurant trois cent un pieds et douze centièmes de pied (301,12 pi), et dans sa ligne cd, mesurant dix-huit pieds et quatre-vingt-sept centièmes de pied (18,87 pi), suivant un arc de cercle de quatre cent deux pieds et soixante-neuf centièmes de pied (402,69 pi) de rayon, par le chemin de la Côte-St-Louis, partie du lot 34; vers le sud-ouest, dans sa ligne de, mesurant deux cent trente-neuf pieds et un centième de pied (239,01 pi) par une partie du lot 34; vers le nord-ouest, dans sa ligne ea, mesurant deux cent vingt-huit pieds et dix-sept centièmes de pied (228,17 pi) par une partie du lot 34. Le tout pour une superficie de soixante-seize mille six cent trente-trois pieds carrés (76 633 pi^2) le tout mesures anglaises et plus ou moins.

Avec bâtisse dessus érigée, numéro 215, chemin de la Côte-St-Louis à Saint-Esprit.

2. Un immeuble connu comme étant une partie du lot originaire numéro trente-quatre (34) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Esprit, bornée au nord-est par partie du lot 34; au sud-est par une autre partie dudit lot numéro 34 étant le chemin de la Côte-St-Louis; au sud par une partie du lot originaire numéro 622 aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Roch-de-l'Achigan, division d'enregistrement de L'Assomption; au sud-ouest par le lot 34-1 de la paroisse de St-Esprit; et au nord-ouest par une partie non subdivisée dudit lot originaire numéro trente-quatre. Ledit emplacement mesure deux cent trente-neuf pieds et un centième de pied (239,01 pi) dans sa ligne nord-est cent dix-neuf pieds et cinquante et un centièmes de pied (119,51 pi) suivant un arc de cercle de quatre cent deux pieds et soixante-neuf centièmes de pied (402,69 pi) de rayon dans sa ligne sud-est, quarante-trois pieds et trente-sept centièmes de pied (43,37 pi) dans sa ligne sud, cent soixante-dix-sept pieds (177 pi) dans sa ligne sud-ouest et deux cent dix-sept pieds et quatre-vingt-trois centièmes de pied (217,83 pi) dans sa ligne nord-ouest; le tout pour une superficie de trente-neuf mille quatre-vingt-dix-pieds carrés (39 090 pi^2).

Avec la maison dessus érigée, numéro 213 du chemin de la Côte-St-Louis à Saint-Esprit.

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, conformément à l'article 688.1 du C.P.C., soit en argent, soit par chèque certifié payable au nom du shérif du district de Joliette, est fixé à la somme de 7 962,50 $ dans le cas du premier lot à vendre et à 15 974,00 $ dans le cas du deuxième lot à vendre, lesdites sommes représentant, dans chaque cas, 25% de l'évaluation municipale et multipliées par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Pour être vendus séparément au bureau de la division d'enregistrement de Montcalm, 1532 de la rue Albert, Sainte-Julienne, le JEUDI DIX-NEUVIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à NEUF heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
JEANNE MATTE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 2 octobre 1981. 15217-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Joliette
No 705-05-000 047-814

DAME PAULINE GODIN, contremaîtresse, domiciliée et résidant au 6567, rue Dumas, ville Émard,

district de Montréal, partie demanderesse, contre JEAN-GUY ARSENAULT, homme d'affaires, domicilié et résidant au 57, Curé-Poirier, Repentigny, district de Joliette, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de L'Assomption, mis en cause.

Désignation:

« Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro cent trente-cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinquante (50-135) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Notre-Dame de L'Assomption de Repentigny.

Avec maison dessus érigée portant le numéro civique 57 de la rue Curé-Martineau, en la ville de Repentigny, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve actuellement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées à l'immeuble, sans exception ni réserve, mais principalement sujet aux servitudes d'utilités publiques qui existent ou pourraient exister sur ledit immeuble. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, conformément à l'article 688.1 du Code de procédure civile, soit en argent, soit par chèque certifié fait payable au nom du shérif du district de Joliette, est fixé à la somme de 13 206,50 $, représentant 25% de l'évaluation municipale et multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de L'Assomption, le JEUDI DIXIÈME jour de DÉCEMBRE 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
JEANNE MATTE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 6 octobre 1981. 15261-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Joliette
No 705-12-002 656-80

JEAN-GUY LAPOINTE, cultivateur, domicilié et résidant au 638, Saint-Isidore, ville des Laurentides, district de Joliette, partie demanderesse requérante, contre LILIANE THERRIEN, couturière, domiciliée et résidant au 1229, Rivière sud, Saint-Lin, district de Joliette, partie défenderesse intimée, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de L'Assomption, mis en cause.

« *a)* Un lopin de terre situé en la paroisse de Saint-Lin, connu et désigné, au cadastre officiel de ladite paroisse, comme étant le lot numéro deux cent neuf (no 209), contenant environ soixante et un arpents en superficie. Avec les bâtisses dessus érigées.

À distraire dudit lot:

Une terre située dans la paroisse de Saint-Lin, connue et désignée comme faisant partie du lot numéro deux cent neuf (ptie no 209) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Saint-Lin, division d'enregistrement de L'Assomption; mesurant cent pieds (100 pi) de largeur, sur cent cinquante pieds (150 pi) de profondeur, le tout mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit: en front vers le nord par le chemin public, en profondeur, vers le sud et d'un côté, vers l'ouest, par la terre de Jean-Guy Lapointe, et de l'autre côté, vers l'est, par le terrain vendu ce jour à Yves Racette; avec bâtisses dessus érigées.

Cette désignation correspondant au lot numéro un (1) de la subdivision originaire du lot deux cent neuf (209-1) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Saint-Lin, division d'enregistrement de L'Assomption.

À distraire également:

Une terre située dans la paroisse de Saint-Lin, connue et désignée comme faisant partie du lot numéro deux cent neuf (209) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Saint-Lin, division d'enregistrement de L'Assomption; mesurant cent pieds (100 pi) de largeur, sur cent cinquante pieds (150 pi) de profondeur, le tout mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit: en front vers le nord par le chemin public, en profondeur, vers le sud, par la terre de Jean-Guy Lapointe, d'un côté, vers l'est, par le terrain appartenant à Yves Racette et de l'autre côté, vers l'ouest, par le terrain vendu ce jour à Lionel Beaudoin; avec bâtisses dessus érigées.

Cette dernière désignation correspondant au lot numéro deux (2) de la subdivision originaire du lot numéro deux cent neuf (209-2) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Saint-Lin, division d'enregistrement de L'Assomption.

b) Un lopin de terre situé en la paroisse de Saint-Lin, connu et désigné au cadastre officiel de ladite paroisse, comme étant la moitié S du lot numéro deux cent huit (208) contigu audit lot numéro deux cent neuf (209), borné en front, au nord, par la rivière l'Achigan, en arrière, au sud, par le lot numéro cent soixante-seize (176) dudit cadastre, d'un côté à l'est, par le lot numéro deux cent neuf (209) ci-haut désigné, et de l'autre côté, à l'ouest, par l'autre moitié dudit lot numéro deux cent huit (208) appartenant à messieurs Raphaël et Dominique Saia.

Le tout tel qu'il se trouve présentement, avec les servitudes attachées auxdits immeubles. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, conformément à l'article 688.1 du Code de procédure civile, soit en argent, soit par chèque visé fait payable au nom du shérif du district de Joliette, est fixé à la somme de 13 965,00 $, représentant 25% de l'évaluation municipale et multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de L'Assomption, au 300 de la rue Dorval, L'Assomption, le JEUDI DIXIÈME jour de DÉCEMBRE 1981 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEANNE MATTE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 6 octobre 1981. 15262-o

Montmagny

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montmagny
No 300-02-000375-808

LA CAISSE POPULAIRE DE ST-FRANÇOIS DE MONTMAGNY, corporation légalement constituée en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant une place d'affaires à Saint-François de Montmagny, partie demanderesse, contre ALEXANDRE DENAULT, domicilié et résidant à Les Prairies, Saint-François, comté et district de Montmagny, partie défenderesse.

« Un terrain connu et désigné comme faisant partie du lot numéro trois E (ptie 3E) aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du Premier Rang du canton d'Armagh annexé à Saint-François, comté de Montmagny, mesurant quatre-vingt-dix pieds (90 pi) de profondeur par quatre-vingt-dix pieds (90 pi) de largeur, mesures anglaises, borné au nord au chemin public, à l'est à la rivière des Prairies, au sud au terrain appartenant à dame Rose Anna Guillemette Robin et à l'ouest au terrain appartenant à M. Paul-Émile Robin.

Le tout avec la maison dessus construite, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à 2 213,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur d'évaluation réel: 0,95, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Montmagny, au 25, boulevard Taché ouest, Montmagny, le MERCREDI DIX-HUITIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GEMMA NICOLE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montmagny, le 2 octobre 1981. 15189-o

Montréal

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-000797-819

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre LAURENT LANGEVIN, ès qualités de syndic à la faillite de Gérard Bonin, 1305, rue Girouard, Saint-Hyacinthe, dit district, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Verchères, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur la rue des Glaieuls, en la ville de Sainte-Julie, connu et désigné comme étant le lot numéro quarante-cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent soixante-douze (272-45) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Julie. Avec bâtisse dessus construite portant le numéro civique 297, rue des Glaieuls, en la ville de Sainte-Julie. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives,

apparentes ou occultes y attachées, et notamment, avec et sujet au Règlement de zonage en faveur de l'aéroport de Saint-Hubert dont avis a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Verchères, sous le numéro 135912. »

La mise à prix est fixée à 11 595,23 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Verchères, 461, boulevard Saint-Joseph, Sainte-Julie, QC, le VINGTIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 1er octobre 1981. 15227-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-051753-809

BANQUE TORONTO DOMINION, corps politique légalement constitué, ayant son siège social et une place d'affaires à Montréal, dit district, demanderesse, contre SERGE PREVILLE, résidant et domicilié au 5275, Redmond, Saint-Hubert, district de Montréal, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Chambly, mis en cause.

« Un emplacement situé à Saint-Hubert, connu et désigné comme étant le lot numéro trois cent quinze de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent soixante (160-135) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Hubert. Avec maison dessus érigée portant le numéro civique 5275, Redmond. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives. »

La mise à prix est fixée à 6 721,75 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, QC, le VINGTIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 1er octobre 1981. 15228-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-005375-819

RAYMOND BRODEUR INC., corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 7401, rue Saint-André à Montréal, district de Montréal, demanderesse, contre KATERI HOLDING INC., corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 250, boulevard Saint-Joseph est, local 100, Montréal, dit district, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement situé en la municipalité de la ville de Montréal, connu et désigné comme étant les lots numéros quatre cent soixante-quinze, quatre cent soixante-seize de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent soixante-douze (172-475 et 476) aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de la Côte-de-la-Visitation, division d'enregistrement de Montréal. Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro domiciliaire 2835, de la rue Laurier est, ville de Montréal, province de Québec. ».

La mise à prix est fixée à 41 292,00 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le

VINGT-TROISIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 2 octobre 1981. 15229-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-009862-804

CANADA PERMANENT MORTGAGE CORPORATION, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires pour la province de Québec, 600, boulevard Dorchester ouest, ville et district de Montréal, demanderesse, contre LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE LE PORTAGE LTÉE, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 312, rue Saint-Jacques, L'Assomption, district de Joliette, et MARCEL BONIN, demeurant au 3450, rue Drummond, appartement 1008, ville et district de Montréal, et MARCEL BONIN INC., corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 3450, rue Drummond, appartement 1008, ville et district de Montréal, et PERRAS, FAFFARD, GAGNON INC., corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires 1400, tour de la Bourse, place Victoria, ville et district de Montréal, ès qualités de syndic à la proposition de la SOCIÉTÉ FINANCIÈRE LE PORTAGE LTÉE., défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

Les immeubles de la défenderesse La Société Financière Le Portage Ltée:

« Un immeuble situé sur la rue Saint-Laurent en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro huit cent dix-huit de la redivision officielle du lot originaire numéro six cent quarante-deux (642-818), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Laurent, d'une superficie de cinq mille huit cent quarante-huit pieds carrés et douze centièmes de pied (5 848,12 pi^2). Avec une conciergerie dessus construite au numéro 8415, boulevard Saint-Laurent en ladite ville de Montréal, circonstances et dépendances, dont le mur nord-ouest est mitoyen. Ainsi que le tout se trouve présentement, sans réserve.

Cet immeuble comprend les immeubles par destination, c'est-à-dire l'outillage, les accessoires et la machinerie ainsi que tous autres objets mobiliers y placés par l'emprunteur à perpétuelle demeure pour compléter l'exploitation de ladite bâtisse. »

La mise à prix est fixée à 25% de l'évaluation établie suivant jugement de l'honorable juge Claude Nolin, en date du 17 août 1981, soit 68 473,13 $, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le DIX-NEUVIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 1er octobre 1981. 15230-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-009863-802

CANADA PERMANENT MORTGAGE CORPORATION, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires pour la province de Québec, 600, boulevard Dorchester ouest, ville et district de Montéal, demanderesse, contre LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE LE PORTAGE LTÉE, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 312, rue Saint-Jacques, L'Assomption, district de Joliette, et MARCEL BONIN, demeurant au 3450, rue Drummond, appartement 1008 dans les ville et district de Montréal, et MARCEL BONIN INC., corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 3450, rue Drummond, appartement 1008, ville et district de Montréal, et PERRAS, FAFFARD, GAGNON INC., corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 1400, tour de la Bourse, place Victoria, ville et district de Montréal, ès qualités de syndic à la proposition de LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE LE PORTAGE LTÉE., défendeurs et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

Les immeubles de la Société Financière Le Portage Ltée:

« Un immeuble situé sur la rue Saint-Laurent, en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro huit cent dix-neuf de la redivision officielle du lot originaire numéro six cent quarante-deux (642-819), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Laurent, d'une superficie de cinq mille huit cent

soixante-neuf pieds carrés et trente-sept centièmes de pied (5 869,37 pi²). Avec une conciergerie dessus construite au numéro 8425, boulevard Saint-Laurent en ladite ville de Montréal, circonstances et dépendances, dont le mur sud-est est mitoyen. Ainsi que le tout se trouve présentement, sans réserve. Cet immeuble comprend les immeubles par destination, c'est-à-dire, l'outillage, les accessoires et la machinerie ainsi que tous autres objets mobiliers y placés par l'emprunteur à perpétuelle demeure pour compléter l'exploitation de ladite bâtisse. »

La mise à prix est fixée à 25% de l'évaluation établie suivant jugement de l'honorable juge Claude Nolin, en date du 17 août 1981, soit 68 473,13 $, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le DIX-NEUVIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 1er octobre 1981. 15231-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-014813-800

DAME ELIZABETH JOYCE DOYLE, demanderesse, contre ANTONIO PEREIRA, 5316, rue Fabre, Montréal, et FELICIANO PEREIRA, 11425-95A Street, Edmonton, Alberta, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

Un emplacement situé en la ville de Montréal, formant l'angle des rues Laurier et Garnier, connu et désigné sous le numéro cent cinquante (150) de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent trente-neuf (339-150) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Côte-Saint-Louis. Avec bâtisses dessus érigées formant l'angle des rues Laurier et Garnier et portant les numéros 1416-20 de ladite rue Laurier et 5080-86 de ladite rue Garnier. »

La mise à prix est fixée à 17 066,25 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le VINGT-TROISIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 2 octobre 1981. 15232-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-004359-806
Bref noté: 500-05-014093-809

MONTCO LTÉE, corps politique légalement constitué, ayant une place d'affaires au 8140, 4e Avenue, ville d'Anjou, district de Montréal, province de Québec, demanderesse, contre ROSANELLI CONSTRUCTION INC., corps politique légalement constitué, ayant une place d'affaires au 5805, Maricourt, ville de Saint-Léonard, district de Montréal, et ISTRIA INVESTMENT LTD., corps politique légalement constitué, ayant une place d'affaires au 7155, Christophe-Colomb, dans les ville et district de Montréal, défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

L'immeuble de la défenderesse Istria Investment Ltd.:

« Un emplacement situé rue Saint-Urbain, Montréal, connu sous les numéros mille quatre-vingt-cinq, mille quatre-vingt-six, et mille quatre-vingt-sept de la subdivision officielle du lot numéro onze (11-1085, 11-1086, 11-1087) du cadastre officiel du village incorporé de la Côte-St-Louis, mesurant cent cinquante pieds (150 pi) de largeur en front, cent cinquante pieds et huit dixièmes de pied en arrière (150,8 pi) sur cent pieds (100 pi) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins.

Avec toutes bâtisses y érigées portant les nos civiques 6595 à 6617 de ladite rue Saint-Urbain.

Sujet à l'entente avec la ville de Montréal, concernant l'installation d'un système de gicleurs automatiques au no 6595, rue Saint-Urbain suivant acte enregistré à Montréal, sous le no 1058404.

Tel que le tout se trouve actuellement, sans restriction ni réserve de la part du débiteur ».

La mise à prix est fixée à 12 487,50 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le DIX-NEUVIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 1er octobre 1981. 15233-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-014353-807

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT, demanderesse, contre SUCCESSION OVILA LANGLOIS, défenderesse, et LE CURATEUR PUBLIC de la province de Québec, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un immeuble ayant front sur la rue Aylwin, ville de Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro mille cent de la subdivision officielle du lot originaire numéro vingt-neuf (29-1100) aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé d'Hochelaga. Avec toutes constructions dessus élevées et notamment une maison portant les numéros 2383, 2385, 2387 et 2389 de ladite rue Aylwin, circonstances et dépendances. Tel que le tout se trouve actuellement avec tous les droits inhérents audit immeuble, sans exception ni réserve. »

La mise à prix est fixée à 12 015,75 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le DIX-HUITIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 2 octobre 1981. 15234-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 700-05-001469-802
No 500-05-011987-813

BERTRAND TANGUAY, entrepreneur, résidant et domicilié au 110, rue Lapointe, île Saint-Jean, Terrebonne, province de Québec, demandeur, contre F. ROBERT TURCOTTE, comptable, résidant et domicilié au 914, boulevard Gouin est, Montréal, QC, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

Annexe A

« Une partie du lot numéro six de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87, ptie 6) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-François-de-Sales, division d'enregistrement de ville de Laval, mesurant cent pieds (100 pi) de largeur le long du boulevard des Mille-Îles, par une profondeur de vingt-sept pieds (27 pi) dans sa ligne nord, et de trente-neuf pieds (39 pi) dans sa ligne sud, et contenant en superficie trois mille trois cents pieds carrés (3 300 pi^2) le tout mesures anglaises et plus ou moins, et bornée au nord par le lot (87-8) du même cadastre, à l'est par le boulevard des Mille-Îles, vers le sud, par le lot (87-6-1) du même cadastre, et vers l'ouest par la rivière des Mille-Îles.

Une partie du lot numéro sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87, ptie 7) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-François-de-Sales, division d'enregistrement de Laval, mesurant cent pieds (100 pi) de largeur dans une ligne ouest, le long du boulevard des Mille-Îles, cent quatre pieds et huit-dixièmes de pied (104,8 pi) dans une ligne ouest, le long du lot (87-7-1) du même

cadastre, quatre cent quatre-vingt-deux pieds et huit dixièmes de pied (482,8 pi) de profondeur dans sa ligne nord et deux cent quatre-vingt-trois pieds et soixante et onze centièmes de pied (283,71 pi) de largeur, en arrière dans sa ligne est, et contenant en superficie cent six mille neuf cent cinquante pieds carrés (106 950 pi²), mesures anglaises et plus ou moins, et bornée en front vers l'ouest par le boulevard des Mille-Îles, pour une partie, et par le lot (87-7-1) du même cadastre pour une autre partie, d'un côté au nord par une partie du lot (86), et du lot (82) du même cadastre, vers l'est par une partie du lot (82) du même cadastre, et vers le sud par les lots (87-2-301, 302, 303, 304, 305 et 306) et également par le lot (87-7-1) du même cadastre.

Le tout suivant un plan préparé par monsieur Alfred Trottier, arpenteur-géomètre, en date du six novembre mil neuf cent soixante-quatre (1964).

Avec toutes les bâtisses dessus y érigées, et notamment une maison portant le numéro civique 6690, boulevard des Mille-Îles, Saint-François, ville de Laval, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, sans exception ni réserve.

La mise à prix est fixée à 5 966,80 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, ville de Laval, QC, le VINGT-QUATRIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 21 septembre 1981. 15236-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-016994-798

PAUL TRUDEAU, PAUL LEDUC, J. MICHEL DURANCEAU, faisant affaires sous la raison sociale de TRUDEAU LEDUC DURANCEAU & LAVOIE, ayant leur place d'affaires au 1200, boulevard Saint-Martin ouest, bureau 400, ville de Laval, district de Montréal, demandeurs, contre ANDRÉ VAILLANCOURT, résidant et domicilié au 341, boulevard Laval, Laval-des-Rapides, district de Montréal, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

Les immeubles:
a) Description d'une parcelle de terrain située dans la municipalité de ville de Laval, connue et désignée comme étant une partie de la resubdivision seize (16) de la subdivision neuf (9) du lot originaire cent soixante-seize (176), (P. 176-9-16), du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Martin, division d'enregistrement de Laval.

Partie du lot 176-9-16
Cette partie du lot 176-9-16, de figure triangulaire, est bornée et décrite comme suit. Au nord, par une autre partie du lot 176-9-16 (boulevard Cartier), mesurant le long de cette limite quarante-quatre pieds et cinquante-deux centièmes (44,52 pi), au nord-est par une partie du lot 176-9-17 (73e Avenue), mesurant le long de cette limite vingt-six pieds et quatre-vingt-un centièmes (26,81 pi), au sud par une partie du lot originaire 176 (route 117), mesurant le long de cette limite cinquante-sept pieds et trente-neuf centièmes (57,39 pi). Cette parcelle de terrain contenant en superficie cinq cent soixante et un pieds carrés (561 pi²), mesures anglaises. Superficie: 561 pi².

b) Description d'une parcelle de terrain située dans la municipalité de la ville de Laval, connue et désignée comme étant une partie de la resubdivision seize (16) de la subdivision neuf (9) du lot originaire cent soixante-seize (176), (P. 176-9-16), du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Martin, division d'enregistrement de Laval.

Partie du lot 176-9-16
Cette partie du lot 176-9-16, de figure irrégulière, est bornée et décrite comme suit: À l'est par une autre partie du lot 176-9-16 (boulevard Cartier), mesurant le long de cette limite vingt-sept pieds et trente-sept centièmes (27,37 pi), le long d'une courbe de quinze pieds (15,0 pi) de rayon et au sud par une autre partie du lot 176-9-16 (boulevard Cartier), mesurant le long de cette

limite cent trois pieds et huit centièmes (103,08 pi) le long d'une courbe de cinq mille sept cent dix-neuf pieds et cinquante-huit centièmes (5 709,58 pi) de rayon, au sud-ouest par une partie du lot 161-104-1, mesurant le long de cette limite vingt-six pieds et six centièmes (26,06 pi), au nord-ouest par le lot cent soixante-seize — trente-quatre (176-34), propriété de André Vaillancourt, mesurant le long de cette limite cent dix-huit pieds et quatre dizièmes (118,4 pi), au nord-est par une partie du lot 176-9-17 (73e Avenue), mesurant le long de cette limite trente-huit pieds et trente et un centièmes (38,31 pi). Cette parcelle de terrain contient en superficie quatre mille huit cent quatre-vingt-douze pieds carrés (4 892 pi²), mesures anglaises. Superficie: 4 892 pi².

c) Description d'une parcelle de terrain située dans la municipalité de la ville de Laval, connue et désignée comme étant une partie de la subdivision vingt-trois (23) du lot originaire cent soixante-seize (176) (P. 176-23), du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Martin, division d'enregistrement de Laval.

Partie du lot 176-23
Cette partie du lot 176-23, de figure irrégulière, est bornée et décrite comme suit: Au sud par une autre partie du lot 176-23 (boulevard Cartier), mesurant le long de cette limite trente-six pieds et quarante-six centièmes (36,46 pi) et dix-neuf pieds et quatre-vingt-dix-sept centièmes (19,97 pi) le long d'une courbe de quinze pieds (15,0 pi) de rayon, au sud-ouest par une partie du lot cent soixante-seize (176) — neuf (9) — dix-sept (17) (176-9-17) (73e Avenue), mesurant le long de cette ligne dix-sept pieds et huit centièmes (17,08 pi), au nord-ouest par le lot 176-24, mesurant le long de cette limite cent pieds (100,0 pi), au nord-est par une partie du lot originaire 176, mesurant le long de cette limite quarante pieds (40,0 pi), au sud-est par une partie du lot 176-22, mesurant le long de cette limite cinquante-trois pieds et onze centièmes (53,11 pi). Cette parcelle de terrain contient en superficie trois mille sept cent seize pieds carrés (3 716 pi²), mesures anglaises. Superficie: 3 716 pi².

d) Description d'une parcelle de terrain située dans la municipalité de la ville de Laval, connue et désignée comme étant la subdivision vingt-huit (28) du lot originaire cent soixante-seize (176), (176-28), du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Martin, division d'enregistrement de Laval.

Lot 176-28
Ce lot 176-28, de figure rectangulaire, est borné et décrit comme suit: Au sud-ouest par une partie du lot 176-9-17 (73e Avenue), mesurant le long de cette limite quarante pieds (40,0 pi), au nord-ouest par le lot 176-29, propriété de André Vaillancourt, mesurant le long de cette limite cent pieds (100,0 pi), au nord-est par une partie du lot originaire 176, propriété de André Vaillancourt, mesurant le long de cette limite quarante pieds (40,0 pi), au sud-est par le lot 176-27, mesurant le long de cette limite cent pieds (100,0 pi). Cette parcelle de terrain contient en superficie quatre mille pieds carrés (4 000,00 pi²), mesures anglaises. Superficie: 4 000,00 pi².

e) Description d'une parcelle de terrain située dans la municipalité de la ville de Laval, connue et désignée comme étant la subdivision vingt-neuf (29) du lot originaire cent soixante-seize (176), (176-29), du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Martin, division d'enregistrement de Laval.

Lot 176-29
Ce lot 176-29, de figure rectangulaire, est borné et décrit comme suit: Au sud-ouest par une partie du lot 176-9-17 (73e Avenue), mesurant le long de cette limite quarante pieds (40,0 pi), au nord-ouest par le lot 176-117, mesurant le long de cette limite cent pieds (100,0 pi), au nord-est par une partie du lot originaire 176, propriété de André Vaillancourt, mesurant le long de cette limite quarante pieds (40,0 pi), au sud-est par le lot 176-28, propriété de André Vaillancourt, mesurant le long de cette limite cent pieds (100,0 pi). Cette parcelle de terrain contient en superficie quatre mille pieds carrés (4 000,00 pi²), mesures anglaises. Superficie: 4 000,00 pi².

f) Description d'une parcelle de terrain située dans la municipalité de la ville de Laval, connue et désignée comme étant la subdivision trente-quatre (34) du lot originaire cent soixante-seize (176) (176-34), du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Martin, division d'enregistrement de Laval.

Lot 176-34
Ce lot 176-34, de figure trapézoïdale, est borné et décrit comme suit: Au nord-est par une partie du lot 176-9-17 (73e Avenue), mesurant le long de cette limite quarante pieds (40,0 pi), au sud-est par une partie du lot 176-9-16, propriété de André Vaillancourt, mesurant le long de cette limite cent dix-huit pieds et quatre dizièmes (118,4 pi), au sud-ouest par une partie du lot 161-104-1 et le lot 161-104-2, mesurant le long de cette limite quarante pieds (40,0 pi), au nord-ouest par le lot 176-35, propriété de André Vaillancourt, mesurant le long de cette limite cent dix-sept pieds et quatre-vingt-quinze centièmes (117,95 pi). Cette parcelle de terrain contient en superficie quatre mille sept cent vingt-sept pieds carrés (4 727 pi²), mesures anglaises. Superficie: 4 727 pi².

g) Description d'une parcelle de terrain située dans la municipalité de la ville de Laval, connue et désignée comme étant la subdivision trente-cinq (35) du lot originaire cent soixante-seize (176), (176-35), du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Martin, division d'enregistrement de Laval.

Lot 176-35
Ce lot 176-35, de figure trapézoïdale, est borné et décrit comme suit: Au nord-est par une partie du lot 176-9-17 (73e Avenue), mesurant le long de cette limite quarante pieds (40,0 pi), au sud-est par le lot 176-34, propriété de André Vaillancourt, mesurant le long de cette limite cent dix-sept pieds et quatre-vingt-quinze centièmes (117,95 pi), au sud-ouest par le lot 161-104-2, mesurant le long de cette limite quarante pieds (40,0 pi), au nord-ouest par le lot 176-36, propriété de André Vaillancourt, mesurant le long de cette limite cent dix-sept pieds et cinquante-deux centièmes (117,52 pi). Cette parcelle de terrain contient en superficie quatre mille sept cent neuf pieds carrés (4 709 pi²), mesures anglaises. Superficie: 4 709,00 pi².

h) Description d'une parcelle de terrain située dans la municipalité de la ville de Laval, connue et désignée comme étant la subdivision trente-six (36) du lot originaire cent soixante-seize (176), (176-36), du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Martin, division d'enregistrement de Laval.

Lot 176-36
Ce lot 176-36, de figure trapézoïdale, est borné et décrit comme suit: Au nord-est par une partie du lot 176-9-17 (73e Avenue), mesurant le long de cette limite quarante pieds (40,0 pi), au sud-est par le lot 176-35, propriété de André Vaillancourt, mesurant le long de cette limite cent dix-sept pieds et cinquante-deux centièmes (117,52 pi), au sud-ouest par les lots 161-104-2 et 161-103, mesurant le long de cette limite quarante pieds (40,0 pi), au nord-ouest par le lot 176-36, propriété de André Vaillancourt, mesurant le long de cette limite cent dix-sept pieds et un dizième (117,1 pi). Cette parcelle de terrain contient en superficie quatre mille six cent quatre-vingt-douze pieds carrés (4 192 pi²), mesures anglaises. Superficie: 4 192 pi².

i) Description d'une parcelle de terrain située dans la municipalité de la ville de Laval, connue et désignée comme étant la subdivision trente-sept (37) du lot originaire cent soixante-seize (176), (176-37), du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Martin, division d'enregistrement de Laval.

Lot 176-37
Ce lot 176-37, de figure trapézoïdale, est borné et décrit comme suit: Au nord-est par une partie du lot 176-9-17 (73e Avenue), mesurant le long de cette limite quarante pieds (40,0 pi), au sud-est par le lot 176-36 propriété de André Vaillancourt, mesurant le long de cette limite cent dix-sept pieds et un dizième (117,1 pi), au sud-ouest par les lots 161-103 et 161-102, mesurant le long de cette limite quarante pieds (40,0 pi), au nord-ouest par le 176-38, propriété de André Vaillancourt, mesurant le long de cette limite cent seize pieds et soixante-sept centièmes (116,67 pi). Cette parcelle de terrain contient en superficie quatre mille six cent soixante-quinze pieds carrés (4 675,00 pi²), mesures anglaises. Superficie: 4 675,00 pi².

j) Description d'une parcelle de terrain située dans la municipalité de la ville de Laval, connue et désignée comme étant la subdivision trente-huit (38) du lot originaire cent soixante-seize (176), (176-38), du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Martin, division d'enregistrement de Laval.

Lot 176-38
Ce lot 176-38, de figure trapézoïdale, est borné et décrit comme suit: Au nord-est par une partie du lot 176-9-17 (73e Avenue), mesurant le long de cette limite quarante pieds (40,0 pi), au sud-est par le lot 176-37, propriété de André Vaillancourt, mesurant le long de cette limite cent seize pieds et soixante-sept centièmes (116,67 pi), au sud-ouest par les lots 161-102 et 161-101, mesurant le long de cette limite quarante pieds (40,0 pi), au nord-ouest par le lot 176-39, mesurant le long de cette limite cent seize pieds et vingt-cinq centièmes (116,25 pi). Cette parcelle de terrain contient en superficie quatre mille cent cinquante-huit pieds carrés (4 158 pi²), mesures anglaises. Superficie: 4 158,00 pi².

k) Description d'une parcelle de terrain située dans la municipalité de la ville de Laval, connue et désignée comme étant une partie du lot originaire 176 (P. 176), du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Martin, division d'enregistrement de Laval.

Partie du lot originaire 176
Cette partie du lot originaire 176, de figure irrégulière, est bornée et décrite comme suit: Au nord-est par une autre partie du lot originaire 176 (boulevard Chomedey), mesurant le long de cette limite cent quarante-cinq pieds (145,0 pi) et quatre-vingt-quinze pieds et quarante-huit centièmes (95,48 pi), au sud-est par une autre partie du lot originaire 176, mesurant le long de cette limite quatre-vingt-cinq pieds et cinquante-quatre centièmes (85,54 pi), au sud-ouest par les lots 176-24, 176-25, 176-26 et 176-27, par les lots 176-28 et 176-29, propriété de André Vaillancourt, et par le lot 176-117, mesurant le long de cette limite deux cent quarante pieds (240,0 pi), au nord-ouest par une autre

partie du lot originaire 176, mesurant le long de cette limite quatre-vingt-quinze pieds et quatre-vingt-deux centièmes (95,82 pi). Cette parcelle de terrain contient en superficie vingt et un mille deux cent quatre-vingt-douze pieds carrés (21 292,00 pi²), mesures anglaises. Superficie: 21 292,00 pi².

Le coin sud de la parcelle de terrain ci-dessus décrite est situé à une distance de deux pieds (2,0 pi) au sud-est de la ligne de division des lots 176-24 et 176-25, mesurés le long de la ligne nord-est du lot 176-24.

3. Pour les fins de la présente saisie, les requérants accordent mainlevée sur une partie à distraire des lots saisis à savoir seulement:

« Description d'une parcelle de terrain située dans la municipalité de ville de Laval, connue et désignée comme étant une partie de la re-subdivision seize (16) de la subdivision neuf (9) du lot originaire cent soixante-seize (176), (P. 176-9-16) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Martin, division d'enregistrement de Laval.

Partie du lot 176-9-16:
Cette partie du lot 176-9-16, de figure triangulaire, est bornée et décrite comme suit: Au nord, par une autre partie du lot 176-9-16 (boulevard Cartier), mesurant le long de cette limite quarante-quatre pieds et cinquante-deux centièmes (44,52 pi), au nord-est par une partie du lot 176-9-17 (73e Avenue), mesurant le long de cette limite vingt-six pieds et quatre-vingt-un centièmes (26,81 pi), au sud par une patie du lot originaire 176 (route 117), mesurant le long de cette limite cinquante-sept pieds et trente-neuf centièmes (57,39 pi). Cette parcelle de terrain contenant en superficie cinq cent soixante et un pieds carrés (561 pi²), mesures anglaises. Superficie: 561 pi² ».

La mise à prix est fixée à 50 201,20 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, ville de Laval, QC, le VINGT-QUATRIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 29 septembre 1981. 15235-0

Québec

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-000669-817
S. 6726

CAISSE POPULAIRE DE L'AUVERGNE, corporation régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant une place d'affaires au 200, 64e Rue est, Charlesbourg, demanderesse, contre SALOMON BITTON, domicilié et résidant au 1332, rue de l'Église, Val-Bélair, et HERMAN MIRANDA, domicilié et résidant au 1815, rue Sainte-Famille, Ancienne-Lorette, Sainte-Foy, défendeurs.

Un immeuble connu et désigné comme étant la redivision cent quatre de la subdivision trente-neuf du lot originaire deux cent soixante-dix (270-39-104) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette division d'enregistrement de Québec, avec maison dessus construite, circonstances et dépendances.

De figure rectangulaire, borné au nord-ouest par le lot 270-39-102; au nord-est par une partie du lot 270-39; au sud-est par le lot 270-39-12; au sud-ouest par un chemin public (sans désignation cadastrale); mesurant cent pieds (100 pi, soit 30,48 m) de largeur au nord-est et au sud-ouest, par une profondeur de cent quinze pieds (115 pi, soit 35,05 m) au nord-ouest et au sud-est, contenant en superficie onze mille cinq cent pieds carrés, mesures anglaises (11 500 pi², soit 1 068,4 m²).

La mise à prix est fixée à 9 045,00 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, LE VINGTIÈME jour du mois de NOVEMBRE 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 17 octobre 1981. 15264-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S. de Bonaventure 105-05-000140-79
S. 6804

CHALEUR DEVELOPMENTS LIMITED, demanderesse, contre YVON GIGUÈRE et les ENTREPRISES CLAIRYVON INC., défendeurs.

La subdivision numéro deux du lot originaire numéro cent soixante-quinze (175-2) du cadastre officiel pour la paroisse de Sainte-Famille, division d'enregistrement de l'île d'Orléans.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, le tout étant situé dans les limites de la municipalité de Sainte-Famille de l'île d'Orléans.

La mise à prix est fixée à 5 115,00 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau d'enregistrement de l'île d'Orléans, 1286, Royale, Saint-Laurent, île d'Orléans, le VINGTIÈME jour du mois de NOVEMBRE 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 17 octobre 1981. 15265-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-004064-809
S. 6556

LÉO DROLET, domicilié et résidant au 632, des Sapins, Sainte-Foy, QC, district de Québec, demandeur, contre DENIS THIVIERGE, domicilié et résidant au 273, rue Champlain, Québec, district de Québec, défendeur.

La subdivision trois, du lot originaire quatre cent quarante-deux (442-3) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Catherine, municipalité de Shannon, division d'enregistrement de Portneuf;

Avec bâtisses dessus construite, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 5 795,87 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau d'enregistrement de Portneuf, 300, route Nationale, Cap-Santé, comté de Portneuf, le VINGT-TROISIÈME jour du mois de NOVEMBRE 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 17 octobre 1981. 15266-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-000031-810
S. 6733

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTIONS LAURENTIDES INC., demanderesse, contre JACQUES FLUET, 403, Durocher, appartement 1, Saint-Sauveur, défendeur.

Le lot neuf cent quarante-neuf (949) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Sauveur, division d'enregistrement de Québec.

La mise à prix est fixée à 13 780,00 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau du shérif de Québec, 39, rue Saint-Louis, Québec, le VINGTIÈME jour du mois de NOVEMBRE 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 17 octobre 1981. 15267-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-002649-817
C.M. Québec 1539 de 1980
S. 6735

LA VILLE DE QUÉBEC, demanderesse, contre JEAN-CLAUDE MATHIEU, défendeur.

a) 508-1096 Saint-Roch nord: la subdivision mille quatre-vingt-seize du lot originaire numéro cinq cent huit (508-1096) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Roch nord, division d'enregistrement de Québec, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, et portant les numéros civiques 451 à 455 de la 10e Rue à Québec.

b) 508-1104 Saint-Roch nord: la subdivision mille cent quatre du lot originaire numéro cinq cent huit (508-1104) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Roch nord division d'enregistrement de Québec, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, et portant les numéros civiques 575, 577, 579 de la 10e Rue en la ville de Québec.

c) 508-1105 Saint-Roch nord: la subdivision mille cent cinq du lot originaire numéro cinq cent huit (508-1105) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Roch nord division d'enregistrement de Québec, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, et portant les numéros civiques 595, 597, 599 de la 10e Rue, en la ville de Québec.

La mise à prix est fixée à *a)* 9 275,00 $, *b)* 10 997,50 $ et *c)* 10 997,50 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau du shérif de Québec, 39, rue Saint-Louis, Québec, le VINGT-TROISIÈME jour du mois de NOVEMBRE 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 17 octobre 1981. 15268-o

Richelieu

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-018378-81

BANQUE DE MONTRÉAL, corps politique dûment constitué, ayant sa principale place d'affaires en la ville de Montréal et une place d'affaires au 1560, chemin Chambly, ville de Longueuil, district de Montréal, partie demanderesse, contre FRANCINE MÉNARD, domiciliée et résidant au 119, rue Wolfe, Longueuil, district de Montréal, partie défenderesse.

« Un terrain situé à Saint-Antoine, ayant front rang du Brûlé, étant partie du lot originaire numéro deux cent cinquante-neuf (ptie 259) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Antoine, mesurant environ quatre cent quatre-vingt-dix pieds (490 pi) dans ses lignes nord-ouest et sud-est, deux cent quarante-six pieds (246 pi) dans sa ligne sud-ouest et deux cent quarante pieds (240 pi) dans sa ligne nord-est, le tout mesures anglaises et plus ou moins, et borné en front au nord-ouest au rang du Brûlé, en arrière au sud-est à partie du lot 259, du côté sud-ouest au lot 258 et du côté nord-est au lot 260.

Sans construction.

Ainsi que le tout se trouve présentement, avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y attachées et tous droits inhérents, et notamment servitude de non localisée en faveur de The Shawinigan Water & Power Company enregistrée à Verchères sous N° 51019. »

Nul ne peut être déclaré adjudicataire s'il ne paie pas au shérif, immédiatement après les enchères, la somme de 2 547,90 $ en argent ou par chèque visé.

Pour ledit immeuble être vendu en justice au bureau d'enregistrement du comté de Richelieu, division d'enregistrement, 46, rue Charlotte, Sorel, le PREMIER jour de DÉCEMBRE 1981 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
FRANÇOIS GÉLINAS.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Sorel, le 2 octobre 1981. 15237-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Richelieu
No 765-02-000062-81

COMMISSION SCOLAIRE DE TRACY, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 1015, rue Saint-Pierre, Saint-Joseph-de-Sorel, district de Richelieu, partie demanderesse, contre DAME GHISLAINE LIZOTTE, domiciliée et résidant au 1722, Grand-Tronc, Pointe-Saint-Charles, district de Montréal, partie défenderesse.

« Un terrain situé en la paroisse de Saint-Roch-de-Richelieu, concession du Brûlé, division d'enregistrement de Richelieu, connu et désigné au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Roch, comme étant une partie du lot numéro deux cent quatre-vingt-deux (ptie 282), mesurant mesures anglaises et plus ou moins cinquante pieds (50 pi) de largeur par cinquante pieds (50 pi) de profondeur; borné au nord-ouest par autre partie du lot numéro deux cent quatre-vingt-deux (282) appartenant à Noël-Marie St-Jacques ou représentant, du côté nord-est par un chemin privé de vingt-deux pieds (22 pi) de largeur conduisant au chemin du Brûlé, du côté sud-est par autre partie du lot numéro deux cent quatre-vingt-deux (282) appartenant à Noël-Marie St-Jacques ou représentant, et du côté sud-ouest par le lot deux cent quatre-vingt-trois (283) appartenant à Philémon Duhamel ou représentant, tous au susdit cadastre; ledit terrain tel que présentement borné et délimité avec bâtisse dessus y érigée.

Compris avec la présente un droit de passage dans ledit chemin privé en tout temps à pied, en voiture ou en automobile etc.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

Nul ne peut être déclaré adjudicataire s'il ne paie pas au shérif, immédiatement après les enchères, la somme de 119,00 $, en argent ou par chèque visé.

Pour ledit immeuble être vendu en justice au bureau d'enregistrement du comté de Richelieu, division d'enregistrement, 46, rue Charlotte, Sorel, le DIX-SEPTIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
FRANÇOIS GÉLINAS.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Sorel, le 29 septembre 1981. 15177-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Richelieu
No 765-02-000064-81

COMMISSION SCOLAIRE DE TRACY, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 1015, rue Saint-Pierre, Saint-Joseph-de-Sorel, district de Richelieu, partie demanderesse, contre ALINE MARCHESSEAULT, domiciliée et résidant au 6, Wedgewood Dr., Woonsoket, Rhode Island, U.S.A., partie défenderesse.

« Un emplacement situé en la paroisse de Saint-Roch, connu et désigné au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Roch, division d'enregistrement de Richelieu, comme étant formé comme suit:

a) Une partie du lot numéro quatre-vingt-quatre (ptie 84) au susdit cadastre mesurant mesures anglaises et plus ou moins, trente-sept pieds et neuf dixièmes de pied (37,9 pi) du côté sud-ouest, trois cent seize pieds et quatre dixièmes de pied (316,4 pi) du côté nord-ouest, quarante-huit pieds et deux dixièmes de pied (48,2 pi) du côté nord-est, et trois cent onze pieds et un dixième de pied (311,1 pi) du côté sud-est; borné au sud-ouest par le lot 85, au nord-ouest par le cordon des terres de la paroisse de Contrecoeur, au nord-est par le lot 79, et au sud-est par partie du lot 84 (autoroute 30) tous au susdit cadastre; sans bâtisse.

Ledit emplacement étant situé entre le cordon des terres de la paroisse de Contrecoeur et l'autoroute 30, et ayant la largeur dudit lot 84.

b) Une partie du lot quatre-vingt-quatre (ptie 84) mesurant, mesures anglaises et plus ou moins trois cent quarante et un pieds et six dixièmes de pied (341,6 pi) du côté nord-ouest, quatre cent soixante-treize pieds et cinq dixièmes de pied (473,5 pi) du côté nord-est, trois cent quarante pieds (340 pi) du côté sud-est, et quatre cent soixante-huit pieds et un dixième de pied (468,1 pi) du côté sud-ouest; borné au sud-est par une autre partie du lot 84 de Claude Durez, au sud-ouest par le

lot 85, au nord-ouest par autre partie du lot 84 (autoroute 30) et au nord-est par partie des lots 79-82. Tous au susdit cadastre; sans bâtisse.

Ledit emplacement étant situé entre l'autoroute 30 et l'emplacement appartenant à Claude Durez et ayant toute la largeur du lot 84.

Nul ne peut être déclaré adjudicataire s'il ne paie pas au shérif, immédiatement après les enchères, la somme de 2 142,00 $, en argent ou par chèque visé.

Pour ledit immeuble être vendu en justice au bureau d'enregistrement du comté de Richelieu, division d'enregistrement, 46, rue Charlotte, Sorel, le DIX-SEPTIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
FRANÇOIS GÉLINAS.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Sorel, le 29 septembre 1981. 15178-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Richelieu
No 765-02-000409-80

DARNOC LIMITÉE, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 3266, rue Lafontaine, Tracy, district de Richelieu, partie demanderesse, contre DENIS LAROCHELLE et/ou FERME DENIS LAROCHELLE INC., domicilié et résidant au 2481, rang du Ruisseau sud, Saint-Ours, district de Richelieu, partie défenderesse.

« Une ferme située à Saint-Ours, comté de Richelieu, sur le rang du Ruisseau sud, connue et désignée au cadastre de la paroisse de Saint-Ours, division d'enregistrement de Richelieu, comme étant le lot numéro trois cent soixante-huit (368) avec les bâtisses y érigées portant les numéros civiques 2481, rang du Ruisseau, circonstances et dépendances. Cette terre mesure trois (3) arpents de largeur sur cinquante (50) arpents de profondeur. »

Nul ne peut être déclaré adjudicataire s'il ne paie pas au shérif, immédiatement après les enchères, la somme de 32 750,00 $ en argent ou par chèque visé.

Pour ledit immeuble être vendu en justice au bureau d'enregistrement du comté de Richelieu, division d'enregistrement, 46, rue Charlotte, Sorel, le TROISIÈME jour de DÉCEMBRE 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
FRANÇOIS GÉLINAS.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Sorel, le 2 octobre 1981. 15238-o

Rouyn-Noranda

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Rouyn-Noranda
No 500-05-03015-797
S. 8-81

G.U.S. CANADA INC. personne morale constituée selon la loi, dont le siège social et le principal établissement sont situés à ville Saint-Laurent, district de Montréal, agissant dans la présente au nom de sa Division Légaré, 1201, rue Saint-Timothée, Montréal, district de Montréal, demanderesse, contre RENÉ CHARETTE, 2480, rue Rolland-Therrien, appartement 307, Longueuil, district de Montréal, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division de Rouyn-Noranda, mis en cause.

Un immeuble connu et désigné comme étant partie du lot trente-trois-B (33-B) rang Deux (2) au cadastre officiel du canton de Rouyn, mesurant deux cent cinquante pieds (250 pi) de largeur dans ses côtés nord et sud par deux cents pieds (200 pi) de profondeur dans ses côtés est et ouest et dont le coin nord-ouest dudit immeuble est situé à une distance de trois cent vingt-cinq pieds (325 pi) mesuré sur la limite sud du chemin des rangs Deux et Trois (2 et 3) suivant un azimut de 270° jusqu'à la rencontre de l'emprise est de la route passant sur les lots trente-deux-B et trente-trois-B (32-B et 33-B) du rang Deux (2) et borné comme suit: au nord, par le chemin des rangs Deux et Trois (2 et 3) et des trois autres côtés par le résidu dudit lot.

Le tout avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve actuellement, avec tous les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

La mise à prix sera de 9 125,00 $.

La vente se fera au palais de justice de Rouyn au 2, avenue du Palais, bureau du shérif, dans la salle numéro (1), le VINGT-QUATRIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
DIANE AUGER.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Rouyn, le 2 octobre 1981. 15191-o

Saint-François

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
District de Saint-François
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-040837-796 et
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-024785-774

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, compagnie dûment incorporée, ayant son siège social et son principal établissement pour la province de Québec dans les villes et district de Montréal, partie demanderesse, contre NORMAND BERGERON, résidant et domicilié au 3040, rue King ouest, dans la cité de Sherbrooke, district de Saint-François, partie défenderesse.

« Ce certain lot ou morceau de terrain connu et désigné comme étant le lot numéro trente de la subdivision de lot numéro soixante (60-30) aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton d'Orford. Avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances, portant le numéro 112, Farwell, en la cité de Sherbrooke. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 5 262,80 $.

Pour être vendu au bureau du shérif, 174, rue Palais, Sherbrooke (salle des ventes), le MARDI DIX-SEPTIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GUY BISSON.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Sherbrooke, le 24 septembre 1981. 15168-o

Saint-Hyacinthe

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bedford
No 460-05-000138-81

CAISSE POPULAIRE DE ST-CÉSAIRE, ayant son siège social au 1201, rue Saint-Paul, Saint-Césaire, district de Saint-Hyacinthe, demanderesse, contre CLAUDE McDUFF, domicilié au 1763, rue Saint-André, Saint-Césaire, district de Saint-Hyacinthe, défendeur.

« 1. Un certain terrain de figure irrégulière faisant partie du lot quatre cent douze (ptie 412) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Césaire, division d'enregistrement de Rouville, compris entre l'ancienne emprise du chemin public et la rivière Yamaska et plus particulièrement décrit comme suit:

Commençant au point d'intersection de la ligne divisoire entre les lots 411 et 412 avec l'emprise du chemin public tel qu'actuellement élargi; de là, vers le sud-est, longeant l'ancienne emprise du chemin public avant son élargissement, une distance de trois cent dix pieds et trois dixièmes de pied (310,3 pi) à un point A appelé le point de départ; de là, vers l'est, une distance de deux cent quatre pieds (204,0 pi) à un point D situé sur le haut de la rive de la rivière Yamaska, ce point D étant situé à une distance de cent soixante-dix-sept pieds et six dixièmes de pied (177,6 pi) de la ligne nord du lot 412, distance mesurée le haut de la berge de la rivière Yamaska; du point D, suivant le prolongement de la droite A-D, une distance de l'ordre de sept pieds (7,0 pi) pour se rendre jusqu'à la rive de la rivière Yamaska; de là, vers le sud, longeant la rive de la rivière Yamaska, une distance de quarante-trois pieds et trois dixièmes de pied (43,3 pi); de là, vers le sud-ouest, suivant l'alignement de la droite B-C une distance de l'ordre de six pieds et quatre dixièmes de pied (6,4 pi) pour se rendre au point C, la distance entre les bornes posées aux points C et D étant de quarante-cinq pieds (45,0 pi); de là, allant vers le sud-ouest, une distance de cent soixante-treize pieds et six dixièmes de pied (173,6 pi) pour se rendre au point B situé dans l'ancienne emprise du chemin public; de là, vers le nord-ouest,

longeant l'ancienne emprise dudit chemin public, une distance de quatre-vingt-dix pieds (90,0 pi) pour revenir au point A ou point de départ.

Ce terrain contient une superficie de douze mille cinq cent cinquante pieds carrés (12 550 pi²) et est borné comme suit: au nord et au sud-est par d'autres parties du lot 412; à l'est par la rivière Yamaska; au sud-ouest par l'ancien chemin public.

Toutes les mesures sont en mesures anglaises.

Le tout tel qu'il appert d'un plan et d'une description technique préparés par Jean-Marie Jodoin, arpenteur-géomètre, le vingt-sept mai mil neuf cent soixante et onze et portant le numéro 5394 de son répertoire.

2. Un terrain de figure irrégulière faisant partie du lot numéro quatre cent douze (ptie 412) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Césaire, division d'enregistrement de Rouville, mesurant deux cent quarante-huit pieds (248,0 pi) dans la ligne nord, quarante-trois pieds et soixante-quinze centièmes de pied (43,75 pi) dans la ligne est le long de la rivière Yamaska, deux cent onze pieds (211,0 pi) dans la ligne sud et quatre-vingt-dix pieds (90,0 pi) dans la ligne ouest.

Ce terrain contient une superficie de quatorze mille six cent soixante-dix pieds carrés (14 670,0 pi²) et est borné comme suit: au nord par une autre partie du lot 412 appartenant à M. Laurent Desrosiers ou représentants; à l'est par la rivière Yamaska; au sud par une autre partie du lot 412 décrit en 1.; à l'ouest par l'emprise est de l'ancien chemin public. Le tout mesures anglaises.

Le coin nord-ouest de cette propriété est situé dans l'emprise de l'ancien chemin public et à une distance de deux cent vingt pieds et trois dixièmes de pied (220,3 pi) au sud du point d'intersection de l'emprise du chemin public avec la ligne divisoire entre les lots 411 et 412, distance mesurée en ligne droite, ce point indiqué par la lettre E sur le plan préparé le vingt-sept mai mil neuf cent soixante et onze et ci-haut mentionné. Le point F éloigné de deux cent quarante pieds et sept dixièmes de pied (240,7 pi) du point E est situé sur le haut de la rive de la rivière et à une distance de cent trente-deux pieds et six dixièmes de pied (132,6 pi) de la ligne nord du lot 412, distance mesurée le long du haut de la rive.

3. Ses droits et prétentions dans l'assiette de l'ancien chemin public, comprise entre le terrain présentement décrit et l'emprise est du nouveau chemin.

Le tout tel qu'il appert d'un plan et d'une description technique préparés par Jean-Marie Jodoin, arpenteur-géomètre, le vingt-trois mars mil neuf cent soixante-douze, sous le numéro 5394-2 de son répertoire.

Sauf et à distraire la partie vendue par Claude McDuff à dame Florence Grenon le 2 février 1979 devant Gilbert Denicourt, notaire à Saint-Césaire, sous le numéro 19148 de ses minutes et enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Rouville sous le numéro 144466 et dont la désignation fut par la suite corrigée par acte passé devant Mᵉ Gilbert Denicourt, sous le numéro 19200 de ses minutes et enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Rouville sous le numéro 144642, et qui se décrit comme suit, savoir:

1. Un certain terrain de figure irrégulière, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro quatre cent douze (ptie 412) du cadastre de la paroisse de Saint-Césaire, division d'enregistrement de Rouville.

Ledit terrain est borné vers le sud-ouest par la partie de l'emprise du chemin désaffecté ci-après décrite, sans désignation cadastrale, vers le nord-ouest par une partie du lot 412 demeurant la propriété de M. Claude McDuff, vers le nord-est par la rivière Yamaska, vers le sud-est par une autre partie du lot 412, propriété de Guy Morand.

Ledit terrain mesure cent neuf pieds et six dixièmes (109,6 pi) dans sa ligne sud-ouest CD, deux cent un pieds et huit dixièmes de pied (201,8 pi) dans sa ligne nord-ouest DA, cent seize pieds et cinq dixièmes de pied (116,5 pi) dans sa ligne sinueuse nord-est AB, cent quarante-six pieds et six dixièmes de pied (146,6 pi) dans sa ligne sud-est BC; contenant en superficie dix-huit mille cinq cent soixante-deux pieds carrés (18 562 pi²), mesures anglaises. La ligne nord-ouest AD est située à une distance de sept pieds (7,0 pi) au nord-ouest du mur nord-ouest du garage érigé sur ladite partie du lot. Le périmètre de cette partie de lot est indiqué par les lettres A, B, C, D, sur le plan numéro 827 préparé par Yvan Côté, arpenteur-géomètre, le vingt-deux décembre mil neuf cent soixante-dix-huit.

2. Un certain terrain de figure irrégulière, connu et désigné comme étant une partie de l'emprise du chemin désaffecté.

Ledit terrain est borné vers le nord-est par la partie du lot 412 ci-haut décrite, vers le sud-est par une partie de l'emprise du chemin désaffecté (sans désignation cadastrale), vers le sud-ouest par la nouvelle emprise du chemin Haut-de-la-Rivière nord (sans désignation ca-

dastrale), vers le nord-ouest par une autre partie de l'emprise du chemin désaffecté (sans désignation cadastrale); mesurant cent neuf pieds et six dixièmes de pied (109,6 pi) dans sa ligne nord-est DC, vingt-huit pieds (28,0 pi) dans sa ligne sud-est CE, cent dix pieds et un dixième de pied (110,1 pi) dans sa ligne sud-ouest EF, vingt-huit pieds (28,0 pi) dans sa ligne nord-ouest FD; contenant en superficie trois mille soixante-sept pieds carrés (3 067 pi²), mesures anglaises. Les angles intérieurs aux points E et F sont respectivement de 93°35′50″ et 85°23′. Le point F est situé à une distance de trois cent vingt-sept pieds et quatre dixièmes de pied (327,4 pi) au sud de la clôture existante entre les lots originaires 411 et 412, cette dernière distance étant mesurée suivant une ligne perpendiculaire à ladite clôture. Le périmètre de cette partie d'emprise est indiqué par les lettres D, C, E, F sur ledit plan 827.

Le tout avec toutes les constructions y érigées et avec toutes les servitudes y attachées. »

La mise à prix est fixée à la somme de 6 999,75 $, montant minimal que l'acheteur devra payer au shérif, au moment même de la vente, en argent ou par chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendus en bloc le MERCREDI VINGT-CINQUIÈME jour du mois de NOVEMBRE 1981 à QUATORZE heures, au bureau de la division d'enregistrement de Rouville, Marieville, au numéro 1601 de la rue Edmond-Guillet.

Le shérif adjoint,
MARCEL LEMONDE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Hyacinthe, le 6 octobre 1981. 15254-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-000331-814

LA CAISSE POPULAIRE ST-JUSTIN DE MONTRÉAL, corporation avec siège social au 8655, rue de Grosbois, ville et district de Montréal, demanderesse, contre ROLAND LAMOUREUX, domicilié au 2024, Haut-de-la-Rivière sud, Saint-Pie-de-Bagot, district de Saint-Hyacinthe, défendeur.

« 1. Un terrain situé en la paroisse de Saint-Pie, rang Sud-Ouest de la branche est de la rivière Yamaska (Haut-de-la-Rivière, côté sud), connu et désigné au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Pie (division d'enregistrement de Bagot) comme étant partie du lot sept cent quarante-sept (ptie 747), tel terrain mesurant cent pieds (100 pi) de largeur sur la profondeur qu'il y a entre le chemin public et la rivière, et étant borné en front au sud par le chemin public, en profondeur au nord par la rivière, d'un côté au nord-est par partie du lot 747 appartenant à Jean-Louis Boily, et de l'autre côté au sud-ouest par partie du lot 747 appartenant à Roland Picard, le côté sud-ouest de tel terrain étant situé à une distance d'environ cent vingt-trois pieds (123 pi) de largeur à compter de la ligne de division entre les lots 747 et 748, le tout de mesures anglaises et plus ou moins;

2. Un autre terrain situé en la même paroisse, même rang, sur le côté sud ou sud-est du chemin public, connu et désigné au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Pie (division d'enregistrement de Bagot) comme étant partie du lot sept cent quarante-sept (ptie 747), tel terrain étant de forme triangulaire et mesurant quatre-vingt-treize pieds (93 pi) en front au nord où il est borné par le chemin public, quatre-vingt-sept pieds (87 pi) du côté sud-ouest où il est borné par partie du lot 748, et cinquante-sept pieds (57 pi) de l'autre côté au sud-est où il est borné par partie du lot 747 appartenant à Félix Bousquet, le tout de mesures anglaises et plus ou moins. Avec toutes constructions pouvant y être érigées, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à la somme de 1 450,42 $, montant minimal que l'acheteur devra payer au shérif, au moment même de la vente, en argent ou par chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu le JEUDI VINGT-SIXIÈME jour du mois de NOVEMBRE 1981 à QUATORZE heures, au bureau de la division d'enregistrement de Bagot, Saint-Liboire.

Le shérif adjoint,
MARCEL LEMONDE.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Saint-Hyacinthe, le 6 octobre 1981. 15263-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-Hyacinthe
No 750-12-000160-75

LE PERCEPTEUR DES PENSIONS ALIMENTAIRES DE ST-HYACINTHE pour DAME RITA LEDUC, domiciliée au 320, Bordeleau, appartement 2, ville et district de Saint-Hyacinthe, demanderesse, contre JEAN-JACQUES HOULE, domicilié au 956, 7e

Rang, Saint-Dominique, district de Saint-Hyacinthe, défendeur.

« Un immeuble situé en la paroisse de Saint-Dominique sur le 7e Rang, connu et désigné comme étant le lot quatre-vingt-quatre (84) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Dominique.

Avec bâtisses y érigées, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 956, 7e Rang. »

La mise à prix est fixée à la somme de 5 108,02 $, montant minimal que l'acheteur devra payer au shérif au moment même de la vente, en argent ou par chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu, le VENDREDI VINGTIÈME jour du mois de NOVEMBRE 1981 à QUATORZE heures, au bureau de la division d'enregistrement de Bagot, Saint-Liboire.

Le shérif adjoint,
MARCEL LEMONDE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Hyacinthe, le 25 septembre 1981. 15179-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-Hyacinthe
No 18902

LE PERCEPTEUR DES PENSIONS ALIMENTAIRES pour LUCIENNE LEMONDE, domiciliée au 16584, Concorde sud, ville et district de Saint-Hyacinthe, demanderesse, contre JULES M. LANGELIER, domicilié au 1155, rue Marquette, Sainte-Rosalie, district de Saint-Hyacinthe, défendeur.

« Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision numéro huit (8) du lot originaire numéro cent dix-sept (117) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Rosalie. »

La mise à prix est fixée à la somme de 5 436,38 $, montant minimal que l'acheteur devra payer au shérif au moment même de la vente, en argent ou par chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu le MARDI VINGT-QUATRIÈME jour du mois de NOVEMBRE 1981 à QUATORZE heures, au bureau de la division d'enregistrement de Bagot, Saint-Liboire.

Le shérif adjoint,
MARCEL LEMONDE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Hyacinthe, le 24 septembre 1981. 15244-o

Terrebonne

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 700-05-001500-770

BANQUE DE MONTRÉAL, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 565, boulevard Saint-Antoine, à Saint-Antoine, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre ROBERT ST-AUBIN, domicilié et demeurant rue Ferland, à Sainte-Sophie, district de Terrebonne, partie défenderesse.

Une moitié indivise:

« Un immeuble sis à Sainte-Sophie, division d'enregistrement de Terrebonne, province de Québec, connu et désigné comme étant partie du lot numéro deux cent un (ptie lot no 201) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie. Dite partie sise au nord-est du chemin public.

Ledit immeuble mesurant quatre cent vingt pieds (420 pi) dans une ligne nord-ouest; cent trente-sept pieds et vingt-trois centièmes de pied (137,23 pi) dans une ligne nord-est; cent cinquante pieds (150 pi) dans une ligne sud-est; quatre-vingt-dix-sept pieds (97 pi) dans une ligne sud-ouest; deux cent soixante-dix pieds (270 pi) dans une autre ligne sud-est; et quarante pieds et vingt-quatre centièmes (40,24 pi) dans une autre ligne sud-ouest.

Ledit immeuble étant borné comme suit: au nord-ouest par le lot 201-12; au nord-est par partie du lot 201, propriété des emprunteurs; au sud-est par partie du lot 201, propriété des emprunteurs; et partie par partie du lot 201, propriété de monsieur Charlemagne St-Aubin ou représentants, et partie par partie du lot 201, propriété de monsieur Raymond Garant ou représentants; au sud-ouest, partie par partie du lot 201, propriété de monsieur Charlemagne St-Aubin et partie par le chemin public, Achigan ouest (sans désignation cadastrale), contenant en superficie trente et un mille deux cent soixante-cinq pieds carrés (31 265 pi^2) mesures anglaises.

Avec toutes bâtisses y dessus érigées, circonstances et dépendances, dont notamment une maison portant le numéro civique 978, Achigan ouest, New-Glasgow, QC. »

La mise à prix est fixée à 3 603,93 $, soit 25% de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670*e* C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, rue de Martigny ouest, local 1.03, Saint-Jérôme, QC, le DIX-HUITIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GILLES CARON, LL.L., D.D.N.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 24 septembre 1981. 15239-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 700-05-001499-775

BANQUE DE MONTRÉAL, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 565, boulevard Saint-Antoine, Saint-Antoine, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre GHISLAIN ST-AUBIN, domicilié et résidant au 978, rue Achigan ouest, New-Glasgow, district de Terrebonne, partie défenderesse.

Une moitié indivise:

« Un immeuble sis à Sainte-Sophie, division d'enregistrement de Terrebonne, province de Québec, connu et désigné comme étant partie du lot numéro deux cent un (ptie lot no 201) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie. Dite partie sise au nord-est du chemin public.

Ledit immeuble mesurant quatre cent vingt pieds (420 pi) dans une ligne nord-ouest; cent trente-sept pieds et vingt-trois centièmes de pied (137,23 pi) dans une ligne nord-est; cent cinquante pieds (150 pi) dans une ligne sud-est; quatre-vingt-dix-sept pieds (97 pi) dans une ligne sud-ouest; deux cent soixante-dix pieds (270 pi) dans une autre ligne sud-est; et quarante pieds et vingt-quatre centièmes (40,24 pi) dans une autre ligne sud-ouest.

Ledit immeuble étant borné comme suit: au nord-ouest par le lot 201-12; au nord-est par partie du lot 201, propriété des emprunteurs; au sud-est par partie du lot 201, propriété des emprunteurs; et partie par partie du lot 201, propriété de monsieur Charlemagne St-Aubin ou représentants, et partie par partie du lot 201, propriété de monsieur Raymond Garant ou représentants; au sud-ouest, partie par partie du lot 201, propriété de monsieur Charlemagne St-Aubin et partie par le chemin public, Achigan ouest (sans désignation cadastrale), contenant en superficie trente et un mille deux cent soixante-cinq pieds carrés (31 265 pi²), mesures anglaises.

Avec toutes bâtisses y dessus érigées, circonstances et dépendances, dont notamment une maison portant le numéro civique 978, Achigan ouest, New-Glasgow, QC. »

La mise à prix est fixée à 3 603,93 $, soit 25% de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670*e* C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, rue de Martigny ouest, local 1.03, Saint-Jérôme, QC, le DIX-HUITIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
GILLES CARON, LL.L., D.D.N.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 24 septembre 1981. 15240-o

Trois-Rivières

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Trois-Rivières
No 410-05-000021-816
S. 400-18-000034-81

LA CAISSE POPULAIRE LE ROCHER, coopérative d'épargne et de crédit, légalement constituée ayant son siège social au 1131, 6e Avenue, Grand-Mère, district de Saint-Maurice, demanderesse, contre MARCEL GARCEAU, résidant au 670, 3e Rang, R.R. 2, Saint-Narcisse, district de Trois-Rivières, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Champlain, 181, rue Principale, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, QC, mis en cause.

« 1. Un emplacement sis et situé en la paroisse de Saint-Narcisse, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro quatre cent (ptie 400) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Narcisse, mesurant soixante-quinze pieds (75 pi) de largeur, mesures anglaises, par une profondeur de trois arpents, borné comme suit: en front, vers le sud-ouest, par le chemin public du Troisième Rang, en profondeur, vers le nord-est, par une autre partie dudit lot 400 appartenant à M. Henri St-Arnaud ou représentants, d'un côté, vers le nord-ouest, par une autre partie dudit lot 400 appartenant à M. Raymond Francoeur ou représentants et de l'autre côté, vers le sud-est, par le terrain ci-après décrit étant une autre partie dudit lot, avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances.

2. Un terrain sis et situé au même endroit, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro quatre cent (ptie 400) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Narcisse, mesurant cinquante pieds (50 pi) anglais de largeur par trois arpents de profondeur, borné comme suit: en front, vers le sud-ouest, par le chemin public du Troisième Rang, en profondeur, vers le nord-est, par une autre partie dudit lot 400 appartenant à M. Henri St-Arnaud ou représentants, d'un côté, vers le nord-ouest, par l'emplacement ci-avant décrit étant une autre partie dudit lot, et de l'autre côté, vers le sud-est, par une autre partie dudit lot 400 appartenant à M. Marcel Garceau, l'acquéreur aux présentes, sans bâtisses.

Sujet l'immeuble en premier lieu susdécrit à un droit de passage réservé en toute propriété par M. Henri St-Arnaud aux termes de la vente enregistrée sous le no 140147.

3. Une pointe de terrain de forme irrégulière, sise et située en la paroisse de Saint-Narcisse, faisant partie du lot numéro quatre cent un (ptie 401) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Narcisse, mesurant dans sa ligne sud-ouest, le long du chemin public du Troisième Rang, quatre-vingt-dix-neuf pieds (99 pi), et dans sa ligne nord-ouest quatre cent trente-deux pieds (432 pi), le tout à la mesure anglaise, bornée comme suit: en front, vers le sud-ouest, par le chemin public du Troisième Rang; d'un côté, vers le nord-ouest, par partie du lot no 400 appartenant à Marcel Garceau; en profondeur, vers le nord-est, et d'un côté, vers le sud-est, par un ruisseau qui sépare la pointe de terrain présentement décrite et la terre (ptie 401) appartenant à M. Jean Noël Dessureault ou représentants. La ligne nord-est, soit la ligne de profondeur, et la ligne sud-est de cette pointe de terrain suivant le tracé du ruisseau susmentionné étant partie du lot no 401 dudit cadastre. Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à 25 431,75 $, représentant 25% de l'évaluation municipale majorée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Champlain, 181, rue Principale, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, district de Trois-Rivières, QC, G0X 2R0, le MERCREDI SEIZIÈME jour de DÉCEMBRE 1981 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ME JEAN-PAUL COSSETTE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Trois-Rivières, le 5 octobre 1981. 15255-o

Vente(s) pour taxes

Ville d'Iberville

Avis public est, par les présentes, donné par le directeur général et greffier de la susdite municipalité, que les immeubles, ci-après décrits, seront vendus aux enchères, à l'hôtel de ville d'Iberville, 855, 1re Rue, Iberville, le LUNDI NEUVIÈME jour de NOVEMBRE 1981, à DIX heures, pour satisfaire aux paiements des taxes municipales, avec les intérêts et les frais subséquents encourus où à encourir à moins que lesdites taxes, intérêts et frais ne soient acquittés avant le moment de la vente à l'enchère.

Cadastre officiel de la ville d'Iberville

Nom du propriétaire	No de fiche	Cadastre	Taxes, int., etc.
Beauchemin, Mario	27001814	30-213	279,30 $
Les Habitations Guay & Frères Inc.	53000910	115 Ptie	111,83

Un immeuble, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro cent quinze (ptie 115) du cadastre officiel de la ville d'Iberville, mesurant soixante-douze pieds de largeur par cent pieds de profondeur (72 pi × 100 pi), mesures anglaises et borné comme suit: au nord par le 8e Avenue; à l'est par le lot 115-60; au sud par les lots 115-13 et 115-14; à l'ouest par une partie du lot 115.

Baumgarten, Eddy	126000618	283 et 284 Pties	6 881,36

La partie du lot 284 mesure vingt pieds (20 pi) de largeur sur une profondeur de quarante pieds (40 pi) et est bornée au nord par le lot 282, à l'est par le lot 283, à l'ouest et au sud par le lot 284.

Tapis Iberville Ltée	133000112	233 Ptie	6 274,85

L'emplacement, situé dans la ville d'Iberville, ayant front sur la 4e Avenue, connu et désigné comme étant une partie du lot 233 (ptie 233 du cadastre officiel de la ville d'Iberville), de forme trapézoïdale, mesurant trois cent quarante pieds (340 pi) de largeur dans sa ligne sud, deux cent trente-trois pieds (233 pi) en arrière dans la ligne nord, trois cent quarante pieds (340 pi) dans sa ligne ouest et trois cent cinquante-cinq pieds et sept dixième (350,7 pi) dans sa ligne est et ayant une superficie de quatre-vingt-dix-sept mille trois cent quatre pieds carrés (97 304 pi^2) le tout mesures anglaises; borné vers le sud par la 4e Avenue, vers l'ouest par la rue Brown, vers le nord par la 5e Avenue et vers l'est par la rue Balthazard.

Surprenant, Oscar	182000712	388 Ptie	1 463,88

Un terrain, situé dans la ville d'Iberville, étant le coin sud-ouest du lot 388 (P. S. O. 388) du cadastre officiel de la ville d'Iberville, contenant cinquante pieds (50 pi) de largeur le long de la 1re Avenue sur cent quatre-vingt-onze pieds (191 pi) de profondeur à partir de la 1re Avenue et étant borné comme suit: au sud par la 1re Avenue; à l'ouest par le lot 455; au nord par la partie de lot 385; et à l'est par une partie dudit lot no 388.

Choquette, Maurice	239001114	444-39	1 600,00
Shapiro, Alex	262002110	444-363	206,21

Cadastre officiel de la paroisse Saint-Athanase

Woodberry, André	154001912	245-68	340,08
Bolduc, Richard et Héroux, Marie-Paule	157000514	245-130	89,25

Les immeubles, ci-haut mentionnés, seront vendus avec bâtisses et dépendances dessus construites, s'il y a lieu et lesdites ventes seront, en outre, faites avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées auxdits immeubles.

Le prix de l'adjudication de chacun de ces immeubles, sera payable comptant immédiatement.

Tous les immeubles vendus sont sujets au droit de retrait d'un (1) an.

La Commission municipale du Québec, par décision en date du 25 août 1981, a autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux.

Iberville, le 23 septembre 1981.

Le directeur général et greffier,
ANDRÉ L. FRÉCHETTE.

15011-41-2-0

Ville de Lac-Brome

Avis est, par les présentes, donné qu'en vertu d'une résolution du Conseil municipal de la ville de Lac-Brome en date du 14 septembre 1981, les immeubles ci-dessous décrits seront vendus à l'enchère publique à la Caserne des pompiers, 27, rue Mont-Écho, Lac-Brome, le mercredi QUATRIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à DIX heures pour satisfaire au paiement des taxes municipales, ainsi que les intérêts et frais encourus tels qu'indiqués, à moins que ces taxes, intérêts et frais n'aient été payés avant la date de cette vente.

Les immeubles ci-après décrits seront vendus sujets au droit de retrait d'un (1) an.

Ils seront vendus avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances s'il y a lieu sujets à toutes servitudes actives et passives apparentes ou occultes pouvant les affecter.

Le prix d'adjudication de chaque immeuble sera payable immédiatement en argent comptant ou chèque visé.

Les numéros de lots sont du cadastre du canton de Brome.

Le 14 septembre 1981, la Commission municipale a autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux.

Rôle	Lots	Nom et adresse civique	Taxes municipales	Intérêts et frais	Total
8115 92 8263	P. 1136, P. 1133, P. 1135	98848 Canada Ltée, 667, Bondville	3 883,79 $	1 704,15 $	5 587,94 $
Borne P. 1136: au sud-est par rue Bondville 310 pi; au nord par P. 1133 88 pi; au sud-ouest par P. 1135 130 pi; au nord-ouest par P. 1135 260 pi; au nord-est par P. 1136 75 pi. Borne P. 1135: au nord par P. 1133 710 pi; au sud-est par P. 1136 260 pi; au nord-est par P. 1136 130 pi; au sud-est par rue Bondville 130 pi; au sud par P. 1135 100 pi; à l'ouest par P. 1096 478 pi; au sud-est par P. 1135 200 pi; au sud-est par P. 1135 199,65 pi; au sud par P. 1135 117,7 pi. Borne P. 1133: au sud par P. 1135 620 pi; au nord-est par P. 1133 660 pi; à l'ouest par P. 1099 235 pi.					
6906 09 1050	P. 30, P. 31	Beattie, Norman, 1151, Knowlton	720,98	268,45	989,43
Borne P. 30: au sud par P. 24 197,5 pi; à l'est par P. 30 387,7 pi; à l'ouest par P. 31 366,3 pi; au nord par P. 30 322 pi. Borne P. 31: au sud par P. 24 197,5 pi; à l'ouest par P. 31 85 pi; au nord par P. 31 70 pi; à l'est par P. 30, P. 31 102 pi.					
7411 76 3010	P. 567	Brooks, John, 38, Fairmount	348,02	195,22	543,24
Borne P. 567: au nord par P. 567 432 pi; au sud-ouest par P. 567 550 pi; au sud par rue Fairmount 515 pi; à l'est par P. 566 515 pi.					
6911 05 4050	54, 58	Chatelain, Jules, 83, Cleveland	1 921,92	995,88	2 917,80

Rôle	Lots	Nom et adresse civique	Taxes municipales	Intérêts et frais	Total
8016 48 8243	P. 1111	Custy, Rhoma Maureen, chemin Fulford	12,22	6,67	18,89
Borne P. 1111: à l'est par P. 1111 appart. à Wiazowski 100 pi; au nord par P. 1111 appart. à Wiazowski 210 pi; au sud par P. 1111 appart. à Wiazowski 210 pi; à l'ouest par rue Brandy 100 pi.					
7911 15 6141	935-43	Fabien, John et Irène, chemin Ouimet	20,59	9,39	29,98
7911 45 5707, 7911 45 7535	936-167, 936-168, 936-169, 936-170, P. 936-171	Grenier Huzon, 10, Cowell	1 352,12	590,03	1 942,15
Borne P. 936-171: au sud-est par rue 936-165 15 pi; au nord-ouest par P. 936 100 pi; au sud-ouest par P. 936-171 15 pi; au nord-est par 936-170 100 pi.					
8209 22 2090	1182	Heath, John, 68, Victoria	1 251,99	548,99	1 800,98
8316 65 7258	P. 1409	Lace (Streeter) Alvahtine, 95, Foster	436,67	195,08	631,75
Borne P. 1409: au nord par P. 1409 appart. à Hillhouse; à l'est par 1409-5; à l'ouest par P. 1409 appart. à Hillhouse; au sud par rue Foster.					
8114 32 0840	1091-23	Marsh, William, Domaine Brome	102,65	47,88	150,53
8413 68 1085	1386, 1393, 1392 P. 1394, P. 1395	Meere, Claude, chem. Lakeside	1 046,81	511,73	1 558,54
Borne P. 1394: au nord par P. 1395; à l'est par lots 53, 54, canton de Bolton; au sud par P. 1393; à l'ouest par 745 P. droit de passage C.P.R.					
Borne P. 1395: au nord par 1396; à l'est par lot 50 et P. 51, canton de Bolton; au sud par P. 1394; à l'ouest par 745 P. droit de passage C.P.R.					
8310 64 0020	2 parties 1378 P. 1380	O'Brien (Archibald) Patricia, 275 et 277, Lakeside	3 525,49	1 514,44	5 039,93
Borne 1er P. 1378: au sud-est par rue Lakeside; au nord-ouest par 745 P. droit de passage C.P.R.; au nord-est par 1378-1; au sud-ouest par P. 1378.					
Borne 2e P. 1378: au nord-ouest par 745 P. C.P.R.; au nord-est par P. 1378; au sud-ouest par P. 1378; au sud-est par rue Lakeside.					
Borne P. 1380: au nord par P. 1380 appart. à Sir Melbourne Tait ou représentant; à l'ouest par lac Brome; au sud par lac Brome; à l'est par 745 P. droit de passage Eastern Railway.					
7811 67 6098	817-4, 817-5	Pompeo Varenesi Madeleine, rue Mill	41,23	23,26	64,49
7308 76 1010	428	Richardson, Wells, rue King	909,57	469,08	1 379,45
8114 95 7040	1137-19	Sauvage, Gilbert, 115, Rock I. Bay	265,12	123,64	388,76
8109 82 0090	P. 1082, P. 1042	Woodley (Kennedy) Margaret, rue Victoria	93,29	42,22	135,51
Borne P. 1082: au nord-est par P. 1083; au sud-est par P. 1082; au sud-ouest par P. 1082; au nord-ouest par P. 1042.					
Borne P. 1042: au nord-ouest par P. 1042; au nord-est par P. 1042; au sud-ouest par P. 1042; au sud-est par P. 1082.					
7807 85 3000	978-13, 978-14	Bédard, Pierre, Friars Lane	38,62	17,97	56,59
8316 95 3716	P. 1403-9	Farrington, Wilson, 150, Foster	442,38	203,71	646,09
Borne P. 1403-9: au sud par P. 1403-9 110 pi; à l'ouest par P. 1403-9 40 pi; au nord par rue Foster 110 pi; à l'est par P. 1403-9 40 pi.					

Lac-Brome, le 24 septembre 1981.

Le greffier par intérim,
RAYMOND POITRAS.

15061-41-2-o

Ville de Rimouski

Avis public est, par la présente, donné que le Conseil municipal de la ville de Rimouski par une résolution en date du 21 septembre 1981, a ordonné au soussigné, conformément à la Loi sur les cités et villes, de vendre les immeubles ci-dessous désignés pour satisfaire au paiement des arrérages de taxes municipales et/ou scolaires, générales ou spéciales, avec intérêts et frais, et qu'en conséquence, lesdits immeubles seront vendus par encan public dans la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Rimouski, le ONZIÈME jour du mois de NOVEMBRE 1981, à DIX heures.

Toutefois, seront exclus de la vente, les immeubles sur lesquels lesdites taxes pour l'année 1981 et les années antérieures, intérêts et frais, auront été payés avant le moment de la vente.

Les immeubles ci-après décrits seront vendus, sujets au droit de retrait d'un an.

Ils seront vendus avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances s'il y a lieu, sujets à tous les droits acquis de la ville de Rimouski et à toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.

Le prix d'adjudication de chacun de ces immeubles sera payable immédiatement, en monnaie légale ou par chèque visé.

	Taxes municipales	Taxes scolaires
Matricule 2967-28-8090 2 Harold Desbiens, 304, Cathédrale Lot 207-82, cadastre officiel de la paroisse de Saint-Germain de Rimouski	1 621,13 $	154,87 $
Intérêts au 21 septembre 1981:	166,71	
Total:	1 787,84 $	154,87 $
Matricule 2667-83-5505 3 Raymond Desgagnés, 280, Dollard Lot 7-56, cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame du Sacré-Coeur	1 233,11 $	42,61 $
Intérêts au 21 septembre 1981:	150,63	
Total:	1 383,74 $	42,61 $
Matricule 2867-75-6055 0 01 Denis Giasson, 144 à 146, Saint-Joseph ouest Lot 479 du cadastre officiel de la ville de Saint-Germain de Rimouski	2 104,99 $	41,73 $
Intérêts au 21 septembre 1981:	376,41	
Total:	2 481,40 $	41,73 $
Matricule 2867-75-6055 0 02 Denis Giasson, 148 à 150, Saint-Joseph ouest Lot 479 cadastre officiel de la ville de Saint-Germain de Rimouski	1 685,78 $	
Intérêts au 21 septembre 1981:	302,18	
Total:	1 987,96 $	

	Taxes municipales	Taxes scolaires
Matricule 2867-75-6055 0 03		
Denis Giasson,		
268, Rouleau		
Lot 479 cadastre officiel de la ville de Saint-Germain de Rimouski	1 860,84 $	
Intérêts au 21 septembre 1981:	301,56	
Total:	2 162,40 $	
Matricule 2968-16-0505 0		
Jacques Lemieux,		
132 à 136, Saint-Germain est		
Lots 46-2 ns, 46-2-1, 609, 610, cadastre officiel de la ville de Saint-Germain de Rimouski	7 942,20 $	258,66 $
Intérêts au 21 septembre 1981:	1 195,06	
Total:	9 137,26 $	258,66 $
Matricule 2966-76-4060 0		
Louis-Jean Pichette,		
135, Robert-Joncas		
Lot 211-146-12-45, cadastre officiel de la paroisse de Saint-Germain de Rimouski	1 515,37 $	35,13 $
Intérêts au 21 septembre 1981:	286,93	
Total:	1 802,30 $	35,13 $
Matricule 2967-01-8035 4		
Madame Aline Roy,		
170 à 172, Mgr-Guay		
Lot 211-247-41 cadastre officiel de la paroisse de Saint-Germain de Rimouski	2 542,60 $	76,67 $
Intérêts au 21 septembre 1981:	333,89	
Total:	2 876,49 $	76,67 $
Matricule 2868-91-7575 1		
Sinamone Inc.,		
202 à 204, Cathédrale		
Lot 198-2, 199-5, 196-2-1, cadastre officiel de la ville de Saint-Germain de Rimouski	13 871,13 $	397,26 $
Intérêts au 21 septembre 1981:	1 928,27	
Total:	15 799,40 $	397,26 $
Matricule 2666-46-1540 3		
Germain Thériault,		
Rue Lausanne		
Lot 26-49, cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame du Sacré-Coeur	145,85 $	6,05 $
Intérêts au 21 septembre 1981:	22,06	
Total:	167,91 $	6,05 $
Matricule 2967-35-1525 9		
Germain Thériault,		
51, 1re Rue ouest		
Lot 208-12-8, cadastre officiel de la paroisse de Saint-Germain de Rimouski	1 781,52 $	46,92 $
Intérêts au 21 septembre 1981:	313,35	
Total:	2 094,87 $	46,92 $

La Commission municipale du Québec a autorisé le 29 septembre 1981 une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles ci-haut mentionnés.

En foi de quoi, j'ai signé à Rimouski, le 30 septembre 1981.

Le greffier,
HUBERT DUBÉ, O.M.A..

15092-41-2-o

Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Avis public est, par les présentes, donné par la soussignée, greffier de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts que le Conseil municipal a ordonné conformément à la Loi sur les cités et villes, de vendre les immeubles ci-dessous désignés pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires, avec intérêts et frais subséquents encourus ou à encourir, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente.

Cette vente d'immeubles se tiendra le NEUVIÈME jour du mois de NOVEMBRE 1981 à DIX heures en la salle du Conseil municipal, à l'hôtel de ville, 50, rue Saint-Joseph, Sainte-Agathe-des-Monts, QC.

Que la permission a été accordée en date du 29 juin 1981, par la Commission municipale du Québec, pour autoriser une énumération abrégée des numéros cadastraux.

Que les lots ci-après décrits sont du canton de Beresford, cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Agathe que ladite vente sera en outre faite avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes attachées auxdits immeubles.

Que dans les cas où les immeubles ci-après décrits contiennent des bâtisses et/ou dépendances dessus construites, la vente de ces immeubles aura lieu avec l'ensemble des bâtisses et dépendances dessus construites.

Que le prix de l'adjudication des immeubles ci-après décrits sera payable comptant immédiatement.

Que tous les immeubles vendus sont sujets au droit de retrait d'un an.

No de rôle	Nom du propriétaire	No de cadastre	Rang	Taxes municipales	Taxes scolaires	Intérêt et frais	Total
4400-17-2075	Hôtel Belmont (1971) Inc., 103, rue Principale, Sainte-Agathe-des-Monts, J8C 1J9	P. 11C	III	13 259,40 $	9 329,20 $	2 434,69 $	25 023,29 $
Borné vers le nord, partie par la rue Principale, partie par des parties du lot 11C et partie par le lot 11C-163; vers l'est, partie par les lots 11C-163 et partie par lot 11C-162; vers le sud, par la rue Larocque et vers l'ouest, partie par la rue Ste-Anne et partie par des parties du lot 11C, ayant une superficie de 22 953 pi^2.							
4199-62-5428	Monsieur Robert Renaud, Lac-des-Quatorze-Îles, Shawbridge	18A-7 19-24	II	196,20	Nil	80,25	276,45
4301-43-3882 4301-44-4010	Gilles Dery Inc., 83, rue Tour-du-Lac, Sainte-Agathe-des-Monts, J8C 1B1	P. 14	IV	14 356,45	2 875,36	2 208,78	19 440,59
Borné comme suit, savoir: au sud-ouest par la rue Tour-du-Lac; à l'ouest-nord-ouest par la rue St-Édouard, au nord-nord-est par une autre partie du lot numéro 14; à l'est-sud-est par les lots numéros 14-7, 14-6 et 14-5 et une autre partie du lot numéro 14, avec toutes bâtisses dessus érigées, ayant une superficie de 40 091 pi^2.							
4301-43-5510	Gilles Dery Inc., 83, rue Tour-du-Lac, Sainte-Agathe-des-Monts, J8C 1B1	P. 14	IV	517,75	57,60	151,66	727,01

No de rôle	Nom du propriétaire	No de cadastre	Rang	Taxes municipales	Taxes scolaires	Intérêt et frais	Total
Une autre partie du lot 14, bornée comme suit, savoir au nord-est par la rue Tour-du-Lac; au sud-est par une autre partie du lot numéro 14; au sud-ouest par le lac des Sables, au nord-ouest par le lot numéro 14-4, ayant une superficie de 9 000 pi^2.							
4199-37-0156	Monsieur Jerry L. Antell, 783, Stillson Road, Fairfield, C.T. 06430	A-18	Bloc A	327,00 $	8,19 $	109,50 $	444,69 $
4400-77-3486	Mme Diane Payette Campeau, 835, Tour-du-Lac, Val-David,	9A-4	IV	119,54	Nil	64,25	183,79
4402-11-6996	Les Constructions Pageau Ltée, 2300, de l'Église, Val-David, QC	11A-136	IV	54,50	45,10	51,00	150,60
4402-11-8085	Les Constructions Pageau Ltée, 2300, de l'Église, Val-David, QC	11A-137	IV	54,50	45,10	51,00	150,60
4402-11-9476	Les Constructions Pageau Ltée, 2300, de l'Église, Val-David, QC	11A-138	IV	54,50	45,10	51,00	150,60
4402-21-0565	Les Constructions Pageau Ltée, 2300, de l'Église, Val-David, QC	11A-139	IV	54,50	45,10	51,00	150,60
4402-21-2050	Les Constructions Pageau Ltée, 2300, de l'Église, Val-David, QC	11A-148	IV	59,95	46,42	51,00	157,37
4402-21-3060	Les Constructions Pageau Ltée, 2300, de l'Église, Val-David, QC	11A-149	IV	59,95	46,42	51,00	157,37
4402-21-4070	Les Constructions Pageau Ltée, 2300, de l'Église, Val-David, QC	11A-150	IV	114,45	34,59	64,25	213,29
4402-21-5080	Les Constructions Pageau Ltée, 2300, de l'Église, Val-David, QC	11A-151	IV	114,45	34,59	64,25	213,29
4198-05-7050	Hôtel Service International Caribean Ltd., P.O. Box 884, Grand Cayman, Cayman Islands, B.W.I.	G-5	Bloc G	218,00	313,88	85,17	617,05
4198-15-1070	Hôtel Service International Caribean Ltd., P.O. Box 884, Grand Cayman, Cayman Islands, B.W.I.	G-6	Bloc G	256,15	71,26	96,25	423,66
4198-16-4510	Hôtel Service International Caribean Ltd., P.O. Box 884, Grand Cayman, Cayman Islands, B.W.I.	G-7	Bloc G	283,40	96,81	98,42	478,63
4198-16-3040	Hôtel Service International Caribean Ltd., P.O. Box 884, Grand Cayman, Cayman Islands, B.W.I.	G-8	Bloc G	256,15	71,26	96,25	423,66
4198-16-6476	Hôtel Service International Caribean Ltd., P.O. Box 884, Grand Cayman, Cayman Islands, B.W.I.	G-9	Bloc G	185,30	12,16	77,50	274,96

No de rôle	Nom du propriétaire	No de cadastre	Rang	Taxes municipales	Taxes scolaires	Intérêt et frais	Total
4198-06-7090	Hôtel Service International Caribean Ltd., P.O. Box 884, Grand Cayman, Cayman Islands, B.W.I.	G-10	Bloc G	196,20 $	101,97 $	80,25 $	378,42 $
4198-25-5080	Hôtel Service International Caribean Ltd., P.O. Box 884, Grand Cayman, Cayman Islands, B.W.I.	G-12	Bloc G	212,55	60,51	82,42	355,48
4198-26-4090	Hôtel Service International Caribean Ltd., P.O. Box 884, Grand Cayman, Cayman Islands, B.W.I.	G-13	Bloc G	223,45	14,68	88,25	326,38
4198-26-5060	Hôtel Service International Caribean Ltd., P.O. Box 884, Grand Cayman, Cayman Islands, B.W.I.	G-14	Bloc G	201,65	59,78	80,25	341,68
4198-26-5822	Hôtel Service International Caribean Ltd., P.O. Box 884, Grand Cayman, Cayman Islands, B.W.I.	G-15	Bloc G	201,65	102,33	80,25	384,23
4198-27-1020	Hôtel Service International Caribean Ltd., P.O. Box 884, Grand Cayman, Cayman Islands, B.W.I.	G-16	Bloc G	185,30	58,71	77,50	321,51
4198-17-7030	Hôtel Service International Caribean Ltd., P.O. Box 884, Grand Cayman, Cayman Islands, B.W.I.	G-17	Bloc G	171,68	57,81	75,00	304,49
4198-17-4050	Hôtel Service International Caribean Ltd., P.O. Box 884, Grand Cayman, Cayman Islands, B.W.I.	G-18	Bloc G	168,95	57,65	72,25	298,85
4198-17-1080	Hôtel Service International Caribean Ltd., P.O. Box 884, Grand Cayman, Cayman Islands, B.W.I.	G-19	Bloc G	179,85	58,36	77,17	315,38
4199-61-8090	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	18A-8	II	348,80	7,10	114,42	470,32
4199-70-4072	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	18A-12	II	223,45	4,55	88,25	316,25
4199-70-7060	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	18A-13	II	212,55	4,33	82,42	299,30
4199-70-9442	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	18A-14	II	223,45	4,55	88,25	316,25
4199-80-4030	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	18A-15	II	327,00	6,66	109,50	443,16
4198-89-4074	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	18A-16	II	337,90	6,88	112,25	457,03
4198-89-4030	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	18A-17	II	381,50	7,77	122,42	511,69

No de rôle	Nom du propriétaire	No de cadastre	Rang	Taxes municipales	Taxes scolaires	Intérêt et frais	Total
4198-79-7060	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	18A-18	II	196,20 $	3,99 $	80,25 $	280,44 $
4198-79-3080	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	18A-19	II	179,85	3,66	77,17	260,68
4199-60-9904	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	18A-20	II	168,95	3,44	72,25	244,64
4199-60-5020	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	18A-21	II	179,85	3,66	77,17	260,68
4198-69-4080	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	18A-23	II	185,30	3,77	80,25	269,32
4198-69-7858	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	18A-24	II	163,50	3,33	72,25	239,08
4198-79-1238	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	18A-25	II	179,85	3,66	77,17	260,68
4198-79-5020	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	18A-26	II	201,65	4,11	80,25	286,01
4199-73-2090	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	18A-31	II	610,40	12,43	175,77	798,60
4198-87-1594	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	18B-9	II	267,05	5,44	96,25	368,74
4198-87-1260	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	18B-10	II	234,35	4,77	88,25	327,37
4198-87-1026	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	18B-11	II	218,00	4,44	85,17	307,61
4198-86-1096	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	18B-12	II	212,55	4,33	82,42	299,30
4198-86-1060	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	18B-13	II	245,25	4,99	90,42	340,66
4198-76-1348	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	18B-14	II	223,45	4,55	88,25	316,25
4198-66-2060	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	18B-15	II	185,30	3,77	80,25	269,32
4198-67-1040	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	18B-18	II	185,30	3,77	80,25	269,32
4198-67-4030	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	18B-19	II	207,10	4,22	82,42	293,74
4198-67-7030	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	18B-20	II	250,70	5,10	90,42	346,22

No de rôle	Nom du propriétaire	No de cadastre	Rang	Taxes municipales	Taxes scolaires	Intérêt et frais	Total
4198-77-0012	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	18B-21	II	218,00 $	4,44 $	85,17 $	307,61 $
4198-77-3010	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	18B-22	II	196,20	3,99	80,25	280,44
4198-77-1586	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	18B-23	II	212,55	4,33	82,42	299,30
4198-78-1020	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	18B-24	II	201,65	4,10	80,25	286,00
4198-68-9050	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	18B-25	II	239,80	4,88	88,25	332,93
4198-68-5506	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	18B-26	II	212,55	4,33	82,42	299,30
4198-68-1824	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	18B-27	II	223,45	4,55	88,25	316,25
4198-75-5060	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	18B-29	II	359,70	7,33	114,42	481,45
4198-74-7090	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	18B-30	II	337,90	6,88	112,25	457,03
4198-74-8060	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	18B-31	II	277,95	5,66	98,42	382,03
4198-74-8020	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	18B-32	II	218,00	4,44	85,17	307,61
4198-73-8086	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	18B-33	II	190,75	3,89	80,25	274,89
4198-73-8056	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	18B-34	II	179,85	3,66	77,17	260,68
4198-73-8416	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	18B-35	II	190,75	3,88	80,25	274,88
4198-64-8746	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	18B-36	II	158,05	3,30	72,25	233,60
4198-64-9818	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	18B-37	II	158,05	3,22	72,25	233,52
4198-53-7060	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	18B-38	II	272,50	5,55	98,42	376,47
4199-51-8060	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-27	II	250,70	5,10	90,42	346,22
4199-51-4872	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-28	II	201,65	4,10	80,25	286,00

No de rôle	Nom du propriétaire	No de cadastre	Rang	Taxes municipales	Taxes scolaires	Intérêt et frais	Total
4199-61-2090	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-29	II	179,85 $	3,66 $	77,17 $	260,68 $
4199-42-9010	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-30	II	163,50	3,33	72,25	239,08
4199-41-7070	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-31	II	163,50	3,33	72,25	239,08
4199-41-9040	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-32	II	185,30	3,77	80,25	269,32
4199-51-1316	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-33	II	185,30	3,77	80,25	269,32
4199-51-4200	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-34	II	196,20	4,00	80,25	280,45
4199-50-8090	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-35	II	190,75	3,88	80,25	274,88
4199-32-6820	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-38	II	277,95	5,66	98,42	382,03
4199-41-2030	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-40	II	294,30	5,99	101,50	401,79
4199-30-8031	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-49	II	277,95	5,66	98,42	382,03
4199-40-2246	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-50	II	277,95	5,66	98,42	382,03
4199-40-6065	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-51	II	283,40	5,77	98,42	387,59
4199-40-9640	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-52	II	283,40	5,77	98,42	387,59
4199-50-3020	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-53	II	283,40	5,77	98,42	387,59
4198-59-5080	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-54	II	218,00	4,44	85,17	307,61
4198-59-5050	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-55	II	288,85	5,88	98,42	393,15
4198-49-8766	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-57	II	283,40	5,77	98,42	387,59
4198-49-8090	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-58	II	310,65	6,33	106,42	423,40
4198-49-4020	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-59	II	283,40	5,77	98,42	387,59

No de rôle	Nom du propriétaire	No de cadastre	Rang	Taxes municipales	Taxes scolaires	Intérêt et frais	Total
4198-49-1090	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-60	II	277,95 $	5,66 $	98,42 $	382,03 $
4198-39-9854	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-61	II	277,95	5,66	98,42	382,03
4198-39-9626	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-62	II	272,50	5,55	96,25	374,30
4198-38-8894	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-63	II	283,40	5,77	98,42	387,59
4198-38-8070	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-64	II	277,95	5,66	98,42	382,03
4198-48-6060	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-65	II	288,85	5,88	98,42	393,15
4198-47-2060	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-67	II	354,25	7,22	114,42	475,89
4198-57-0412	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-68	II	283,40	5,77	98,42	387,59
4198-57-3300	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-69	II	277,95	5,66	98,42	382,03
4198-37-7002	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-75	II	288,85	5,88	98,42	393,15
4198-36-9574	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-76	II	305,20	6,20	104,25	415,65
4198-46-2050	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-77	II	305,20	6,21	104,25	415,66
4198-46-5044	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-78	II	294,30	5,99	101,50	401,79
4198-46-9542	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-79	II	283,40	5,77	98,42	387,59
4198-46-9612	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-80	II	283,40	5,77	98,42	387,59
4198-45-9080	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-81	II	272,50	5,55	96,25	374,30
4198-45-9050	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-82	II	277,95	5,66	98,42	382,03
4198-45-7420	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-83	II	283,40	5,77	98,42	387,59
4198-44-7590	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-84	II	288,85	5,88	98,42	393,15

No de rôle	Nom du propriétaire	No de cadastre	Rang	Taxes municipales	Taxes scolaires	Intérêt et frais	Total
4198-45-2020	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-85	II	354,25 $	7,21 $	114,42 $	475,88 $
4198-45-3060	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-86	II	386,95	7,88	122,42	517,25
4198-45-0298	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-87	II	414,20	8,44	127,67	550,31
4198-35-4492	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-88	II	370,60	7,55	109,50	487,65
4198-35-2060	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-89	II	386,95	7,88	114,42	509,25
4198-35-2020	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-90	II	370,60	7,55	109,50	487,65
4198-24-9040	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-91	II	272,50	5,55	109,50	387,55
4198-34-3040	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-92	II	294,30	5,99	101,50	401,79
4198-34-6540	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-93	II	332,45	6,77	109,50	448,72
4199-42-1050	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-96	II	321,55	6,55	106,42	434,52
4199-42-3468	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-97	II	316,10	6,44	106,42	428,96
4199-42-5888	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-98	II	310,65	6,33	106,42	423,40
4199-43-8202	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-99	II	321,55	6,55	106,42	434,52
4199-53-1020	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-100	II	332,45	6,77	109,50	448,72
4199-53-5062	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-101	II	604,95	12,32	137,10	754,37
4199-54-7554	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-102	II	648,55	13,21	146,96	808,72
4199-63-4070	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-103	II	463,25	9,43	138,42	611,10
4199-30-1070	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	20-6	II	288,85	5,88	98,42	393,15
4199-20-8650	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	20-7	II	327,00	6,66	109,50	443,16

No de rôle	Nom du propriétaire	No de cadastre	Rang	Taxes municipales	Taxes scolaires	Intérêt et frais	Total
4199-20-6824	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	20-8	II	337,90 $	6,88 $	112,25 $	457,03 $
4198-29-6090	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	20-9	II	310,65	6,33	106,42	423,40
4198-29-5060	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	20-10	II	299,75	6,10	104,25	410,10
4198-28-4398	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	20-11	II	354,25	7,21	114,42	475,88
4198-28-5050	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	20-12	II	337,90	6,88	112,25	457,03
4198-28-7010	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	20-13	II	316,10	6,44	106,42	428,96
4199-61-6050	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	18A-9 19-25	II	337,90	6,88	112,25	457,03
4199-61-1552	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	18A-10 19-26	II	207,10	4,22	82,42	293,74
4199-60-2294	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	18A-11 19-36	II	190,75	3,88	80,25	274,88
4199-60-0930	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	18A-22 19-37	II	168,95	3,44	72,25	244,64
4198-78-8090	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	18A-27 18B-6	II	196,20	4,00	80,25	280,45
4198-88-0566	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	18A-28 18B-7	II	234,35	4,77	88,25	327,37
4198-88-2030	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	18A-29 18B-8	II	310,65	6,33	106,42	423,40
4198-59-7024	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	18A-30 19-56	II	343,35	6,99	114,42	464,76
4198-56-9080	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	18B-16 19-71	II	168,95	3,44	72,25	244,64
4198-56-6090	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	18B-17 19-70	II	277,95	5,66	98,42	382,03
4198-55-6696	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	18B-28 19-94	II	370,60	7,55	117,50	495,65
4198-53-4892	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	18B-39 19-95	II	179,85	3,66	77,17	260,68
4199-31-9050	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-39 19-41	II	485,05	9,88	143,67	638,60

No de rôle	Nom du propriétaire	No de cadastre	Rang	Taxes municipales	Taxes scolaires	Intérêt et frais	Total
4199-31-6206	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-42 20-4	II	283,40 $	5,77 $	98,42 $	387,59 $
4199-30-4090	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-43 20-5	II	283,40	5,77	98,42	387,59
4198-38-2680	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-44 20-18	II	283,40	5,77	98,42	387,59
4198-39-2910	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-45 20-19	II	288,85	5,88	98,42	393,15
4198-39-3244	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-46 20-20	II	283,40	5,77	98,42	387,59
4198-39-3874	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-47 20-21	II	283,40	5,77	98,42	387,59
4199-30-5606	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-48 20-22	II	272,50	5,55	96,25	374,30
4198-38-5816	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-66 20-17	II	376,05	7,66	119,67	503,38
4198-27-7064	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-72 20-14	II	359,70	7,33	114,42	481,45
4198-37-0340	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-73 20-15	II	386,95	7,88	114,42	509,25
4198-37-2514	Dr. Willy Reiser, 725, Leonberg, Heckenweg 4, Fed. Republic of Germany	19-74 20-16	II	397,85	8,10	117,50	523,45
4298-56-0010	Hemisphere Development Inc., 1, Westmount Square, bureau 200, Montréal, QC, H3Z 2X9	P. 15B	II	283,40	573,47	98,42	955,29

Une partie du lot numéro quinze B (ptie 15B), rang II, canton de Beresford, de figure irrégulière, bornée comme suit: vers le nord par le lot 15A; vers le sud et le sud-est par une partie du lot 15B (réserve d'un acre) étant une ligne parallèle à rive nord du Petit Lac des Sables et distante de deux cent huit pieds et sept dixièmes de pied (208,7 pi) nord de cette rive; acquise par Laurentian Water Company par acte enregistré sous le numéro 51593; vers l'ouest par le lot 16B; vers l'est par le lot 14A; mesurant huit cent trente-sept pieds (837,0 pi) dans sa ligne nord, six cent quatre-vingt-huit pieds et neuf dixièmes d'un pied (688,9 pi) dans sa ligne ouest, quatre cent soixante et un pieds (461,0 pi) dans sa ligne est et contenant une superficie de cinq cent vingt-neuf mille trois cent vingt-quatre pieds carrés (529 324 pi^2), mesures anglaises.

4299-43-5040	Hemisphere Development Inc., 1, Westmount Square, bureau 200, Montréal, QC, H3Z 2X9	15A-9	II	305,20	8,45	104,25	417,90
4298-57-5090	Hemisphere Development Inc., 1, Westmount Square, bureau 200, Montréal, QC, H3Z 2X9	P. 15B	II	545,00	37,81	156,92	739,73

No de rôle	Nom du propriétaire	No de cadastre	Rang	Taxes municipales	Taxes scolaires	Intérêt et frais	Total
Une partie de lot numéro quinze B (ptie 15B), rang II, canton de Beresford, de figure irrégulière, bornée vers le nord par partie du lot 15B (réserve d'un acre) étant une ligne parallèle à la rive sud du Petit Lac des Sables et distante de deux cent huit pieds et sept dixièmes de pied (208,7 pi) au sud de cette dernière, acquis par Laurentian Water Company par acte enregistré sous le numéro 51593 ; vers le sud par la ligne de division entre les rangs I et II, canton de Beresford ; vers l'ouest par le lot 16A et vers l'est par le lot 14B. Mesurant neuf cent vingt-huit pieds et quatre dixièmes de pied (928,4 pi) dans sa ligne sud, neuf cent soixante-dix-neuf pieds et quatre dixièmes de pied (979,4 pi) dans sa ligne ouest, mille cent onze pieds et quatre dixièmes de pied (1 111,4 pi) dans la ligne est et contenant une superficie de neuf cent vingt et un mille dix pieds carrés (921 010 pi²), mesures anglaises.							
4299-65-8302	Hemisphere Development Inc., 1, Westmount Square, bureau 200, Montréal, QC, H3Z 2X9	15A-12 15A-13 15A-54	II	256,15 $	16,82 $	96,25 $	369,22 $
4298-55-5059	Hemisphere Development Inc.	P. 15A	II	218,00	Nil	85,17	303,17
Partie du lot numéro 15A, du rang II, du canton Beresford, de forme irrégulière, bornée comme suit : vers le sud par le lot 15B, vers l'ouest par les lots numéros 15A-24 et 15A-1, vers le nord-est par le lot 15A-39 et vers l'est par le lot 14A, mesurant 837 pi dans sa ligne sud et ayant une superficie d'environ 397 969 pieds carrés, mesures anglaises.							
4299-42-5080	Hemisphere Development Inc., 1, Westmount Square, bureau 200, Montréal, QC, H3Z 2X9	15A-10	II	272,50	7,54	96,25	376,29
4299-51-1070	Hemisphere Development Inc., 1, Westmount Square, bureau 200, Montréal, QC, H3Z 2X9	15A-14	II	223,45	14,68	88,25	326,38
4299-51-4060	Hemisphere Development Inc., 1, Westmount Square, bureau 200, Montréal, QC, H3Z 2X9	15A-15	II	223,45	14,68	88,25	326,38
4299-51-7540	Hemisphere Development Inc., 1, Westmount Square, bureau 200, Montréal, QC, H3Z 2X9	15A-16	II	370,60	26,34	117,50	514,44
4299-51-4010	Hemisphere Development Inc., 1, Westmount Square, bureau 200, Montréal, QC, H3Z 2X9	15A-17	II	207,10	13,60	82,42	303,12
4299-51-1020	Hemisphere Development Inc., 1, Westmount Square, bureau 200, Montréal, QC, H3Z 2X9	15A-19	II	283,40	28,06	98,42	409,88
4299-41-7040	Hemisphere Development Inc., 1, Westmount Square, bureau 200, Montréal, QC, H3Z 2X9	15A-20	II	261,60	17,18	96,25	375,03

No de rôle	Nom du propriétaire	No de cadastre	Rang	Taxes municipales	Taxes scolaires	Intérêt et frais	Total
4299-41-3542	Hemisphere Development Inc., 1, Westmount Square, bureau 200, Montréal, QC, H3Z 2X9	15A-21	II	299,75 $	21,69 $	104,25 $	425,69 $
4299-40-3090	Hemisphere Development Inc., 1, Westmount Square, bureau 200, Montréal, QC, H3Z 2X9	15A-22	II	245,25	16,11	90,42	351,78
4299-40-3050	Hemisphere Development Inc., 1, Westmount Square, bureau 200, Montréal, QC, H3Z 2X9	15A-23	II	370,60	26,34	117,50	514,44
4299-40-5010	Hemisphere Development Inc., 1, Westmount Square, bureau 200, Montréal, QC, H3Z 2X9	15A-24	II	343,35	105,34	114,42	563,11
4299-40-8040	Hemisphere Development Inc., 1, Westmount Square, bureau 200, Montréal, QC, H3Z 2X9	15A-25	II	234,35	15,38	88,25	337,98
4298-59-6010	Hemisphere Development Inc., 1, Westmount Square, bureau 200, Montréal, QC, H3Z 2X9	15A-26	II	261,60	98,32	96,25	456,17
4298-59-4038	Hemisphere Development Inc., 1, Westmount Square, bureau 200, Montréal, QC, H3Z 2X9	15A-27	II	310,65	93,11	106,42	510,18
4298-59-1570	Hemisphere Development Inc., 1, Westmount Square, bureau 200, Montréal, QC, H3Z 2X9	15A-28	II	299,75	98,04	104,25	502,04
4298-59-4090	Hemisphere Development Inc., 1, Westmount Square, bureau 200, Montréal, QC, H3Z 2X9	15A-29	II	207,10	13,60	82,42	303,12
4299-50-6020	Hemisphere Development Inc., 1, Westmount Square, bureau 200, Montréal, QC, H3Z 2X9	15A-30	II	207,10	13,60	82,42	303,12
4299-50-7544	Hemisphere Development Inc., 1, Westmount Square, bureau 200, Montréal, QC, H3Z 2X9	15A-31	II	207,10	13,60	82,42	303,12

No de rôle	Nom du propriétaire	No de cadastre	Rang	Taxes municipales	Taxes scolaires	Intérêt et frais	Total
4299-60-0066	Hemisphere Development Inc., 1, Westmount Square, bureau 200, Montréal, QC, H3Z 2X9	15A-32	II	207,10 $	13,60 $	82,42 $	303,12 $
4299-60-2090	Hemisphere Development Inc., 1, Westmount Square, bureau 200, Montréal, QC, H3Z 2X9	15A-33	II	207,10	9,01	82,42	298,53
4299-61-4020	Hemisphere Development Inc., 1, Westmount Square, bureau 200, Montréal, QC, H3Z 2X9	15A-34	II	223,45	Nil	88,25	311,70
4298-59-8070	Hemisphere Development Inc., 1, Westmount Square, bureau 200, Montréal, QC, H3Z 2X9	15A-36	II	272,50	91,78	96,25	460,53
4298-69-3070	Hemisphere Development Inc., 1, Westmount Square, bureau 200, Montréal, QC, H3Z 2X9	15A-37	II	277,95	97,11	98,42	473,48
4298-69-3020	Hemisphere Development Inc., 1, Westmount Square, bureau 200, Montréal, QC, H3Z 2X9	15A-38	II	267,05	99,22	96,25	462,52
4298-68-2570	Hemisphere Development Inc., 1, Westmount Square, bureau 200, Montréal, QC, H3Z 2X9	15A-39	II	283,40	5,19	98,42	387,01
4299-61-4080	Hemisphere Development Inc., 1, Westmount Square, bureau 200, Montréal, QC, H3Z 2X9	15A-40	II	245,25	16,11	90,42	351,78
4299-62-1010	Hemisphere Development Inc., 1, Westmount Square, bureau 200, Montréal, QC, H3Z 2X9	15A-41	II	207,10	13,60	82,42	303,12
4299-52-8510	Hemisphere Development Inc., 1, Westmount Square, bureau 200, Montréal, QC, H3Z 2X9	15A-42	II	207,10	13,60	82,42	303,12
4299-52-5520	Hemisphere Development Inc., 1, Westmount Square, bureau 200, Montréal, QC, H3Z 2X9	15A-43	II	207,10	13,60	82,42	303,12

No de rôle	Nom du propriétaire	No de cadastre	Rang	Taxes municipales	Taxes scolaires	Intérêt et frais	Total
4299-52-1540	Hemisphere Development Inc., 1, Westmount Square, bureau 200, Montréal, QC, H3Z 2X9	15A-44	II	327,00 $	23,47 $	109,50 $	459,97 $
4299-52-4562	Hemisphere Development Inc., 1, Westmount Square, bureau 200, Montréal, QC, H3Z 2X9	15A-45	II	207,10	137,15	82,42	426,67
4299-52-7080	Hemisphere Development Inc., 1, Westmount Square, bureau 200, Montréal, QC, H3Z 2X9	15A-46	II	207,10	13,60	82,42	303,12
4299-53-9300	Hemisphere Development Inc., 1, Westmount Square, bureau 200, Montréal, QC, H3Z 2X9	15A-47	II	207,10	13,60	82,42	303,12
4299-63-1912	Hemisphere Development Inc., 1, Westmount Square, bureau 200, Montréal, QC, H3Z 2X9	15A-48	II	207,10	13,60	82,42	303,12
4299-63-4532	Hemisphere Development Inc., 1, Westmount Square, bureau 200, Montréal, QC, H3Z 2X9	15A-49	II	223,45	14,68	88,25	326,38
4299-64-8070	Hemisphere Development Inc., 1, Westmount Square, bureau 200, Montréal, QC, H3Z 2X9	15A-55	II	212,55	30,51	82,42	325,48
4299-53-2532	Hemisphere Development Inc., 1, Westmount Square, bureau 200, Montréal, QC, H3Z 2X9	15A-56	II	223,45	14,68	88,25	326,38
4299-53-1070	Hemisphere Development Inc., 1, Westmount Square, bureau 200, Montréal, QC, H3Z 2X9	15A-57	II	245,25	32,86	90,42	368,53
4299-54-1020	Hemisphere Development Inc., 1, Westmount Square, bureau 200, Montréal, QC, H3Z 2X9	15A-58	II	207,10	2,48	82,42	292,00
4299-43-7902	Hemisphere Development Inc., 1, Westmount Square bureau 200, Montréal, QC, H3Z 2X9	15A-11	III	212,55	33,43	82,42	328,40

No de rôle	Nom du propriétaire	No de cadastre	Rang	Taxes municipales	Taxes scolaires	Intérêt et frais	Total
4299-42-4000	Hemisphere Development Inc., 1, Westmount Square, bureau 200, Montréal, QC, H3Z 2X9	15A-12	III	277,95 $	29,97 $	98,42 $	406,34 $
4299-41-7080	Hemisphere Development Inc., 1, Westmount Square, bureau 200, Montréal, QC, H3Z 2X9	15A-13	III	223,45	14,68	88,25	326,38
4299-50-2080	Hemisphere Development Inc., 1, Westmount Square, bureau 200, Montréal, QC, H3Z 2X9	15A-18	III	245,25	16,11	90,42	351,78

Sainte-Agathe-des-Monts, le 7 octobre 1981.

Le greffier,
MARCELLE PELLERIN, O.M.A.

15180-42-2-o

Ville de Saint-Antoine

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la susdite municipalité, que les propriétés décrites ci-dessous seront vendues à l'enchère publique, en la salle du Conseil, 854, boulevard Saint-Antoine, ville de Saint-Antoine, comté de Prévost, le MERCREDI DIX-HUITIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à QUATORZE heures, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et/ou scolaires, avec les intérêts et les frais, à moins que lesdites taxes, intérêts et frais ne soient acquittés avant le moment de la vente à l'enchère.

Numéro de rôle	Nom du propriétaire	Description – Cadastre de la paroisse de Saint-Jérôme	Taxes municipales dues au 31 juillet 1981	Taxes scolaires dues au 31 juillet 1981	Intérêts et frais au 1er novembre 1981	Total dû
	Adam Greenspoon Realties Inc.	120-184 à 120-258 120-273 – 120-274 120-281 – 120-282 121-66 à 121-104 126-93 à 126-142	7 987,16 $	277,78 $	2 314,04 $	10 578,98 $
00-0603-0000	Vaudry, Jean-Guy	126-39	2 027,17	48,26	534,37	2 599,80
00-0745-0000	Dagenais, François	177-22	66,94	–	38,72	105,66
00-1671-0015	Carrière, Jean-Pierre et Carrière, Évelyne Malette	200-92	2 478,85	173,04	583,20	3 235,09
			12 560,12	499,08	3 460,33	16 519,53

Ville de Saint-Antoine, le 25 septembre 1981.

Le greffier,
SERGE FORGET.

15062-41-2-o

Ville de Saint-Jean-Chrysostome

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, Cajétan Alain, gérant-greffier de la ville de Saint-Jean-Chrysostome, comté de Beauce-Nord, que l'immeuble ci-après décrit sera vendu à l'enchère publique, à l'hôtel de ville, 1005, rue de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Jean-Chrysostome, le JEUDI DOUZIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à DIX heures, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires avec les intérêts accrus et les frais encourus, à moins que lesdites taxes, intérêts et frais soient réglés avant la vente.

Propriété à être vendue pour arrérage en taxes municipales et scolaires.

Roland Gosselin: partie non subdivisée du lot numéro cinq cent quarante-sept (547 ptie) aux plan et livre de renvoi officiels pour la paroisse de Saint-Jean-Chrysostome, division d'enregistrement de Lévis, mesurant trente virgule quarante-huit mètres (100 pi) de front sur la route Saint-Louis, par trente virgule quarante-huit mètres (100 pi) de front sur la route Bécar; borné au nord à Francine Cadoret, lot 547-7, à l'est par un chemin public (route Bécar), au sud par un autre chemin public (route Saint-Louis) et à l'ouest par Roland Gosselin de Lauzon, lot 545 ptie non subdivisé.

Saint-Jean-Chrysostome, le 6 octobre 1981.

Le gérant-greffier,
CAJÉTAN ALAIN.

15245-42-2-o

Ville de Saint-Laurent

Avis public est, par les présentes, donné par la soussignée, greffier de la ville, que les immeubles ci-dessous décrits, avec ou sans bâtisse, selon le cas, situés dans la ville de Saint-Laurent, seront vendus à l'enchère publique, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville, 777, boulevard Laurentien, Saint-Laurent, le LUNDI SEIZIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à DIX heures, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires et des intérêts, plus les frais encourus ou qui pourront être encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente.

Propriétaire	Folio	Cadastre	Superficie (pi²)
John Pitsikoulis	01301060	P. 485	101 067,00 approx.
Borné en front sud par Transcanadienne; au nord-est par 485-11; au nord-ouest par P. 487; au sud-ouest par P. 488.			
Pauline Cyr	01400170	260-118	3 659,00 approx.
North American Tile Corp.	02005050	355-P. 7 P. 355	37 225,00 approx.
Borné en front sud-est par 355-8 (rue Gince); au nord-est par 355-P. 7, P. 355; au nord-ouest par 355-15; au sud-ouest par 355-1, P. 355.			
Malik Ripudaman Singh *et al.*	02801000	259-129 259-130	33 887,00 approx.
Malik Ripudaman Singh *et al.*	02801020	259-131 259-132	24 220,00 approx.
Malik Ripudaman Singh *et al.*	03000130	259-134 259-133	19 082,00 approx.
Albert Cohen	05100490	482-5	4 024,00 approx.
C/O International Mercantile Mirador Specialties Ltd.	05406630	2660-1215 2660-P. 1 2660-P.2	836,00 approx.

Propriétaire	Folio	Cadastre	Superficie (pi²)
Kalman Wiseman	08303340	478-174 478-175 478-178	3 520,00 approx.
Leslie Mate *et al.*	10203270	19-1634A	4 504,00 approx.
Rose Demers	10302640	469-P. 53 469-54	4 940,00 approx.
Borné en front sud-est par rue du Collège; au sud-ouest par 469-92 (rue Lindsay); au nord-ouest par 469-55; au nord-est par 469-P. 53.			
Herman Koseyan *et al.*	10307450	468-835-2	4 005,00 approx.
Raymond Poirier	11601320	P. 389	5 440,00 approx.
Borné en front sud-ouest par boul. Ste-Croix; au nord-est par P. 389; au sud-est par 389-1; au nord-ouest par 388-3, 388-1.			
André Belhumeur	11602800	242-205	4 230,00 approx.
Nirmal S. Gidda	11605190	409-132A 409-132 409-133 409-134A 409-134 409-135	17 000,00 approx.
Lionel Bourgeois	11605310	409-358	11 251,00 approx.
Flore Belisle-Dubuc	12605870	454-P. 195	1 386,00 approx.
Borné en front nord-est par 454-109 (rue St-Germain); au sud-est par 454-249; au sud-ouest par 454-P. 195; au nord-ouest par 454-194.			
Colombe P. Largie a/s Peter Largie	13402740	241-4-194	3 178,00 approx.
Mireille Baptiste	14608170	242-1117	3 700,00 approx.
Veronika K. Baltakis	15608050	241-209 241-208	5 150,00 approx.
Faberco Inc.	16002710	239-52	13 174,00 approx.
Malik Ripudaman Singh *et al.*	16100630	259-128 259-127	23 516,00 approx.
Gestion Europe Canada Inc.	17101830	239-63	41 687,00 approx.
Gestion Europe Canada Inc.	17101850	239-62	42 269,00 approx.
Gilles R. Léonard	17300110	259-79 260-227	5 874,00 approx.
Guy Gervais	17801620	475-123 475-122	5 500,00 approx.

Propriétaire	Folio	Cadastre	Superficie (pi²)
Succ. Hector Leduc	21503550	P. 205	331 335,00 approx.
Borné en front sud-est par P. 205 (boul. Poirier); au sud-ouest par P. 203, P. 204; au nord-ouest par P. 205; au nord-est par P. 205.			
Viriato Pacheco	23305320	242-1154-22-P. 2	1 496,00 approx.
Borné en front nord-est par Circle Painter; au sud-est par 242-1154-22-P. 2; au sud-ouest par 242-1154-22-P. 2, 242-1154-22-1; au nord-ouest par 242-1154-21.			
Alain Durand	25106800	241-87 241-88	5 094,00 approx.
Marcel Tremblay	26380130	P. 194	
Caproal Investments Ltd.	26506000	97-P. 238	5 168,00 approx.
Borné en front est par 97-247 (place Noorduyn); au sud par 97-P. 239; a l'ouest par 97-297; au nord par 97-236, 97-235, 97-234.			
Caproal Investments Ltd.	26506100	97-P. 239	6 054,00 approx.
Borné en front est par 97-247 (place Noorduyn); au sud par 97-P. 239; à l'ouest par 97-297; au nord par 97-236, 97-235, 97-234.			
Caproal Investments Ltd.	26506200	97-240	5 515,00 approx.
Caproal Investments Ltd.	26506300	97-241	9 862,00 approx.
Franco Cigana *et al.*	26901720	97-244	4 884,00 approx.
Morris Caron	30300500	P. 78	11 325,00 approx.
Borné en front sud-est par P. 78 (boul. Keller); au sud et sud-ouest par P. 78 (rue Cousineau); au nord-ouest par 78-197; au nord-est par P. 77.			
Morris Caron	30300600	P. 78	13 119,00 approx.
Borné en front sud-est par P. 78 (boul. Keller); à l'est et au nord-est par P. 78 (rue Cousineau); au sud-ouest par 82-146, 82-147; au nord-ouest par 78-176.			
Yuet Yang Wong	32302000	84-273	3 663,00 approx.
Robert Berrehar	32500690	85-241	1 800,00 approx.
Yehoshua Hanania *et al.*	42500776	221-44	4 959,00 approx.
Luc Leduc *et al.* a/s Marie-Marthe Leduc	43601000	P. 205	129 122,00 approx.
Borné en front nord-ouest par P. 205 (boul. Poirier); au nord-est par P. 205; au sud-est par P.205 (rue Ashby); au sud-ouest par P. 205 (rue Bégin).			

Les immeubles susdits sont tous du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent et situés dans la ville de Saint-Laurent.

Ces immeubles seront vendus avec bâtisses et dépendances dessus construites, s'il y a lieu.

Lesdites ventes seront en outre faites sujettes à toutes les servitudes continues ou discontinues, apparentes ou non apparentes établies pour l'usage des immeubles.

Le prix de l'adjudication de chacun de ces immeubles sera payable immédiatement, soit comptant ou par chèque visé.
Tous les immeubles vendus sont sujets au droit de retrait d'un an.

Ville de Saint-Laurent, le 18 septembre 1981.

Le greffier,
JACQUELINE LEDUC, *avocat.*

15084-41-2-o

Ville de Sherbrooke

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la ville de Sherbrooke, que les immeubles ci-dessous désignés seront vendus à l'enchère publique, à l'hôtel de ville, le LUNDI NEUVIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à DIX heures, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires ainsi que des intérêts courus et des frais à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente.

Liste des propriétés à être vendues pour arrérages de taxes foncières municipales générales et taxes foncières scolaires.

Propriétaire	Lots					Cadastre officiel
Bailey, Albert John	29		60			Canton d'Orford
	29		61	1		Canton d'Orford
Faucher, Jean-Guy	22	E	8	2	2	Rang VI, canton d'Ascot
	22	E	10	3		Rang VI, canton d'Ascot
Denis, Fernand	730		382			Quartier Est
Leclerc, André	730		345	2		Quartier Est
	730		346			Quartier Est
	21	G	31	2		Rang VI, canton d'Ascot
	21	G	32			Rang VI, canton d'Ascot
Thery, Claude	16	C	215			Rang X, canton d'Ascot
Lebrun, Daniel	160		26			Canton d'Orford
	162		23			Canton d'Orford
Dumoulin, Marcel			5	50		Quartier Est
			5	51		Quartier Est
			5	48		Quartier Est
			5	49		Quartier Est
			5	47	1	Quartier Est
			5	46	1	Quartier Est
Leblanc, Pierre			160	139		Canton d'Orford
			162	474		Canton d'Orford
Leblanc, Pierre			160	140		Canton d'Orford
			162	473		Canton d'Orford
Leblanc, Pierre			160	141		Canton d'Orford
			162	472		Canton d'Orford

Propriétaire	Lots					Cadastre officiel
Dion, Jean-Guy 92794 Canada Limitée	70		6			Canton d'Orford
Roberge, Gaston	1444		147			Quartier Sud
Lessard, Richard	69		11	2		Canton d'Orford
Néron, Denis	1444		212			Quartier Sud
Parizeau, Bertrand	7		297			Quartier Sud
Gagnon, Robert	5		7			Quartier Sud
	5		6			Quartier Sud
St-Hilaire, Bertrand	16	B	54			Rang IX, canton d'Ascot
	16	B	51			Rang IX, canton d'Ascot
	16	B	52			Rang IX, canton d'Ascot
Gilles Dulac In trust	494		2			Quartier Nord
	493		3			Quartier Nord
Claude Chagnon	259		1			Quartier Centre
Hamrouni, Hedi Hamrouni, Mme Halima Ben Barka	86		1			Quartier Centre
Pomerleau, Germaine	1310		1			Quartier Sud
	1310		2			Quartier Sud
Tasoulis Enterprises Inc.	1268		1	1		Quartier sud
Hébert, Jean	1358					Quartier Sud
Provost, Jean-Paul	297					Quartier Est
80238 Canada Limitée	723		1			Quartier Nord
93529 Canada Limitée	254					Quartier Centre
	253					Quartier Centre
Blais, Marcel	870		1			Quartier Est
	871		1			Quartier Est
Bernier, Philippe	536		19			Quartier Est
Vitrerie A.M.A. Inc.	107		57	2		Canton d'Orford
	107		57	1		Canton d'Orford
	107		58	2	1	Canton d'Orford
Proteau, Aurore	1537		88			Quartier Sud
Bolduc, Claire	1494		166			Quartier Sud
Dubois, Michel	1494		198			Quartier Sud
Dubé, Henri-Louis	15	H	134	35	1	Rang IX, canton d'Ascot
	15	H	134	36	1	Rang IX, canton d'Ascot

Propriétaire	Lots				Cadastre officiel
Dubé, Henri-Louis	15	H	134	34	Rang IX, canton d'Ascot
Bilodeau, Claude	15	A	310		Rang VIII, canton d'Ascot
Simoneau, Pierre	15	A	501		Rang VII, canton d'Ascot
	15	A	500	1	Rang VII, canton d'Ascot
	15	A	500	2	Rang VII, canton d'Ascot
Goulet, Réal	162		344		Canton d'Orford
Perron, André	162		84		Canton d'Orford
Bergeron, Jean-Serge	306				Quartier Est
	305				Quartier Est
	307				Quartier Est
Leclaire, Robert	28		3		Quartier Nord
Dion, Denise *et al.*	815				Quartier Est
Sévigny, Majella	733		78		Quartier Est
	733		76		Quartier Est

Garneau, Réjean

Ptie 4 1 Canton d'Orford

De forme triangulaire, mesurant 68,85 pieds dans sa limite nord, 69,05 pieds dans sa limite sud, 5,74 pieds dans sa limite ouest. Borné au nord par 4-1, partie, au sud par le lot 4-3 partie, à l'ouest par le lot 4-1-3. Superficie: 197,0 pieds carrés.

Ptie 4 3 Canton d'Orford

De forme irrégulière, mesurant 69,05 pieds et 66,0 pieds dans sa limite nord, 71,8 pieds dans sa limite est, 128,0 pieds dans sa limite sud. Borné au nord par les lots 4-1 partie, et 4-3 partie, à l'est par la rue Borlase (4-2), au sud par les lots 4-4-3 et 4-3-1, à l'ouest par le lot 4-3-1. Superficie: 8 721,0 pieds carrés plus ou moins. Superficie totale: 8 918,0 pieds carrés plus ou moins.

Lemelin Service Freins et Mise au Point Limitée

Ptie 941 9 Quartier Nord

De forme irrégulière, mesurant 159,2 pieds dans sa limite nord-est, 98,2 pieds dans sa limite sud-est, 159,1 pieds dans sa limite sud-ouest, 81,8 pieds dans sa limite nord-est.
Borné au nord-est par le lot 942 (C.N.), au sud-est par le lot 941-10, au sud-ouest par le lot 941-9 partie (boul. Queen nord), au nord-ouest par le lot 941-8. Superficie: 12 950,0 pieds carrés.

Bresse, Marc

Ptie 807 Quartier Est

De forme rectangulaire, mesurant 34,0 pieds dans ses limites est et ouest, 66,0 pieds dans ses limites nord et sud. Borné au nord par le lot 806, à l'est par la rue Parc, au sud par le lot 807 partie, à l'ouest par le lot 808. Superficie: 2 244,0 pieds.

Roberge, Gaston

Ptie 1492 Quartier Sud

De forme irrégulière, mesurant 44,9 pieds plus ou moins dans sa limite nord, 60,0 pieds plus ou moins dans sa limite est. Borné au nord par la rue Short, à l'est par le lot 1492-1, au sud par le lot 1493 partie, à l'ouest par le lot 1492 partie. Superficie: 2 964,0 pieds carrés plus ou moins.

Propriétaire	Lots	Cadastre officiel
	Ptie 1493	Quartier Sud
	De forme irrégulière, mesurant 46,0 pieds plus ou moins dans sa limite nord, 7,0 pieds plus ou moins dans sa limite est. Borné au nord par le lot 1492 partie, à l'est par le lot 1493-1, au sud par le lot 1493-1 et 1493 partie, à l'ouest par le lot 1493 partie. Superficie: 322,0 pieds carrés plus ou moins. Superficie totale: 3 286,0 pieds carrés plus ou moins.	
99507 Canada Inc.	Ptie 395 4	Quartier Est
	De forme irrégulière, mesurant 33,6 pieds et 47,3 pieds dans sa limite sud-est, 28,0 pieds dans sa limite sud-ouest, 90,0 pieds plus ou moins dans sa limite nord-ouest. Borné au nord-est par le lot 395-5 partie, au sud-est par le lot 395-4-1 (rue Chalifoux), au sud-ouest par la rue Bowen, au nord-ouest par le lot 395-3 partie. Superficie: 2 240,0 pieds carrés plus ou moins.	
Labelle, Richard	Ptie 257	Quartier Centre
	De forme irrégulière, mesurant 121,0 pieds dans sa limite sud-est, 52,0 pieds et 55,0 pieds plus ou moins dans ses limites sud et ouest, 132,0 pieds plus ou moins dans sa limite nord-est. Borné au nord-est par la rue Dufferin, au sud-est par la rue Frontenac, au sud-ouest par les lots 258 et 257 parties, au nord-ouest par la rivière Magog. Superficie: 17 704,0 pieds carrés plus ou moins.	
	Ptie 258	Quartier Centre
	De forme irrégulière, mesurant 52,0 pieds dans sa limite nord-est, 55,5 pieds dans sa limite sud-est, 52,2 pieds dans sa limite sud-ouest, 67,7 pieds dans sa limite nord-ouest. Borné au nord-est par le lot 257 partie, au sud-est par la rue Frontenac, au sud-ouest par le lot 258-1, au nord-ouest par le lot 259 partie. Superficie: 3 209,0 pieds carrés. Superficie totale: 20 913,0 pieds carrés plus ou moins.	
Lallier, Jean-Yves	Ptie 1452 86	Quartier Sud
	De forme rectangulaire, mesurant 37,0 pieds dans ses limites nord et sud, 105,0 pieds dans ses limites est et ouest. Borné au nord par la rue Galt, à l'est par le lot 1452-86 partie, au sud par le lot 1452-84, à l'ouest par le lot 1452-85. Superficie: 3 885,0 pieds carrés.	
Fisette, Guy	16 D 105	Rang VI, canton d'Ascot
	16 A 143	Rang VI, canton d'Ascot
	Ptie 16 A 25	Rang VI, canton d'Ascot
	De forme rectangulaire, mesurant 50,0 pieds dans ses limites nord et sud, 100,0 pieds dans ses limites est et ouest. Borné au nord par la rue Dagenais (16 D 66), à l'est par le lot 16 A 19 - 2, au sud par le lot 16 A 25 partie et 16 A 25 - 1, à l'ouest par le lot 16 A 143, et 16 D 105. Superficie: 5 000,00 pieds carrés. Superficie totale: 10 000,00 pieds carrés.	
Gaudreau, Ghislaine	Ptie 251	Quartier Centre
	De forme rectangulaire, mesurant 25,0 pieds dans ses limites nord et sud, 40,0 pieds dans ses limites est et ouest. Borné au nord par le lot 251 partie, à l'est par le lot 251 partie, au sud par la rue Frontenac, à l'ouest par le lot 252. Superficie: 1 000,0 pieds carrés.	
Roy, Jacques Roy, Joanne	Ptie 44 43	Canton d'Orford
	De forme rectangulaire, mesurant 99,0 pieds dans ses limites nord et sud, 55,0 pieds dans ses limites est et ouest. Borné au nord par le lot 44-44 partie, à l'est par le boulevard Jacques-Cartier, au sud par le lot 44-43 partie, à l'ouest par le lot 44-59. Superficie: 5 445,0 pieds carrés.	

Propriétaire	Lots	Cadastre officiel
	Ptie 44 44	Canton d'Orford
	De forme rectangulaire, mesurant 99,0 pieds dans ses limites nord et sud, 10,0 pieds dans ses limites est et ouest. Borné au nord par le lot 44-44 partie, à l'est par le boulevard Jacques-Cartier, au sud par le lot 44-44 partie, à l'ouest par le lot 44-58. Superficie: 990,0 pieds carrés. Superficie totale: 6 435,0 pieds carrés.	
Martel, Gaston	Ptie 1444 151	Quartier Sud
	De forme rectangulaire, mesurant 50,0 pieds dans ses limites nord-est et sud-ouest, 60,0 pieds dans ses limites sud-est et nord-ouest. Borné au nord-est par le lot 1444-151 partie, au sud-est par le lot 1444-154, au sud-ouest par la rue Laurier (1444-142), au nord-ouest par le lot 1444-150. Superficie: 3 000,0 pieds carrés.	
Martel, Gaston	Ptie 1444 151	Quartier Sud
	De forme rectangulaire, mesurant 50,0 pieds dans ses limites nord-est et sud-ouest, 40,0 pieds dans ses limites sud-est et nord-ouest. Borné au nord-est par le lot 1444-152, au sud-est par le lot 1444-154, au sud-ouest par le lot 1444-151 partie, au nord-ouest par le lot 1444-150. Superficie: 2 000,0 pieds carrés.	

15246-42-2-o

Le greffier,
ROBERT L. BÉLISLE.

Ministères — Avis concernant les

Assemblée nationale

[L.S.] JEAN-PIERRE CÔTÉ
Canada
Province de
Québec

ÉLIZABETH DEUX, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

À Nos très aimés et fidèles Membres de l'Assemblée nationale du Québec,

SALUT.

Proclamation

ATTENDU QUE pour diverses considérations, il est à propos de convoquer la Législature du Québec pour l'expédition des affaires, Nous vous convoquons par les présentes pour 14 h, le vingt-neuvième jour d'octobre prochain et, en conséquence, vous mandons et ordonnons de vous assembler à cette date, à l'Hôtel du parlement, en la ville de Québec, pour y expédier les affaires de la province et y examiner, discuter et décider les questions qui vous seront soumises.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau de la province de Québec.

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable juge Jean Turgeon, administrateur du gouvernement de ladite province.

Donné en Notre ville de Québec, le neuvième jour d'octobre, l'an de grâce mil neuf cent quatre-vingt-un et de Notre Règne le trentième.

Par ordre,

Le secrétaire de la Législature,
15269-o RENÉ BLONDIN.

Présentation de projets de loi privés

CONCERNANT les projets de loi privés qui seront présentés pendant la prochaine session.

Conformément aux règles de pratique adoptées par l'Assemblée nationale le 21 décembre 1972 et dont un exemplaire peut être obtenu en s'adressant au soussigné:

Les projets de loi privés doivent être déposés au secrétariat des commissions avant le jour de l'ouverture de la session.

Les documents dont il est fait mention dans le projet doivent être déposés avec celui-ci.

Québec, le 9 octobre 1981.

Le secrétaire des commissions,
15269-42-2-o VALMOND BOULIANE.

Errata

Gazette	Rubrique	Page	Lire:	Au lieu de:
39 (81 09 26)	Délivrance d'un certificat de modification	10184	GUY BERTHIAUME INC. 1647-6368 Modification: Du nombre des administrateurs: 1	GUY BERTHIAUME INC. 1647-6368 Modification: Du nombre des administrateurs:
39 (81 09 26)	Délivrance d'un certificat de modification	10185	1845-8851 QUÉBEC INC. 1845-8851 Modification: De la dénomination sociale: FERME BILODEAU & FRÈRES INC.	1845-8851 QUÉBEC INC. 1845-8851 Modification: De la dénomination sociale: FERME BILODEAU ET FRÈRES INC.

15145-o

INDEX

Page

ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES — LOI SUR LES

CO-OP D'HABITATION DE LA GRANDE COUR VERDUNOISE (*Formation*) 10855
COOPÉRATIVE D'HABITATION DU SAULT, BEAUPORT (*Formation*) 10855
COOPÉRATIVE D'HABITATION « LA COURONNE » DE ST-CYRILLE-DE-LESSARD (*Formation*) 10855
COOPÉRATIVE D'HABITATION LA MAISONNÉE (LÉVIS) (*Formation*) 10855
COOPÉRATIVE D'HABITATION RUE DES ARTISTES DE MONTRÉAL (*Formation*) 10855

AVIS DIVERS

COMMUNAUTÉ « SAINTE ASSOCIATION » DES CONGRÉGATIONS JUIVES UNIFIÉES
(*Changement de nom*) 10855
ÉGLISE CHRÉTIENNE CONGRÉGATIONALISTE DU QUÉBEC (*L.P.*) 10856
LE GARDEUR, VILLE (*Requête*) 10856
SUCCESSION GEORGES DUBOIS (*Bénéfice d'inventaire*) 10856
SUCCESSION RENALD ST-LOUIS (*Bénéfice d'inventaire*) 10856

CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT — LOI SUR LES

CAISSE POPULAIRE NOTRE-DAME DE L'ESPÉRANCE (*Modification de territoire*) 10857

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

ACCORDÉS

BLOUIN, MARIE-PAULE ANNONCIADE ANNE 10857
BROSSEAU, JOSEPH ARMAND MICHEL 10857
COHEN, CAROL 10857
COURTEMANCHE, JOSEPH FRÉDÉRIC EPHRAIM ROLAND 10857
FRIGAULT, WILLIAM 10857
GAGNON, MARIE HÉLÈNE NATHALIE 10857
HENRI, JOSEPH LIONEL 10858
HÉROUX, PIERRE 10858
KARRAS, JOSEPH GÉRARD GEORGES MICHEL MAURICE 10858
LAFRAMBOISE, SANDRA 10858
LAMONTAGNE, MARIE FRANCE SYLVIE 10858
NADEAU, GÉRARD CARL 10858
PELLERIN, MARIE THÉRÈSE DOLORÈS 10858
RIOUX, MARIE ANNA MARJOLAINE 10858
ZELL, JERRY PAUL 10859

DEMANDES

ALPALHAO, JOAO ANTONIO 10859
BÉLANGER, GÉRALD dit JERRY BÉLANGER 10859
BILODEAU, MARGUERITE 10859
BLAIS, LIETTE 10859
DÉSAULNIERS, JOSEPH PIERRE NOËL 10859
DUCHAINE, LYNE 10859
FOX, HENRIETTA GAZELLA 10859
GAUDREAULT, MARIE-ANGE 10860
JALBERT, JOSEPH PHILIPPE DANIEL 10860
JEAN, JOSEPH ELZÉAR RÉAL 10860
JOSEPH LAMBERT PIERRE 10860
KARP, CLARISSA 10860
KULCZYCKI, GRZEGORZ 10860
LAFLEUR, JOSEPH JEAN-JACQUES 10861
LAGACÉ, JOSEPH LAURENT 10861
LANDRY, JOSEPH ROBERT NARCISSE 10861
MARINE, THÉRÈSE ÉLIAN HANNA 10861
NADEAU, JEANNE 10861

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

DEMANDES — *suite*

Page

QUACH, THI THU OANH 10861
ROCHELEAU, MARIE MARGUERITE LINDA 10861
SANSCHAGRIN, JEANNE D'ARC 10861
SIVRET, NOELLA 10862
TANGUAY, MARIE ÉLISE 10862
TOOTH, EDWIN DAVID 10862

CODE DE PROCÉDURE CIVILE (Article 139)

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA c. JOSEPH WEIZMAN *ET AL.* (*Ordonnance*) 10862

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

AVIS DE NON-RENOUVELLEMENT DE PERMIS DE TRANSPORT (*Erratum*) 10844
AVIS POUR SOMMATION 10786
DÉCISIONS RENDUES
— CAMIONNAGE RÉGULIER SPÉCIALISÉ 10823
— DÉCHETS 10842
— LOCATION 10836
— MARITIME 10842
— PRODUITS NOMMÉS 10832
— TAXI 10818
— TRANSPORT EN VRAC 10838
— VOYAGEUR 10816
— DÉCISIONS RENDUES (*Errata*) 10843
INTRODUCTION DE REQUÊTES
— MONTRÉAL 10788
— MONTRÉAL (*Transport de déchets*) 10816
— QUÉBEC 10811
— QUÉBEC (*Transport de déchets*) 10816
— INTRODUCTION DE REQUÊTES (*Errata*) 10843
PROPRIO MOTU 10787

COMPAGNIES (PARTIE 1) — LOI SUR LES

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21)

ALBEE MERCHANDISE CO. 10753
ALBEE MERCHANDISE INC. 10753
ANTLERS LODGE 10753
ASSOCIATION RÉGIONALE DES LAOTIENS DE QUÉBEC (RÉGION 03) INC. (L') 10753
ASTRAL ELECTRIC INC. 10753
BEAUREGARD, HUTCHINSON, McCOY, CAPISTRAN ET ASSOCIÉS, INC. 10753
BEAUREGARD, HUTCHINSON, McCOY, LANDRY ET ASSOCIÉS, INC. 10753
COMMUNAUTÉ LAO À QUÉBEC 10753
DELIBERO BRICKLAYING CO. LTD. 10753
ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ ASTRAL INC. 10753
ENTREPRISES CAROLE LÉGARÉ (LES) 10753
MAÇONNERIE DELIBERO INC. 10753
PRODUITS ALBEE INC. 10753
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE TEITEL INC. 10753
TEITEL REALTY INC. 10753

CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL (Article 87)

FERRAILLE & MÉTAL H.S. INC. 10753
GESTION J.L.F. INC. 10754
INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES ROGER LACHAPELLE INC. (LES) 10754
LEBEAU (CONRAD) INC. 10754

COMPAGNIES (PARTIE 1) — LOI SUR LES — *suite*

Page

CHANGEMENT DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS (Article 87)

ASSOCIATION DES INGÉNIEURS-CONSEILS DU QUÉBEC 10754
ASSOCIATION DES MARCHANDS DE PLACE LAURIER INC. 10754
ASSOCIATION DES PARENTS DES ENFANTS HANDICAPÉS DE LA RÉGION DE SAINT-HYACINTHE INC. (L') 10754
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE MACHINERIE FORESTIÈRE DU N.O. QUÉBÉCOIS (L') 10754
CENTRE D'ENTRAIDE BÉNÉVOLE DE NICOLET 10754
CLUB ROTARY DE DRUMMONDVILLE (QUÉBEC, CANADA) INC. 10754
CORPORATION D'EXPLOITATION DES RESSOURCES FAUNIQUES VALLÉE DE LA MATAPÉDIA (C.E.R.F.) 10754
CRÉDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN 10754
DAKAR CORP. 10754
DOMAINE DE LA BAIE GILLIES INC. (LE) 10755
ÉCRITS DU CANADA FRANÇAIS (LES) 10755
ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ H.Y.M. INC. (LES) 10755
EXCAVATIONS VIDOLO LTÉE 10755
FIDUCIAIRES DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL LIMITÉE 10755
GALT ÉQUIPEMENT LTÉE 10755
GARDERIE PINOCCHIO INC. 10755
INVESTISSEMENTS K.H.M. LTÉE (LES) 10755
VOYAGES TOUREX INC. 10755

DEMANDES DE DISSOLUTION

ADMEDICO INC. 10862
ASSURANCES RICHARD CHALIFOUX & FILS INC. 10863
BIJOUTERIE RIMOUSKI (1978) INC. 10863
BOUCHERIE R. JOLY INC. 10863
BOUTIQUE LE PETIT PRINCE INC. 10863
CLINIQUE VÉTÉRINAIRE BÉLANGER, BOUTIN & ASSOCIÉS INC. 10863
CLUB D'ATHLÉTISME CHAPARAL INC. 10863
DUGUAY (L.) TEXTILES INC. 10863
DYSON ROY & ASSOCIATES INC. 10863
DYSON ROY ET ASSOCIÉS INC. 10863
EDDY METAL PRODUCTS CO. LTD. 10864
ENGINEERS CLUB OF MONTRÉAL (THE) 10864
FREEMAN (HYMAN J.) INC. 10864
GARAGE LÉO BELLEROSE INC. 10864
GESTION F.B.R. INC. 10864
IMMEUBLES DU LAC RENÉ INC. (LES) 10864
IMMEUBLES DU MOULIN INC. (LES) 10864
KAMILUKUAK HOLDINGS INC. 10864
LAURENTIDE PRESS LTD. 10865
MAGASIN J.N. PARADIS INC. 10865
MANHATTAN WIRE WORKS LTD. 10865
MARCHÉ LANGLOIS ET FILS INC. 10865
MARTEL (PIERRE) INC. 10865
MILLER BRASS FOUNDRY (1971) INC. 10865
PERFECT HOMES LIMITED 10865
OSISKO LODGE TEMPLE COMPANY LIMITED (THE) 10865
PLACEMENTS EXTRA INC. (LES) 10866
QUACIAR INC. 10866
RICARD & FILS INC. 10866
ROY, ARSENAULT & ASSOCIÉS INC. 10866
SALAISON DUGUAY PACKING (1963) INC. 10866
SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS GÉNÉRALES ET CULTURELLES SODEGEC INC. (LA) 10866
TC ÉLECTRONIQUES INC. 10866
TENETTE ENTERPRISES LTD. 10866
TWINHOLDINGS LIMITED 10866
VISONNIÈRE DU CHÂTEAUGUAY INC. (LA) 10866

COMPAGNIES (PARTIE 1) — LOI SUR LES — *suite*

Page

DISSOLUTION (Article 28)

AGENCE MARITIME TURBIS LTÉE 10755
AJUSTEMENT PROVINCIAL INC. 10755
AMÉNAGEMENT INDUSTRIEL INTERNATIONAL INC. 10755
ATELIERS MANUELLE DE GRANBY INC. (LES) 10755
BENETTIE INC. 10756
BILL DUNLOP SERVICE STATION INC. 10756
BIRCH EQUIPMENT CORPORATION 10756
BOULANGERIE ROBERT LIMITÉE 10756
C-I-L AMMUNITION INC. 10756
CAMIRAM INC. 10756
CAUCHON (MAGLOIRE) LIMITÉE 10756
COMPAGNIE DES PRODUITS JITO LIMITÉE (LA) 10756
CONSYST INC. 10756
CORPORATION D'INVESTISSEMENT ORTEM (LA) 10756
COULOMBE (E.T.) & FILS LTÉE 10756
CRÉATIONS DIANE PARÉ INC. 10756
CROTEAU (MICHELINE) INC. 10756
DANTE INVESTMENT CORP. 10756
ÉBÉNISTERIE ARTISANALE DE LAVAL INC. (L') 10756
ENGRAIS LAPRAIRIE LIMITÉE (LES) 10756
ENTREPRISES B.R.W. LTÉE (LES) 10756
ENTREPRISES BARHOW INC. (LES) 10756
ENTREPRISES MANOWIN INC. (LES) 10756
EVALEX LTÉE 10757
FAGES (MARC) ET ASSOCIÉS, INC. 10757
GARAGE DANIS & FILS LTÉE 10757
GESPOBEC INC. 10757
HUDSON MANAGEMENT INC. 10757
JARDINS DES COMPAGNONS INC. 10757
JONOMI CORP. 10757
LABORATOIRE DE LECTURE S.R.L. INC. 10757
LASALLE REALTY CORPORATION 10757
LEAD INVESTMENT CORP. 10757
LENNOXVILLE PRESS INCORPORATED 10757
MATANE PULP & PAPER CO. LTD. 10757
MITCHELL LEISURE TOGS LTD. 10757
MONPAR INC. 10757
NORTHLAND INVESTMENT CORP. 10757
PERMANENT EQUITIES INC. 10757
POSICOM INC. 10757
POSTE D'ESSENCE R.G. INC. 10757
ST-ONGE (ANDRÉ) INC. 10757
SAMOCO INC. 10758
STAT CORPORATION 10758
TESMAR INC. 10758
THREE SEVEN THREE LIMITED 10758
VULCANISATION DE MATANE INC. 10758

ÉTABLISSEMENT OU CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL (Article 32)

CAP NORD PROPERTIES LTD. 10758
CENTRE L'AMORCE INC. 10758
CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE ST-ANDRÉ DE SUTTON NO. 3326 (LES) 10758
CONSTRUCTION CROMWELL INC. 10758
ENTREPÔT DE LA CHAUSSURE DU QUÉBEC INC. 10758
GESTION DE BIENS-FONDS DE BEAUPRÉ INC. 10758
LIBRAIRIE L'ÉTINCELLE INC. 10758

COMPAGNIES (PARTIE 1) — LOI SUR LES

ÉTABLISSEMENT OU CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL (Article 32) — *suite*

Page

LIBRAIRIE POPULAIRE DE RIMOUSKI INC. 10758
MONTBEC MORTGAGE INVESTORS LTD. 10759
PLACEMENTS BELLEMARE INC. 10759
SALON DE COIFFURE TESS INC. 10759
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT DACME INC. 10759

LETTRES PATENTES

CHAN-MICHAUD COURTIERS EN DOUANES LTÉE 10759
CHAN-MICHAUD CUSTOMS BROKERAGE LTD. 10759
SPIREC INC. 10759

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES

ALIMENTATIONS J.D. LAFONTAINE ET FILS INC. (LES) 10760
ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES DU CENTRE-VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU INC. 10759
ASSOCIATION DES MARCHANDS DU CENTRE VILLE DE ST-JEAN INC. (L') 10759
CENTRE DE DIFFUSION DE LA DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE FRANÇAISE AU QUÉBEC 10760
CENTRE INTERNATIONAL DE SOLIDARITÉ OUVRIÈRE (CISO) 10760
CENTRE QUÉBÉCOIS DE BANQUES D'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE 10760
CLUB DE MOTONEIGE LES DEUX CANTONS INC. 10760
CLUB DE MOTONEIGE, SKI DE FONDS, RAQUETTE, SENTIERS PÉDESTRES LES DEUX CANTONS INC. 10760
CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (CISO) 10760
ENTREPRISES G.E. HOUDE INC. (LES) 10760
ÉPICERIE CHEZ JOSÉE INC. 10760
GARDERIE ST-BRUNO (1975) INC. 10760
J.B. CASTING SALES LTD. 10760
MONTRÉAL OXYGEN INC. 10760
RESTAURANT LA PETITE FERMIÈRE INC. 10760
RESTAURANT PLAZA ST-DENIS INC. 10760
SHERBROOKE CARTAGE INC. 10760
TRANSPORT SHERBROOKE INC. 10760

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION

ALARME J.B. DION INC. 10761
ALLERGIE CONCORDE INC. 10761
AMÉNAGEMENT ST-GELAIS INC. 10761
ASTRE INC. (L') 10761
BAR LA LOUVE INC. 10761
BELOG INC. 10761
BOUTIQUE ANOUSKA INC. 10761
BOUTIQUE LE REFUGE INC. 10761
BOUTIQUE MANHATTAN INC. 10761
BOUTIQUE MICHA LA BOULE INC. 10761
BOUTIQUE PATINAGE PLUS INC. 10761
BOUTIQUE PLUS POUR ELLE ET LUI INC. 10761
BRASSARD (GÉRARD) INC. 10761
C. LA VIE INC. 10761
CANADIAN PHOTOSTONE PRODUCTS INC. 10766
CARTES KIROUAC INC. 10761
CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE DE STE-ADÈLE INC. 10761
CENTRE DE VÉHICULES MOTEURS CRÉMAZIE INC. 10761
CIE DE COMMERCE UNI AFRICAIN INC. 10762
CLINIQUE DELTA MÉDICO-DENTAIRE INC. 10762
CLOUTIER (RAYMOND) & FILS INC. 10762

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — *suite*

Page

COIN DES JEUNES LA TUQUE INC. (AU) 10762
COMMUNICATIONS CAPRICORNE INC. 10762
CONSTRUCTION SANCO INC. 10762
CREMAZIE MOTOR VEHICLE CENTRE INC. 10761
DAIGLE ET ASSOCIÉS INC. 10762
DÉNEIGEMENT LOUIS GASTON PELLETIER INC. 10762
DÉPANNEUR C.D.G.L. INC. 10762
DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER TREMCO INC. 10762
DIFFUSION NOUVELLE INC. 10762
DISTRIBUTEUR ROCHEFOR INC. 10762
DISTRIBUTIONS ET SERVICES OUELLET ET FILS INC. (LES) 10762
DISTRIPLUS INC. 10762
DOIRE (NORMAND) INC. 10762
ÉCLAIRAGES AURÈLE DION INC. (LES) 10762
ÉDITIONS ACTON INC. 10762
ÉDITIONS J.G. ASSELIN INC. 10762
ÉDITIONS LEINAD INC. (LES) 10762
ÉLECTRIONIQUE INC. 10763
ENTREPRENEUR G. ET M. MATHURIN INC. 10763
ENTREPRISES CARON & FILS INC. (LES) 10763
ENTREPRISES FORESTIÈRES DUCHESNE INC. (LES) 10763
ENTREPRISES HEMACAJU LTÉE (LES) 10763
ENTREPRISES HÔTELIÈRES L.Y.R.G. INC. (LES) 10763
ENTREPRISES J. CHEVARIE INC. (LES) 10763
ENTREPRISES MARCEL SAVARD INC. (LES) 10763
ENTREPRISES RICHARD FOURNIER INC. (LES) 10763
ENTREPRISES YVES MODÉRIE INC. (LES) 10763
ÉRABLIÈRE DE LINGWICK INC. (L') 10763
ESTAMPES J.R.P. INC. (LES) 10763
ESTHÉTIQUE MARIE-CLAUDE INC. 10763
FERME CERPAJO INC. 10763
FERME GIRARD & FRÈRES ROBERVAL INC. 10763
FERME HARVEY & FERLAND INC. 10763
FERME J.-P DION & FILS INC. 10763
FERME JOYALE DE ST-PRIME INC. 10763
FERME L. ET R. BRUNEAU INC. 10763
FERME M.C. ASSELIN INC. 10764
FRAN-BEC IMPORTATIONS EXPORTATIONS INC. 10764
FRANCHISE PLUS INC. 10764
FRUITS ET LÉGUMES BRISSETTE INC. 10764
GARAGE EDMOND GAGNÉ & FILS LTÉE 10764
GARAGE J.M. DÉSILETS INC. 10764
GESTION GUY FAFARD INC. 10764
GESTION JEAN DURAND INC. 10764
GESTION JEAN-PIERRE GAGNÉ INC. 10764
GESTION MIBORD INC. 10764
GESTION MICHÈLE RINGUET INC. 10764
GESTION ODEL LTÉE 10764
GESTION P R N INC. 10764
GESTION PIERRE JALBERT INC. 10764
GESTION RAMBOIS INC. 10764
GESTION SADU INC. 10764
GESTION THÉO COUTURE INC. 10764
GESTIONS JULIEN SYLVAIN LTÉE 10764
IMMEUBLES QUÉMASKA INC. (LES) 10764
IMPRIMERIE LAIZÉ (1981) LTÉE 10765
INVENTAIRES GLOBAL INC. 10765
LEROUX (J.M.) INC. 10765

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — *suite*

Page

LITHO LE GARDEUR INC. 10765
LOCATION D'AUTOS LARPONT INC. 10765
LOUISASA LTÉE 10765
MAÇONNERIES MONTE CASSINO INC. (LES) 10765
MAINTENANCE CONCORDIA LTÉE 10765
MARTEL MACK INC. 10765
MCNICOLL & MARTIN INC. 10765
MÉTAL OUVRÉ VILLA INC. 10765
MEUNERIE DE L'ÉRABLE INC. 10765
MEUNERIE ST-NARCISSE INC. 10765
MIVADA INC. 10765
NATROFAN INC. 10765
P.A.T. TRANSMISSION INC. 10765
PÂQUET (ANSELME) INC. 10765
PÉPIN (BERTRAND) INC. 10765
PERRON (R.) RADIO SERVICE INC. 10766
PÉTROLES A. BELZILE INC. (LES) 10766
PIÈCES D'AUTOS C.F.P.R. INC. 10766
PINET AUTO RADIATEUR INC. 10766
PIZZA PATIO DU QUÉBEC (1981) INC. 10766
PLACEMENTS CHERIBOURG-ORFORD INC. (LES) 10766
PLACEMENTS CORDÉLI LTÉE 10766
PLACEMENTS D O P (GASPÉ) INC. (LES) 10766
PLACEMENTS J.R. NADEAU INC. 10766
PLACEMENTS JACQUES BEAUCHAMP INC. 10766
PLACEMENTS JEAN-MARC LAFLEUR INC. 10766
PLACEMENTS MAGO INC. 10766
PLACEMENTS P.P.N. INC. (LES) 10766
PRODUCTIONS FAUVETTE BRUNE INC. (LES) 10766
PRODUCTIONS JOHN FARLEY INC. (LES) 10766
PRODUITS DE CONSTRUCTION ET DE FINITION LAVAL-CÉLEC (1981) LTÉE 10766
PRODUITS PHOTOSTONE CANADA INC. (LES) 10766
PUBLICATIONS REF INC. (LES) 10766
QUÉBEC LIVRES INC. 10767
QUINCAILLERIE NORDIQUE INC. 10767
RÉALISATIONS FLEURDELISÉES INC. 10767
REF PUBLISHING INC. 10766
RESTAURANT LA GOGAILLE INC. 10767
RESTAURANTS LES COURTISANES INC. 10767
ROUSSEAU (P.E.) ENTREPRENEUR-PEINTRE INC. 10767
SALLE DE BILLARD ST-ÉMILE INC. 10767
SARVI INC. 10767
SCIERIE FORILLON INC. 10767
SÉCURITÉ PATON INC. 10767
SERRES R. CASSAN INC. (LES) 10767
SERVICE DE REMORQUAGE GUY INC. 10767
SERVICE DE SÉCURITÉ INTERNATIONAL S S I 2000 (QUÉBEC) INC. 10767
SERVICE D'ENTRETIEN C.M. INC. 10767
SERVICES ADMINISTRATIFS S.A.M. INC.. 10767
SERVICES POUR L'AUTO NORMAND BAZINET INC. 10767
SERVICES RÉCICOR INC. (LES) 10767
SOCIÉTÉ AUBIN & BISAILLON INC. 10767
SOCIÉTÉ DE GESTION C. BÉDARD INC. 10767
SOCIÉTÉ DE GESTION R. PLANTE INC. 10768
SOCIÉTÉ DESSINATEUR CONSULTANT S.L.T. INC. 10768
SOCIÉTÉ D'EXPLORATION MINIÈRE BODUFOR LTÉE 10768
SONORISATION NORMAND INC. 10768
SOURCE SOLAIRE INC. 10768

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — *suite*

Page

SPORPULSION INC. 10768
STATION DE SERVICE MAURICE ROBILLARD INC. 10768
STATION-SERVICE ROBERTSON INC. 10768
STUDIO DE DANSE INTERNATIONALE VALENTINO INC. 10768
UNITED AFRICAN TRADING CO. INC. 10762
VILLA METAL WORK INC. 10765

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION

AGENCE DE VOYAGES GREFFE INC. 10768
AGENCES FONTIGNY & ROCHON INC. 10768
AGENCES J.P. FONTIGNY INC. 10768
ALIMENTATION LAROCHE & FILS INC. 10768
ANDEX INC. 10768
ASSURANCES R.M. BEAUCHEMIN INC. 10768
AUTOBUS ST-BASILE LTÉE 10769
AUTOMOBILES F.M. INC. 10769
BÉLANGER (ÉMILIEN) & FILS LIMITÉE 10769
BÉLANGER (JACQUES) GROUPE DESIGN INC. 10770
BOIS IBERVILLE INC. 10769
BOIS TURCOTTE VAL D'OR LIMITÉE 10769
BOUCHERIE L'ENTRECÔTE INC. 10769
BOUCHERIE PIERRE GRUSLIN INC. 10769
BOULANGERIE NORANDA INC. 10773
BOUTIQUE DE PHOTOS 6 X 6 INC. 10769
BROUILLETTE & LAHAIE LTÉE 10769
BULK CARRIERS (QUÉBEC) LTD. 10769
BULK CARRIERS (QUÉBEC) LIMITED 10769
CAFÉ LA PAYSANNE INC. 10769
CENTRE COMMERCIAL CHASE LTÉE 10769
CENTRE DE RÉNOVATION P.D.G. INC. 10769
CENTRE MÉDICAL ROULEAU INC. 10769
CENTURY MANAGEMENT LTD. 10769
CENTURY MANAGEMENT LIMITED 10769
CHASE COMMERCIAL CENTER LTD. 10769
CHÂTEAUGUAY DRYWALL INC. 10769
COLPRON (H.) INC. 10769
COMPAGNIE D'ADMINISTRATION & DE GESTION C.A.G. INC. 10769
CONSTRUCTION KÉOPS INC. 10769
CORBEIL (JACQUES) INC. 10770
CORPORATION NATIONALE D'HYPOTHÈQUE LTÉE 10770
CORPORATION SANIBEC 10770
COUTURE (THÉO) INC. 10770
CRÉDIT LORRAINE LTÉE 10770
CRUSTANOR INC. 10773
DBM DIVERS AND MARINES WORKS LTD. 10770
DÉCORATION KING INC. 10770
DÉPANNEUR JEAN MARCHAL INC. 10770
DIFFUSION DU MONT-ROYAL INC. 10770
DISTRIBUTION ÉLECTRONIQUE B. & G. LTÉE 10770
DRAPERIES LAVAL PLUS INC. 10770
DURAND & FRÈRE INC. 10770
ÉLECTRO-VOX INC. 10770
EMBALLAGES BÉDARD & DESAUTELS INC. (LES) 10770
ENTREPRISES D.D.S. INC. (LES) 10770
ENTREPRISES FRYPAL INC. (LES) 10770
ENTREPRISES GÉRARD G. BELZILES INC. (LES) 10770
ENTREPRISES HUGUES DE MERLIS INC. (LES) 10771
ENTREPRISES J.M. LACOURSIÈRE LIMITÉE (LES) 10771

COMAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION — *suite*

Page

ENTREPRISES JOHAN BOUDREAU INC. (LES) 10771
ENTREPRISES M.J.M. INC. (LES) 10771
ENTREPRISES MARINES DBM INC. (LES) 10770
ENTREPRISES PAUL GAGNÉ INC. (LES) 10771
ENTREPRISES R. ET M. BEAUCHEMIN INC. (LES) 10768
ENTREPRISES ST-JUDE (1966) LTÉE (LES) 10771
ENTREPRISES SOLVEIG INC. (LES) 10771
EXCAVATION GILLES LACAILLE INC. 10771
FAVREAU (LÉO) INC. 10771
FERME AVICOLE DE CHÂTEAUGUAY INC. 10771
FERME LES FRÈRES BEAULIEU INC. 10775
FERME YVES SAUCIER INC. 10771
FORSOM INC. 10771
FORSOM LTD. 10771
GARAGE LAURIER INC. 10771
GESTION BORITAN INC. 10771
GESTION CENTURY LTÉE 10769
GESTION FONCTION QUATRE INC. 10771
GESTION MARELLE INC. 10771
GILBERT (CHARLES) LIMITÉE 10771
GRAND MAISON (PAUL) INC. 10771
GRAND'MAISON (PAUL) INC. 10771
GRAND MÉNAGE C.Y.R.A.G. INC. 10772
HÔTEL DU HAVRE INC. 10772
IMMEUBLE MARINE INC. 10773
IMMEUBLES BELLAVANCE INC. (LES) 10772
IMPRIMERIE ST-HILAIRE INC. 10772
INDUSTRIES BONAVISTA INC. (LES) 10772
INDUSTRIES DU PROGRÈS INC. (LES) 10773
INDUSTRO-TECH INC. 10772
INDUSTRO-TECH (QUÉBEC) 1981 LTÉE 10772
INFRAFINA LTÉE 10772
INSTITUT YVONNE GALLICO INC. 10772
INVESTISSEMENTS HENRI & ROGER INC. 10772
JACOB (J.M.) INC. 10773
JALROU INC. 10772
JUTEAU & RUEL INC. 10772
K.L.I.N. CONSTRUCTION INC. 10769
LAFLEUR, BOSSÉ & ASSOCIÉS INC. 10772
LAPORTE (MARCEL) & FILS INC. 10772
LAVOIE (RAOUL - RAYMOND) INC. 10772
LE MAT (MARCEL) FLEURISTE LTÉE 10772
LIVRAISON PARDEL LTÉE 10772
LOUIS PHILIPPE CONSTRUCTION INC. 10772
MACHINERIE LAURIN INC. 10772
MACHINES À CHÈQUES J.C. INC. 10773
MAGASINS DES RÉCOLLETS INC. 10773
MARINE REAL ESTATE INC. 10773
MATÉRIAUX GASPÉSIENS LTÉE (LES) 10773
MATTE (PAUL R.) INC. 10773
MÉCANICAIR INC. 10773
MEUBLES AMOS INC. (LES) 10773
1175-5246 QUÉBEC INC. 10775
MOTEL LAURENTIEN DE PRÉVOST INC. 10773
N.J. REALTY COMPANY LTD. 10773
PANET-RAYMOND (F.) INC. 10773
PAQUETTE, ROY, SPERANO ET ASSOCIÉS INC. 10773
PEINTURE BLAINVILLE INC. 10773

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION — *suite*

Page

PELOUSES BOULET INC. (LES) 10773
PERRAULT (U.) & CIE 10773
PHOTO INTERCITÉ INC. 10773
PLACEMENTS CAMBRAI INC. 10773
PLACEMENTS CÔTÉ-LAPOINTE INC. (LES) 10773
PLACEMENTS DENAULT INC. (LES) 10773
POULIN & MERCIER (1968) INC. 10773
QUALIBOIS INC. 10774
RAMSGATE INVESTMENT CORPORATION 10774
RANGER (E.A.) & FILS LTÉE 10774
RESSORTS D'AUTO MÉNARD INC. 10774
RESTAURANT MISS LOUISEVILLE INC. 10774
RESTAURANT PHILIPPE LESAGE INC. 10774
ROBES VANITÉ INC. 10774
ROBYVON LTÉE 10774
ROUSSON INC. (LE) 10774
ST-AMOUR (HERVÉ) INC. 10774
SCOLICOR LTÉE 10774
SCRIBEC LIMITÉE 10774
SERVICES DE FOURRURES LISABETH INC. (LES) 10774
SERVICES DE RADIO M.R.M. LTÉE (LES) 10774
SOCIÉTÉ DE GESTION P.A. FOURNIER INC. 10774
SOCIÉTÉ DE GESTION ROY LTÉE 10774
SOCIÉTÉ DE GESTION VICTOR DUHAMEL INC. 10774
SOLEC INC. 10775
TAVERNE L'ÉTRIER INC. 10775
TÉLÉLUX INC. 10775
TRANS-ACTION C.A.G. INC. 10769
TRANSPORT EN VRAC (QUÉBEC) LTÉE 10769
TRANSPORT J.H. WILLIAMS (1975) INC. 10775
VERREAULT NAVIGATION INC. 10775
VOYAGENCE INC. 10775

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION

AUTOBUS TREMBLAY & PARADIS INC. 10775
CAMPEAU, LAFONTAINE & DUVAL INC. 10775
CARTONNIERS ST-FRANCIS LTÉE (LES) 10775
ÉDITIONS LE TÉLÉPHONE ROUGE INC. 10775
ENTREPRISES LUDCO LTÉE (LES) 10775
GESTION G.A.M. INC. 10776
IMPRIMERIE BOURGUIGNON LTÉE 10776
LUDCO ENTERPRISES LTD. 10775
MARCHÉ G.P. INC. 10776
MATÉRIAUX FRIGON LTÉE 10776
1850-9257 QUÉBEC INC. 10776
1850-9315 QUÉBEC INC. 10776
MOTEL LÉVESQUE INC. 10776
OLIVIER, OUELLET ET MORIN INC. 10776
PLACAGE RUSTIC (1981) LTÉE 10776
ST-FRANCIS PAPER-BOX MAKERS LTD. 10775
VISONNIÈRE BEAUCHAMP & FILS INC. 10776

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION

ALIMENTS COMEAU INC. (LES) 10778
BERTHIAUME (GUY) INC. (*Erratum*) 10948
BOGLER (A. & L.) INC. 10777
BOIS TURCOTTE VAL D'OR LIMITÉE 10776

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION — *suite*

Page

BOISSELLE AVITEC LTÉE 10776
CENTRE DE CUISINES DE ST-GEORGES INC. 10778
CENTRE DE RÉNOVATION P.D.G. INC. 10777
CENTRE HORTICOLE DE LA PINIÈRE INC. (LE) 10777
CLARICE HOSIERY MILLS LTD. 10777
CLARICE MANUFACTURIERS DE BAS NYLON LTÉE 10777
COIFFURE ÎLE LAVAL INC. 10777
COINAMATIC INC. 10777
COMEAU'S FOODS INC. 10778
COMPAGNIE D'IMPRIMERIE TROIS ÉTOILES LTÉE (LA) 10777
CONSTRUCTION M.R.C. LTÉE 10778
CREVETTES DU ST-LAURENT INC. (LES) 10777
DE ROSA (RAYMOND) INC. 10777
DÉPANNEUR JEAN MARCHAL INC. 10777
DÉVELOPPEMENTS ÉQUITAS INC. (LES) 10778
ÉCURIES ANDRÉ LACHANCE INC. 10777
ENTREPRISES CHABOT (SHERBROOKE) INC. (LES) 10778
ENTREPRISES DE RESTAURATION JEAN MARCHAL INC. (LES) 10777
ENTREPRISES ÉLECTRIQUES C.B. INC. (LES) 10778
ENTREPRISES HENRI THIBEAULT LTÉE (LES) 10777
ENTREPRISES J.M. LACOURSIÈRE LIMITÉE (LES) 10777
ÉQUIPEMENTS ALAIN THIBODEAU INC. (LES) 10777
ÉQUIPEMENTS LAINDEAU INC. (LES) 10777
FAROUCHE INTERNATIONALE MAISON DE BEAUTÉ INC. 10777
FERME ANDRÉ BEAUCHEMIN ET JOSÉE BEAUSÉJOUR INC. 10777
FERME ANDRÉ LACHANCE INC. 10777
FERME BILODEAU & FRÈRES INC. (*Erratum*) 10948
FIXOPRO INC. 10777
FRANCIS (J.G.) INC. 10778
GARAGE A.L. POIRIER INC. 10778
GESTION GERMAIN CLOUTIER INC. 10778
GESTION JACQUES LUSSIER INC. 10777
KNOOPS (A.T.) INC. 10777
MARCHÉ ÉPICURIEN SQUARE WESTMOUNT INC. 10778
1643-9523 QUÉBEC INC. 10778
1644-6189 QUÉBEC INC. 10778
1843-6196 QUÉBEC INC. 10778
1844-4679 QUÉBEC INC. 10778
1845-8851 QUÉBEC INC. (*Erratum*) 10948
1846-1541 QUÉBEC INC. 10778
1846-5906 QUÉBEC INC. 10778
1848-1341 QUÉBEC INC. 10778
1849-2322 QUÉBEC INC. 10776
1849-2918 QUÉBEC INC. 10778
1849-4906 QUÉBEC INC. 10778
MOUNT ROYAL CONCRETE FLOOR LTD. 10778
PICHÉ (CAMILLE) INC. 10778
PLACEMENTS JYMS INC. 10778
POLYCLINIQUE DE BEAUCE INC. 10778
ROUSSON INC. (LE) 10778
SERVICE ÉLECTRIQUE ROY-CORMIER INC. 10778
SERVICES DE RADIO M.R.M. LTÉE (LES) 10778
SOCIÉTÉ COINAMATIC INC. 10777
STATION DE SERVICE RANVENNE INC. 10778
VOYAGES CARTIER INC. 10778

COMPAGNIES (PARTIE 3) — LOI SUR LES

Page

LETTRES PATENTES

ÂGE D'OR ET AMITIÉ ANJOU 10779
ARC-EN-SON DE SEPT-ÎLES 10779
ARTISANS DE L'AIDE DU COMTÉ DES DEUX-MONTAGNES (LES) 10779
ASSOCIATION CULTURELLE DES ESTRIENS DE LANGUE ALLEMANDE 10779
ASSOCIATION DE BALLON-PANIER DE LORRAINE INC. 10779
ASSOCIATION DE SOCCER DE TERREBONNE INC. 10779
ASSOCIATION DES BÉNÉVOLES DE L'HÔPITAL ST-FÉLIX INC. 10779
ASSOCIATION DES BÉNÉVOLES DU CENTRE HOSPITALIER SOINS PROLONGÉS VILLE ÉMARD INC. 10779
ASSOCIATION DES CONDUCTEURS DE CHEVAUX MINIATURES DE LACHENAIE 10779
ASSOCIATION DES COPAINS DE VENISE 10779
ASSOCIATION DES JOYEUX SPORTIFS 10779
ASSOCIATION DES LOCATAIRES DES JARDINS ANGEVINS 10779
ASSOCIATION DES POLICIERS-POMPIERS DE DOLBEAU INC. 10779
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE SALONS DE COIFFURE POUR DAMES RÉGION DE MONTRÉAL INC. 10780
ASSOCIATION DES RÉSIDANTS DE MAISONS-MOBILES « AU JARDIN DE MON PÈRE » 10780
ASSOCIATION DU BASEBALL MINEUR DE HAUTERIVE INC. 10780
ASSOCIATION DU VILLAGE SHAUGHNESSY (L') 10780
ASSOCIATION INTERNATIONALE DES VICTIMES DU TABAGISME (L') 10780
ASSOCIATION PORTE OUVERTE 10780
ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU LAC TAUREAU (BERTHIER) INC. 10780
BROUETTES À TRÉSORS (LES) 10780
CENTRE DE BÉNÉVOLAT ST-ALPHONSE-NOUVELLE INC. 10780
CENTRE DE PLEIN AIR LE SOULIER VERT 10780
CLUB DE HOCKEY JUNIOR DU SECTEUR NORD INC. 10780
CLUB DE HOCKEY LES JETS DE LOUISEVILLE INC. (LE) 10780
CLUB DE LA CHAÎNE INC. 10780
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE LES GASPÉSIENNES INC. (LE) 10780
CLUB DE SKI-NAUTIQUE DE RAWDON INC. 10780
CLUB DE SOCCER DES JETS D'AHUNTSIC DE MONTRÉAL INC. 10780
CLUB DE SOCCER LE LAURENTIEN 10781
CLUB DE VOLLEY-BALL VANIER DE LAVAL 10781
CLUB MINI-AILES 10781
CLUB OPTIMISTE ST-DAVID DE YAMASKA, QUÉBEC, INC. 10781
CLUB RICHELIEU DE LAC-MÉGANTIC INC. 10781
CLUB SOCIAL D'AGRI-TECH INC. 10781
COMITÉ DE PROMOTION INDUSTRIELLE DE LA ZONE DE RICHMOND 10781
COMITÉ DES CITOYENS DE LAC HÉNAULT 10781
COMITÉ DES FÊTES POPULAIRES DE BEAUCANTON 10781
CONSERVATION — MÉKINAC 10781
CORPORATION DE RADIO MALIOTÉNAM 10781
COUP D'ELLE INC. (LE) 10781
CULTURAL ASSOCIATION OF GERMAN SPEAKING TOWNSHIPPERS 10779
ÉCOLE DE MUSIQUE ALLÉGRO INC. 10781
ÉCOLE NATIONALE DE WU SHU 10781
FESTIVAL FÊTE DU THÉÂTRE RÉGIONAL ABITIBI-TÉMISCAMINGUE INC. 10781
FONDATION DE L'HÔTEL-DIEU D'ALMA INC. 10781
FONDATION MAISON DE LA FRANCOPHONIE, SECTION: « NÉRÉE BEAUCHEMIN » 10781
GAILLARDE DES BOIS DE LATERRIÈRE INC. (LA) 10782
GROUPE RADIO-AMATEUR UHF MÉTROPOLITAIN 10782
HAVRE JACQUES CARTIER, ÎLE AUX COUDRES INC. 10782
LIGUE CENTRALE C.N. INC. (LA) 10782
LIGUE DE BALLE MOLLE CAMPI INC. 10782
LIGUE DES BEAUX DIMANCHES (1981) INC. (LA) 10782
LIGUE DES JOYEUX MOINEAUX INC. (LA) 10782
LIGUE FÉMININE LE GARDEUR 10782
LOISIRS MASKY JEUNESSE INC. 10782

COMPAGNIES (PARTIE 3) — LOI SUR LES

LETTRES PATENTES — *suite*

Page

MOUVEMENT LOISIR SANTÉ DE L'AMIANTE 10782
OASIS SAINT-JOSEPH INC. (L') 10782
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DES JEUNES D'ANJOU (L') 10782
PRODUCTIONS AURORES BORÉALES INC. (LES) 10782
REGROUPEMENT DES FEMMES DE GASPÉ INC. 10782
TÉLÉVISION NATIONALE ARMÉNIENNE (LA) 10782
THÉÂTRE PLATES-FORMES 10782

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES

NOUVEAU PERMIS

AUTOBUS GREYHOUND, INC. 10783
PRODUITS EXTRUDÉS PHILLIPS LTÉE (LES) 10783

PERMIS

PLACEMENTS MARINE INC. (LES) 10783
SOCIÉTÉ COMMERCIALE SUCRONEL INC. 10783

CURATELLE PUBLIQUE — LOI SUR LA

AVIS DE QUALITÉ

ANCTIL, MAURICE 10867
BUDACK, GUY 10867
LAURIN, MME JACQUES (née LUCIENNE CHABOT) 10867

DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS — LOI SUR LES

AMENDEMENT

CAPRI LIMITED PARTNERSHIP 10784
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CAPRI 10784

FORMATION

PLACE DES VOSGES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 10784
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE HÉLI VOYAGEUR 10784

DÉCRET(S)

2704-81 — CONCERNANT LA SOUSTRACTION DE CERTAINS PROJETS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC DE LA PROCÉDURE D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN DES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT VISÉE DANS LA SECTION IV.1 DU CHAPITRE I DE LA LOI SUR LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT 10867

DEMANDE(S) À LA LÉGISLATURE

CHARLESBOURG, VILLE 10869
COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL 10869
CONGRÉGATION DES PETITS FRÈRES DE MARIE dits FRÈRES MARISTES 10869
COOPÉRATIVE AGRICOLE RÉGIONALE DE PAPINEAU 10870
LA PRAIRIE, VILLE 10870
MONT-JOLY, VILLE 10870
MONT-JOLY, VILLE 10870
SAINT-LÉONARD, VILLE 10871
SAINT-RAYMOND, VILLE 10871
VILLE-MARIE, VILLE 10871

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES

Page

AFFAIRES MUNICIPALES

DIVERS

SAINT-CHARLES DE BOURGET, MUNICIPALITÉ (*Changement de nom*) 10872

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONVOCATION DE LA LÉGISLATURE 10947
PRÉSENTATION DE PROJETS DE LOI PRIVÉS 10947

ÉNERGIE ET RESSOURCES

CADASTRES

ASCOT, CANTON 10873
ASCOT, CANTON 10873
ASCOT, CANTON 10873
BROME, CANTON 10873
CHICOUTIMI, CANTON 10873
CONTRECOEUR, PAROISSE 10874
LAPRAIRIE-DE-LA-MADELEINE, PAROISSE 10874
LONGUE-POINTE, PAROISSE 10874
MÉGANTIC, VILLAGE 10874
NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION-DE-REPENTIGNY, PAROISSE 10875
NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION-DE-REPENTIGNY, PAROISSE 10875
ORFORD, CANTON 10875
POINTE-AUX-TREMBLES, PAROISSE 10875
POINTE-CLAIRE, PAROISSE 10876
RIVIÈRE-DES-PRAIRIES, PAROISSE 10876
RIVIÈRE-DES-PRAIRIES, PAROISSE 10876
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, PAROISSE 10876
SAINTE-ANGÉLIQUE, PAROISSE 10877
SAINT-BENOÎT, PAROISSE 10877
SAINT-BRUNO, PAROISSE 10877
SAINTE-CÉCILE, PAROISSE 10877
SAINTE-CÉCILE, PAROISSE 10877
SAINT-EUSTACHE, PAROISSE 10878
SAINT-EUSTACHE, PAROISSE 10878
SAINT-GEORGES, PAROISSE 10878
SAINT-HENRI-DE-MASCOUCHE, PAROISSE 10878
SAINT-HIPPOLYTE, PAROISSE 10879
SAINT-ISIDORE, PAROISSE 10879
SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME, PAROISSE 10879
SAINT-JOACHIM-DE-CHÂTEAUGUAY, PAROISSE 10879
SAINT-JUDE, PAROISSE 10879
SAINT-MARTIN, PAROISSE 10880
SAINT-MARTIN, PAROISSE 10880
SAINT-MARTIN, PAROISSE 10880
SAINT-MARTIN, PAROISSE 10880
SAINT-MARTIN, PAROISSE 10881
SAINT-MARTIN, PAROISSE 10881
SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL, PAROISSE 10881
SAINTE-THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE, PAROISSE 10881
SAINT-VINCENT-DE-PAUL, PAROISSE 10882
SAINT-VINCENT-DE-PAUL, PAROISSE 10882
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD, VILLE 10882
SAULT-AU-RÉCOLLET, PAROISSE 10882
SAULT-AU-RÉCOLLET, PAROISSE 10882
SHERBROOKE, VILLE (QUARTIER EST) 10883
SHERBROOKE, VILLE (QUARTIER NORD) 10883
SIMPSON, CANTON 10883

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES — *suite*

Page

INSTITUTIONS FINANCIÈRES ET COOPÉRATIVES

ASSURANCES—LOI SUR LES

SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE SALABERRY (*Délivrance de permis*) 10883
SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE TÉMISCOUATA (*Demande de permis*) 10884
SOUSCRIPTEURS D'ASSURANCE NON MARITIME, MEMBRES DU LLOYD'S DE LONDRES (ANGLETERRE) (LES) (*Demande de modification de permis*) 10884

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DU QUÉBEC (*Oeufs d'incubation— Accréditation*) 10884
COUVOIRIERS DU QUÉBEC INC. (LES) (*Oeufs d'incubation— Accréditation*) 10885

SOUMISSIONS — DEMANDES DE

AMOS, VILLE 10885
BOISBRIAND, VILLE 10886
CHARLEMAGNE, VILLE 10887
LA PLAINE, PAROISSE 10888
LONGUEUIL, VILLE 10888
SAINTE-CATHERINE, VILLE 10889

SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI SUR LES

ASSOCIATION DES DIRECTEURS D'ÉCOLES DE CHAMPLAIN (L') (*Changement de nom*) 10890
ASSOCIATION DES EMPLOYÉS CADRES DE DRUMMONDVILLE (*Constitution*) 10890
ASSOCIATION DES RÉALISATEURS ET RÉALISATRICES DE FILM DU QUÉBEC (*Constitution*) 10890
SYNDICAT DES PRODUCTEURS CAPRINS DE LA RÉGION DE SAINT-HYACINTHE (*Constitution*) 10891

VENTE(S) PAR SHÉRIF

BEAUHARNOIS

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE c. LAURIN 10891

BEDFORD

CAISSE POPULAIRE STE-CÉCILE DE MONTRÉAL (LA) c. AUMAIS *ET AL.* 10892

CHICOUTIMI

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA (LA) c. PRÉVOST 10893
MUNGER c. DUBOIS 10893

DRUMMOND

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DRUMMOND (LA) c. MONDOU 10894

FRONTENAC

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT c. LES ACCESSOIRES D'AUTOMOBILE DE L'EST DISRAELI (1975) INC. 10894
GOSSELIN (L.) & FILS LIMITÉE c. VACHON 10895

GASPÉ

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. BRISEBOIS-PAQUET *ET AL.* 10895

HULL

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. PATRY *ET AL.* 10896
PETERSON-BRISSON c. BRISSON 10896

VENTE(S) PAR SHÉRIF — *suite*

Page

JOLIETTE

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT c. LES INDUSTRIES FRO-VERT LTÉE *ET AL.* 10897
CORBEIL c. EYMARD 10898
GODIN c. ARSENAULT 10898
LAPOINTE c. THERRIEN 10899

MONTMAGNY

CAISSE POPULAIRE DE ST-FRANÇOIS DE MONTMAGNY (LA) c. DENAULT 10900

MONTRÉAL

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. LANGEVIN *ès qualités* (FAILLITE DE GÉRARD BONIN) 10900
BANQUE TORONTO DOMINION c. PREVILLE 10901
BRODEUR (RAYMOND) INC. c. KATERI HOLDING INC. 10901
CANADA PERMANENT MORTGAGE CORPORATION c. LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE LE PORTAGE LTÉE *ET AL.* 10902
CANADA PERMANENT MORTGAGE CORPORATION c. LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE LE PORTAGE LTÉE *ET AL.* 10902
DOYLE c. PEREIRA *ET AL.* 10903
MONTCO LTÉE c. ROSANELLI CONSTRUCTION INC. *ET AL.* 10903
SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT c. SUCCESSION OVILA LANGLOIS *ET AL.* 10904
TANGUAY c. TURCOTTE 10904
TRUDEAU *ET AL.* c. VAILLANCOURT 10905

QUÉBEC

CAISSE POPULAIRE DE L'AUVERGNE c. BITTON *ET AL.* 10908
CHALEUR DEVELOPMENTS LIMITED c. GIGUÈRE *ET AL.* 10909
DROLET c. THIVIERGE 10909
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTIONS LAURENTIDES INC. c. FLUET 10909
QUÉBEC, VILLE c. MATHIEU 10910

RICHELIEU

BANQUE DE MONTRÉAL c. MÉNARD 10910
COMMISSION SCOLAIRE DE TRACY c. LIZOTTE 10911
COMMISSION SCOLAIRE DE TRACY c. MARCHESSEAULT 10911
DARNOC LIMITÉE c. LAROCHELLE 10912

ROUYN-NORANDA

G.U.S. CANADA INC. c. CHARETTE 10912

SAINT-FRANÇOIS

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE c. BERGERON 10913

SAINT-HYACINTHE

CAISSE POPULAIRE DE ST-CÉSAIRE c. McDUFF 10913
CAISSE POPULAIRE ST-JUSTIN DE MONTRÉAL c. LAMOUREUX 10915
LEDUC c. HOULE 10915
LEMONDE c. LANGELIER 10916

TERREBONNE

BANQUE DE MONTRÉAL c. ST-AUBIN 10916
BANQUE DE MONTRÉAL c. ST-AUBIN 10917

TROIS-RIVIÈRES

CAISSE POPULAIRE LE ROCHER (LA) c. GARCEAU 10917

VENTE(S) POUR TAXES

Page

IBERVILLE, VILLE 10919
LAC-BROME, VILLE 10920
RIMOUSKI, VILLE 10922
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, VILLE 10924
SAINT-ANTOINE, VILLE 10938
SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME, VILLE 10939
SAINT-LAURENT, VILLE 10939
SHERBROOKE, VILLE 10942

SOMMAIRE

Page

ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES, LOI SUR LES 10855
AVIS DIVERS 10855
CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT, LOI SUR LES 10857
CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL, LOI SUR LE 10857
CODE DE PROCÉDURE CIVILE 10862
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC 10785
COMPAGNIES, LOI SUR LES 10753-10862
COMPAGNIES ÉTRANGÈRES, LOI SUR LES 10783
CURATELLE PUBLIQUE, LOI SUR LA 10867
DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS, LOI SUR LES 10784
DÉCRET(S) 10867
DEMANDE(S) À LA LÉGISLATURE 10869
MINISTÈRES, AVIS CONCERNANT LES 10872
RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC 10884
SOUMISSIONS, DEMANDES DE 10885
SYNDICATS PROFESSIONNELS, LOI SUR LES 10890
VENTE(S) PAR SHÉRIF 10891
VENTE(S) POUR TAXES 10919